DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13053 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 16 JANVIER 1987

Le pèlerinage romain de M. Jaruzelski

Que le général Jaruzelski ait eu droit aux pompes de Rome et du Vatican est certes frappant pour l'imagination. Mais sa visite officielle en Italie est moins surprenante que sa simple « escale » à l'Elysée en décembre 1985 : il était logique que le numéro un de Varsovie touche le bénéfice de la libération des prisonniers politiques à la fin de l'été dernier, même si, pour avoir pris des formes plus discrètes, la répression n'a bien sûr pas cessé en Pologne.

L'Italie et la Pologne sont liées par des relations étroites et anciennes – elles remontent au moins à la Renaissance. Bien que le premier ministre italien, M. Craxi trouve toujours aussi peu sympathique l'homme de la normalisation, il estime sans nul doute, comme la plupart des hommes d'Etat occidentaux, que, dans l'intérêt même des rapports entre les peuples, il convient de maintenir des rapports corrects entre gouvernements. C'est beaucoup plus important qu'un éventuel contrat entre la Pologne et la Fiat, pour lesquels comptent d'autres critères, ceux de la rentabilité – qui n'est d'ailleurs pas évidente pour la firme turinoise.

Au dernier jour de sa visite, l'homme qui a interdit Solidarité avait accepté d'entendre les dirigeants des syndicats italiens plaider devant lui la cause du pluralisme. Ceux qui à Varsovie s'efforcent, en attendant des jours meilleurs, d'entretenir la petite flamme d'un syndicalisme indépendant auront au moins la satisfaction de constater que leurs amis italiens – qui ne leur ont jamais fait défaut – ne les oublient toujours pas.

Le point fort du séjour romain fut évidemment la longue entrevue avec le pape, que le général Jaruzelski s'est empressé de présenter comme un succès. Penser que l'ancien archevêque de Cracovie ait pu donner sa bénédiction à la politique de Varsovie serait un lourd contresens, tout comme imaginer qu'il ait voulu « acheter » de cette manière une invitation à se rendre en Pologne. Mais le pape, homme d'Etat et chef d'une institution, a lui aussi le sens des réalités, même s'il prend un soin extrême à ne jamais rien dire qui puisse apparaître comme un appel à la résignation. Sa troisième visite, en juin prochain, se présente malgré tout pour lui comme une épreuve assez redoutable, et certain disent qu'il a hésité un temps sur son utilité. Mais Jean-Paul II semble estimer qu'il est de son devoir, quelles que soient les circonstances, d'aller à nouveau en Pologne, tout comme il ira au Chili.

Le général Jaruzelski a profité de son séjour en Italie pour faire un geste destiné à rehausser son image aux yeux de ses compatriotes. Il est allé saluer la mémoire des soldats polonais tués à Monte-Cassino. Beaucoup (en Pologne, cela ne se dit pas, mais se sait), étaient des rescapés des camps russes qui, après 1941 et la rupture du pacte germano-soviétique, avaient été autorisés à combattre aux côtés des Occidentaux en rêvant d'une Pologne « libre ». Cependant, confirmant ainsi un trait constant de son caractère, le premier secrétaire n'est pas allé jusqu'au bout de sa démarche. Il a soigneusement évité la tombe du chef de cette armée, le général Anders : celui dont on disait après la guerre, par une amère dérision, qu'il reviendrait un jour en Pologne sur son cheval blanc pour chasser les communistes...

(Lire nos informations page 3.)

Une conférence du chef de l'Etat à Londres

M. Mitterrand veut relancer la construction européenne

M. Mitterrand devait prononcer, le jeudi 15 janvier en fin de matinée, un discours consacré à l'Europe devant les membres du Royal Institute for International Affairs de Londres. Le chef de l'Etat – qui avait fait référence, dans son message annuel de vœux, à la nécessité d'« aider » la construction européenne face aux « rudes assauts » qui s'annoncent – avait l'intention de formuler à cette occasion un certain nombre de propositions concrètes et de donner un nouvel élan à l'esprit communautaire.

M. Mitterrand devait développer trois grandes réflexions. La première vise à répondre à la question : Pourquoi l'Europe ?, cette mise en perspective historique partant de l'état du continent tel qu'il se présentait dans les décombres de la guerre, pour en arriver à sa nécessité actuelle *« face aux deux grands empires »*, en passant par la signature du traité de Rome, à six, il y a trente ans, et par les élargissements successifs d'une Europe que M. Mitterrand ne souhaite pas limiter aux douze membres actuels de la CEE.

En deuxième lieu, le chef de l'Etat comptait insister sur le caractère positif de ce qui a déjà été accompli, en montrant que les Européens, malgré certaines carences, défaillances ou insuffisances, peuvent être fiers de ce bilan.

Enfin, M. Mitterrand devait rappeler la nécessité de mettre pleinement à exécution les engagements pris et d'achever la réalisation du système monétaire européen, du grand marché unique ou de la communauté technologique Eurêka. Mais le président de la République souhaitait aussi proposer un certain nombre de perspectives nouvelles dans différents domaines, notamment les institutions communautaires, la coopération industrielle et la sécurité européenne, en insistant sur ce qu'il est réaliste d'envisager.

Froid, crise monétaire, renchérissement du pétrole

Le gouvernement s'attend à de mauvais indices des prix

De mauvais indices de prix sont attendus en France. La remontée des cours du pétrole et la réévaluation du mark vont ajouter à la libération des prix des services et à un hiver rigoureux leurs effets, que la baisse du dollar ne compensera que très partiellement.

Aussi le gouvernement étudie-t-il actuellement des mesures de nature à modérer l'impact sur l'indice du renchérissement du pétrole.

(Lire l'article d'Alain Vernholes page 27.)



Le Monde 12e BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Après le désordre...

1975 : « La crise » ; 1986 : « Contre-chocs » : le Monde publie son douzième « Bilan économique et social ». A cette occasion, M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre du général de Gaulle, actuellement président de l'Observatoire français des conjonctures économiques, présente son analyse des années 1973-1986, marquées par de grands désordres internationaux. Face au risque de désintégration de l'économie mondiale, M. Jeanneney se prononce en faveur d'une concertation renforcée, notamment entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe.

par Jean-Marcel Jeanneney

A considérer ce qu'il est advenu des productions dans le monde depuis 1973, on peut certes éprouver une certaine satisfaction. En 1986, le produit intérieur brut de l'ensemble des pays dits « développés » – les membres de l'OCDE – est supérieur d'environ 40 % à ce qu'il était en 1973, soit un taux de croissance moyen de 2,5 % l'an. Les taux observés en France, en Italie, en Allemagne et aux États-Unis sont de même ordre, avec des cheminements inégalement cahotants. En Grande-Bretagne, il est de 1,8 % et au Japon de 7,5 %.

Pourtant cela apparaît décevant si l'on compare cette période aux vingt années précédentes, pendant lesquelles la croissance a été plus du double de ce qu'elle fut ensuite. On pourrait tenter de se réconforter en observant que les taux de croissance actuels sont à peu près égaux à ceux d'avant 1914. L'économie mondiale reviendrait à une norme historique, les années consécutives à la seconde guerre mondiale ayant été anormalement favorables.

Piètre consolation ! Ce serait faire abstraction de la différence des époques et méconnaître que les facteurs de production actuellement disponibles permettraient des croissances bien supérieures à celles réalisées.

(Lire la suite page 28.)

Les stratégies de Havas, de M. Hersant et de la CLT

Chassé-croisé autour de la « 5 »

La partie a basculée d'un coup. Depuis plusieurs semaines, sur l'échiquier de la télévision privée, tous les candidats s'épiaient sans bouger, attendant que le gouvernement et la Commission nationale de la communication (CNCL) fixent les dernières règles du jeu. Mais, quelques jours avant Noël, M. Robert Hersant a attaqué par surprise, là où on ne l'attendait guère.

Le patron du *Figaro*, candidat depuis mai dernier à la reprise de TF 1, veut maintenant la « 5 ». Les raisons de ce revirement stratégique sont essentiellement économiques. L'évaluation du prix de vente de TF 1 se situerait aujourd'hui plus près de 5 milliards de francs que des 3 milliards prévus, ce qui excède sensiblement les capacités financières du groupe de M. Hersant.

Le prix de la « 5 » est très inférieur, si bien que tout l'effort financier peut être consacré à la relance d'une chaîne qui a déjà un nom et un public. C'est ce que M. Silvio Berlusconi explique inlassablement à M. Hersant. Le géant de la télévision italienne apporterait en outre en cadeau de mariage deux atouts majeurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 26.)

Un essai de Michel Henry

La barbarie des temps modernes

Philosophe et romancier, Michel Henry dénonce la destruction de l'humain par la science, la technique et les médias. Un livre fort et provocant qui va sans doute alimenter la polémique.

Du sang au sol, des chairs déchiquetées, des villages qui flambent : images classiques de la barbarie. De l'antiquité à aujourd'hui, les mêmes scènes répétées... Elles signalaient autrefois des crises temporaires. Les plus violentes convulsions annonçaient une société nouvelle. Les pillards finissaient par se cultiver.

Selon Michel Henry, nous avons fait bien pire en inventant la barbarie scientifique et industrielle. Ce n'est pas d'Auschwitz qu'il parle. Il dévoile un saccage « propre », quotidien, banal – une mise à mort diffuse qui opère rationnellement. Elle se proclame progrès et prolifère à présent de manière automatique et indéfinie. Du coup, ce qu'a d'inhumain le monde actuel ne constituerait pas le signe d'une crise passagère, le début chaotique d'une nouvelle civilisation. Ce serait l'agonie de l'humanité, sans espoir et sans relève.

De tels propos peuvent paraître étranges ou excessifs si l'on n'en précise pas le sens et les fondements, même à grands traits. Michel Henry est, en effet, tout le contraire d'un irresponsable grincheux. C'est l'un de nos plus grands philosophes, et un homme d'une extrême discrétion. On lui doit trois livres majeurs : *l'Essence de la manifestation* (PUF, 1963), *Marx* (Gallimard, 1976), *Généalogie de la psychanalyse* (PUF, 1985). Soit quelques centaines de pages tous les dix ans, avec un roman pour se « récréer » entre deux manuscrits de philosophie (1).

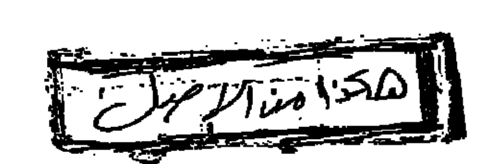
Son dernier livre est soutenu par une vie entière de recherche et de méditation. C'est bien plus qu'un cri d'alarme et d'horreur, d'une violence inattendue. Le philosophe tente de démonter rigoureusement les rouages qui nous broient sous anesthésie. Le suivre n'est pas si compliqué. Cela requiert toutefois une qualité qui fait défaut aux barbares modernes : une attention soutenue aux plus simples évidences.

ROGER POL-DROIT.

(Lire la suite page 19.)

(1) *L'Amour les yeux fermés*, Gallimard. Prix Renaudot 1976.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

AFRIQUE

La guerre du Tchad, qui a pris récemment un tour nouveau, ramène l'attention de l'opinion sur l'Afrique. Marc Vizy regrette que l'on n'explique pas mieux, et notamment aux jeunes, que certaines parties de ce continent se développent, produisent et étudient. C'est sur les difficultés de l'Afrique qu'insiste de son côté Sylvie Brunel, notamment à propos de l'insuffisance alimentaire.

Remplir les greniers

Là où les cultures commerciales marchent, les cultures vivrières suivent.

par SYLVIE BRUNEL (*)

POURQUOI le continent africain s'enfonce-t-il dans des difficultés agricoles croissantes alors que la majorité des Etats asiatiques, au premier rang desquels la Chine et l'Inde, ont atteint l'autosuffisance alimentaire ?

Contrairement à l'Asie, l'Afrique a sacrifié son agriculture, ou plutôt ses agriculteurs, le résultat revenant au même : les ruraux se sont repliés sur la stricte satisfaction de leurs propres besoins au détriment de la vente sur les marchés agricoles. Il en résulte une forte insécurité alimentaire dès que, par exemple, les pluies s'annoncent moins bonnes que prévu, un exode rural important et une dépendance accrue des villes vis-à-vis des importations étrangères.

Pour remédier à cette situation, il suffirait d'alléger les impôts et taxes qui pèsent sur le monde rural, et surtout de relever les prix d'achat à la production agricole. C'est ce qu'a fait l'Asie depuis vingt ans. Avec succès. Et chaque fois qu'un Etat africain a relevé le prix d'achat à la production agricole, les récoltes ont augmenté en flèche. Témoin ce qui se passe actuellement au Ghana, élève modèle du FMI malgré l'apparent discours marxiste de Jerry Rawlings. L'augmentation, pour le cacao, du prix payé aux producteurs a relevé la récolte et mis fin à la contrebande à destination de la Côte d'Ivoire, réputée meilleure payeuse !

Le démantèlement des offices de commercialisation, machines à employer un personnel surabondant, est en cours. De même, les Etats africains s'emploient actuellement à réajuster leurs taux de change, trop longtemps surévalués pour acheter meilleur marché les importations... mais qui avaient découragé les agriculteurs de produire pour les marchés extérieurs. Pourtant, ces efforts, réels, vont se heurter au problème de l'approvisionnement des grandes villes, dont la population double tous les dix ans.

Les politiques agricoles ne sont pas seules en cause. Les civilisations asiatiques dominent la technique de la rizière, qui a permis la mise en valeur des vallées fluviales et des deltas par des sociétés très structurées. Le travail minutieux qu'elle demande, les rendements élevés qu'elle procure sans épuiser le sol, expliquent l'existence de fortes densités de population.

Les handicaps

Dans ces sociétés fortement hiérarchisées et encadrées, les acquis de la révolution « verte » (c'est-à-dire l'adoption du « kit » : variétés à hauts rendements + engrais + pesticides + irrigation + crédit) ont pu se généraliser. Quinze ans après l'introduction des « riz miracles » et des *variétés de blé sélectionné*, les régions touchées, comme le Pendjab ou le Tamilnadu indien, connaissent une élévation générale de leur niveau de vie. Une grande part des engrais utilisés est désormais d'origine nationale. On voit ainsi le support à l'industrialisation nationale qu'ont permis les progrès de l'agriculture.

L'Afrique peut-elle suivre le même chemin ? Premier handicap : le continent africain utilise les terres sèches, par la technique de la jachère. Celle-ci est adaptée à des populations en faible nombre disposant de terres abondantes. Si l'Afrique n'en manque pas pour l'instant, l'importance du taux de croissance démographique *(3,1 % par an) conduit* à des surcharges locales. On en connaît la conséquence sur des sols dont la fertilité n'a plus le temps de se reconstituer.

Baisse des rendements, insuffisance de la production agricole, érosion des sols... La désertification en est la manifestation la plus connue. Mais il existe aussi des désertifications « intérieures » comme les auréoles de terres mortes autour des villages sénégalais...

Deuxième handicap : l'insuffisance des techniques hydrauliques. L'essentiel des terres irriguées mondiales se trouve en Asie. L'Afrique, elle, ne maîtrise pas le problème de l'eau. Les opérations « pharaoniques » — grands barrages, grands périmètres irrigués — se sont révélées des échecs, et il n'y a aucune raison pour que la construction actuelle des barrages de Diama et Manantali sur le fleuve Sénégal fasse exception à la règle. La généralisation de la petite irrigation reste à faire. Elle suppose une révolution des mentalités, autant de la part des donateurs que des Africains eux-mêmes.

Dans la plupart des pays africains, la terre ne fait pas encore l'objet d'une appropriation individuelle. Comment l'agriculteur peut-il dès lors être incité à valoriser et protéger sa terre s'il sait qu'il la perdra dès le cycle agricole terminé ? La femme africaine fait l'essentiel du travail. Elle reste encore à l'écart des projets de développement. La vulgarisation rurale est à l'état embryonnaire. Pourquoi les efforts n'ont-ils pas porté sur la mise au point de variétés améliorées de mil et de sorgho, qui occupent 80 % des cultures en savane ?

L'exemple de l'huile de palme

On rétorquera à juste titre que la recherche, mise en place à l'époque coloniale, a porté avant tout sur les cultures commerciales. Mais, dans ce domaine aussi, l'Afrique a perdu sa compétitivité et ses marchés traditionnels. L'exemple le plus caractéristique est l'huile de palme, pour laquelle la Malaisie, nouvelle productrice, a conquis la plupart des marchés en raison d'une productivité bien supérieure. Là où les cultures commerciales marchent en Afrique, les cultures vivrières suivent. Ce n'est ni le Kenya ni la Côte-d'Ivoire qui ont des problèmes alimentaires.

Les politiques étatiques doivent accorder sa juste place au secteur agricole. Mais l'effort à fournir est vaste et, on le voit, doit se situer à plusieurs échelles..

(*) Directrice de recherche à la fondation Liberté sans frontières.

★ Pour plus de détails, se reporter au livre collectif de la fondation Liberté sans frontières, présenté par Gilbert Etienne : *Asie, Afrique, greniers vides, greniers pleins*, Economica, 1986 (*le Monde* du 9 décembre 1986).

Expliquer

Pourquoi ne pas créer avec nos partenaires africains un véritable réseau de médias francophones ?

par MARC VIZY (*)

VICTIME probablement du complexe de la colonisation, l'opinion publique française a oublié les liens privilégiés de la France avec une grande partie du continent noir. Rejetant en bloc la période coloniale pour mieux l'exorciser, dans ses pires comme dans ses meilleurs aspects, elle ne sait plus que notre pays a de bonnes raisons d'être plus proche de la Côte-d'Ivoire que de l'Ouganda, du Tchad que de la Zambie. Les jeunes générations françaises, créées après 1960, sont en particulier parfaitement ignorantes de la géographie francophone et ne partagent pas ce sentiment d'attachement et d'affection qu'éprouvent encore à l'égard de l'Afrique certains de leurs aînés, dont bon nombre d'hommes politiques de droite comme de gauche.

Dans ces conditions, comment par exemple faire accepter aux Français notre aide militaire au Tchad réclamée par nos alliés africains, et par ailleurs tout à fait justifiée juridiquement, moralement et stratégiquement ?

Si nous souhaitons continuer à répondre aux attentes de l'Afrique et y conserver notre crédibilité, il est nécessaire de rallier l'opinion publique française et pour cela d'expliquer l'Afrique aux Français pour qu'ils comprennent qu'elle n'est pas seulement une scène priviliégiée pour les magouilles de hauts fonctionnaires peu scrupuleux et que le coq gaulois n'y fait pas qu'user ses ergots sur les déserts du Tchad et d'ailleurs. Expliquer l'Afrique, c'est montrer qu'elle ne se résume pas aux criquets et aux cadavres de bovins desséchés sur la terre craquelée du Sahel, c'est dépasser les larmoiements tiers-mondistes qui font, par lassitude, changer de chaîne à nos téléspectateurs. C'est également expliquer que tous les Africains ne sont pas mendiants professionnels, fonctionnaires corrompus, danseurs folkloriques ou revendeurs de drogue dans le quatorzième arrondissement à Paris...

Il faut que les jeunes Français découvrent *aussi* dans leurs manuels scolaires et sur leurs écrans l'autre Afrique, celle qui se développe, qui produit et qui étudie.

Une politique de communication soigneusement orchestrée devrait, en outre, informer l'ensemble des Français du rôle prépondérant et largement positif que jouent nos entreprises, nos coopérants, nos militaires sur le continent africain... Peut-être serait-il alors moins difficile de faire accepter notre politique africaine et de lui donner des moyens en rapport avec ses ambitions.

Pendant de longues années après les indépendances, la politique de coopération et la présence française en Afrique ont été, sauf dans certains cas particuliers comme celui de la Guinée, acceptées et appréciées par les nouveaux dirigeants africains sans être contestées par l'opinion publique africaine... qui, il est vrai, n'avait pas toujours les moyens de s'exprimer.

Aujourd'hui, certains signes se font jour qui témoignent d'un certain agacement de la part des Africains à l'égard d'une présence française qui conserve une image trop paternaliste et qui ne réplique pas de façon suffisamment convaincante aux accusations de néo-colonialisme, au demeurant rarement justifiées. Cet agacement, ce « ras-le-bol », est surtout perceptible chez les jeunes Africains, en particulier au sein d'une élite intellectuelle de plus en plus nombreuse qui va remplacer progressivement, quand ce n'est déjà fait, à la tête des institutions politiques, administratives et des entreprises, des hommes qui se sentaient d'autant plus proches de la France que bien souvent c'était d'elle qu'ils tenaient leur pouvoir et leur position.

Une action de marketing

Les efforts et l'argent dépensés par la France en Afrique doivent servir son image et non pas la ternir. Pour cela, une véritable action de marketing doit être engagée. Pourquoi ne pas créer à cet effet, en collaboration avec nos partenaires africains, un véritable réseau de médias francophones en Afrique qui manquent cruellement aujourd'hui et qui constitueraient une tribune de choix pour faire connaître et apprécier notre rôle en Afrique ? A l'heure des satellites de télécommunications, la création d'une chaîne de télévision à l'échelle africaine non seulement répondrait au désir d'information des jeunes générations d'Africains mais permettrait aussi d'asseoir et de consolider, dans cette partie du monde, la position de la langue française, qui n'est pas partout aussi bien établie que certains le prétendent.

Toutefois cette action de communication et de réduction ne doit pas se limiter aux Africains d'Afrique mais toucher également une cible stratégique : les futurs prescripteurs de la collaboration française en Afrique. Il s'agit en particulier des étudiants africains de France, qu'il convient d'accueillir plus nombreux, dans de meilleures conditions, et à qui il faut faciliter sur le plan matériel et administratif le séjour dans notre pays afin que, de retour chez eux, ils ne suscitent pas les phénomènes de rejet déjà évoqués.

Enfin, sur le plan administratif, un effort coûteux et probablement fort rentable est à entreprendre pour que nos fonctionnaires cessent d'assimiler l'ensemble des Africains à des immigrés clandestins ou à des délinquants en puissance. Cela n'exclut pas la sévérité à l'égard de ces derniers, et les Africains en situation régulière en France approuvent le rapatriement de ceux de leurs compatriotes qui détériorent l'image de l'ensemble des Africains de France (même si certaines réserves quant à la forme ont été exprimées), mais il faut accorder aux futurs décideurs africains un accueil autre que le traitement humiliant que leur accorde actuellement l'administration...

Un camarade ivoirien, diplômé en économie d'une des meilleures universités françaises et profondément imprégné de culture française, me disait récemment : *« Une grande banque française souhaite m'embaucher, elle compte me former pendant deux ans à Paris puis m'envoyer à Abidjan dans sa succursale... Malheureusement, je risque de ne pas profiter de cette opportunité car l'administration se refuse à me délivrer une autorisation de travail. De plus, je viens de passer une nuit à camper devant la préfecture de police de Paris pour renouveler ma carte de séjour. Les fonctionnaires chargés de cette formalité ne sont pas assez nombreux, et j'ai dû faire la queue depuis 2 heures du matin, dans le froid et la cohue, en compagnie de plusieurs centaines d'autres Africains, pour pouvoir obtenir vers 10 heures du matin un rendez-vous avec un autre fonctionnaire qui me délivrera ma nouvelle carte après que j'aurai fait à nouveau plusieurs heures de queue... Comment veux-tu que je ne garde pas un souvenir amer de mon passage en France ? Une fois en poste dans mon pays, avec des responsabilités, me sentirai-je suffisamment proche de la France pour traiter plus volontiers avec des entreprises ou des administrations françaises ?... Ce n'est pas sûr ! »*

(*) Elève de l'ENA.

COURRIER DES LECTEURS

Ne tirez pas sur les Levantins !

(...) Ancien habitant d'Istanbul, ainsi que plusieurs générations de ma famille, j'ai été péniblement surpris par des phrases comme *« les quartiers abandonnés par les Levantins... symboles d'une période difficile à comprendre... »* (*le Monde* du 13 décembre 1986). Leurs auteurs ne savent-ils pas qu'au début du siècle la population de la ville, estimée à 1 200 000 habitants, était composée d'environ 400 000 Turcs musulmans, 300 000 à 400 000 Grecs orthodoxes, 150 000 Arméniens, 50 000 juifs et 150 000 « étrangers », ressortissants français, italiens, anglais, allemands, etc. Parmi ceux-ci figuraient plusieurs milliers de chrétiens d'origines ethniques diverses, connus comme « Franco-Levantins ».

Faut-il aussi rappeler qu'avant la Constitution de 1911, il était interdit aux musulmans d'habiter les quartiers des « infidèles » et que de ce fait les populations musulmanes résidaient principalement dans l'enceinte des anciennes murailles byzantines ? Ce sont les populations non musulmanes qui avaient fait de la ville un centre commercial international. La désintégration de l'Empire au début du siècle fut la conséquence du réveil des peuples soumis, des conflits entre les grandes puissances et de l'incompétence de la classe dirigeante ottomane (...). Après le départ de presque tous les non-musulmans, la ville s'islamisa avec l'arrivée massive d'Anatoliens s'installant dans les quartiers abandonnés et autour de la ville, et pour qui évidemment le passé de la ville était sans intérêt (...).

JEAN N. TAPTAS,
professeur agrégé de neuro-chirurgie (Athènes).

Le nom de la rose (suite)

L'honorable M. Cordero (*le Monde* du 3 janvier), à propos du vers latin qui conclut le roman d'Umberto Eco, commet un contresens non seulement sur le mot à mot, mais encore sur la signification de l'œuvre. Jamais *pristina* n'a voulu dire « véritable », mais « ancienne ». Il fallait traduire ainsi : « *L'ancienne* rose ne demeure que *de nom* ». (...)

MARC VERGNIOLLE DE CHANTAL.
(Montpellier.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

URSS : le pouvoir central face au nationalisme kazakh

« Transparence » et calomnies...

MOSCOU
de notre correspondant

Les journaux soviétiques sont inondés depuis quelques jours de « reportages » et de « témoignages » en tous genres sur les émeutes du mois dernier au Kazakhstan, mais on chercherait en vain dans ce déluge une description de ce qui s'est réellement passé les 17 et 18 décembre dans les rues d'Alma-Ata. On attend toujours, en particulier, le bilan chiffré des affrontements entre les étudiants nationalistes kazakhs et la police.

Ceux-ci ont été, à l'évidence, meurtriers. Pendant près d'un mois, aucun média soviétique n'a fait état de morts. La *Literatournaia Gazeta* a levé un coin de voile, mercredi 14 janvier, en révélant pour la première fois qu'un *« droujinnik »* jeune auxiliaire volontaire du service d'ordre) âgé de vingt-huit ans avait été tué par les émeutiers. Le journal cite son nom : Savitski, qui sonne plutôt russe, et indique qu'il travaillait à la télévision. L'organe de l'Union des écrivains ajoute qu'il n'y a *« aucune victime parmi les fauteurs de troubles »*.

Entre quatorze et cinquante morts

L'AFP, qui avait pu joindre Alma-Ata par téléphone quelques heures après les affrontements, avait pourtant appris d'une personne chargée, au sein d'un quotidien de la ville, de répondre aux questions des lecteurs qu'il y avait bien eu *« plusieurs morts »*. Depuis, c'est le black out. Les demandes répétées des journalistes occidentaux en poste à Moscou de se rendre au Kazakhstan ont été rejetées sous des prétextes divers. Le *« mauvais temps »* ne permet pas de tels déplacements, a-t-on expliqué au correspondant du *Monde*. Plus honnêtement, un responsable soviétique a reconnu devant un autre journaliste qu'il était exclu, *« vu les circonstances »*, d'organiser actuellement un tel voyage.

Le bilan officieux établi par un diplomate occidental à Moscou est de quatorze morts. Dans les milieux dissidents de la capitale, on parle d'une cinquantaine de tués. La réalité se situe peut-être entre ces deux chiffres. Personne ne suit en tout cas la *Literatournaia Gazeta* avec son unique victime russe, au sein du service d'ordre de surcroît.

Il semble acquis que l'armée n'est pas intervenue. Les affrontements ont eu lieu entre plusieurs milliers d'étudiants et de lycéens kazakhs brandissant des pancartes rédigées dans leur langue et des miliciens du MVD (le ministère de l'intérieur) assistés par les *« droujinniki »*. Tout a commencé sur la place Brejnev, au centre de la ville.

> *Que s'est-il réellement passé les 17 et 18 décembre dernier dans les rues d' Alma-Ata ?*

La *Literatournaia Gazeta* affirme que les heurts ont duré *« pendant plus de dix heures »*. Les jeunes Kazakhs n'auraient pas été armés et il n'y auraient eu aucun coup de feu tiré par les manifestants, a-t-on appris d'autre part. Les blessés soignés dans les hôpitaux de la ville l'auraient pourtant été par balles, selon le témoignage d'un Kazakh résidant à Moscou qui a reçu une lettre de son père infirmier à Alma-Ata.

La *Literatournaia Gazeta* affirme que Mme Sabitova, l'enseignante kazakhe qui a été condamnée à cinq ans de prison pour avoir confectionné une banderole, se trouvait *« devant »* les manifestants dans l'après-midi du 17 décembre. De même, M. Rakhmetov, un responsable local des Jeunesses communistes dont la *Pravda du Kazakhstan* a annoncé la condamnation à sept ans de camp à régime sévère, était accusé d'avoir *« incité des étudiants à troubler grossièrement l'ordre public et à ne pas obtempérer aux ordres de la milice »*.

Des procès en série

Le tableau se précise donc un peu. Les étudiants et lycéens kazakhs sont sans doute descendus spontanément dans les rues d'Alma-Ata, escortés par quelques rares enseignants. La ville elle-même est en majorité russe. Ils protestaient contre la nomination, la veille, d'un Russe, M. Kolbine, à la tête de leur République, en remplacement d'un Kazakh, M. Dinmoukhamed Kounaev, en poste depuis près d'un quart de siècle. En fait, ils manifestaient bien davantage contre M. Kolbine que pour M. Kounaev.

« Les faits confirment que les événements n'étaient pas spontanés », écrit le 10 janvier la *Komsomolskaia Pravda*..., sans avancer aucun fait précis, mais en présentant les manifestants comme des *« blousons dorés »* liés à la mafia des trafiquants locaux et implicitement à l'entourage corrompu du numéro un déchu, M. Kounaev.

On remarquera que le *« droujinnik »* tué porte un nom russe, alors que les deux personnes condamnées dont l'identité a été révélée sont kazakhes. Cela tend encore davantage à accréditer l'idée d'un affrontement purement nationaliste entre des jeunes autochtones et des miliciens et volontaires russes. Le bruit court à Moscou dans les milieux dissidents que plusieurs centaines d'arrestations ont été opérées et que des procès en série sont en préparation.

Quelques constatations permettent d'autre part de mettre en doute la version reprise par plusieurs médias soviétiques, selon laquelle les manifestants étaient sous l'emprise de la drogue ou de la boisson. Un étudiant africain inscrit à l'université d'Alma-Ata remarque qu'il était devenu très difficile depuis plusieurs mois de trouver de l'alcool dans les magasins de la ville et que les prix étaient de toute façon hors de portée des jeunes. Fumer du chanvre indien fait, certes, partie des traditions dans la région, au moins chez les non-russes, mais les étudiants kazakhs qui se veulent plus « modernes » que les simples villageois, auraient plutôt honte de fumer la même chose que ces derniers...

Il semble d'ailleurs que la rumeur selon laquelle des camions pleins de bouteilles d'alcool ont été vus aux abords de l'université immédiatement avant les heurts émane directement du KGB. Le but de cette opération de désinformation n'est pas mystérieux. Il s'agit de discréditer encore un peu plus M. Dinmoukhamed Kounaev. Le KGB connaît son métier, M. Kounaev ne détestait pas les longs banquets généreusement arrosés, comme d'ailleurs son ancien ami et protecteur Brejnev. Cela se savait au Kazakhstan. Quoi de plus vraisemblable que d'imaginer ses partisans rendus furieux par son éviction, d'autant que celle-ci risquait de mettre fin à leur petit trafic, et vidant leur cave pour déclencher la révolte à l'université ?...

Le seul problème est que les événements ne se sont pas passés ainsi... Le pouvoir central réagit à des troubles nationalistes en calomniant leurs auteurs, présentés comme des *« casseurs »* et des *« voyous »* liés à une clique locale corrompu. En même temps, il reconnaît partiellement la réalité, ce qui est très nouveau, puisqu'il décrit les manifestants comme des jeunes gens *« menés »* par des *« éléments nationalistes »*. Rien n'est dit, d'autre part, sur le rôle de l'islam dans toute cette affaire. Il y a certes un peu plus de *« transparence »* ces derniers temps en URSS. Mais celle-ci trouve rapidement ses limites.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **Un coup de grisou dans une mine ukrainienne aurait fait trente morts.** — L'accident a eu lieu le 24 décembre et avait pour origine une panne du système de ventilation. L'agence Tass l'avait annoncé en faisant simplement état de *« pertes en vies humaines »* (*le Monde* du 27 décembre). Selon l'AFP, qui cite des *« sources soviétiques dignes de foi »*, trente des quarante mineurs qui se trouvaient dans le puits au moment de l'explosion sont morts sur le coup et plusieurs autres ont été blessés.

ITALIE

Les œufs de Pâques explosifs d'un visiteur libanais

Milan (*AP*). — Le Libanais arrêté mardi 13 janvier à l'aéroport de Milan avec suffisamment d'explosifs dans ses bagages pour faire sauter le terminal serait membre du parti chiite extrémiste pro-iranien du Hezbollah (Parti de Dieu).

Dans les poches de l'homme, un certain Bachir Khodr, âgé de vingt-six ans, les enquêteurs ont trouvé une liste de cibles israéliennes possibles en Italie, ainsi que les noms des principaux aéroports italiens.

Le substitut du procureur de la République, M. Ferdinando Pomarici, chargé du dossier, tente maintenant de savoir où Khodr devait déposer les 11 kilos d'explosifs et de découvrir d'éventuels complices.

Les explosifs étaient dissimulés dans des œufs de Pâques en chocolat recouverts de papier de cellophane de couleur vive, ainsi qu'à l'intérieur de cadres en bois pour photographies. Khodr avait également dissimulé trente-six détonateurs dans une radio portative.

Selon la police, Khodr avait des contacts avec sept Libanais chiites arrêtés à Rome en 1984, après la découverte d'un complot visant à assassiner plusieurs diplomates, dont l'ambassadeur américain en Italie, M. Maxwell Rabb. Un seul des sept hommes a fait quelques mois de prison. Les six autres ont été acquittés.

La fin de la visite à Rome du numéro un polonais

Le général et les syndicalistes... italiens

ROME
de notre correspondant

« Non, merci ! » : c'est en ces termes catégoriques que M. Antonio Pizzinato, secrétaire général du syndicat italien à dominante communiste CGIL, a répondu à l'invitation à se rendre en Pologne formulée devant lui-même et ses deux collègues de la CISL et de l'UIL (organisations respectivement démocrate-chrétienne et socialiste) par le général Jaruzelski, chef de l'Etat et du Parti ouvrier polonais. *« Du moins*, a précisé le responsable de la Confédération générale des travailleurs italiens, *tant que le pluralisme syndical n'aura pas été établi dans votre pays et tant que Lech Walesa n'aura pas reçu un passeport pour se rendre en Italie ou tout autre pays de son choix. »*

Cette réplique donne le ton d'un entretien qui n'a presque jamais cessé d'être, deux heures et demie durant, le mercredi 14 janvier, *« a muso duro »*, d'une « réciproque âpreté ».

Chaque partie a naturellement sa version des choses. Pour les officiels polonais, le général Jaruzelski a informé ses interlocuteurs sur le rôle dans son pays d'un *« mouvement syndical en plein renouveau »* et, réciproquement, les Italiens lui ont parlé des *« activités de leurs confédérations »*. Quant aux dirigeants ouvriers de la péninsule, ont eu la surprise de voir devant eux non pas l'homme glacé que montrent tous les clichés, mais un « politique » capable d'*« émotion »* et parfois d'*« emportement »* pour défendre son point de vue. *« Au fond, nous lui avons dit les choses qu'il n'a pas voulu entendre de Lech Walesa »*, résumait M. Giorgio Benvenuto, de l'UIL. Le démocrate-chrétien Franco Marini observait pour sa part : *« C'est la première fois que des syndicats libres d'un pays libre exposent au général toutes les préoccupations du mouvement ouvrier sur la situation en Pologne. »*

Pendant ce temps, la police devait contenir une manifestation de jeunes gens d'extrême droite devant le grand hôtel où résidait le chef d'Etat. *« Ces démonstrations ne sont pas de la politique, mais un grotesque théâtre*, s'est emporté le général-président. *Jadis, les barbares qui agressaient la Pologne venaient du Nord, à présent ils viennent aussi d'ailleurs. »*

Revenant aux choses sérieuses, le général a exprimé sa profonde satisfaction de cette visite, insistant particulièrement sur son entretien avec le pape, qui lui a laissé *« une impression indélébile »*.

Le général Jaruzelski s'est également félicité des *« résultats économiques significatifs »* atteints à l'occasion de ce voyage. *« Nous ne sommes pas venus demander de l'aide*, a-t-il assuré; *les affaires sont les affaires, et cela n'a rien à voir avec les sentiments. La Pologne n'est pas un naufragé envoyant des SOS; c'est un pays capable de satisfaire des partenaires dans de nombreux secteurs. Avec certes nos problèmes, nous sommes un pays en croissance solide. »*

JEAN-PIERRE CLERC.

RECTIFICATIFS

● **Le congrès du PSD en Italie.** — Contrairement à ce qu'une contraction de texte intervenue dans l'article publié dans *le Monde* du 13 janvier à propos du congrès du Parti social-démocrate italien aurait pu le laisser croire, M. Saragat, ancien président de la République, n'était pas présent, en raison de sa maladie et de son grand âge. En outre, M. Pajetta, leader historique du Parti communiste, n'a jamais qualifié de « prophétique » la scission socialiste de 1947. Le PCI a simplement, écrivions-nous, fait sien l'essentiel des valeurs défendues dès 1947 par les sociaux-démocrates. — (*Corresp.*)

● **Le « turban » en Turquie.** — Une erreur d'interprétation nous a fait remplacer dans deux articles de notre correspondant à Istanbul, Michel Farrère, le terme de « turban » par celui de « voile » (*le Monde* du 10 janvier et daté 11-12 janvier). En fait, ce que les Turcs désignent par le terme de « turban » est un foulard que les femmes portent noué sous le menton. La polémique qui s'est développée en Turquie ces dernières semaines porte sur le droit pour les étudiantes d'assister aux cours coiffées de ce foulard. Aucune étudiante turque n'a jamais porté le voile ne découvrant que les yeux, en usage dans certains pays islamiques.

L'hiver russe n'était pas attendu ...à Mourmansk

MOSCOU
de notre correspondant

L'hiver russe a encore frappé. Mais cette fois les victimes en sont une kyrielle de ministres, maires, premiers secrétaires locaux et régionaux du parti et hauts responsables en tous genres dont les noms figurent, ce jeudi 15 janvier, comme au tableau de déshonneur, en première page de la *Pravda*. Ils sont tous accusés d'avoir, à des degrés divers, failli à leur tâche face à la vague de froid qui a balayé la Russie avant d'atteindre l'Europe occidentale.

Une résolution du comité central publiée par le quotidien du parti *« attire l'attention sur le fait que des interruptions de chauffage ont eu lieu à Moscou, Leningrad, Kiev, Vitebsk et Volgograd, en raison du manque de discipline et de la négligence de certains fonctionnaires, ainsi que par suite de retards dans les travaux de réparation et de l'insuffisance des moyens accordés aux services communaux »*.

Dirigeants irresponsables

Deux régions ont été apparemment plus affectées que les autres : celle de Gorki, à l'est de Moscou, et celle de Mourmansk, dans le Grand Nord, où se trouve la principale base navale soviétique, non loin de la frontière norvégienne. *« Les permanents du parti et les dirigeants économiques de ces deux régions ont fait preuve d'irresponsabilité dans la préparation de l'hiver »*, affirme le comité central.

Ainsi, un accident survenu le 7 janvier sur une canalisation de Gorki a interrompu le chauffage dans tout un quartier, alors que la température extérieure avoisinait − 40°C. Une centrale thermique est également tombée en panne à Severomorsk dans la région de Mourmansk *« en raison de l'incurie »* des responsables locaux.

Le comité central adresse donc une *« mise en garde sévère »* à M. Iouri Khristoradnov, premier secrétaire du parti pour la région de Gorki. Le président du comité central régional et le maire de la ville ont également reçu un *« blâme »*. Dans la région de Mourmansk, c'est le commandant de la flotte du nord, l'amiral Kapitanets, qui est mis sur la sellette.

Les *« camarades ministres »* Nikolaï Konarev (voies de communication), Nikolaï Lemaev (industrie pétrolière) et Anatoli Maïorets (industrie électrotechnique) sont enfin *« personellement prévenus »* qu'ils doivent répondre de l'approvisionnement sans à-coups en combustible de toutes les centrales électriques thermiques de toutes les villes et localités du pays. *« Des faits de ce genre, en cette période de refonte, discréditent tout ce qu'accomplit le parti*, remarque le comité central. »

D. Dh.

AUTRICHE

Socialistes et populistes vont former un gouvernement de coalition

Le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, a annoncé, mercredi 14 janvier, à Vienne, que le Parti socialiste (SPO) et le Parti populiste (OVP) étaient parvenus à un accord pour former un gouvernement de coalition. Les négociations entre les deux importantes formations politiques du pays ont duré près de deux mois.

Elles s'étaient ouvertes dès le lendemain des élections législatives du 23 novembre dernier, qui avaient donné 80 sièges au SPO et 77 aux populistes sur les 183 que compte le Parlement autrichien.

L'accord prévoit que le poste de chancelier ainsi que les ministères de l'intérieur et des finances reviendront aux socialistes. Les populistes obtiennent les ministères des affaires étrangères, de la défense et de l'économie. Le principal dirigeant de cette formation conservatrice, M. Alois Mock, devrait ainsi diriger la diplomatie autrichienne avec le titre de vice-chancelier.

Un avocat sans appartenance politique devrait se voir attribuer le poste de ministre de la justice, un poste délicat dans une période où une série de scandales mettant en cause des personnalités politiques de tous bords doivent trouver leur épilogue devant les tribunaux. Le président de la République, M. Kurt Waldheim, n'avait pas caché que cette « grande coalition » des conservateurs et des socialistes avait ses faveurs. Il ne peut que se féliciter aujourd'hui de la nomination de M. Mock au ministère des affaires étrangères. Ce dernier avait été son principal soutien lors de son élection très controversée à la présidence, au mois de juin dernier.

L. R.

TURQUIE

M. Ozal, les militaires et la laïcité

ISTANBUL
de notre correspondant

M. Ozal, premier ministre, a démenti, mercredi 14 janvier, au cours d'une conférence de presse surprise, les informations parues la veille dans la presse turque faisant état d'une mise en garde adressée par les cadres supérieurs de l'armée au président Evren contre le danger de réaction religieuse. Il a insisté sur sa *« communauté de vue avec le président sur la laïcité et la réaction religieuse »*, dont il a estimé que la menace n'était que *« potentielle »*. Il a rappelé que *« la Turquie est administrée en vertu d'une Constitution et de lois qui fixent les attributions de chacun »*. Le secrétariat à la présidence a également démenti l'existence d'une démarche des militaires.

Ces précisions interviennent alors que, à droite et à gauche, et quelle que soit leur différence d'appréciation sur la situation, les milieux politiques s'inquiètent du rôle que l'armée pourrait à nouveau être amenée à s'attribuer : à droite, M. Demirel a dénoncé le caractère anticonstitutionnel des « forces ataturkistes », dans lesquelles le président Evren voit le rempart de la laïcité; à gauche, M. Ecevit a rappelé que la laïcité *« ne peut s'épanouir que dans la démocratie »* et ne *« survivrait pas à une nouvelle opération sauvetage »*.

D'autre part, la circulaire imposant aux étudiantes d'entrer *« la tête découverte »* dans les bâtiments universitaires est entrée en vigueur dans la plupart des facultés, continuant de se heurter au refus d'une minorité d'étudiantes, dont certaines ont préféré renoncer à leurs examens plutôt qu'au port de leur foulard. — **M. F.**

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Combats sur deux fronts et bombardements urbains

Baptisée Kerbala 6, la nouvelle offensive iranienne lancée dans la nuit de mardi à mercredi, à 150 kilomètres au nord-est de Bagdad, apparaît comme la suite de celle déclenchée il y a juste une semaine contre le port de Bassorah sous l'appellation Kerbala 5. Elle a cependant été présentée à Téhéran comme une *« opération limitée »* visant à libérer des portions du territoire iranien occupées par l'Irak depuis le début du conflit en septembre 1980. Le nouveau front a été ouvert au nord de la ville frontalière de Sumar, à Kankakoush, situé près d'une des régions pétrolières de l'Iran, proche de la ville irakienne de Megdadiyeh.

De source militaire à Téhéran on précise que les troupes iraniennes ont libéré 64 kilomètres carrés de territoire, occupant sept hauteurs stratégiques.

A Bagdad, un officier supérieur irakien a déclaré que l'Iran avait engagé six brigades de l'armée régulière dans cette nouvelle offensive, mais qu'elles n'avaient pas réussi à franchir la frontière internationale. Il reconnaît toutefois que les troupes iraniennes ont réussi à briser ls premières lignes de défense d'une brigade irakienne et à s'« infiltrer » vers le poste frontière d'Abou-Obeidah.

Selon les autorités militaires de Bagdad, l'attaque visait la province de Diala, à quelque 300 kilomètres au nord de Bassorah. Un communiqué officiel indique que l'état-major irakien s'« attendait » à l'ouverture par l'Iran d'un deuxième front après la *« cuisante défaite »* subies par les troupes iraniennes à l'est de Bassorah.

Sur le front de Kerbala 5, où Téhéran affirme que ses forces contrôlent une zone de 100 kilomètres carrés s'avançant jusqu'à 10 kilomètres à l'intérieur du territoire irakien, la situation demeure inchangée. Les Iraniens affirment que leurs troupes consolident leurs positions acquises lors des premiers jours de l'offensive dans cette région plate et marécageuse, entrecoupée de levée de terre derrière lesquelles les combattants des deux côtés peuvent s'abriter. Selon le communiqué quotidien de l'état-major irakien, les unités du 3e corps d'armée de Bagdad, opérant à l'Est de Bassorah continuent de *« nettoyer »* de nouvelles positions et de *« resserer l'étau »* sur les forces iraniennes. L'état-major précise que le 3e corps d'armée a repoussé mercredi deux attaques iraniennes visant à reconquérir des positions, situées au Sud-Est de Bouhairat el Asmak, une zone marécageuse au Sud de ce secteur. Selon les communiqués irakiens, les combats se déroulent dans une bande étroite de dix kilomètres carrés entre Bouhairat el Asmak et la rive ouest de Chatt el Arab.

La ville sainte de Qom bombardée

Entretemps, la *« guerre des villes »* se poursuit sans relâche. L'Iran a tiré un missile sol-sol sur Bagdad mercredi vers midi en représailles aux raids irakiens contre plusieurs villes iraniennes. Il s'agit du 3e missile tiré sur la capitale irakienne depuis le début de l'année. Le dernier avait été lancé mardi et avait touché la raffinerie al Dowra, près de Bagdad. Selon la radio de Téhéran, plus de deux cents morts ont été relevés à la suite des bombardements irakiens des villes iraniennes de Ispahan, Desfoul, Khoramabad et Bakchtaran par l'aviation irakienne. Qom, la ville sainte qui abrite un des principaux lieux de pélérinage des chiites, le sanctuaire de Hazrat e Massoumeh, où repose Fatima la fille du prophète, a été touchée mardi pour la première fois depuis le déclenchement du conflit en septembre 1980. Vingt-cinq personnes ont été tuées et une centaine de blessés à la suite de ce bombardement qui, note-t-on à Téhéran, est intervenu le jour même de l'anniversaire de la mort de Fatima.

Enfin, les autorités de Téhéran affirment que l'Irak a utilisé des armes chimiques mardi contre les forces iraniennes, mais que les gaz dégagés par les bombes ont également affecté les troupes irakiennes, laissant ainsi entendre que les positions des deux armés adverses sont très proches les unes des autres. – *(AFP.)*

Trois importantes associations d'armateurs demandent la création d'une force navale d'interposition

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

« Les milieux internationaux du transport maritime sont désespérément inquiets devant la détérioration des conditions de sécurité dans le Golfe, et souhaitent que les Nations unies mettent sur pied une force navale neutre chargée de garantir le libre accès aux ports commerciaux de la région. » Cette proposition inhabituelle tant par sa nature que par son origine a été formulée mercredi 14 janvier par les présidents de trois importantes associations d'armateurs occidentaux (Chambre internationale de transport maritime, Londres, World Wide Shipping Agency, Hongkong, et Association d'armateurs indépendants, Oslo), représentant ensemble environ 60 % du tonnage brut en service dans le monde.

Reçus par le secrétaire général de l'ONU, les trois hommes constatent que les attaques contre des navires civils, commencées au printemps 1984, se font de plus en plus nombreuses et destructrices. *« En moins de trois ans, cent soixante-neuf attaques aéro-navales ont causé la perte de 6,5 millions de tonnes de marchandises »*, affirme l'un des armateurs, Sir Adrian Swire, qui estime que, désormais, l'accès des ports du Golfe devient *« clairement problématique en raison des actes de terrorisme perpétrés par les puissances en guerre, en violation flagrante de la loi internationale. Jadis, une seule attaque de ce type était considérée comme une raison suffisante pour déclencher une guerre internationale. Aujourd'hui, le danger est devenu chose naturelle. Tout se passe comme si le monde avait oublié l'existence du droit »*, constate-t-il.

Un habile prélude ?

Certes, il serait possible de cesser tout trafic vers les ports concernés, mais, *« en raison de l'extrême imbrication des intérêts et des obligations – commerciaux et politiques – existants, il est impossible d'envisager une telle action collective »*, admet M. Helmut Sohmen. *« Les belligérants devraient comprendre que le trafic civil n'est pas de nature à influencer l'issue du conflit, bien au contraire : les principes du jeu politique mèneront immanquablement vers l'extension du conflit à d'autres pays »*, ajoute-t-il. Qui paiera, le cas échéant ? *« Pas nous, c'est l'évidence. Il appartient aux gouvernements d'imaginer et de fournir une telle force internationale »*, conclut M. Swire.

Le secrétaire général n'a pas pris position. Réaffirmant sa propre inquiétude devant la *« détérioration de la situation dans le Golfe »*, il a simplement rappelé aux armateurs que la décision de créer une force d'interposition requiert avant tout l'accord du Conseil de sécurité et, suivant la pratique actuelle, des belligérants que la force est censée séparer. Les milieux du secrétariat rappellent également les problèmes de financement, souvent aussi épineux que ceux qui relèvent de décisions politiques.

Mais l'on peut aussi se poser d'autres questions à propos de cette initiative. Interrogés sur la récente *« contre-attaque »* d'un navire marchand contre un hélicoptère américain (pris à tort pour un appareil irakien, semble-t-il), les armateurs ont, certes, minimisé l'événement, soutenant que l'équipage n'avait tiré qu'une fusée leurre, afin de prévenir une éventuelle attaque par missile guidé. Ils ont néanmoins admis que la communauté d'affaires s'interrogeait sérieusement sur l'opportunité d'équiper les plus gros navires de moyens de défense militaires. Leur proposition – dont il est difficile d'entrevoir la réalisation – serait-elle un habile prélude et une justification d'une telle évolution ?

CHARLES LESCAUT.

Dans les territoires occupés par Israël

La difficile réunification des familles palestiniennes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Mohamed Safi, un Palestinien de Gaza, voit rarement sa femme, une Saoudienne, car celle-ci passe le plus clair de son temps, contre son gré, dans son pays natal. L'épouse – européenne – de Mohamed Najar devra bientôt retourner à Bucarest avec sa fille, puisque son visa de touriste arrivée à expiration. La dernière rencontre – à Moscou – entre Jamal Barghouti et sa femme, une citoyenne soviétique, remonte à près de quatre mois.

Trois exemples de séparation forcée qui illustrent, parmi des centaines d'autres , l'un des plus douloureux problèmes liés à l'occupation israélienne en Cisjordanie et à Gaza, celui de la réunification des familles désunies par la guerre de six jours.

Quand le conflit éclata, en juin 1967, des dizaines de milliers de Palestiniens étaient, pour diverses raisons, physiquement absents de Cisjordanie et de Gaza : travailleurs expatriés dans les pays du Golfe, étudiants, touristes. Trois mois plus tard, à la suite d'un recensement, les habitants des territoires nouvellement occupés – qui étaient et restent citoyens jordaniens en Cisjordanie, apatrides à Gaza – reçurent une carte d'identité consacrant leur statut de résident. En vertu de la politique des « ponts ouverts », ils peuvent quitter les territoires occupés et y revenir librement, pourvu, bien sûr, qu'ils ne représentent pas, aux yeux d'Israël, une menace pour sa sécurité. On a enregistré en 1985, sur les ponts du Jourdain, près d'un million d'allées et venues.

Et les absents de juin 1967 ? La quasi-totalité ont pu rentrer au pays. Pendant les premières années de l'occupation, Israël délivra quelque dix-neuf mille permis de résidents permanents. Au milieu des années 70, Israël, tenant pour pratiquement achevé le processus de réunification des familles, décida de rejeter désormais la plupart des requêtes. Depuis, l'Etat juif ne satisfait que les demandes justifiées, de son point de vue, par des motifs strictement humanitaires.

Au fil des ans, de nouveaux cas de séparation familiale sont apparus par centaines. Des résidents mariés à l'étranger ne peuvent, dans la meilleure hypothèse, vivre que deux mois par an avec leur femme, faute d'obtenir pour elle un visa permanent. Des personnes âgées ou malades essaient, en vain, de faire venir près d'eux un parent non résident. Des travailleurs expatriés, ayant séjourné trop longtemps à l'étranger, voient leur carte d'identité invalidée.

La question démographique

Dans ces affaires, la décision appartient à une commission militaire, qui ne motive jamais ses refus. Le solliciteur attend parfois un an avant d'être fixé. En cas de rejet, aucune nouvelle demande ne peut être présentée avant douze mois. En théorie, le dernier mot revient à la Haute Cour, instance d'appel suprême. Mais celle-ci examine le seul respect des formes et ne reconnaît pas, sur le fond, le droit à la réunion des familles.

Avec l'appui d'un groupe d'avocats, un Comité pour la réunification des familles vient d'être créé en Cisjordanie et à Gaza. Il demande notamment à Israël de faire connaître les critères qui guident la commission militaire et de permettre aux candidats à l'immigration, autorisés à résider temporairement dans les territoires occupés, de travailler sur place, en attendant d'être fixés définitivement sur leur sort. Les autorités ont légèrement assoupli leur position en 1986, accordant un millier de permis, soit près du double de l'année précédente.

Certains refus obéissent à des considérations de sécurité. Israël n'accorde pas le précieux permis aux familles politiquement *« peu sûres »*. Nombre de requérants affirment d'ailleurs que le document sert de « carotte ». *« Vous l'aurez rapidement si vous acceptez de travailler pour nous »*, leur a-t-on dit dans les bureaux de l'administration militaire. Un passeport pour futurs « collaborateurs », en quelque sorte. Mais, le plus souvent, il ne s'agit pas de cela. Les intéressés ne représentent aucune menace à la sécurité, puisqu'ils séjournent périodiquement dans les territoires grâce à des visas de courte durée.

De l'aveu des Israéliens, le fond du problème est surtout démographique. On voit mal en effet Israël, qui refusa toujours le droit au retour à plusieurs centaines de milliers de réfugiés en exil, favoriser une évolution défavorable du rapport démographique juifs-arabes dans les limites de l'ancienne Palestine mandataire. S'estimant maître, comme tous les autres pays, de sa politique d'immigration, l'État juif refuse de laisser trop d'étrangers, notamment des femmes, s'installer dans les territoires. Une forte immigration, affirme-t-on à Jérusalem, ne manquerait pas d'y aggraver la situation économique et sociale, notamment à Gaza, région surpeuplée et dépourvue d'emplois.

Pour l'avocat palestinien Jonathan Kuttab, qui apporte ses conseils à plusieurs dizaines de familles séparées, *« Israël veut avant tout inciter un nombre croissant d'habitants des territoires à émigrer »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LIBAN : après l'enlèvement de M. Auque

Il n'y a pas d' « engrenage » dans l'affaire des otages

estime M. Jean-Bernard Raimond

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, se refuse à croire que la France soit prise dans un *« engrenage »* du fait de l'enlèvement de ses ressortissants au Liban et des négociations menées pour obtenir leur libération. Au lendemain du rapt du journaliste Roger Auque à Beyrouth – qui n'a toujours pas été revendiqué, – M. Raimond a assuré, mercredi 14 janvier, qu'il n'y avait *« pas d'engrenage au Liban parce qu'il n'y avait pas de marchandage »* avec les ravisseurs des otages.

Répondant aux journalistes à l'issue du conseil des ministres, M. Raimond a réitéré la position de Paris : *« Nous ne négocions pas avec les ravisseurs ; nous avons des conversations et un dialogue avec les Etats qui ont une influence dans la région. »* Ainsi, a-t-il expliqué, *« le processus de normalisation que nous avons engagé avec l'Iran est un processus de cadre général qui ne modifie en rien notre politique dans le monde arabe »*.

A Beyrouth, où son arrivée en début de semaine a été marquée par deux nouveaux enlèvements – celui de Roger Auque et celui d'un Saoudien, – l'émissaire de l'Eglise anglicane, M. Terry Waite, a fait preuve d'optimisme. *« J'ai toutes les raisons de croire que de bons progrès ont été réalisés »*, a-t-il indiqué en commentant la reprise de sa mission de médiation pour obtenir l'élargissement des otages. M. Waite s'est notamment entretenu avec le vice-président du mouvement chiite Amal, M. Akef Heidar. Ce dernier a observé à l'issue de l'entretien : *« Je ne conseille pas aux étrangers de se promener dans les rues. (...) Le crime s'est installé dans la ville. »* De fait, les quelques correspondants étrangers encore présents à Beyrouth ont soit réclamé une escorte de miliciens pour circuler, soit décidé de limiter leurs déplacements au strict minimum. – *(Reuter.)*

● **M. Barrot : « Pour une libération globale ».** – Estimant que *« les libérations récentes ont été conduites par les Etats qui sont derrière le terrorisme comme un élément de marchandage et non comme un retour à une pratique normale de l'ordre international »*, M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a demandé, le mercredi 14 janvier, que, dans cette affaire d'otages, le gouvernement français n'agisse pas *« au coup par coup »*, mais *« pour une libération globale »*. N'excluant pas l'existence d'une *« triangle terroriste Iran-Syrie-Libye »*, M. Barrot souhaite *« que les Occidentaux affirment en 1987 leur solidarité vis-à-vis du terrorisme et de la situation au Liban »*.

Diplomatie

GRANDE-BRETAGNE

Pas d'accord en vue avec l'Espagne sur Gibraltar

Londres *(AFP)*. – Le contentieux anglo-espagnol sur Gibraltar restait entier, mercredi 14 janvier, à l'issue de la visite de quarante-huit heures à Londres du ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, qui s'est entretenu avec son homologue britannique, Sir Geoffrey Howe, et avec le premier ministre, Mme Margaret Thatcher.

Un porte-parole du Foreign Office a admis que, sur l'essentiel – à savoir la question de la souveraineté de Gibraltar, revendiquée par l'Espagne, – *« les positions respectives demeuraient inchangées »*, c'est-à-dire antagonistes.

M. Fernandez Ordonez était à Londres pour manifester l'impatience croissante de Madrid face à l'attitude de Londres dans les discussions (*le Monde* du 13 janvier). Sir Geoffrey n'en a pas moins répété, mercredi, que, si le gouvernement britannique acceptait d'évoquer l'éventuelle rétrocession à terme de Gibraltar – cédé à la Grande-Bretagne lors du traité d'Utrecht en 1713, – il demeurait exclu de prendre une telle décision *« contre la volonté des habitants »* du rocher.

Le Foreign Office a fait état, mercredi, de *« progrès dans la coopération entre Gibraltar et l'Espagne »* et a aussi annoncé la poursuite des discussions concernant la possible utilisation conjointe de l'aéroport de Gibraltar.

Toutefois, aucune mention n'a été faite de deux propositions espagnoles visant à l'établissement d'un condominium anglo-espagnol à Gibraltar, en attendant un transfert du territoire à l'Espagne et la mise sur pied d'une formule inspirée de l'accord sino-britannique prévoyant la restitution de la colonie de Hongkong à la Chine d'ici à 1997.

MM. Raimond, Noir et Léotard à Ottawa et à Montréal

MM. Jean-Bernard Raimond, Michel Noir et François Léotard, ministres des affaires étrangères, du commerce extérieur, de la culture et de la communication, se rendent ce jeudi 15 janvier à Ottawa, et le lendemain à Montréal, pour faire le point avec différents interlocuteurs gouvernementaux des relations entre la France, le Canada dans son ensemble et la province du Québec. M. Raimond devrait être notamment reçu par le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, puis par le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa. Le ministre des affaires étrangères s'entretiendra également avec son collègue d'Ottawa, M. Joe Clark.

Outre le traditionnel tour d'horizon de la situation internationale et le bilan des rapports entre les deux pays au sein des instance diplomatiques ou économiques spécialisées, auxquels ils participent conjointement (OTAN, GATT, CSCE, sommets annuels des pays industrialisés), les deux délégations examineront certains dossiers de la coopération bilatérale, qu'il s'agisse des relations Paris-Ottawa ou Paris-Québec. En particulier dans le domaine économique, où les exportations françaises – 9,5 milliards de francs en 1985 – présentent un excédent de quelque 2,5 milliards de francs sur le importations en provenance du Canada (il s'agit du deuxième excédent commercial français après celui des échanges avec la Suisse).

La préparation du prochain sommet francophone, prévu pour septembre 1987 à Québec, les projets de télévision par satellite et le renouvellement de l'accord de pêche de 1972 figurent également au programme des entretiens.

Amériques

ÉTATS-UNIS

Nouvelles révélations sur l'aide secrète à la Contra

Washington *(AFP, Reuter, UPI)*. – Le président Reagan a signé, le 9 janvier, un ordre ultra-secret accordant aux « contras » nicaraguayens 13 millions de dollars d'assistance, a rapporté, mercredi 14 janvier, le *Washington Post*. Le document signé par M. Reagan autorisait la CIA à fournir des informations, des conseils et des équipements de communication aux rebelles antisandinistes. Les sources citées par le quotidien divergent sur la légalité de cette assistance. *« Je pense que tout a été fait légalement »*, a déclaré un membre démocrate d'une commission du Congrès sur les affaires de renseignements, mais deux de ses collègues, un démocrate et un républicain, ont exprimé un avis contraire.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, s'est refusé à confirmer l'existence d'un tel document et a minimisé l'affaire en affirmant que celle-ci serait de toute façon légale et ne méritait pas de faire les titres de la presse. *« Depuis quand respecter la loi devient une information ? Le titre de l'article aurait pu être : « Au coucher du soleil, la nuit tombe »*, a déclaré M. Speakes.

Par ailleurs, le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, a affirmé, ce même mercredi, que l'Allemagne de l'Est, Cuba et l'Union soviétique avaient fourni, en 1966, une quantité record d'armement au Nicaragua, y compris des hélicoptères d'assaut, des véhicules blindés et des canons antiaériens. Au total, ces trois pays ont livré l'an dernier par mer quelque 25 000 tonnes d'armes au régime sandiniste. Le précédent record de livraison d'armes au Nicaragua datait de 1984, lorsque trente-quatre bâtiments, selon le gouvernement américain, avaient livré un peu plus de 20 000 tonnes d'armements. Selon le Pentagone, la grande majorité des armes livrées en 1986 provenaient d'URSS.

CORRESPONDANCE

Israël et le Guatemala

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Guillermo Pytzeys Alvarez, ambassadeur du Guatemala en France, à la suite de l'article « Israël et l'Amérique latine ». (le Monde *du 13 décembre 1986)*.

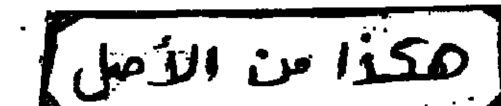
Monsieur Langellier affirme que, dans le sujet qu'il traite, il y a des *« allégations excessives ou simplement fantaisisies »*. Cela est exact. Par exemple, affirmer que *« l'un d'eux (des militaires israéliens à la retraite) dirigea la campagne du candidat démocrate-chrétien à l'élection présidentielle au printemps dernier »* appartient à cette catégorie de fantaisies.

L'élection présidentielle n'a pas eu lieu *« au printemps dernier »*, mais durant les mois de novembre (premier tour des élections) et de décembre 1985 (second tour). La campagne du candidat démocrate chrétien, qui est actuellement le président de la République du Guatemala, a été totalement dirigée, du début à la fin, par le parti de la démocratie chrétienne, qui a une expérience et une capacité d'organisation et de promotion politique obtenue durant de longues années dans le pays.

Une autre des fantaisies dans l'article est que des militaires israéliens à la retraite *« assurent la sécurité des banques et de l'aéroport »* : la sécurité de l'aéroport est assurée par la police nationale et, dans les banques – nationales ou privées, – par des agents de cette police nationale et du personnel des institutions bancaires elles-mêmes, sous le contrôle des autorités guatémaltèques.

Il serait vain de préciser toutes les autres observations excessives ou fantaisistes de l'article. Toutefois je ne puis manquer d'indiquer que malheureusement encore quelques commentaires persistent obstinément à se référer à des époques du passé, et aux défauts, auxquels ont mis fin le nouvel état de droit, les élections libres de 1985 et l'installation de la démocratie.





هكذا من الأصل

Afrique

A Paris

Un officier supérieur est incarcéré après la mort d'une secrétaire du consulat de France à Lomé

Un officier supérieur français, le lieutenant-colonel Armel Legallo, a été placé sous mandat de dépôt, mercredi 14 janvier, et inculpé par M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris, de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* après le décès d'une secrétaire du consulat de France à Lomé (Togo).

La jeune femme, Sylvie Plat, vingt-cinq ans, avait été retrouvée morte le 29 décembre dernier dans une villa où elle avait rencontré le lieutenant-colonel Legallo, conseiller technique auprès de la présidence de la République du Togo. L'officier – qui est défendu par le bâtonnier Mario Stasi – aurait donné des explications embarrassées sur les circonstances de la mort de la jeune femme.

Selon le lieutenant-colonel Legallo une voix féminine aurait appelé Sylvie Plat à travers la porte de la chambre où ils se trouvaient tous les deux. Répondant à cet appel, elle aurait quitté la chambre. L'officier n'aurait rien entendu – si ce n'est quelques cris – à cause du bruit du climatiseur. Ensuite, l'officier aurait vu sortir deux hommes de la villa – un Blanc et un Noir – qui auraient pris place à bord d'une Mercedes.

Sylvie et l'aventure africaine

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Il y a quelques mois, Sylvie Plat s'était installée à Lomé chez des amis. Elle venait de quitter la France après avoir obtenu un congé sabbatique de l'administration qui l'employait. Issue d'une famille assez modeste, Sylvie n'a pas de grands moyens financiers, mais elle est tentée par l'aventure en Afrique noir. Elle vit apparemment d'expédients, jusqu'au jour où le consul de France retient sa candidature pour un emploi de secrétaire vacataire. On est alors en octobre : le consulat a besoin de renfort pour la délivrance des visas, dans le cours de la nouvelle réglementation relative à l'entrée des étrangers en France.

Sylvie, jolie, sympathique et dynamique, se fait de nombreux *amis et sort beaucoup. Pour elle,* l'aventure africaine semble bien partie... jusqu'au soir du 29 décembre, où le consulat apprend qu'elle a été découverte, morte, dans la villa qu'elle partageait avec une amie et que son corps a été transporté à la morgue. Différents indices font penser à un crime. Le corps est examiné par deux médecins, un Togolais et un Français. Une autopsie est pratiquée au CHU de Lomé. On n'en connaît pas les résultats officiels, mais l'hypothèse de l'assassinat prévaut.

Un coopérant français, professeur à Lomé, ami de la victime, est entendu par la police togolaise. Il dispose d'un alibi, mais il est retenu plusieurs jours. Cette garde à vue prolongée crée un certain émoi parmi les coopérants, qui y voient une opération de diversion.

En effet, personne dans la petite colonie étrangère de Lomé n'ignore qu'il y a un autre Français sur la sellette et pas n'importe qui : le lieutenant-colonel Armel Legallo, détaché à la présidence de la République togolaise comme conseiller du général Eyadema. Arrivé à Lomé en juillet 1986, cet officier est rentré en France il y a quelques jours avec sa famille.

Depuis, les rumeurs succédant aux rumeurs : on dit notamment que l'officier français appartenait à la DGSE et qu'il pourrait s'agir d'une affaire de services spéciaux. D'autres invoquent un crime passionnel dont il sera bien difficile de retrouver l'auteur.

Un responsable français nous a simplement dit : *« Rien n'est exclu, y compris qu'il s'agisse non pas d'un crime, mais d'un accident. »* Autre hypothèse possible : le lieutenant-colonel aurait effectivement rendu visite à Sylvie, peut-être pour de simples *« raisons de service »* et serait sorti de sa villa, sans avoir de motif particulier de se cacher. C'est alors que le forfait aurait été commis par une personne agissant pour le compte d'un autre pays...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

TCHAD

Tripoli aurait essuyé une défaite à Zouar

La nouvelle offensive lancée mardi matin 13 janvier par les troupes libyennes dans le Tibesti, pour tenter de reprendre le contrôle de la localité de Zouar, s'est apparemment soldée par un échec. Le haut commandement des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) a annoncé, mercredi 14 janvier, que l'armée gouvernementale, après avoir subi, dans la matinée de mardi, des bombardements aériens *« massifs »*, avait lancé une contre-attaque, qui a fait 76 morts dans les rangs libyens. Parmi les victimes figure un officier supérieur, le lieutenant-colonel Mousbah Mansour Aramais. Six soldats, dont un Turc et un Malien, enrôlés dans l'armée libyenne, ont, d'autre part, été faits prisonniers. Du côté tchadien, les pertes se limiteraient à 4 morts et 10 blessés, selon le communiqué des FANT.

De source autorisée française, on confirme que l'offensive libyenne a tourné court et que les forces de N'Djamena ont pris le dessus, sans pour autant se prononcer sur le bilan des combats. Les autorités tchadiennes ne précisent pas si leurs forces se sont installées à l'intérieur de la localité. Jusqu'à présent, le village, la palmeraie et la piste d'atterrissage n'étaient pas réellement occupés, chaque camp s'en interdisant mutuellement l'accès. Les combats se sont, semble-t-il, déroulés aux abords de Zouar, ainsi qu'à Sherda, un point d'eau situé à environ 50 kilomètres au sud-est de la localité, sur la piste menant à Faya-Largeau, la grande palmeraie du Nord tchadien occupée depuis août 1983 par les troupes libyennes.

Le ministre tchadien de l'information, M. Moumine Togoï Hamidi, a affirmé que les Forces tchadiennes avaient dorénavant l'initiative dans les combats et qu'elles entendaient poursuivre leurs efforts pour chasser les Libyens des positions qu'ils occupent encore. Tout en souhaitant un accroissement de l'aide militaire française, M. Moumine Togoï a rendu hommage aux efforts de la France, estimant qu'elle *« fait plus que quiconque pour aider à la reconquête du Nord »*. *« Le moment est le plus propice pour battre la Libye,* a-t-il ajouté. *Si on ne la bat pas maintenant, on ne gagnera peut-être jamais. »*

A Bamako, capitale du Mali, M. Ali Triki, ambassadeur de la Libye aux Nations unies et ancien ministre des affaires étrangères, a, d'autre part, été reçu mercredi par le chef de l'Etat malien, le général Moussa Traore, à qui il a remis un message du colonel Kadhafi. A Tripoli, enfin, une manifestation de protestation contre l'*« intervention franco-américaine »* au Tchad a eu lieu mercredi. Les manifestants se sont rendus devant l'ambassade de France et ont remis à l'ambassadeur une motion de protestation. – *(AFP, Reuter.)*

● **Un bateau britannique détruit par le Polisario.** – Un bateau de plaisance immatriculé en Grande-Bretagne, qui naviguait *« dans les eaux territoriales sahraouies »*, a été détruit par les combattants du Front Polisario, qui ont récupéré *« sains et saufs »* ses deux occupants, a annoncé un communiqué sahraoui publié mercredi 14 janvier à Alger. Ce bateau, qui a été attaqué lundi 12 janvier au sud de Dakhla (ex-villa Cisneros), avait deux passagers, Mme Morine Broker, une ressortissante britannique, et M. Nels Hornstein, de nationalité suédoise. – *(AFP, Reuter.)*

Asie

AFGHANISTAN : le cessez-le-feu unilatéral de Kaboul

La résistance exigerait un retrait « immédiat et inconditionnel » des troupes soviétiques

Le cessez-le-feu unilatéralement décrété par Kaboul est intervenu à minuit, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 janvier. M. Najibullah, le numéro un afghan, a annoncé, sur les ondes de Radio-Kaboul, que les troupes afghanes avaient reçu l'ordre de cesser toutes opérations et de regagner leurs cantonnements. Comme à l'occasion du retrait, il y a trois mois, de six régiments soviétiques, une cinquantaine de journalistes étrangers ont été amenés sur place par un vol spécial d'Aeroflot en provenance de Moscou.

Entretemps, les chefs de la résistance ont fait savoir qu'ils présenteront, samedi 17 janvier, une *« explication commune de leur rejet »* des propositions de paix de Kaboul et qu'ils préparent *« une solution commune »*. Selon M. Golbudin Hekmatyar, chef du parti Hezb Islami et l'un des principaux chefs de la résistance, les propositions de M. Najibullah reviennent à demander la *« reddition »* de la résistance. *« Tant que les troupes russes sont sur place, un cessez-le-feu n'a aucun sens »*, a-t-il ajouté mercredi à Peshawar (ouest du Pakistan).

Selon le Hezb Islami, la *« solution »* préparée par la guérilla passerait par un retrait *« immédiat et inconditionnel »* des troupes soviétiques, sans même *« un calendrier de retrait, qui serait trop long »*, puis la formation d'un gouvernement intérimaire formé par les partis de la guérilla et excluant totalement les membres du gouvernement prosoviétique actuel. La troisième phase serait l'organisation d'élections *« aussi vite que possible »* dans tout le pays.

M. Hekmatyar a rejeté l'idée d'une assemblée traditionnelle (appelée *Loya Jirgah*), pourtant suggérée par d'autres partis de la guérilla, et a estimé *« inutile »* l'introduction d'une éventuelle force neutre, par exemple de l'ONU, pour garantir l'intérim et la tenue des élections. L'idée d'une telle force avait été avancée par certains commandants de la guérilla. M. Hekmatyar a déclaré que les Soviétiques devaient proposer des négociations directes à la guérilla, et a indiqué que la guérilla pourrait donner des *« garanties »* en cinq points à Moscou :

1) Une amnistie aux *« éléments repentants »* du gouvernement de Kaboul, y compris M. Najibullah ;

2) La sécurité pour les troupes soviétiques si leur retrait se fait en vertu d'un accord avec les Moudjahidine ;

3) La promesse que l'Afghanistan n'accordera aucune base à aucun Etat après le retrait soviétique ;

4) Une politique réellement non alignée et islamique ;

5) Une action *« diligente en faveur de la paix, de la sécurité et du progrès dans la région »*.

Le cessez-le-feu décrété unilatéralement par Kaboul s'étale sur une période de six mois reconductible. – *(AFP.)*

CHINE : dans l'attente des décisions du PC

Pékin annonce la poursuite des réformes économiques et un gel du débat politique

Les plus hautes instances dirigeantes chinoises sont, depuis mercredi 14 janvier, en *« session de travail »* à Pékin pour *« examiner la situation présente »* à la suite des manifestations étudiantes. Cette session s'est poursuivie ce jeudi, et, de source informée, on indique que des décisions pourraient intervenir d'ici à la fin de la semaine. On s'interrogeait toujours, ce jeudi, en milieu de journée à Pékin, sur le sort de M. Hu Yaobang, secrétaire général du PC chinois, qui n'a pas fait d'apparition publique depuis le 29 décembre.

L'agence Chine nouvelle, reprise par la presse de ce jeudi, a, entre-temps, affirmé : *« La Chine poursuit ses réformes, et sa politique d'ouverture continuera. »* Chine nouvelle a souligné que MM. Deng Xiaoping, numéro un du régime, et Zhao Ziyang, premier ministre, qui fait figure de successeur possible de M. Hu Yaobang, l'avaient clairement dit. *« Les déclarations de ces deux dirigeants,* ajoute-t-elle, *devraient dissiper les craintes inutiles sur le fait que la critique en Chine de la libéralisation bourgeoise pourrait entraver ses politiques de réforme et d'ouverture sur le reste du monde. »*

Mais, dans un autre commentaire, l'agence affirme qu'il n'est pas question d'utiliser, comme des intellectuels sont accusés de l'avoir fait, la campagne « Que cent écoles de pensées rivalisent » lancée par les autorités début 1986, pour exprimer des idées qui s'écartent du strict cadre des quatre principes fondamentaux : la suprématie du PC, la voie socialiste, le marxisme-léninisme et la pensée-maozedong, la dictature démocratique du peuple.

« Il n'y aura jamais de « liberté d'exprimer des opinions différentes » sur les questions concernant le besoin de soutenir les quatre principes fondamentaux », déclare l'agence, ajoutant que le *« centralisme démocratique »* du Parti communiste ne permet à ses membres d'exprimer des opinions que *« lors d'occasions appropriées »* qui ne sont pas précisées. L'agence, qui reflète généralement les vues du pouvoir, laisse prévoir, en quelque sorte, un « gel » des débats académiques, culturels, littéraires et intellectuels qui avaient, en 1986, largement dépassé le cadre de l'orthodoxie politique des années précédentes, pour soutenir ouvertement que les théories non marxistes doivent être débattues à égalité avec les théories marxistes.

Tous les journaux annoncent en première page, dans le but évident de faire un exemple pour le monde intellectuel chinois, l'expulsion du parti de l'écrivain Wang Ruowang, reconnu coupable de s'être fait l'avocat de la *« libéralisation bourgeoise »*, ainsi qu'une circulaire de la commission de la discipline du parti menaçant du même sort quiconque dans le parti s'opposerait aux principes de base du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao. – *(AFP.)*

● **INDE : assassinat d'un officier.** – Le lieutenant-colonel Sant Bhuller, de l'armée indienne, et sa belle-sœur ont été abattus par une dizaine d'extrémistes sikhs qui ont fait irruption dans leur maison des evirons d'Amritsar (Pendjab), a annoncé, jeudi 15 janvier, l'agence Press Trust of India. Deux autres membres de la famille ont été blessés. L'agence PTI, ajoute que quatre autres personnes ont été tuées au cours d'attentats mercredi dans des villages proches de la frontière pakistanaise. La violence, au Pendjab, a déjà fait trente trois morts dans les deux premières semaines de l'année. Le bilan pour l'an dernier avait été de 697 tués. – *(Reuter).*

Océanie

NOUVELLE-ZÉLANDE

Colle et drogue, l'univers sans espoir des enfants maoris de la rue

WELLINGTON
de notre envoyée spéciale

« Aotearoa », « la terre du long nuage blanc ». Sur les murs de Wellington, un graffiti provocateur. Le nom polynésien donné à la Nouvelle-Zélande par les Maoris, les premiers habitants du pays, a été travesti : *« Aotearoa », « the land of the wrong white crowd », « la terre de la foule blanche usurpatrice ».*

17 heures, dans le quartier des affaires, les bureaux se désemplissent. Lambton Quay, Custom House Quay, le flot humain est parcouru de courants invariables. Les façades vitrifiées des immeubles ultra-modernes reflètent le ciel. Un ciel où courent les nuages à donner le vertige. Windy Wellington, la capitale néo-zélandaise est réputée pour la force de ses vents.

Comme chaque soir, au sud de la ville, Tasman Street connaît une autre affluence. Par petits groupes, les habitués de la *soup kitchen*, la soupe populaire, attendent avec impatience l'ouverture des portes. Parmi ceux-ci, une majorité de jeunes Maoris, âgés de douze à dix-huit ans : Pigsy, Cookie, Teddy Bear, Billy, Nick, Wiz... désignés par les initiales qu'ils tracent sur les murs : WCSK, Wellington City Street Kids. Tout le monde se connaît ou presque : *« On est un peu comme une famille »*, dit en souriant Pigsy, dix-sept ans, un gros garçon à l'air bonasse. Pourtant ils font peur ces adolescents déguenillés, peur à la foule blanche qui se presse un peu plus au nord vers les tramways bondés. Avec leurs signes de reconnaissance : vêtements militaires, insignes rasta, tatouages, ils forment une tribu urbaine que les passants de Lambton Quay feint de ne pas voir.

Amour, haine liberté

17 h 15. – C'est la ruée. Les religieuses ont ouvert les portes. Dans les assiettes, la pitance est tiède. *« Quand on vit dans la rue, on n'est pas difficile. Ce qu'on veut, c'est se remplir le ventre »*, lâche Pepe, en engloutissant l'infâme ragout. Impeccables, empreints d'une dignité amidonnée, des écoliers blonds en blazers marine font le service.

Dix minutes plus tard, les consommateurs sont dans le hall d'entrée. L'odeur monte, entêtante. A peine cachés par les pans de leurs manteaux, les kids sniffent des vapeurs de colle et de peinture en aérosol, contenues dans des sacs de plastique. Une couleur dorée illumine leurs doigts et le pourtour de leurs bouches. Leurs regards se font étranges. Quand les bonnes sœurs ferment les portes, Pigsy, Teddy Bear, Billy et les autres partent dans la nuit, la démarche hésitante.

De terrain vague en cour d'immeubles, une poignée d'entre eux se dirige vers Kensington Street. *« On connaît tous les raccourcis de la ville »*, dit Poto en riant. Ce soir, réunion dans une maison communautaire : une association a été formée sous la houlette d'ex-compagnons de rue plus âgés. La séance commence par un rappel des règles du *trust*. *« Si vous voulez en faire partie, il vous faudra sacrifier certaines choses, en particulier, arrêtez de vous droguer et laisser tomber les gangs urbains. »* Au rappel de cette dernière obligation, les mines se font moroses. Tous ou presque ont eu affaire à la justice pour vols, cambriolages, agressions, vandalisme. Un laisser-passer en quelque sorte.

« A Wellington, la plupart des street kids sont des « Mongrel mob », explique Poto en montrant le poing, le pouce et l'auriculaire dressés en signe de reconnaissance. *« Certains font partie du gang des Black Power, mais c'est plus rare. »* Les batailles entre bandes rivales sont parfois sanglantes. Une raison de plus pour expliquer l'effroi des « bonnes gens » de Lambton Quay. A l'ordre du jour de la réunion, l'organisation d'un *« hangi »* (repas traditionnel) ouvert au public, afin de récolter des fonds. *« Nous devons rembourser la location d'une camionnette »*, commente Murdock, dix-sept ans, quatre ans de rues, quatre ans de colle. *« En février dernier, certains d'entre nous se sont rendus dans le Nord pour protester contre la commémoration du traité de Waitangi. »*

Signé en 1840, ce traité est officiellement considéré comme l'acte fondateur de l'Etat de Nouvelle-Zélande. Les premiers habitants du pays, par l'intermédiaire de leurs chefs, reconnurent alors l'autorité de la reine Victoria. La couronne d'Angleterre, de son côté, garantissait aux colonisés la possession de leurs terres, de leurs forêts et de leurs zones de pêche. Une garantie sérieusement rognée au fil des ans. *« Ici, il y a deux mondes, le monde maori et le monde blanc. C'est important que les* street kids *sachent à quel monde ils appartiennent »*, explique Kiri, vingt-six ans, ancienne prostituée, farouche militante de la cause maorie.

« Love, hate freedom », « amour, haine, liberté ». Lisa, dix-huit ans, mère d'un enfant de trois ans porte ces mots tatoués sur la main. Pendant quatre ans, elle a dormi dans des abris de fortune. *« L'amour, c'est pour mon fils,* dit-elle. *La liberté c'est ce que j'aime quand on vit dans la rue. La haine, c'est pour le système. »* A l'opposée du mode de vie communautaire polynésien, ce système, haï par Lisa et ses compagnons, prône la réussite individuelle et un matérialisme exacerbé. Et ceux-ci, tout comme leurs frères de race, s'y sentent mal à l'aise.

Ces jeunes déguenillés et provocateurs haïssent la « foule blanche usurpatrice »

Le retour à la terre

Pour preuve, des chiffres publiés en 1982 par une commission gouvernementale. 67 % des jeunes Maoris quittent l'école sans qualifications. *« A quatorze ans, j'ai été chassée du collège pour mauvaise conduite »*, raconte Poto. Véritable leitmotiv, cette phrase marque un point de non retour. Restent alors les travaux subalternes et mal payés, le chômage ou la délinquence. Deux Polynésiens sur trois, qu'ils soient maoris ou immigrés des îles du Pacifique, travaillent dans les secteurs où l'on trouve le plus d'emplois non qualifiés. Près de la moitié des détenus néo-zélandais sont des Maoris, alors que ceux-ci ne forment que 10 % d'une population estimée à quelque trois millions d'habitants.

S'ajoute la dislocation du tissu familial, favorié par une urbanisation rapide. Keren Ward, assistante sociale pour le compte d'une organisation religieuse, confirme : *« La plupart des* street kids *viennent de familles désunies. »* Pour en finir avec les brutalités quotidiennes ou l'inceste, ceux-ci choisissent alors la rue.

« Comment survivre à Wellington », un petit livret à couverture rouge leur fournit conseils et adresses. *Soup kitchen, friendship center, presbyterian lounge* : là, on peut se restaurer, prendre une douche, laver et sécher du linge pour quelques dizaines de cents. Dépassés par ce que les journaux appellent *« le phénomène des* street kids *»*, présents dans toutes les grandes villes du pays (leur nombre fluctuant est vraisemblablement de plusieurs centaines), les services sociaux ne font généralement que faciliter cette survie.

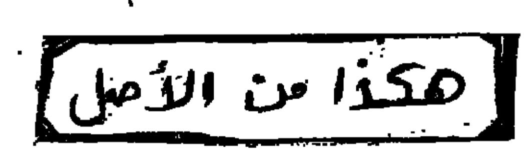
Parfois, l'imagination reprend néanmoins le dessus. Exemple les *half way houses*. Dans la proche banlieue de la capitale, une petite maison en bois peint, typiquement néo-zélandaise. Une femme d'une cinquantaine d'années officie au-dessus d'une marmite de soupe. Depuis une semaine, la maison est comble à cause du mauvais temps. Sept *street kids* y ont établi leurs quartiers. *« Certains séjournent ici, un jour ou deux. D'autres plusieurs semaines. Parfois plusieurs mois »*, explique la *maori mum*, rétribuée par la municipalité pour jouer le rôle d'une mère *« à la carte »*. Les jeunes hôtes paient une pension grâce à la maigre allocation-chômage qu'ils perçoivent à partir de l'âge de seize ans. Pas de questions inutiles, mais des règles à respecter, en particulier l'interdiction de la drogue et de l'alcool.

Autre idée en vogue : le retour à la terre. *« On aime les travaux en plein air »*, répètent Poto et ses compagnons. Qu'à cela ne tienne ! les « vieux » de Tauranga, une localité située sur la côte est, ont donné à l'association créée par les *street kids* un terrain de 15 hectares.

Apples, Pigsy, Teddy Bear, Peter projettent de s'y installer. *« Nous irons à la pêche, nous regarderons se coucher le soleil, nous planterons des patates douces »*, dit Peter, lyrique.

Loin des *fast foods*, des halls de jeux vidéos et des rayons des droguistes ? On se prend alors à rêver à *Aotearoa*, la terre maorie dont les *kids* n'ont qu'une idée confuse, rescapée des récits des aïeux, dans une langue qu'ils ne comprennent plus.

FRÉDÉRIQUE FANCHETTE.



هكذا من الأصل

Demain, Le Monde lance un supplément affaires. Et l'on se demande déjà comment on a pu s'en passer.

Demain, les lecteurs du Monde *trouveront dans leur quotidien un nouveau supplément,* Le Monde Affaires. *Chaque semaine, avec un regard neuf, un style clair et des articles sans complaisance,* Le Monde Affaires *racontera l'aventure des entreprises et des hommes qui la vivent. En s'appuyant sur les 200 journalistes du* Monde *et sur son réseau de correspondants en France et à l'étranger,* Le Monde Affaires *vous fera découvrir toutes les facettes du monde des affaires : des enquêtes sur une entreprise internationale, la gestion d'un musée, le lancement d'une nouvelle chaîne de télévision ou le développement des nouvelles carrières. Et des rendez-vous, des interviews, des portraits, des indices de tendances. Sans oublier, bien sûr, un important cahier d'offres d'emploi réservées aux cadres.* Le Monde *était déjà un journal de référence.* Le Monde Affaires *va vite devenir indispensable.*

Le supplément Le Monde Affaires *sera en vente sans supplément de prix chaque vendredi après-midi avec le quotidien* Le Monde.

Le Monde



Chaque vendredi*, les affaires c'est l'affaire de tout Le Monde.

** Numéro de vendredi, daté samedi.*

Politique

La préparation du congrès du PS

La polémique entre mitterrandistes et rocardiens se poursuit au bureau exécutif

La polémique entre mitterrandistes et rocardiens a connu de nouveaux développements, lors de la réunion du bureau exécutif du PS, le mercredi 14 janvier. Cette polémique a été suscitée par l'existence, dans la contribution rédigée par les membres du courant A (mitterrandiste) en vue du congrès de Lille, d'un souhait explicite d'une candidature de M. François Mitterrand en 1988.

Les amis de M. Michel Rocard considèrent qu'en agissant ainsi les mitterrandistes, et notamment M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, n'ont pas tenu parole (M. Jospin lui-même avait proposé d'avancer la date du congrès pour dissocier le débat de fond du débat d'investiture) et ne respectent pas l'égalité des chances entre candidats potentiels à laquelle M. Jospin se dit attaché (*le Monde* du 10 janvier).

Lors du tour d'horizon traditionnel qu'il effectue au début du bureau exécutif, M. Jospin a évoqué la lettre que lui ont adressée les membres rocardiens du bureau pour exposer leurs arguments. Le premier secrétaire s'est étonné de l'étonnement manifesté par les rocardiens. Il s'est étonné aussi qu'un dirigeant – il s'agit évidemment de M. Rocard – puisse annoncer sur de nombreux médias sa candidature et que l'élection présidentielle ne puisse pas être évoquée dans une contribution. Il a jugé que tout cela est révélateur de certains comportements.

Ces remarques de M. Jospin ont déclenché un tir groupé des rocardiens, qui ont rappelé leurs arguments. Sont montés au feu Mme Marie-Noëlle Lienemann, MM. Jean-Pierre Balduick, Jean-Claude Boulard, Robert Chapuis, Gérard Fuchs, Louis Le Pensec. C'est M. Chapuis qui a interpellé le plus vivement M. Jospin, en lui demandant s'il ne s'était pas *« mis en congé de premier secrétaire du PS »* en incluant dans la contribution mitterrandiste le paragraphe litigieux.

M. Jospin a répondu qu'on n'en était qu'au stade des contributions, pas encore à celui des motions. Il a réaffirmé qu'il entendait respecter les droits de chacun et qu'il n'y aurait pas d'interférences entre le débat de congrès et celui d'investiture. D'autres mitterrandistes, notamment M. Marcel Debarge – qui a noté que l'unité n'est pas l'unanimité – et M. Louis Mermaz, se sont joints au premier secrétaire pour répondre aux rocardiens.

Les rocardiens ont alors demandé de pouvoir se retirer pour se concerter. M. Jospin, nerveux, leur a répondu que les suspensions de séance ne sont pas dans les habitudes du bureau exécutif. Les rocardiens ont quitté la salle et sont revenus avec un texte lu aux autres membres du bureau. Le texte affirme que les amis de M. Rocard prennent *« acte de l'affirmation par le premier secrétaire que, à la différence de certaines contributions au débat et conformément aux engagements pris en octobre 1986, la motion ou les motions proposées aux militants pour le congrès de Lille concerneront les propositions faites par les socialistes au pays pour recréer les conditions d'une majorité de gauche et non les candidatures »* à l'élection présidentielle.

En l'absence de M. Jospin, qui avait dû quitter le bureau exécutif, MM. André Laignel, Marcel Debarge et Daniel Vaillant ont contesté l'interprétation ainsi faite par les rocardiens des débats du bureau exécutif et observé qu'il ne serait pas interdit de parler de la candidature dans les motions.

La position de M. Roland Dumas

Les rocardiens et les membres de Socialisme et République (ex-CERES) ont également interrogé les mitterrandistes sur la signification de la création, en leur sein, d'un groupe de travail destiné à réfléchir, pour ce qui concerne le courant A, à la composition de la future direction (groupe de travail dont nous avions révélé l'existence dans nos éditions du 13 janvier).

Il leur a été répondu en substance que la direction du PS serait composée en temps utile et selon les modalités habituelles (c'est-à-dire à l'occasion du congrès), mais que le courant A est en droit de régler ses propres affaires.

Le déclenchement et la continuation de cette polémique donnent, rétrospectivement, un certain relief à la position qu'avait exprimée M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures et proche de M. Mitterrand, lors de l'élaboration du paragraphe litigieux, la semaine dernière. M. Dumas, très minoritaire parmi les dirigeants mitterrandistes, avait jugé *« trop carrée »* la formulation retenue, tout en étant d'accord avec ses camarades sur l'opportunité d'une référence à *la candidature* de l'actuel président de la République.

M. Dumas jugeait qu'il n'était pas souhaitable d'enfermer l'éventuelle candidature de M. Mitterrand dans une orbite uniquement socialiste, car 1981 n'est pas 1986. Toutefois, M. Dumas pensait qu'il convenait de rappeler que M. Mitterrand est issu des rangs socialistes. Il pensait aussi qu'il ne fallait pas placer le président aussi longtemps à l'avance dans une situation de candidat potentiel. Il jugeait enfin qu'il n'était pas souhaitable de faire planer sur le congrès l'image d'un conflit entre deux personnalités et de réduire le congrès à cette image. L'ancien ministre s'est heurté à un front uni de l'ensemble de ses interlocuteurs.

Un autre dirigeant du courant A, lui aussi proche de M. Mitterrand, se demandait mercredi si, finalement, l'introduction du fameux paragraphe rédigé de cette façon avait été très habile. Il reconnaissait une certaine valeur aux arguments de M. Rocard. Au pis, en effet, les mitterrandistes peuvent s'être engagés dans une impasse dans leurs négociations avec les rocardiens.

De leur côté, les rocardiens ne savent pas réellement à quoi s'en tenir. L'ancien ministre de l'agriculture, selon l'un de ses proches, est *« très fâché »* contre M. Jospin, mais aimerait savoir quelle signification exacte il faut donner à la phrase litigieuse et quelle part en revient à M. Mitterrand.

Face à cette polémique, le président – qui n'a pas été mêlé au débat entre mitterrandistes – se montre, selon son entourage, fort mécontent.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Les députés s'inquiètent de la discrétion du parti

Le Parlement est en vacances, mais les députés socialistes veulent quand même se faire entendre. Certains d'entre eux regrettent, en effet, la discrétion des réactions de leur parti depuis la fin de la session parlementaire. Aussi, réuni le mercredi 14 janvier au Palais-Bourbon, le groupe socialiste a-t-il décidé que, jusqu'à la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, il tiendrait une réunion tous les quinze jours pour, selon l'expression de M. Jean Le Garrec, *qui rendait compte de* ses travaux, *« maintenir sa capacité d'intervention dans le débat politique et l'unicité de réaction de ses membres dans leurs circonscriptions »*.

Déjà les élus du PS se sont inquiétés d'une sous-évaluation possible de la valeur de TF1, en faisant remarquer que le faible prix de vente par l'Etat des actions de Saint-Gobain avait permis à ceux qui en avaient acheté de gagner globalement 1,5 milliard de francs, au vu du cours actuel de l'action : *« Il faut garder ce chiffre en mémoire quand le gouvernement met en avant le coût des revendications des salariés du secteur public »*, a fait remarquer M. Le Garrec. M. Henri Emmanuelli, président du conseil *général* des Landes, a, *lui, mis en* cause *« l'extraordinaire hypocrisie »* de M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, dont le plan de lutte contre la grande pauvreté est essentiellement mis à la charge des départements, et n'est prévu que pour six mois.

Les débats internes au PCF

M. Marchais contre les « liquidateurs »

Invité, le mercredi 14 janvier, du *journal du soir d'Antenne 2*, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a estimé que le prochain congrès de son parti allait *« permettre à tous les communistes de discuter de la politique du parti et du programme sur lequel le candidat mènera sa campagne »* présidentielle et qu'il serait *« celui de l'efficacité et de la démocratie »*. Interrogé sur la probabilité de la candidature de M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale dont le nom est le plus fréquemment cité, il a affirmé : *« Je ne peux pas dire que ça sera André Lajoinie. »* Il a rejeté les critiques des « rénovateurs », selon lesquels ce congrès serait un congrès plébiscite et à leur sujet il a dit : *« Rénovateurs, non, liquidateurs, oui. »* Il les accuse ainsi de saborder le PCF.

Revenant sur les derniers conflits sociaux, le dirigeant communiste a souligné qu'*« incontestablement les travailleurs de la SNCF, de la RATP et de l'EDF n'ont pas obtenu satisfaction »*, mais, a-t-il ajouté, *« ils ne rentrent pas battus, et à un moment ou à un autre ils reprendront l'action selon les formes qu'ils auront décidées »*. Il s'est élevé contre les arguments utilisés par *« Jacques Chirac et aussi par le président de la République »* pour ne pas répondre, selon lui, aux revendications des grévistes.

En visite à Lyon, M. Pierre Juquin, chef de file des « rénovateurs », a déclaré : *« Il n'y aura pas de candidat rénovateur pour l'élection présidentielle. » « Je ne me situe pas du tout dans l'optique d'une bataille de fraction à l'intérieur du Parti communiste mais dans celle de la circulation des idées »*, a précisé l'ancien porte-parole du PCF, qui pourrait organiser des meetings à travers la France, dans les semaines qui viennent, afin de parler des *« questions de fond »*.

La reprise en main de *Révolution* se poursuit

Révolution ne va pas bien. Cinq journalistes de l'hebdomadaire communiste dirigé par M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, viennent d'être licenciés. Il s'agit de MM. Emile Breton, responsable de la coordination de la rédaction et de la rubrique culturelle, Dominique Vidal, chef de la rubrique étranger, Bernard Umbrecht, journaliste de la même rubrique, Jacques Cramaix, journaliste au service politique, et Eric Venturini journaliste du service société.

Les trois premiers ont d'ores et déjà quitté le journal alors, que les deux autres effectuent un préavis de plusieurs mois en accord avec la direction. Officiellement, ces cinq journalistes ont constaté, au cours des derniers mois, *« une modification substantielle de leur contrat de travail »*, et ils refusent la *« restructuration »* de la rédaction préconisée par la rédaction en chef.

Depuis l'arrivée de M. Gérard Streiff, ancien correspondant de *l'Humanité* à Moscou, au poste de rédacteur en chef adjoint au côté de M. Jean-Paul Jouary, rédacteur en chef, ils estiment que les relations se sont détériorées au sein de *Révolution (le Monde* du 22 novembre). Ils reprochent à M. Streiff ses méthodes autoritaires, et certains communistes estiment qu'il a été nommé à ce poste, en septembre, pour *« réaliser la mission normalisatrice que Jean-Paul Jouary avait ratée »*. M. Jouary est entré à *Révolution* en remplacement de M. Joë Metzger après le vingt-cinquième congrès de février 1985.

Ils affirment que la volonté d'une partie de la direction du parti est de *« liquider »* l'hebdomadaire *« en le vidant petit à petit de sa substance »*. Certains communistes soulignent que, *« depuis la mise à l'écart, de fait, d'une partie de la rédaction, la qualité de* Révolution *a considérablement baissé »*. Ils donnent en exemple le récent numéro consacré au comité central sur la jeunesse du mois de décembre qui *« n'était, ni plus ni moins, que le comité central vu par le comité central »*. De fait, depuis quelque temps, de nouvelles signatures, inhabituelles, ont fleuri dans les colonnes du journal : celles de membres du comité central ou de collaborateurs de cette instance.

Sur le plan financier, *Révolution* serait dans une situation difficile. Selon une source sûre, *« le pourcentage de réabonnement à l'automne a baissé de 15% par rapport à la période précédente »*. Le tirage de l'hebdomadaire serait de vingt-trois mille exemplaires et la diffusion tournerait autour de vingt mille, chiffres démentis par la direction.

Du point de vue politique, cette *« restructuration »* de *Révolution* place M. Hermier, également directeur du quotidien communiste *la Marseillaise*, lui aussi en difficulté et qui a perdu son rédacteur en chef *(le Monde* du 14 janvier), en situation délicate. *« Ils veulent avoir sa peau »*, confie un cadre communiste. Le *« ils »* se trouverait au sein de la direction du PCF.

O. B.

PRECISION. – Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible un passage du commentaire intitulé « La sainte alliance » consacré au PCF dans nos premières éditions datées du jeudi 15 janvier. Il fallait lire : *« En avançant la date du congrès – la reculer, comme cela était possible, aurait probablement été suicidaire pour la direction, – M. Marchais en fait un rassemblement préélectoral, forcément unitaire, où toute condamnation de la ligne, de la direction du congrès précédent et, implicitement du choix du candidat à l'élection présidentielle, risquerait d'être qualifiée de « manœuvre anti-parti »*.

Les pressions du Front national sur la majorité

Ile-de-France : le compromis de M. Giraud

M. Michel Giraud a eu plus de chance que M. Jacques Chaban-Delmas. Ou bien davantage d'esprit de compromis. Toujours est-il que le président RPR de la région Ile-de-France a réussi, le mercredi 14 janvier, à faire adopter le budget 1987 après trois jours de débats, avec l'appoint des voix du Front national. A Bordeaux, le 15 décembre, le président, RPR aussi, du conseil régional d'Aquitaine, devant une coalition hostile du PC, du PS, des radicaux de gauche et des amis de M. Le Pen, avait été mis en échec, déclenchant du coup une procédure qui allait conduire le préfet et la Chambre régionale des comptes à se substituer à un exécutif impuissant pour mettre en œuvre le budget régional.

Le budget de l'Ile-de-France (5,5 milliards) a été adopté par 112 voix (58 RPR, 31 UDF, 23 FN) contre 85 (65 PS et 20 PC). Il y a un mois, la commission des finances du conseil régional avait repoussé la première esquisse de budget, l'extrême droite mêlant ses voix à celles de la gauche pour des raisons d'ailleurs diamétralement opposées, la gauche estimant l'épure de M. Giraud trop timide à l'égard de l'emploi et des investissements les amis de M. Le Pen jugeant, eux, que l'effort fiscal demandé aux Franciliens dépassait les limites du raisonnable.

MM. Michel Giraud et Michel Péricard, vice-président chargé des finances, ont revu leur copie pendant les fêtes et, par le biais de vingt-deux amendements, cherché à se concilier les bonnes grâces, ou du moins la bienveillante neutralité du Front national. Un vote hostile de l'extrême droite aurait irrémédiablement plongé l'institution régionale dans la paralysie, voire le ridicule, pour un homme comme M. Giraud, qui, depuis dix ans, avec une constance remarquable, apparaît comme l'un des militants les plus actifs de la régionalisation à bon escient. *« Le plus important, pour moi, était d'avoir un budget en 1987 et ne pas laisser à d'autres le soin de le faire à ma place*, dit-il. *Mais ce n'était pas à n'importe quelle condition, j'avais des fidélités à respecter. »*

De fait, si le Front national a réussi à démontrer qu'il est une force politique qui compte et sur laquelle la majorité doit s'appuyer en Ile-de-France, étant donnée sa position charnière, les conseillers groupés autour de M. Jean-Yves Le Gallou ne sont pas parvenus, à supposer qu'ils l'aient vraiment souhaité, à modifier très sensiblement le schéma initial présenté en décembre par M. Giraud (1). Ce ne sont que 106 millions de francs d'allégements fiscaux qu'ils ont pu arracher à la majorité UDF-RPR, soit une part infime du budget, assez toutefois pour justifier ensuite leur vote.

M. Giraud, qui n'a, dans les circonstances actuelles, aucune propension à faire preuve de triomphalisme – surtout compte tenu de l'ostracisme personnellement manifesté par M. Chirac à l'égard de M. Le Pen, – a néanmoins pu déclarer que, s'il avait dû concéder quelques ajustements, il n'avait en revanche accepté aucun reniement : *« Les grandes priorités sont respectées : 3,5 milliards sur 5,5 sont réservés à l'investissement, et la pression fiscale la plus faible de France, n'augmentera pas. »*

Le PS : « sans ambition »

En réalité, le président de la région a accepté de fixer le taux de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement à 1,10 % au lieu du taux de 1,25% prévu initialement (0,80 % en 1986), et de réduire la taxe sur le permis de conduire. Des économies ont été trouvées aussi sur des dépenses d'investissements, (contrats ruraux ou primes à l'emploi) et sur les frais de fonctionnement. Parallèlement, des recettes nouvelles, grâce à la réévaluation de rentrées budgétaires comme les taxes sur les bureaux, ont été obtenues.

Au nom du groupe socialiste et radical de gauche – le plus nombreux de l'Assemblée – M. Yannick Bodin a donc eu beau jeu de dénoncer *« l'alliance de la droite et de l'extrême droite, qui mène de plus en plus loin sur la voie du désengagement de la région. C'est un budget sans ambition qui ravale l'Ile-de-France au rang de chef-d'œuvre en péril. « : « Les autorisations » de programme sont en régression de 4 % par rapport à 1986 et même de 46 % au chapitre sanitaire et social*, a-t-il dit. *Pour l'action économique et les primes à l'emploi, l'Ile-de-France est la lanterne rouge de toutes les régions. »*

« Quand au budget de la formation professionnelle, vous n'avez qu'une seule politique, a lancé le représentant du Parti communiste à M. Giraud, *c'est l'offre de stages ouvrant sur des emplois précaires qui répondent aux exigences immédiates du CNPF. »* Les débats ont pris souvent un ton violent, voire agressif, mettant aux prises notamment les communistes, assimilés par l'extrême droite à la CGT et aux fauteurs de troubles sociaux, et le Front national, colporteur, selon les amis de M. Marchais, de l'idéologie raciste.

Mais, puisqu'il s'agissait d'un débat budgétaire, les dix millions d'habitants et les cent quatre-vingt-dix-sept conseillers régionaux d'Ile-de-France ont le droit de savoir trois vérités essentielles :

1) Les dépenses totales de l'Ile-de-France en 1986 ont augmenté de 16,7 % par rapport à 1985, la moyenne nationale étant de 29,8 % ;

2) La fiscalité a progressé de 11,9 % pour une moyenne nationale de 10,9 %, mais la part des impôts dans l'ensemble des recettes budgétaires est beaucoup plus faible en Ile-de-France que dans les autres régions ;

3) Chaque habitant de la région dépense 330 francs en investissements, alors que la moyenne n'est que de 228 francs.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Ce sont des cas de figure comparables qu'on trouve en Champagne-Ardenne, en Languedoc-Roussillon, en Franche-Comté, en Haute-Normandie, en Midi-Pyrénées, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Picardie et en Aquitaine.

Picardie : les conditions du Front national

AMIENS
de notre correspondant

M. Charles Baur, président (UDF-PSD) du conseil régional de Picardie, risque de voir son budget repoussé le vendredi 16 janvier. En effet, les quatre membres du Front national qui siègent à l'assemblée picarde posent des conditions à leur soutien au président, réélu grâce à leurs voix, au lendemain des élections régionales du 16 mars.

M. Baur qui envisageait une augmentation de la pression fiscale de 250 %, par rapport à l'année dernière, a dû ramener cette augmentation à 106 %, un *« effort »* apprécié par les partisans de M. Le Pen, qui en demandent néanmoins davantage, comme le maintien à son niveau actuel de la taxe sur les permis de conduire et la suppression de l'aide financière accordée aux centrales syndicales. *« Avec cet argent, les syndicats vont préparer de nouvelles grèves. Nous ne voulons pas aider nos ennemis »*, dit M. Guy Harlé d'Ophove, conseiller régional de l'Oise et porte-parole du FN.

En outre, les élus du Front national demandent la diminution des crédits de fonctionnement de l'administration régionale qui sont, selon M. Harlé d'Ophove, *« plus élevés que dans d'autres régions »* et la suppression des crédits destinés aux mouvements d'éducation populaire et socio-éducatifs. D'autre part, M. Baur doit selon eux renégocier les contrats de plan Etat-région afin d'obtenir une participation des services publics aux travaux prévus égale à celle de la région. Enfin, le président du conseil régional doit promettre par écrit d'aligner les prochains budgets sur l'inflation.

Cependant, M. Harlé d'Ophove estime que ce budget est globalement bon et que son parti ne s'oppose pas à une augmentation fiscale, nécessaire pour faire décoller la région. *« Mais la pression fiscale ne doit pas être aussi importante dans le budget qu'il nous est demandé de voter. »*

M. C.

(1) L'assemblée régionale de Picardie est composée de 12 UDF, 9 RPR, 2 CNIP, 2 div. d., 4 FN, 8 PC et 18 PS.

هكذا من الأصل

Politique

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 14 janvier 1987. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **TRAITÉ ET CONCESSION RELATIFS A LA LIAISON FIXE TRANSMANCHE**

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la construction et l'exploitation par des sociétés privées concessionnaires d'une liaison fixe transmanche.

Le traité permet la construction et l'exploitation d'un double tunnel ferroviaire, assorti d'une galerie de service, foré sous la Manche entre Frethun dans le Pas-de-Calais et Cheriton dans le Kent. Cette liaison sera financée sans qu'il soit fait appel à des fonds ou à des garanties publics de nature financière ou commerciale.

En outre, le ministre délégué chargé des transports a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant approbation, en tant que de besoin, de la concession signée le 14 mars 1986 entre les ministres français et britannique chargés des transports et les sociétés privées concessionnaires constituant le groupe Eurotunnel. Cette concession détermine les modalités de conception, de financement, de construction et d'exploitation de la liaison fixe dont l'ouverture est prévue pour 1993.

● **LA RÉFORME ADMINISTRATIVE**

Le ministre délégué chargé de la réforme administrative a présenté au conseil des ministres une communication sur les différentes actions de réforme administrative menées par le gouvernement.

La réduction du poids des structures et des procédures administratives dans notre économie est l'un des aspects de la politique de redressement engagée par le gouvernement.

Le ministre a défini trois lignes directrices suivantes :

1. – Un effort permanent sera accompli pour clarifier le partage des compétences entre l'Etat et les collectivités locales d'une part, entre ces collectivités à la suite de la décentralisation d'autre part et, enfin, entre les différents niveaux de l'administration de l'Etat.

Le gouvernement entend en particulier renforcer le rôle des représentants de l'Etat au plan local, notamment comme interlocuteurs des collectivités décentralisées.

Des mesures d'allègement importantes des administrations centrales ont été prises à l'occasion du budget de l'Etat pour 1987. Cet effort sera poursuivi. Dans le courant de l'année, un certain nombre d'organismes dont la mission est achevée ou dont les structures ont vieilli seront allégés ou supprimés.

2. – Il sera procédé à une recherche systématique des simplifications possibles dans les relations entre l'administration et le public, en particulier dans le domaine des formalités demandées aux entreprises.

Une série d'expériences va être engagée dans certains départements. Elles seront notamment tournées vers les entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. Elles s'adresseront également au milieu rural.

3. – Les méthodes de travail de l'administration seront modernisées par le développement de l'informatique, afin d'accroître son efficacité et sa capacité à répondre aux besoins des usagers.

● **L'ACCORD MULTIFIBRES ET LE COMMERCE INTERNATIONAL EN MATIÈRE TEXTILE**

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur l'accord multifibres et le commerce international en matière textile.

L'année 1986 a vu le renouvellement pour cinq ans de l'ensemble du dispositif d'encadrement du commerce international des textiles, qui soumet les échanges entre pays industrialisés et pays en développement à des quotas.

La délégation française a œuvré au sein de la Communauté économique européenne pour que les négociations, tant au GATT dans le cadre de l'accord multifibres que dans les accords bilatéraux passés avec les pays fournisseurs, reflètent un équilibre entre une protection raisonnable de notre industrie et les légitimes aspirations des pays en développement qui souhaitent accroître leurs exportations.

Les résultats de la négociation ont permis d'atteindre l'objectif fixé. Les échanges textiles continueront à être encadrés de manière stricte. La régulation des marchés sera organisée de façon plus efficace. Les moyens de respecter la loyauté des règles commerciales seront renforcés, en particulier en ce qui concerne les contrefaçons et la protection de la propriété intellectuelle.

En faisant preuve d'un esprit d'ouverture qui l'a conduite à accepter certaines libéralisations du commerce textile, la Communauté européenne a également pris en compte les préoccupations des pays en développement. La France, traditionnellement attentive à la situation de ceux-ci, a approuvé cette attitude dont elle se félicite.

L'industrie française du textile doit désormais mettre à profit les années à venir pour poursuivre les efforts de modernisation déjà engagés, qui doivent lui permettre de restaurer une meilleure compétitivité face à ses concurrents en développement mais aussi face à nos partenaires européens.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation :

– **M. Patrice Cahart**, inspecteur des finances, est nommé directeur des monnaies et médailles.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

– **M. Jean Leonnet**, conseiller à la cour d'appel de Paris, est nommé directeur des affaires civiles et du sceau ;

– **M. Jean Ravanel**, conseiller d'Etat, est réintégré dans ses fonctions et à son rang au Conseil d'Etat.

Sur proposition du ministre délégué chargé des P et T. :

– **M. Yvon Le Bars**, ingénieur en chef des mines, est nommé président-directeur général de la Compagnie générale des communications.

En outre, sur proposition du ministre de la défense, le conseil des ministres a adopté diverses mesures d'ordre individuel relatives à la situation, à la promotion et à l'affectation d'officiers généraux de l'armement et de l'armée de terre.

Nominations de préfets

M. Charles-Noël Hardy, préfet en position de service détaché, est nommé par le conseil des ministres du 14 janvier préfet du Var, en remplacement de M. Barbot, nommé directeur général de la police nationale.

[Né le 21 novembre 1934 à Boulogne-Billancourt, M. Charles-Noël Hardy, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a occupé les fonctions de chef de cabinet des préfets du Vaucluse (1963) et du Cher (1964) avant d'être nommé en mai 1964 sous-préfet. En 1966, il entre au cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre des finances et des affaires économiques, comme chargé de mission. Il participe ensuite, officieusement, aux cabinets de MM. de Broglie, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (février 1966-avril 1967) et Chamant, ministre des transports (1967-1969). Il réintègre alors le cabinet de M. Giscard d'Estaing. En 1972, il devient expert au Conseil économique et social, et, en juillet de la même année, regagne le cabinet de M. Giscard d'Estaing comme conseiller technique. En août 1973, il est nommé secrétaire général du Val-d'Oise. En février 1975, il entre au comité directeur des clubs Perspectives et *Réalités*. Directeur adjoint au directeur général de l'administration, au ministère de l'intérieur en septembre 1975, il est nommé préfet du Loir-et-Cher en avril 1977 et il est placé en position hors-cadre en juillet 1981. En avril 1982, il est détaché comme directeur des services administratifs de la région de Basse-Normandie, que préside M. René Garrec (PR).]

M. Jean-Marc Divisia, sous-préfet, directeur à la ville de Paris, est nommé préfet, et secrétaire général de la zone de défense de Paris.

[Né le 5 juin 1935 à Toulouse, admis au concours de chef de cabinet de préfet en 1960, M. Divisia, après divers postes territoriaux, notamment comme sous-préfet d'Ussel (Corrèze), a été conseiller technique au cabinet de M. Chirac dans les différents ministères occupés par celui-ci de 1968 à 1972. Nommé secrétaire général de la Haute-Vienne, puis sous-préfet du Raincy, il a été nommé en 1980 directeur de la jeunesse et des sports à la Ville de Paris et en 1985 directeur de l'action sociale, de l'enfance et de la santé à la Ville de Paris.]

● **M. Périgot chez M. Chirac.** – Entouré de ses six vice-présidents, M. François Périgot, président du CNPF, a été reçu, le 14 janvier, par M. Jacques Chirac. Le premier ministre a déclaré : *« Le gouvernement a besoin de partenaires sociaux représentatifs et responsables, il n'y a pas de progrès possible si les organisations syndicales ne sont pas reconnues comme des interlocuteurs privilégiés. »* Il s'est félicité des bons résultats du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes *« qui a déjà bénéficié à 837 000 d'entre eux fin décembre »*.

L'affaire du « Southern-Raider »

Les deux marins australiens poursuivis portent plainte contre les autorités militaires

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

L'affaire du *Southern-Raider* – le chalutier battant pavillon panaméen coulé le 9 octobre dernier au large de l'île de Saint-Paul, dans les terres australes et antarctiques françaises, après avoir essuyé des tirs du patrouilleur français l'*Albatros* – a connu un rebondissement, le mercredi 14 janvier, à la Réunion, avec le dépôt de trois plaintes par le capitaine du chalutier et son second contre les autorités militaires et contre les représentants du pouvoir français.

Les deux Australiens ont saisi le doyen des juges d'instruction de deux plaintes pour *« détérioration volontaire d'un bien immobilier par l'effet d'une substance explosive ou incendiaire »* et d'une troisième plainte pour *« trafic d'influence »*. Cette dernière vise tout particulièrement l'émissaire du gouvernement français qui s'était rendu à bord de l'*Albatros*, ramenant l'équipage du *Southern-Raider* à la Réunion, afin de proposer un marché à huit marins du chalutier : en substance, dire pour quelle puissance étrangère ils travaillaient en échange de l'impunité et du remboursement d'une partie de la valeur du navire détruit.

L'action engagée par les avocats de John Chadderton et d'Alistair Annandale pour la destruction du *Southern-Raider* concerne aussi bien le commandant de l'*Albatros*, qui a ouvert le feu sur le chalutier, que le premier ministre, M. Jacques Chirac, qui a pris personnellement la décision du « tir au but », comme il l'avait rappelé lors de sa visite à la Réunion au mois d'octobre dernier.

Poursuivi pour pêche illégale dans les eaux françaises et délit de fuite, le capitaine du *Southern-Raider* a été condamné le 19 décembre, en première instance, à six mois de prison ferme et 15 000 francs d'amende. Son second a écopé de la même peine. L'affaire devrait, en principe, être examinée devant la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion au mois de février.

D'autre part, John Chadderton et Alistair Annandale font l'objet d'une deuxième poursuite judiciaire pour infraction à la législation sur les stupéfiants. Les deux Australiens sont toujours sous le coup d'une interdiction de quitter l'île.

Enfin, une équipe de la télévision australienne Canal 9 est arrivée dimanche à la Réunion pour réaliser un reportage sur cette affaire d'autant plus complexe que, à l'origine de l'incident, le chalutier coulé était confondu par la police avec un autre bâtiment portant le même nom...

Le capitaine du *Southern-Raider* a, dès le début, nié le délit de fuite qui lui est reproché. Il a expliqué aux enquêteurs que, n'ayant vu ni le pavillon ni les signaux émis par l'*Albatros*, il ne pouvait obtempérer aux ordres d'un bâtiment non identifié par lui-même et son équipage. Cette version semble contredite par la conviction des enquêteurs suivant laquelle John Chadderton, une fois le *Southern-Raider* atteint par les obus de l'*Albatros*, a fait preuve d'une grande maîtrise de la navigation pour conduire le chalutier sur un secteur où les fonds marins sont à plus de 4 000 mètres, rendant de ce fait impossible une récupération de l'épave alors que le « tir au but » s'était produit dans une zone n'excédant par les 3 000 mètres de fond. *Le Southern-Raider* transportait-il de la drogue ? Etait-il équipé d'un matériel électronique sophistiqué à des fins d'espionnage ou alors ne se livrait-il à aucun trafic illicite, comme l'affirme son commandant ?

ALIX DIJOUX.

● **Saint-Pierre-et-Miquelon : *mécontentement de M. Pen.*** – Le sénateur apparenté socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen, a regretté, le lundi 12 janvier, que le nouveau report du voyage du premier ministre au Canada *« éloigne encore la perspective d'un règlement du contentieux franco-canadien sur la pêche »*. *« Or,* souligne le maire de Saint-Pierre, *ce règlement est vital pour la pêche locale à laquelle le gouvernement canadien réduit chaque année les quotas. Nous comprenons pourtant les raisons canadiennes devant le laxisme pratiqué par le secrétariat d'Etat à la mer vis-à-vis de la pêche métropolitaine : pas de contrôle des quantités pêchées dans nos eaux, autorisation donnée à huit chalutiers dans la zone, contre trois l'an dernier. » « Nous, nous réclamons vainement depuis des années la priorité pour les chalutiers locaux de pêche fraîche qui ne peuvent aller, comme les congélateurs métropolitains, sur des zones lointaines, et qui voient ces derniers piller le banc de Saint-Pierre en toute impunité, sous l'œil goguenard des Canadiens,* ajoute M. Pen.

Société

JUSTICE

L'affaire Yves Chalier

L'expulsion du Brésil de M. Fillipedu serait imminente

Le ressortissant français Jules-Philippe Fillipedu, qui avait hébergé, à Rio-de-Janeiro, M. Yves Chalier *en fuite, devrait* être expulsé du Brésil dès le début de la semaine prochaine, apprend-on de source judiciaire brésilienne. L'arrêté d'expulsion signé par le ministre fédéral de la justice, M. Paulo Brossard, et par le président de la *République, M. José Sarney, devrait* être publié, lundi 19 janvier, au journal officiel brésilien. Cette formalité remplie, Jules-Philippe Fillipedu sera mis dans le premier avion en partance pour la France, précise la même source.

Décidée par un *tribunal* de Rio, l'expulsion de M. Fillipedu est officiellement justifiée par ses activités dans le secteur du vidéo-poker, qui, comme tous les jeux de hasard, est interdit au Brésil. En réalité, les activités du ressortissant français, personnellement lié à l'ancien chef de la police de l'Etat de Rio, M. Arnaldo Campana, étaient connues de tous. Expulsé du pays il y a déjà un an, M. Jules-Philippe Fillipedu y était revenu quelques semaines plus tard, muni de papiers apparemment en règle, sans être l'objet de la moindre curiosité policière. Ses liens d'amitié avec M. Campana, qui avait rapporté de France le «vrai faux» passeport destiné à M. Yves Chalier et qui, depuis, a *été* démis de *ses* responsabilités au sein de la police brésilienne, n'y étaient sans doute pas étrangers. M. Fillipedu avait repris ses activités, en liaison, notamment, avec les organisations des paris sur les combats d'animaux, les célèbres «bicheiros», qui contrôlent entre autres des équipes de football, le trafic de la drogue et même jusqu'à des écoles de samba.

Présenté parfois comme «patron» de la mafia du vidéo-poker, M. Fillipedu n'a fait curieusement l'objet d'aucune poursuite judiciaire au Brésil. Jugé indésirable à Rio, son expulsion est uniquement la conséquence de l'affaire Chalier qui a provoqué *là*-bas quelques remous. La publication, par *le Monde*, du procès-verbal d'audition de M. Chalier qui explique les circonstances de sa fuite au Brésil et les soutiens qu'il y a reçus (*le Monde* du 17 décembre 1986) semble avoir causé un gros émoi dans les milieux politiques et judiciaires de Rio. Dès la fin du mois de novembre 1986, M. Nilo Batista, nouveau chef de la police civile de l'Etat de Rio, avait demandé aux autorités françaises de lui faire parvenir une copie des déclarations faites par M. Yves Chalier devant M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction est chargé du dossier du Carrefour du développement.

G. M.

Inculpé de « reconstitution de ligue dissoute »

M. Alain Orsoni est maintenu en détention à Paris

M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction à Paris, a décidé, mercredi 14 janvier, au terme d'un débat *contradictoire, de faire écrouer* M. Alain Orsoni, conseiller régional à l'Assemblée de Corse, inculpé et placé lundi sous mandat de dépôt à durée terminée. M. Orsoni, trente-trois ans, considéré comme un dirigeant de l'organisation clandestine Front de libération nationale de la Corse (FLNC), avait été inculpé lundi de *« reconstitution de ligue dissoute »* et d'*« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur »*.

Ces deux chefs d'inculpation faisaient suite à la découverte, au domicile de M. Alain Orsoni ainsi qu'à son bureau de conseiller régional autonomiste à l'Assemblée de Corse de documents du FLNC.

Pour protester contre ce qu'ils *appellent la « déportation »* de M. Alain Orsoni, deux cents personnes environ se sont rassemblées mercredi durant une demi-heure devant le palais de justice de Bastia à l'appel A d'Riscossa, une association nationaliste d'aide aux prisonniers politiques, du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) et de l'UPC (Union du peuple corse. Les manifestants ont distribué des tracts selon lesquels *« tous les moyens sont bons pour bâillonner les nationalistes »* et dénonçant l'*« action répressive du pouvoir »*. Il n'y a pas eu d'incident.

A la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Un arrêt consacre une liberté de l'établissement de l'avocat en dehors du ressort de son barreau

Pour les juristes, ce sera l'*« arrêt Cammarata-Montfort »* du nom des deux avocats du barreau de Marseille qui, par cette décision, viennent d'obtenir de la cour d'appel d'Aix-en-Provence l'annulation d'un article du règlement intérieur de leur conseil de l'ordre qui leur interdisait d'ouvrir un cabinet secondaire à Conakry (Guinée) et un bureau secondaire à Paris.

Cet arrêt, rendu le 13 janvier, ne passera pas inaperçu dans les barreaux français. Il marque en effet une victoire des audacieux pour qui l'avenir de la profession d'avocat passe par les exigences d'une activité s'exerçant au-delà des étroites limites du ressort du tribunal auprès duquel ils sont inscrits. C'est précisément au nom de cette modernité commandée par le caractère international des litiges et les principes de la liberté *d'établissement, que* la cour d'Aix, première et deuxième chambres civiles réunies, siégeant sous la présidence de M. Pierre Mignucci, premier président, vient de donner satisfaction à la société civile professionnelle d'avocats Cammarata-Montfort.

Pour autant, son arrêt risque d'agiter non seulement le conseil de l'ordre des avocats de Marseille ainsi désavoué, mais aussi nombre de barreaux français d'importance moyenne ou modeste, qui ont toujours redouté la concurrence de confrères extérieurs. Car, si la question posée à la cour d'Aix-en-Provence était celle d'un cas d'espèce, la réponse qu'elle y a donné peut bel et bien avoir une portée générale.

L'affaire avait été exposée dans ses données essentielles le 26 mai 1986 (*le Monde du 29 mai 1986*). S'il fallut attendre près de huit mois la décision, c'est qu'elle comportait aussi des particularités procédurales qui exigèrent de nouveaux débats sans rien changer au fond du problème. Il s'agissait de savoir si le conseil de l'ordre d'un barreau pouvait, par des dispositions spécifiques de son règlement intérieur, interdire à tel ou tel de ses membres d'ouvrir un cabinet secondaire à l'étranger et un bureau secondaire à Paris au motif qu'un avocat inscrit à Marseille ne peut avoir de cabinet ou de bureau en dehors du ressort du tribunal de cette ville.

> *La décision « correspond aux nécessités actuelles de la profession d'avocat et au développement constant des relations et litiges d'ordre international »*

Un décret muet

Le décret du 9 juin 1972 qui réglemente la profession dit seulement à son article 83 : *« L'avocat est tenu de fixer son domicile professionnel dans le ressort du tribunal de grande instance auprès duquel il est établi. »* Aussi bien Mes Cammarata et Montfort faisaient valoir qu'ils avaient satisfait à cette règle. *Leur domicile professionnel* restait à Marseille. Le cabinet secondaire qu'ils entendaient établir à Conakry, comme le bureau envisagé à Paris, n'impliquait de leur part aucun abandon du domicile professionnel marseillais. Pour le reste, le décret de *1972* étant muet sur l'éventualité de telles installations extérieures ne pouvait leur être opposé.

Dans son arrêt, la cour d'Aix traite successivement de l'ouverture du cabinet secondaire à Conakry, c'est-à-dire dans un pays étranger, puis de celle d'un bureau secondaire à Paris, territoire national.

La cour relève d'abord sur le premier point que *« le principe de libre établissement, déjà consacré par les articles 52 et suivants du traité de Rome sur le territoire des Etats membres de la Communauté économique européenne, correspond aux nécessités actuelles de l'exercice de la profession d'avocat, au développement constant des relations et litiges d'ordre international »*.

La cour fait ensuite valoir que l'ouverture d'un cabinet à l'étranger n'entre pas dans les prévisions de la loi française définissant la profession d'avocat et pas davantage dans celle du règlement intérieur du barreau de Marseille *« qui n'ont manifestement institué que des règles nationales »*. *« Tout au plus*, ajoute-t-il, *pourrait-il être opposé dans le cadre général de la protection de la dignité de l'avocat, que les conditions d'exercice de la profession imposées par la loi étrangère soient contraires à l'ordre public français ou aux règles déontologiques internes. »* Comme *« tel n'est pas le cas en espèce »*, le refus d'autoriser l'ouverture sollicitée d'un cabinet secondaire à Conakry *« est par suite injustifié »*.

Restait le cas du bureau secondaire à Paris. Comme l'avaient plaidé à l'audience Mes Bernard Cahen et Alain Vidal-Naquet pour leurs confrères, la cour constate que les textes réglementant la profession d'avocat *« n'édictent aucune mesure d'interdiction, de limitation ou de réglementation concernant l'ouverture de bureaux secondaires »*. *« Il n'en va pas autrement*, dit ensuite l'arrêt, *pour une société civile professionnelle d'avocats, puisque le décret du 13 juillet 1972 réglementant ces sociétés adopte, sans y déroger, les règles générales de la profession et ne limite pas les prérogatives inhérentes à la qualité d'avocat de chaque associé. »*

Les limites de compétence

Quant aux dispositions de ce même décret qui reconnaissent aux sociétés d'avocats la faculté de création de bureaux secondaires dans certaines hypothèses, elles ne sont, aux yeux de la cour, *« en rien modificatives de ce principe général de la liberté d'établissement de tels bureaux »*. S'il existe pour les sociétés civiles professionnelles d'avocats certaines restrictions relatives à l'ouverture de cabinets secondaires, elles n'ont pour objet que de préserver dans le cadre de la postulation, le principe de l'unicité du domicile professionnel et du cabinet qui en est l'accessoire, mais elles sont *« sans incidence sur l'ouverture de bureaux secondaires qui ne peuvent que faciliter l'exercice de la profession dans le cadre de la consultation et du conseil »*.

La cour opère donc ici une distinction entre la représentation par l'avocat d'un plaideur devant une juridiction pour l'établissement des actes de procédure préparatoire à un procès (postulation) qui, elle, ne peut se faire que dans les limites territoriales de compétence de la juridiction auprès de laquelle l'avocat est inscrit et l'activité d'assistance par le conseil ou la consultation d'une clientèle qui n'entend pas obligatoirement engager un procès et que sollicite déjà en France, depuis de nombreuses années, quantité d'avocats allemands, italiens ou espagnols.

Ainsi, *« les décisions implicite et expresses prises par le conseil de l'ordre du barreau de Marseille pour rejeter la demande d'établissement d'un bureau secondaire de la société civile professionnelle Cammarata-Montfort à Paris, doivent être annulées, comme fondées sur une réglementation qui n'est pas opposable aux intéressés »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

POLICE

Place Beauvau, dix mois après le changement de majorité

Le ministère de l'intérieur et les contrecoups de l'alternance

Dix mois après l'arrivée, place Beauvau, de MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, le ministère de l'intérieur est comme frappé de langueur. Nature généreuse, jamais en retard d'une boutade ou d'une réplique, M. Pasqua est muet depuis plus d'un mois. S'ennuie-t-il ? Il le dit parfois, comme si, ayant rempli son principal contrat, la reprise en main de la police et la réforme électorale, il n'avait aujourd'hui plus d'autre chose à faire que de gérer sagement l'énorme machine que constitue son ministère (*le Monde* du 6 décembre 1986).

A l'origine, MM. Pasqua et Pandraud s'étaient répartis les rôles : au premier, l'initiative politique, au second, la gestion de la sécurité, mais, comme souvent, la pratique n'a pas suivi la théorie : la police passionne M. Pasqua comme elle a passionné tous les ministres de l'intérieur. C'est vers elle que, tout naturellement, il a bientôt tourné sa curiosité. Mais, pour être dirigée par deux pilotes, la police n'en est pas pour autant plus facile à conduire.

Corps stratégique pour les ambitions électorales de M. Jacques Chirac, le ministère de l'intérieur a vécu comme aucun autre les contrecoups de l'alternance. En quelques *semaines l'essentiel de ses directions* a été profondément remanié. L'un des plus vieux connaisseurs de la maison le constate avec philosophie : *« Le RPR a ceci de commun avec le PC qu'il ne sait partager le pouvoir. Il veut tout, et se donne les moyens de l'obtenir. »*

De fait, le «ménage», rondement mené, a touché jusqu'aux échelons modestes. Au point que le syndicat des commissaires, qui n'a pourtant pas une réputation de contestataire, s'inquiétait, lors de son récent congrès extraordinaire, des retombées de cette politique.

Une tendance analogue se dessine avec les avancements : des policiers, militants politiques déclarés de l'actuelle majorité, sont aspirés dans les services considérés comme les *plus sensibles ou les plus* agréables. Quelques semaines après son arrivée place Beauvau, M. Pasqua a ainsi fait muter au service des voyages officiels (VO) plusieurs dizaines de policiers amis, respectant une tradition qui fait des VO un service de prestige où l'affectation dépend souvent plus des soutiens donnés (ou attendus) que des missions à remplir. Même mécanisme au service de sécurité du ministère de l'intérieur (SSMI), où plusieurs des anciens cadres des syndicats de policiers proches de la majorité (mais aussi de la Fédération professionnelle indépendante de la police, dont les sympathies vont plutôt à MM. Jean-Marie Le Pen ou Pierre Sidos) ont été appelés dès l'été dernier. Quelques mois plus tard, la tendance ne se renverse pas : la toute dernière promotion des enquêteurs « au choix », policiers en civil issus du corps des brigadiers, est constituée quasi exclusivement d'amis « sûrs ».

Réformes en retard

La gestion des personnels selon ces critères a des avantages, mais elle induit aussi quelques effets pervers. Aux dires de hauts policiers du ministère de l'intérieur, la valse des directeurs, comme le remplacement de leurs collaborateurs, a neutralisé, durant plusieurs semaines, nombre de services, notamment dans le secteur du renseignement. Le climat dans lequel les mutations se sont faites n'a pas non plus favorisé l'initiative des fonctionnaires restés en place. Plus soucieux de laisser passer l'orage que d'aller au-devant d'un avenir qu'ils redoutent, les chefs de service font le gros dos et vivent en état d'incertitude.

Le même flottement affecte toute la « maison », amplifié par les affrontements discrets auxquels se livrent les cabinets de MM. Pasqua et Pandraud. Les deux hommes, pour leur part, semblent mieux s'entendre que ne le dit la rumeur. *Mais, comme du temps de* MM. Defferre et Franceschi, l'affrontement de leurs collaborateurs est d'ordre structurel : la police s'accommode mal de deux patrons.

Dans ce climat, les grandes directions de la police nationale ont du mal à définir leur politique, tandis que les quelques rares réformes annoncées n'arrivent pas à voir le jour. C'est ainsi que le projet de réforme des VO n'a toujours pas abouti. Le service aurait dû être confié à l'inspecteur général Raymond Sasia, mais, depuis plusieurs semaines, le décret de nomination demeure sur le bureau du président de la République, qui refuse d'entériner une réforme dans laquelle il voit une tentative de soumettre sa sécurité au bon vouloir de l'appareil chiraquien.

Plusieurs autres directions sont secouées par des crises plus ou moins ouvertes. L'affaire Chalier et l'inculpation du contrôleur général Jacques Delebois ont profondément affecté les collaborateurs de ce dernier au Service de coopération technique international de police (SCTIP). En Afrique, où le service est traditionnellement implanté, l'effet est des plus mauvais. Selon des responsables du SCTIP, plusieurs gouvernements africains pourraient revoir leur politique de coopération avec la police française, alors que la concurrence d'autres polices, notamment celles d'Israël et du Canada, est déjà vive.

Le SCTIP n'est d'ailleurs pas le seul service touché par les retombées de l'affaire Chalier. Aujourd'hui, la DST, dont le directeur, M. Bernard Gérard, a pris la responsabilité de procurer à l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci le « vrai-faux » passeport qui lui a permis de se camoufler au Brésil, puis de rentrer en France sans être inquiété, est elle aussi mise en cause. Si M. Gérard était prochainement inculpé, la décision serait mal acceptée par un service qui a eu tant de mal à se relever de l'affaire des écoutes du *Canard enchaîné*. Sans compter qu'elle ferait du ministère de l'intérieur la seule administration dont deux directeurs seraient l'objet d'une inculpation dans une affaire de droit commun.

Le service central des CRS traverse une passe tout aussi délicate. Seule réserve (avec la gendarmerie mobile) disponible, les CRS sont soumis à rude épreuve depuis mars 1986 : ordre public, lutte antiterroriste, renforts de toutes sortes pour la sécurité générale. Atteintes par les retombées de l'affaire de la rue de Mogador, dans laquelle est impliqué le CRS Burgos, mises en cause dans une obscure histoire de sabotage des lignes téléphoniques en *Nouvelle-Calédonie (vingt-six fonc*tionnaires de la CRS 14, rappelée d'urgence en métropole, sont sous le coup d'une mutation à la suite de cette affaire), les compagnies ont été secouées par les manifestations des lycéens et des étudiants. Or, dès *le 22 septembre*, une note du contrôleur général Jacques Brenière, chef du service central des CRS, attirait l'attention des commandants des unités sur les dangers de la situation : *« Ceux-ci*, écrivait le chef des CRS, *veilleront à ce que la cohésion des compagnies ne vienne pas à être compromise, à terme, sous la pression des circonstances. En effet, la faiblesse numérique actuelle des effectifs que chaque compagnie peut aligner (...), le caractère des renforts quasi permanents prêtés à des services dont les structures et les méthodes diffèrent de celles des CRS, présentent, à échéance, des risques de désagrégaion non seulement tactique mais aussi psychologique. »*

Résistances inattendues

Chaque direction a ses problèmes, même s'ils sont parfois moins brûlants. Les renseignements généraux semblent, pour le moment, démunis face à la reprise d'activité d'Action directe. Signe de difficultés politiques, son directeur, M. Philippe Massoni, qui cumule cette charge avec celle de directeur adjoint du cabinet de M. Robert Pandraud, préfère maintenant prendre du large et se consacrer en priorité à sa tâche de directeur des RG plutôt qu'à celle de collaborateur du ministre. La direction centrale de la PJ vit difficilement les traditionnelles tensions qui s'exercent entre les sûretés urbaines de province et les services régionaux de police judiciaire. Les clans passent plus de temps à se surveiller qu'à collaborer, alors même que le récent départ à la retraite du patron de la police judiciaire, M. Michel Guyot, impose de trouver *rapidement un chef incontesté*. Directeur de la PJ parisienne, M. Pierre Touraine, un instant sollicité, avait dans un premier temps refusé de prendre la succession, mais l'opposition soutenue que manifeste l'Elysée à M. Marcel Leclerc, directeur de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) et poulain de MM. Pasqua et de Pandraud, l'aurait convaincu de revoir sa position. Si M. Touraine était nommé, il resterait à régler un problème aussi épineux que le précédent : trouver, pour diriger la PJ parisienne, un directeur qui plaise autant à l'Elysée qu'au ministère de l'intérieur.

A ces questions d'hommes s'ajoutent d'autres difficultés de doctrine. La police, pour quoi faire ? En arrivant place Beauvau, MM. Pasqua et Pandraud semblaient sûrs de leur fait : tout irait rapidement mieux, disaient-ils. La réalité se révèle plus difficile à maîtriser. La délinquance est restée ce qu'elle était ; le terrorisme est toujours là ; les problèmes du maintien de l'ordre sont apparus fort délicats. Même la politique d'immigration, qui, pensait-on, ne soulèverait que peu d'opposition, est l'objet, au sein même du ministère, de résistance inattendues. L'affaire du charter pour le Mali a servi de révélateur : les critiques des gouvernements africains, l'émotion créée dans une partie de la population française, notamment dans la jeunesse (*« Pasqua, Monory, un charter pour le Mali ! »*, criaient les manifestants étudiants), ont imposé la prudence. Plusieurs services de police sollicités de préparer une nouvelle cargaison d'expulsés se sont prudemment défilés.

Et, comme si tout cela ne suffisait pas, voilà *le* Syndicat *indépendant* de la police nationale (SIPN), jusqu'alors ferme soutien de l'actuelle majorité, qui a des états d'âme. Ses responsables ne cachent plus leurs doléances. « Leurs » ministres, se plaignent-ils, auraient *été plus* prodigues en promesses qu'en revendications satisfaites. Du coup, la base, déprimée, commencerait à rechigner.

M. Pasqua reflète à sa manière les difficultés du temps. A « L'heure de vérité » sur Antenne 2, en juillet dernier, il était apparu sûr de lui et conquérant. Quelques mois plus tard, ses prestations médiatiques sont nettement plus ternes et l'opinion publique moins enthousiaste. Un récent sondage publié par *le Matin* montrait que la perte de confiance dans les capacités d'intervention du gouvernement était la plus nette dans le domaine de l'ordre public et de la sécurité.

GEORGES MARION.

● **M. Jack Thioulon nommé directeur du cabinet de M. Ivan Barbot.** — M. Jack Thioulon, contrôleur général de la police nationale, a été nommé, mardi 13 janvier, directeur de cabinet de M. Ivan Barbot, directeur général de la police nationale, qui a pris ses fonctions le même jour.

M. Thioulon était jusqu'alors adjoint opérationnel de l'ancien directeur général de la police nationale, M. Pierre Verbrugghe.

Au ministère de la justice

M. Jean Leonnet nommé directeur des affaires civiles

Conseiller technique au cabinet de M. Albin Chalandon, M. Jean Leonnet a été nommé, le mercredi 14 janvier en conseil des ministres, directeur des *affaires* civiles et du sceau au ministère de la justice, en remplacement de M. Pierre Leclercq, qui devient président de chambre à la cour d'appel de Paris. M. Leclercq souhaitait être relevé de ses fonctions. Il regrettait que sa voix de directeur des affaires civiles ne fût pas suffisamment écoutée lors des discussions interministérielles menées depuis le changement de majorité. M. Leclercq justifie son départ pour des raisons «techniques» et non «politiques».

Sur les six directions de la chancellerie, trois ont déjà changé de titulaire depuis mars 1986, l'administration pénitentiaire, l'éducation surveillée et les affaires civiles.

[Né le 10 juillet 1931 à Paris, M. Jean Leonnet a été dix ans avocat avant d'entrer dans la magistrature en 1971. Substitut à Reims pendant trois ans, il est magistrat à la direction des affaires civiles de la chancellerie de 1974 à 1977. Durant cette période, il est secrétaire de deux directeurs des affaires civiles, MM. Jacques Baudoin et Marcel Fautz. Après avoir été treize mois procureur de La Rochelle, il devient en 1978 et jusqu'en 1980 secrétaire général du premier président de la Cour de cassation, M. Pierre Bellet. Entre 1980 et 1982, il est sous-directeur des services judiciaires à la chancellerie, chargé des personnels. Nommé vice-président du tribunal de Paris en 1982, puis conseiller de la cour d'appel en 1985, M. Leonnet était entré au cabinet de M. Albin Chalandon en avril 1986 comme conseiller technique chargé des affaires civiles. Il est le coauteur sous le pseudonyme de Solon d'un livre paru en 1986 aux éditions Dalloz, *Raison pour la justice* (*le Monde* du 27 mars).]

● **Les représentants des Assemblées parlementaires à la Commission consultative des droits de l'homme.** — La composition de la Commission consultative des droits de l'homme publiée dans notre numéro du 8 janvier 1987 était incomplète. Il y manquait les représentants des Assemblées parlementaires, qui sont M. Jean-François Deniau, député du Cher (UDF-PR), pour l'Assemblée nationale, et M. Michel Crucis, sénateur de Vendée (républicain indépendant), pour le Sénat.



Société

RELIGIONS

Les Loubavitch et le renouveau religieux juif

Des pèlerins de la Torah

Ils ne sont que dix mille en France, mais leur influence croît. Le militantisme religieux des Loubavitch intrigue ou inquiète la communauté juive.

Dans les classes du jardin d'enfants, les bougies de Hanoukka brûlent encore aux murs. Les dessins sont épinglés entre le calendrier hébreu et le portrait du rabbi des Loubavitch, patriarche new-yorkais de quatre-vingt-cinq ans. Les instituteurs portant barbe, chapeau et tenue sombre. Pour toute plaque d'entrée, un autocollant : « *Nous voulons Moshiah* (le Messie) *maintenant* ». Signé : « *Armée de Dieu* ».

Une secte ? Orgueil des Loubavitch parisiens, implanté au pied des tours de verre et de béton de la place des Fêtes (dix-neuvième arrondissement), ce complexe scolaire de six cents enfants est tout ce qu'il y a de plus pacifique. Les mille familles juives du quartier en ont fait leur point de ralliement. Mais leurs locaux sont déjà saturés. Le directeur, Benjamin Mergui, a son bureau sur un palier.

Les Parisiens ont découvert l'existence des Loubavitch en levant les yeux pendant la période des fêtes. Offerts par un agent de publicité, cinq cent soixante panneaux d'affichage rappelaient aux juifs leurs devoirs rituels : allumer leurs chandeliers à sept branches pendant les huit jours de la fête des lumières, celle d'Hanoukka (26 décembre au 2 janvier). Cette campagne de publicité est sans précédent dans l'histoire de la communauté juive de France.

Dans le même temps, un camion transportant des phylactères et un grand chandelier sillonnait les rues juives de Paris, arrêtant les passants, à l'instar de ces Loubavitch américains qui illuminent d'énormes « ménorahs » en plein milieu des avenues de New-York.

Racolage, disent les juifs français, peu habitués à ce genre d'ostentation militante. Regardés avec sympathie dans les communautés orthodoxes, les Loub-a-vitch provoquent de l'irritation chez les juifs très intégrés, qui souhaitent donner une image plus discrète et moderne du judaïsme.

Juif chez soi et citoyen dehors : c'est précisément cette conception aujourd'hui largement répandue que combattent les Loubavitch. « *Refuser volontairement de donner droit de cité à sa propre tradition religieuse est une attitude complètement schizophrénique* », dit Haïm Nissenbaum, haut fonctionnaire et l'une des têtes pensantes du mouvement. Les Loubavitch craignent comme la peste « *ce fléau de l'assimilation galopante du judaïsme* ». 60 % des mariages se font déjà en France en dehors de la communauté.

Le réveil d'une tradition

« Poison » ou « aiguillon » du judaïsme ? Les Loubavitch récusent avec énergie toute identification à une secte prosélyte. Ils ne s'adressent en effet qu'aux familles de la communauté. Leur porte-à-porte dans les immeubles, leurs interpellations directes dans les rues s'inspirent à la fois d'un réflexe de survie du judaïsme et d'une volonté de donner droit à une tradition religieuse dans toute son authenticité. Haïm Nissenbaum cite Maïmonide : « *Celui qui affirme croire en l'existence de Dieu, mais qui déclare ne pas vouloir accomplir l'intégralité de ses commandements est un menteur.* »

Des observateurs impartiaux conviennent que les Loubavitch ne se livrent à aucune exclusion et qu'il faut les distinguer des ultra-orthodoxes qui manifestent en ce moment à Jérusalem. Les professeurs loubavitch disent d'ailleurs : « *Nous mettons au premier plan de notre enseignement l'amour du prochain, la joie, le rayonnement.* »

Et s'il faut à tout prix faire une comparaison avec d'autres confessions, les Loubavitch ressemblent plus aux charismatiques chrétiens qu'aux intégristes de Mgr Lefebvre : même méthode d'annonce, même souci de retour aux sources, d'obéissance scrupuleuse aux dogmes, d'adhésion immédiate à Dieu, même vénération à une sorte de gourou, faiseur de miracles : le rabbin Yossef Schneersone, chez qui l'on se rend en pèlerinage à New-York, à qui on demande un conseil pour un mariage ou un choix professionnel, quand ce n'est pas pour lui exposer un problème de stérilité de couple.

On pourrait ajouter : même recrutement dans les milieux plutôt intellectuels. Même utilisation des moyens les plus modernes de communication. Les Loubavitch sont très présents dans les radios juives. Ils retransmettent régulièrement, en pleine nuit compte tenu du décalage horaire, les causeries du rabbin américain et pressent Europe n° 1 de leur ouvrir l'antenne à ces mêmes heures pour lui donner une plus large diffusion.

Né du l'hassidisme, courant mystique apparu en Pologne au dix-septième siècle, ce mouvement international compte environ 50 000 fidèles aux Etats-Unis et 70 000 en Israël. Il est présent en Grande-Bretagne, en Belgique, en Allemagne. En France, il contrôle plusieurs synagogues et écoles, comme celles de la place des Fêtes. Il touche environ 10 000 personnes à Paris, en banlieue et en province, soit un premier cercle de deux à trois cents familles très fidèles et six à sept cents de sympathisantes. Rappelons que la communauté juive de France compte environ six cent mille personnes.

Une majorité de Séfarades

Encore très minoritaire, le phénomène loubavitch s'élargit en France depuis quinze ans. Il est indissociable – s'il ne l'a pas en partie provoqué – du renouveau religieux qui touche la communauté juive et qu'atteste la multiplication des lieux d'approvisionnement en cuisine cachère, des écoles juives, des cercles d'études et des cours de Talmud-torah.

D'origine ashkénaze – leur rabbin Azimov et les pionniers du mouvement en France sont des émigrés d'URSS et de Pologne, – les Loubavitch ont grossi leurs rangs en direction des séfarades, qui atteignent aujourd'hui 90 % des Loubavitch. Ils ont trouvé un terreau favorable chez ces juifs d'Afrique du Nord déracinés, déclassés et à la recherche, eux aussi, d'un judaïsme affectif, chaleureux et très rigoureux sur l'obéissance des règles rituelles.

Ils ne sont pas sionistes : l'Etat d'Israël moderne n'est pas pour eux l'Etat messianique promis par Dieu. Les Loubavitch sont favorables au Grand Israël du Nil à l'Euphrate et, s'ils s'en séparent par leur non-violence, ils sont proches de l'aile extrémiste de l'échiquier politique israélien. C'est bien l'application du Talmud et de la Torah au monde moderne qui distingue ce mouvement. Ne se veut-il pas une sorte peuple élu au sein du peuple lui-même élu par Dieu ?

HENRI TINCQ.

SPORTS

Le rallye Paris-Alger-Dakar

Tambay à la bonne étoile

GAO
de notre envoyé spécial

Le soleil tape très fort, mercredi 14 janvier, à Gao, la ville au bord du paresseux Niger. La petite préfecture du Mali vit dans une douce torpeur. Les rares passants profitent des zones d'ombre ménagées par les arbres et les arcades des anciens bâtiments coloniaux. Après les dernières maisons de pisé, dans cette zone où sont installées les tentes rondes des Touaregs, la température grimpe vite. La piste se termine là entre de petits monticules de sable où s'accrochent de maigres épineux. Regroupés à l'ombre de quelques voitures des organisateurs, des mécanos et des managers côtoient une trentaine de Soviétiques venus se détendre entre deux journées de remise en état des rues de la cité. Tous ces badauds assommés par le soleil attendent le premier nuage de poussière qui au loin annoncera la présence d'un concurrent.

Un trou « plus gros que la voiture »

L'arrivée d'Hubert Auriol sur sa Cagiva oblige les policiers maliens à poursuivre à coups de ceinturon les enfants qui s'approchent trop de l'engin. Surgis comme par enchantement des tentes et des dernières rues de la ville, garçons et filles veulent toucher coureurs et motos. Ils souhaitent voir de près ceux dont la radio parle. Ils ne demandent pas vraiment un autocollant ou une casquette réclame, mais, tels ces gamins qui se bousculent lors des arrivées d'étapes du Tour de France, ils veulent être là.

Ainsi, Ibrahim, qui profite de l'agilité de ses douze ans pour se faufiler entre les policiers. Il est toujours au premier rang lorsqu'un *bolide* apparaît. *Il* sait se glisser entre les journalistes et les directeurs sportifs qui se précipitent sur les arrivants pour saisir leurs impressions ou leur apporter des rafraîchissements.

Près de la 205 de Mehta, première voiture à venir déraper au milieu des spectateurs, il écoute le copilote Marc Doughty s'exclamer en anglais : « *Horrible ! Horrible !* » en se massant les reins. La chaleur, la piste mal tracée, les ornières, ont rendu les 500 kilomètres de l'épreuve spéciale Ménaka (à la frontière nigérienne)-Gao particulièrement pénibles pour les équipages.

Mehta a eu très peur lorsqu'il est tombé dans un trou « *plus gros que la voiture* ». Grâce à la puissance de sa première, il a réussi à se sortir de cette position fâcheuse. Mais, avec son éternel sourire, le pilote kényan estime qu'il a cassé son amortisseur droit.

Autre mésaventure pour la Peugeot, une erreur de route dans un village, qui lui a fait perdre quinze minutes. « *Nous avons demandé notre chemin, mais sans doute en négligeant les précisions*, explique Mehta. *Résultat : les habitants nous ont orientés vers une impasse.* »

Patrick Zaniroli, deuxième à franchir la ligne d'arrivée, félicite son copilote Alain Lopez, qui, malgré l'étronique de bord défaillante, a réussi à trouver son cap « *boussole à la main* ».

Patrick Tambay, le vainqueur de l'étape au volant de sa Range Rover de 280 ch ne se plaint pas de ce parcours où la navigation a joué un rôle important. L'ancien pilote de formule 1, l'habitué des circuits américains, ne s'attendait pas à cela en prenant le départ à Versailles. Après quelques déboires dans les premières étapes algériennes, il prend goût à la conduite rapide sur des pistes de fortune. « *J'ai fait mes premières expériences*, raconte-t-il. *J'ai appris à dégonfler mes pneus arrière.* » L'homme sait maintenant *maîtriser un 4 × 4 et surtout faire* confiance à son coéquipier, Dominique Lemoyne, l'ex-navigateur de René Metge. « *J'apprécie la qualité de la vie au cours de ce rallye* », assure Patrick Tambay. Lui, il aime s'endormir le soir au milieu du campement. En reprenant une plaisanterie de Ari Vatanen, il s'exclame : « *Des milliers d'étoiles tous les soirs en face de soi valent un quatre étoiles.* »

SERGE BOLLOCH.

● **BASKET-BALL : Coupe Korac.** – Antibes a battu Barcelone (97-95 après prolongations), et Challans s'est incliné devant Caserte (76-75), mercredi 14 janvier, en quarts de finale de la Coupe Korac.

● **RUGBY : Tournoi des cinq nations.** – La première journée du Tournoi des cinq nations, qui devait opposer l'Angleterre à l'Ecosse et le Pays de Galles à l'Irlande, samedi 17 janvier, a été reportée au 4 avril. Bien que les pelouses de Twickenham et de l'Arms-Park soient protégées de la neige et du gel, les dirigeants britanniques ont pris cette décision en tenant compte des difficultés d'accès aux stades et des conditions de sécurité sur les gradins.

● **TENNIS : Internationaux d'Australie.** – Yannick Noah et Henri Leconte se sont qualifiés, jeudi 15 janvier, pour le troisième tour en battant respectivement l'Australien David McPherson 4-6, 6-1, 6-4, 6-3, et l'Américain Todd Nelson 4-6, 7-6, 6-2, 6-3.

● **FOOTBALL : AS Béziers en règlement judiciaire.** – Le tribunal d'instance de Béziers a prononcé, le 13 janvier, la mise en règlement judiciaire de l'AS Béziers (deuxième division) et a désigné un syndic pour régler les affaires courantes du club. L'entraîneur et les joueurs professionnels biterrois avaient assigné leur club devant les tribunaux, le 7 décembre.

DÉFENSE

Selon des statistiques officielles

Vingt-neuf militaires français sont atteints du SIDA

Accusée depuis quelque temps de *faire le silence sur l'étendue de l'épi*démie de SIDA chez les militaires, l'armée française a, pour la première fois, publié le mercredi 14 janvier les statistiques précises dont elle dispose. Entre le 1er août 1985 et le 30 septembre 1986, le service de santé des armées a recensé cent quarante cas de séropositivité chez des militaires. Durant cette même période, vingt-neuf cas cliniques de SIDA ont été diagnostiqués, et quatre militaires sont décédés. Ces chiffres correspondent à ceux que nous avait donnés, en juillet dernier, le professeur René Roué, chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital Bégin (*le Monde* du 5 juillet).

Le service de santé des armées précise que, sur un échantillon total de 59 084 prélèvements sanguins effectués, soit à partir de dons du sang d'appelés ou d'engagés, soit à la demande des militaires eux-mêmes, le pourcentage de séropositivité s'établit à 0,52 pour mille, proportions équivalentes à celles retrouvées dans la population générale des donneurs de sang.

Les autorités militaires ont d'autre part mené, en novembre 1985, une étude sur un millier de militaires basés en Afrique centrale (11e DP et 9e RIMA). Les résultats obtenus laissent penser que ces soldats, bien qu'étant dans une situation à haut risque (à cause notamment des forts taux de séropositivité *trouvés chez les prostituées des pays* d'Afrique centrale), ne sont pas plus infectés que ceux basés en France.

Toutefois, les études sérologiques au sein de l'armée ne peuvent, compte tenu du délai relativement court de l'incorporation, avoir d'autre valeur qu'indicative. De plus, la seule étude ponctuelle faite en Afrique centrale, il y a plus d'un an, ne permet nullement de conclure à l'efficacité des conseils de prévention donnés aux militaires concernés.

La principale question posée par l'épidémie de SIDA aux autorités militaires est celle du dépistage systématique déjà pratiqué dans d'autres pays lors de l'incorporation. Actuellement, l'armée n'effectue de prélèvement sanguin que lorque des symptômes cliniques l'imposent.

L'ampleur de l'épidémie justifie-t-elle que l'on change d'attitude, avec *toutes les conséquences psychologi*ques et médico-légales inhérentes à un dépistage obligatoire ? Comment, en d'autres termes, concilier les impératifs militaires et ceux de santé publique avec la liberté individuelle ? Les autorités militaires françaises indiquent que la décision de pratiquer un dépistage systématique sera prise en fonction de l'évolution mondiale de l'épidémie.

J.-Y. N.

Le Salon du Bourget

La Chine exposera pour la première fois des avions militaires

Pour la première fois, la République populaire de Chine exposera, au prochain Salon aéronautique du Bourget, des avions de combat et des systèmes militaires, à côté de matériels civils.

Selon les organisateurs du Salon du Bourget, qui aura lieu du 12 au 21 juin, la Chine populaire a réservé des emplacements pour exposer le biréacteur supersonique d'attaque Nanchang A-5, le monoréacteur supersonique d'entraînement FT-7 et un engin de surveillance télécommandé du champ de bataille, le D-4RD.

La Chine populaire a également prévu d'exposer au Bourget son avion de transport léger, le Harbin Y-12, à usage civil.

Depuis quelques années, la Chine populaire développe la recherche et la fabrication d'armements à *l'exportation. Elle propose notam*ment son chasseur moderne, le F-8, à la clientèle étrangère et des armes chinoises, par exemple, sont en service au Proche-Orient, dans les armées irakiennes et iraniennes. Selon des estimations de source occidentale, la Chine populaire figure parmi les dix premiers pays exportateurs de matériels de guerre dans le monde, avec un montant de 1,7 milliard de dollars en 1985.

Pour son aviation d'entraînement

La Suisse choisit le Hawk britannique

Berne (AP). – Le département militaire fédéral suisse a choisi l'avion britannique Hawk, de Bristish Aerospace, comme nouvel avion-école à réaction. L'Alpha-Jet franco-allemand a été écarté en raison de son prix plus élevé.

Le programme d'armement 1987 prévoit de proposer aux Chambres fédérales l'octroi d'un crédit total de 395 millions de francs suisses, environ 1,5 milliard de francs français, pour l'acquisition de vingt avions de type Hawk. Si le Parlement donne le feu vert, les Hawk remplaceront en 1990 les Vampire, en servive depuis environ quarante ans.

De conception générale différente – le Hawk est un monoréacteur à ailes basses, l'Alpha-Jet un biréacteur à ailes hautes, – ces deux appareils sont néanmoins très proches par leurs caractéristiques techniques, leurs performances et l'importance de leurs ventes.

Le choix du Hawk a été fait essentiellement en raison d'un prix nettement plus avantageux, de la robustesse, des perspectives de durée de sa construction et d'une meilleure visibilité dans le cockpit.

[Pour le groupe français Dassault-Breguet qui fabrique l'Alpha-Jet avec un partenaire ouest-allemand, la société Dornier, la commande passée par la Suisse au concurrent britannique Bristish Aerospace est un échec grave survenant après une année 1986 qui a été très difficile sur le plan des exportations militaires. En effet, Dassault a reçu, l'an dernier, pour seule commande étrangère, celle portant sur l'acquisition de neuf Mirage 2000 par l'Inde. Le carnet de commandes total (productions civiles et militaires pour le marché national et à l'exportation) devrait représenter en 1986, en première approximation, la moitié d'une année normale, soit 7 milliards de francs au lieu de 14 en moyenne.

Un comité central d'entreprise était convoqué chez Dassault-Breguet pour le jeudi 15 janvier, avec, à l'ordre du jour, l'examen d'un plan social qui prévoit le départ de sept cent cinquante personnes (soit 4 % des effectifs globaux de l'entreprise) d'ici au mois de juin 1987. Si la situation des commandes ne se redressait pas notablement cette année, la direction envisage de décider, ultérieurement, une nouvelle réduction des effectifs.]

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 14 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● MARINE. – Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre le vice-amiral Dominique Lefebvre.

● ARMEMENT. – Sont promus : ingénieur général de première classe les ingénieurs généraux de deuxième classe Joseph Tretout, Patrice Raynaud et Paul Costa ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Claude Rogé, Michel Joly, Marcel Semeria, Bertrand Costes et Paul Rigny.

● TERRE. – Sont promus : général de division les généraux de brigade Jean Cot, Hervé Zwingelstein et Bernard Gillis ; général de brigade, les colonels Yves Madelin, Pierre de Percin de Northemberland et Michel Carlier.

Est nommé commandant de la 62e division militaire territoriale le général de brigade Patrice Laumondais.

ENVIRONNEMENT

A Reims

Les sinistrés de la dioxine se rappellent au bon souvenir d'EDF

REIMS
de notre correspondant

14 janvier 1985 : dans les sous-sols d'un immeuble du 21, rue de la Magdeleine, à Reims, un transformateur EDF explose. Affaire banale, estime-t-on alors. Très vite, les habitants réintègrent leurs appartements. Mais en avril, la revue *Science et Vie* révèle que, en se consumant, le pyralène du transformateur avait dégagé de la dioxine. L'immeuble est évacué pur de bon. Une cellule de crise médicale est formée. Aucune affection grave n'est constatée, encore que des symptômes sont prêtés aux effets présumés de la dioxine. Les préliminaires de la décontamination ont été réalisés, mais on ne sait toujours pas si le bâtiment devra ou non être détruit.

14 janvier 1987 : regroupés dans l'Association de défense des victimes des dioxines et des furanes, les anciens habitants sinistrés, puis indemnisés, se rappellent au bon souvenir d'EDF, lors d'une conférence de presse tenue devant le 21 de la rue Magdeleine. « *De qui se moque-t-on ?* » interroge leur présidente, Mme Catherine Robak.

Les victimes reprochent surtout « *le relâchement et l'absence de sérieux* » dans le suivi médical. Elles regrettent de « *ne pas servir à faire avancer la science médicale* ». Or, observe Mme Robak, « *on nous propose des visites médicales par correspondance, alors que certaines personnes intoxiquées pendant et après l'explosion éprouvent encore des troubles ou des malaises* ».

D. L.

SCIENCES

● **La sécurité ne sera pas améliorée pour la reprise des vols de la navette spatiale américaine.** – La NASA n'aura pas le temps d'apporter les modifications nécessaires à l'amélioration de la sécurité des navettes, si elle maintient la date du 18 février 1988 pour la reprise des vols, estime le Conseil de la recherche national, groupe de spécialistes mandaté pour un audit de l'Agence par la commission présidentielle d'enquête sur la catastrophe de Challenger. Dans un rapport publié mercredi 14 janvier, ce Conseil indique que de nombreuses modifications techniques ont été faites depuis l'explosion de Challenger. Mais il souligne aussi que plusieurs études sur des pièces indispensables à la sécurité des équipages ne seront pas achevées avant l'été prochain, ce qui ne laissera pas assez de temps à la NASA pour mettre en œuvre les modifications qui pourraient être recommandées. – *(AFP, AP.)*

Société

La vague de froid en Europe

Le froid ne lâche pas prise en Europe, où d'abondantes chutes de neige perturbent sérieusement la circulation. En Grande-Bretagne, où la température *oscillait mercredi entre – 10 degrés* et – 18 degrés (record absolu depuis vingt-cinq ans), des régions entières sont coupées du monde, comme le Kent et l'est de l'Ecosse. Treize personnes âgées ont trouvé la mort. Mme Thatcher a demandé qu'une aide exceptionnelle de cinq livres (environ 50 francs) soit offerte à tous les nécessiteux du royaume pour financer le surcoût du chauffage.

En Espagne, la moitié nord du pays connaît de graves difficultés de transport. La route reliant Barcelone à Madrid a été coupée le 13 janvier, et un train a déraillé sur le même parcours. Le thermomètre est descendu à – 15 degrés sur le plateau castillan. Une dizaine de personnes *ont péri à* cause du froid.

En France, on ne compte plus les incidents et accidents dus au froid. Coupures d'électricité, pannes de chaudière, asphyxies à l'oxyde de carbone, incendies provoqués par des chauffages défectueux se multiplient dans pratiquement toutes les régions. Les difficultés de circulation restent grandes dans le Sud-Ouest et la vallée du Rhône, de Lyon à Marseille.

Si l'on a retrouvé le petit Alain, huit ans, sain et sauf après une escapade de plusieurs jours dans des granges du Calvados, on est toujours sans nouvelles de six skieurs parisiens qui ont entrepris la traversée du Vercors, et une cordée *d'alpinistes partie* escalader *un pic* des Pyrénées orientales est toujours bloquée à la frontière franco-espagnole.

A Guines (Pas-de-Calais), un enfant de neuf ans qui s'était aventuré sur un canal gelé s'est noyé après rupture de la couche de glace. Dans l'Aveyron, deux personnes âgées ont été retrouvées mortes, l'une à son balcon, saisie par le froid, l'autre dans un chemin à moins de 200 mètres de son village. En Lozère, deux mille foyers ont été privés d'électricité, mercredi, dans la région de Florac et Marvejols, parce que des branches chargées de neige ont cassé les lignes électriques. Cinq personnes ont *été blessées* à Créteil (Val-de-Marne) après l'explosion d'un *immeuble* où *l'on avait constaté une fuite de gaz.*

Le plan ORSEC a été déclenché dans les départements du Gard et de l'Hérault, où des congères ont bloqué toute circulation, y compris sur l'autoroute languedocienne. A Bouzigues (Hérault), une cinquantaine d'automobilistes bloqués sur la nationale 113 ont dû être hébergés pour la nuit à la salle des fêtes municipale. A Nîmes, les transports en commun ont été interrompus toute la journée de mercredi.

Controverse sur le déneigement dans la capitale

Pour résister à l'offensive du froid et permettre à la capitale de continuer à fonctionner, la Mairie de Paris a-t-elle pris, en temps utile, les mesures nécessaires ? Après vingt-quatre heures au cours desquelles les déplacements ont été très difficiles même dans le centre-ville, la question est soulevée. La première interrogation sur le bien-fondé des décisions techniques prises durant la nuit de mardi à mercredi alors que 14 centimètres de neige tombaient sur la chaussée, a été posée par les employés eux-mêmes. Selon l'Union syndicale CGT des services publics parisiens, cette nuit-là les personnels en alerte depuis quarante-huit heures ont attendu vainement l'ordre d'intervenir sur les chaussées.

Il est vrai que seuls les trente-cinq véhicules de salage de la mairie sont intervenus, comme si on se trouvait devant une chute de neige ordinaire. Le déblaiement mécanique de la neige n'a commencé à la raclette, c'est-à-dire avec des moyens très modestes, qu'à 6 heures du matin.

Cette observation de caractère technique a été reprise aussitôt par certains leaders politiques de l'opposition.

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a parlé, mercredi 14 janvier, de l'*« improvisation désastreuse de l'exécutif municipal face à la vague de froid. »* Il a déploré *« qu'aucune action d'envergure n'ait encore été engagée pour rendre les rues de Paris praticables »*. De son côté M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a dénoncé ce même mercredi *« l'irresponsabilité de M. Chirac qui en tant que maire de Paris n'a pas su prendre en temps utile les mesures permettant de faire face à une vague de froid et a des chutes de neige pourtant annoncées par les services météorologiques »*.

Critiquant comme l'avait fait M. Sarre *« l'insuffisance des mesures sociales »* prises par la mairie pour venir en aide aux sans abris.

Directement mis en cause M. Jacques Chirac a aussitôt réagi. Il a fait appel à tous les moyens disponibles pour déneiger les rues de Paris : les entreprises privées, la police et l'armée. Puis en intervenant personnellement. Mercredi dans la nuit il s'est rendu au PC neige des services municipaux dans le 20e arrondissement. Puis il a visité un centre d'accueil dans le 19e arrondissement où il a constaté que la moitié des lits étaient inoccupés.

Il n'en reste pas moins vrai que Paris a paru plier sous l'offensive de l'hiver. Le 14 janvier restera un mercredi noir. Dans le centre ville, mais plus encore en banlieue, la circulation des véhicules a été très difficile, voire en certains endroits, impossible. Sur les quatre mille bus de la RATP, un quart sont restés au dépôt car certains machinistes CGT sont encore en grève. Ce mouvement devrait se poursuivre jusqu'au vendredi 16 janvier, date fixée pour la reprise des négociations avec la direction.

Beaucoup d'autres conducteurs, découragés par les dérapages, rentraient leurs machines au garage, mercredi, en fin de matinée.

La RATP annonce *que toutes les* lignes dont l'itinéraire comporte une déclivité, seront probablement fermés jeudi. Le métro lui-même, sur lequel on comptait pour sauver la situation, a partiellement flanché. Les quatre lignes qui passent à l'air libre ont été perturbées et ralenties par le gel. Les motrices du RER, qui selon les conducteurs, *« n'aiment pas la neige »* font également défaut, tout comme les signaux et les aiguillages. Résultat : deux heures d'interruption de trafic sur la ligne A et d'importants retards sur la C.

Les banlieusards empruntant les trains SNCF ont souffert eux aussi. Sur le réseau Nord, le trafic n'était assuré mercredi qu'à 70 %, sur le Sud-Est à 60 % et toutes les rames *ont été stoppées pendant une heure* sur le réseau Saint-Lazare. Les voyageurs excédés et transis sont descendus sur les voies pour achever leur odyssée à pied. Les responsables des transports en commun ne prévoyaient guère d'amélioration si le froid persistait jeudi.

De leur côté, les pompiers ont été appelés deux mille cinq cents fois au cours de la journée et de la nuit, soit trois fois plus que d'habitude. Ils ont ramassé un demi-millier de Parisiens qui s'étaient blessés en tombant. Dans les hôpitaux, on ne cesse de plâtrer des poignets fracturés. Les sapeurs-pompiers ont dû intervenir une quarantaine de fois pour sauver des gens intoxiqués par les émanations de leurs appareils de chauffage. Ils ont même ranimé plusieurs vieillards qui, mal chauffés, ont été découverts chez eux en état d'hypothermie. Quant aux conduites d'eau éclatées par le gel, elles ne se comptent plus.

La mairie de Paris a donc mobilisé les rands moyens pour tenter de nettoyer les chaussées verglacées. Mille tonnes de sel et vngt mille litres d'une solution de chlorure de magnésium ont été déversés dans les rues, mais en raison du froid intense, l'effet du traitement reste modeste. *« Le sorbet se forme difficilement »* reconnaissent lestechniciens dans leur jargon.

Aussi a-t-on recours plus que jamais au déneigement mécanique. Soixante dix engins appartenant à des entreprises de travaux publics ont été requis. La police, de son côté, avec une dizaine de véhicules, s'est employée à dégager au moins un grand axe, celui qui traverse la capitale de la porte d'Orléans à la Porte de Clignancourt. Enfin, le pre*mier ministre a fait donner l'armée.* Mille deux cents hommes appartenant au 76e d'infanterie de Vincennes, au régiment du Train cantonné à la caserne Dupleix et à la 2e DB sont entrés en action dès vingt heures sur un axe est-ouest. Armés de pelles et de balais, les soldats du continent ont travaillé une partie de la nuit et par un froid sibérien à dégager les trottoirs devant les bâtiments publics, les écoles, les sorties de métro et sur les ponts traversant la Seine. Puisqu'on ne peut plus rouler à Paris, les piétons redeviennent prioritaires.

MARC AMBROISE-RENDU.



● **L'accueil dans les églises parisiennes.** – Certaines paroisses de Paris et le Secours catholique organisent un accueil à Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère (17e) ; à Saint-Jacques-Saint-Christophe, place de Bitche (19e) ; à Saint-Thomas-d'Aquin, 5, rue de Montalembert (7e) ; à Notre-Dame des Otages, 46, rue de Romainville (19e) ; à Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption (16e) ; à Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet (15e). La Maison diocésaine de l'archevêché de Paris a également prévu un accueil (8, rue de la Ville-l'Evêque, dans le 8e).

Paris poudreuse

C'est Noël ! Les sapins, jetés aux poubelles ont retrouvé leur vraie parure. De la belle et bonne poudreuse.

Aux vitrines des kiosques, les magazines étalent leurs dames nues jusque dans la neige des trottoirs. On en tremble pour elles. *« Il fait bleu à Nossi-Bé »*, susurre une superbe plante café-au-lait à l'affiche d'Air Madagascar. Mais les premiers passants ne lèvent pas le nez.

Et pourtant, l'Afrique est là, en chair et en os. Quatre agents du service de nettoiement, le ciré vert par-dessus le passe-montagne, répandent du sel sur un trottoir autour d'un Abribus. Paris-Dakar, dans la neige, avec une brouette et quatre pelles...

Dans la cour des Tuileries, c'est encore l'Afrique. Avec bleu de travail et casque de chantier. Depuis le 14 février 1986 – il faisait alors – 12 degrés ! – ils *creusent*, chargent, *déchargent*, transportent, hissent, découpent. On n'arrête jamais un « grand chantier », surtout lorsqu'il s'agit du Grand Louvre.

Sur le pont du Carrousel, les services de l'équipement ont déposé deux petits tas de sable sur le trottoir. Pour le cas où... Mais que faire de quelques grains de sable dans quatorze centimètres de poudreuse ?

Sous le pont, la Seine charrie des paquets de neige floconneux qui rappellent le tapioca dans le *bouillon. Des mouettes criardes* se battent pour un morceau de pain à la dérive. Qu'elles en profitent, les péniches sont à quai. Les voitures ont droit à une voie sur berge salée de la veille. Ça roule pour elles.

Lions blancs

Tout est bloqué, en revanche, dans les rues ordinaires. Rue Bonaparte, c'est la retraite de Russie. Quelques rares passants cherchent un passage entre les voitures encapuchonnées de *blanc. Des riveraines emmitouflées* prennent leur chien dans leurs bras pour enjamber les caniveaux transformés en murs de neige.

Place Saint-Sulpice, les lions de la fontaine, la crinière toute blanche, protestent contre les rigueurs de l'hiver. Les joggers, en revanche, trottinent sans broncher autour du Luxembourg fermé pour cause d'enneigement. Quoi ? Le ciel se donne la peine d'inonder la ville de neige un mercredi, et l'ont interdit les batifolages aux enfants !

Mais oui : les grilles sont aussi fermées dans les jardins du Palais-Royal, où la neige n'est foulée que par les pattes des pigeons qui, lorqu'une bonne âme leur jette des miettes, s'arrachent à leur corniche. On ne peut accéder qu'à la cour, où pointent les fameuses colonnes de Buren. Les photographes amateurs s'y régalent de contrastes en noir et blanc.

A midi sonnant, les fonctionnaires de la Banque de France déboulent de leurs bureaux. *« Je ne vois pas les pelleteurs du RPR »*, persifle l'un d'eux, qui a dû être pris dans la manifestation gréviste de l'avant-veille. Enhardis au spectacle d'une circulation quasi paralysée, qui ne respecte plus ni passage piétons, ni feu rouge, ni sens interdit, voilà nos braves bureaucrates qui s'encanaillent et montent des guet-apens à leurs collègues à coups de boules de neige. Paris poudreuse, Paris canaille.

Du côté de Barbès, on se bouscule chez Tati comme aux plus beaux jours. Encore l'Afrique, besogneuse et affairée. Les *gosses, eux, préfèrent les glissades* dans la poudreuse, mais les jardins du Sacré-Cœur aussi sont fermés. Alors on se rabat sur les escaliers, que l'on dévale sur de vieux cartons ou des sacs poubelles. Les escaliers de la butte sont durs aux malheureux... qui dérapent. Durs aussi les boulevards pour les autobus qui remontent vers Pigalle. Plusieurs sont bloqués sur la patinoire du boulevard Rochechouart, nargués par le métro aérien. Paris poudreuse, Paris pagaille. Les agents de la RATP arrivent avec leurs pelletées de sable. Les voyageurs, pas rancuniers, poussent à cul. En vain : les chaussées sont trop glissantes. La grève est finie, mais l'hiver a pris le relais.

ROGER CANS.

La Canebière claque des dents

Marseille s'est immobilisée sous la neige mercredi 14 janvier. En deux heures à peine, 10 centimètres sont tombés sur le Vieux Port, prenant les Marseillais au dépourvu. L'aéroport de Marignane a dû être fermé et les autoroutes menant à la ville ont été coupées. Après une semaine de pluie et de foit très vif pour la région – il a fait jusqu'à – 10 °C – la tempête de neige soudaine a entraîné d'importantes perturbations *dans le trafic et des accidents* sur la voie publique nécessitant l'intervention des marins-pompiers.

Les Marseillais qui, hier, étaient victimes d'une grève des transports urbains ont été bloqués dans leur ville. Les nombreuses rues en pente de la cité étaient enbombrées de véhicules en panne qui paralysaient le trafic.

Les pompiers ont dû intervenir *dans le parking de la Bourse* où des centaines d'automobilistes prisonniers des embouteillages et qui n'avaient pas arrêté leur moteur risquaient de s'asphyxier. Le métro ne fonctionnait pas sur une grande partie du réseau à l'air libre. La municipalité donnait, jeudi 15 janvier, des consignes aux Marseillais pour qu'ils restent chez eux et ne sortent qu'en cas de nécessité. Les grandes artères ont été salées mais les services météorologiques prévoient, pour ce même jour, des températures allant de – 5 °C à – 15 °C, et des vents très violents.

Coupures de « courant nucléaire »

A la suite de l'arrêt de sept réacteurs nucléaires (Paluel 1 et 2, Flamanville 1 et 2, Chinon B-3, Blayais-2 et Saint-Laurent A-2), lors de la coupure d'électricité qui a affecté, lundi 12 janvier, l'ouest du pays, EDF a décidé de nommer une commission d'enquête pour analyser ces arrêts de production. Les responsables s'interrogent sur les raisons qui ont empêché ces sept centrales de se couper automatiquement du réseau lorsque celui-ci a connu, sur l'Ouest, une chute de tension de 100000 volts consécutive aux incidents qui ont affecté la centrale thermique de Cordemais (Loire-Atlantique).

Lors de pareilles baisses de tension, la consigne dans les centrales est d'« exciter », c'est-à-dire de demander, pendant cinq secondes, un effort accru aux turboalternateurs des centrales les plus sollicitées pour essayer de ramener la tension du réseau à sa valeur normale. Si, au terme de cette courte tentative, l'opération échoue, ces centrales nucléaires doivent, dans les trois secondes qui suivent, s'isoler automatiquement, pour éviter que certains de leurs équipements (pompes, générateurs, etc.) ne fonctionnent à un rythme trop faible, entraînant aussitôt la mise à l'arrêt automatique du réacteur.

Cette isolation, ou plutôt cet « îlotage », comme l'appellent les techniciens (*le Monde* du 14 janvier), a donc pour but de maintenir les centrales en état de marche pour qu'elles puissent répondre sans délai à la demande, dès que le réseau est revenu à des conditions normales. En revanche, si les réacteurs n'ont pu s'îloter à temps et se sont donc arrêtés, leur remise en route demandera beaucoup plus de temps. Normalement, l'îlotage est automatique. Aussi s'étonne-t-on à EDF que les mécanismes des quatre réacteurs de 1300 mégawatts de Paluel et Flamanville n'aient pas réagi à temps.

« Sans doute s'agit-il, selon M. Lucien Bertron, chef adjoint de la production thermique à EDF, *d'un mauvais réglage du système de protection des turboalternateurs, sans conséquence sur la sûreté des installations. »* Mais, même si ce problème *« n'est pas préoccupant »*, on se demande pourquoi il a affecté ces 1300 mégawatts qui produisent normalement aujourd'hui. Quant aux autres tranches, des réacteurs de 900 mégawatts, le scénario est un peu différent dans la mesure où Chinon-3 était en essai, Saint-Laurent A-2 gêné par le froid et Blayais confronté à toute une série de problèmes relativement complexes. Résultats de l'enquête à la fin de janvier.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

La contre-offensive de l'armée

L'armée n'avait pas attendu le conseil des ministres du mercredi 14 janvier pour prêter main-forte à ceux qui combattent les méfaits de l'hiver. Ainsi, à Lunel et à Montpellier (Hérault), elle participait depuis Noël à l'opération des Restaurants du cœur. Dès les chutes de neige, dans la nuit de mardi à mercredi, le ministre de la défense envoyait des instructions aux états-majors régionaux leur prescrivant de se tenir à la disposition des préfets.

Le déclenchement du plan ORSEC dans le Gard et dans l'Hérault a automatiquement mis les moyens militaires locaux au service des autorités civiles. A Chinon, ce sont les spécialistes du génie qui sont intervenus pour dégager les prises d'eau de la centrale nucléaire. Mais ils l'avaient déjà fait l'an dernier, et cette fois-ci encore ils ont répondu à une demande du préfet.

Ces dispositions générales ont été renforcées et confirmées après que le chef de l'Etat eut insisté, au cours du conseil des ministres, sur l'assistance particulière à apporter aux sans-abri et aux déhérités. Les commandants de régiments ont alors reçu consigne d'entrer en contact avec les municipalités de leur secteur pour un éventuel coup de main. A Paris même, des camions militaires ont transporté de la nourriture aux stations de métro ouvertes pour recevoir les sans-abri.

Mais dans l'après-midi du mercredi 14 janvier, il a fallu faire davantage. Jacques Chirac, en tant que maire de Paris, a demandé l'aide de la troupe pour déneiger les artères de la capitale. Dès 17 heures, les hommes du 76e régiment d'infanterie accourus du fort de Vincennes entamaient, à la pelle, le dégagement des quais de la Seine. Puis, progressivement, ce sont près de 2 000 hommes du contingent qui ont été engagés sur les bords de la Seine, du pont d'Austerlitz au pont Mirabeau.

Les diesels toussent

A première vue, une 205 et un camion de 20 tonnes n'ont rien en commun. Dans les cas dont nous parlons si, si l'une et l'autre ont un moteur diesel marchant au gazole. Par grand froid le moteur peut s'arrêter parce que la paraffine du gazole, gelant en partie, a pris la forme de cristaux qui ont colmaté les filtres et aussi peut-être les tuyaux amenant le carburant dans les cylindres.

Le moteur diesel fonctionne suivant le schéma suivant : le piston, en montant, comprime l'air présent dans le cylindre et amène cet air à de forteds températures par la seule compression. Lorsque le piston est en haut de sa course, l'air est porté à des températures de 700 à 800 °C. On injecte alors du gazole pulvérisé qui, à ces températures, s'enflamme spontanément. La température monte encore et la chaleur provoque une forte augmentation de la pression du gaz contenu dans le haut du cylindre. Le piston est repoussé en bas du cylindre et le système est prêt pour le cycle suivant.

Mais il peut arriver que le gazole ne s'enflamme pas dès son injection. Le rôle des paraffines est justement de faire enflammer le gazole au bon moment.

Les paraffines contenues dans le gazole sont très variées. De la proportion de toutes ces paraffines dans le gazole dépend leur température de cristallisation. Depuis deux ans la loi impose que le gaz soit utilisable sans problèmes jusqu'à – 12 °C au maximum.

A cette limite, trop faible en ce moment, Esso, Shell et dans quelques jours Elf, ont porté remède : ces compagnies proposent des gaz *résistant* à des températures de – 18 °C.

Kérosène anti-gel

Les chauffeurs de poids lourds se plaignent et font remarquer, à juste titre, que les camions suédois et allemands – et aussi les voitures particulières fabriquées en Suède et en Allemagne – n'ont pas les mêmes ennuis. Ce bon fonctionnement s'explique aussi par le fait que les tuyaux et les filtres sont placés dans le moteur diesel de façon à être réchauffés dès la mise en route du moteur. Ce qui n'existe pas dans les moteurs diesel fabriqués dans des pays moins habitués aux grands froids.

M. Roger Mansillon, directeur technique à l'Union des Chambres syndicales de l'industrie du pétrole, donne deux bons conseils aux utilisateurs des moteurs diesel : d'abord ajouter au gazole 30 % de kérosène dans les réservoirs des poids lourds (le kérosène n'est vendu qu'en fûts de 100 litres) ou 15 % d'essence ordinaire (surtout pas de super) dans les réservoirs des voitures particulières ; ensuite, mettre le moteur en route, s'il veut bien partir, et le laisser marcher au point fixe pendant une bonne quinzaine de minutes, le temps que la chaleur du moteur gagne les tuyaux et les filtres d'alimentation, en gazole. Mais les ajouts de kérosène ou d'ordinaire doivent se faire avant l'arrivée du froid ; ils sont totalement inefficaces si le froid est déjà installé.

Si le moteur ne veut pas démarrer, il faut démonter et nettoyer les filtres et les tuyauteries. Mais ces opérations doivent être faites, de préférence, par des spécialistes

YVONNE REBEYROL.

Le Monde
DES LIVRES

Mme du Deffand, la femme « foudroyée »

A travers le portrait d'une marquise, la peinture du dix-huitième siècle français : les fêtes du corps et de l'esprit. Un livre passionnant.

VERS 1750, la marquise du Deffand, née Marie de Vichy-Champrond, tenait un salon littéraire rue Saint-Dominique, à Paris. On y rencontrait notamment d'Alembert, le fils illégitime de Mme de Tencin, la maréchale de Luxembourg, qui faisait comprendre ce que veut dire le mot *« urbanité »*, et des visiteurs étrangers qui prouvaient, par leur présence, les vertus et les avantages du cosmopolitisme. Dans ce rendez-vous des intelligences, Mme du Deffand n'était pas la moindre : sans doute même l'intelligence la plus pénétrante, la mieux détrompée. La correspondance de la marquise avec Voltaire ou Walpole nous en donne, à tout moment, le captivant témoignage.



ROGER VIOLLET — RAPHO

Mme du Deffand et un salon littéraire au XVIIIe siècle.

Deux siècles et quelques poussières après, une jeune femme italienne, Benedetta Craveri, allait s'éprendre de Mme du Deffand au point de lui consacrer six ans d'études. Cette Romaine, qui habite non loin de la piazza del Popolo, venait à la Bibliothèque nationale comme on retourne au couvent. Le résultat, c'est un gros livre très passionnant, très riche : *Mme du Deffand et son monde.*

Nous avons rencontré Benedetta Craveri, de passage à Paris. Avec son naturel, la simplicité de ses manières, la justesse de ses propos, cette jeune femme, au charme « très dix-huitième », n'eût point déparé le salon de la rue Saint-Dominique. Son intérêt ancien pour le dix-huitième siècle français – elle a fait sa thèse sur André Chénier – l'a conduite à découvrir, un jour, les écrits de la marquise. *« Un guide souverain,* dit-elle, *m'a ouvert sa fenêtre sur un détail du paysage, détail essentiel pour la compréhension du siècle. »* Mais encore ? Pourquoi l'aimer autant ? *« J'aime son intelligence intrépide, cruelle pour les autres, et surtout pour elle-même. »* Benedetta Graveri parlera aussi de *« cette cécité paresseuse que nous avons : un des pires vices de notre existence »*. Mme du Deffand l'en a éloignée, de même que sa naissance l'a séparée des vanités : petite-fille du philosophe Benedetto Croce, elle a appris la modestie comme une façon de respirer. C'est pourquoi, sans doute, elle s'est dissimulée derrière le personnage de la marquise.

L'art de la conversation

Benedetta Craveri a voulu écrire davantage qu'une biographie : elle a réussi le portrait d'une femme à travers celui d'une époque et le tableau d'un siècle à travers la peinture d'un caractère. C'est toute une société qui ressuscite, avec ses amours, ses engouements, ses rivalités, ses intrigues, son sens de la civilité et son art de la conversation. Mme de Staël notait : *« Ce qu'on appelle le mal du pays, ce regret indéfinissable de la patrie [...], s'applique particulièrement à ce plaisir de causer que les Français ne retrouvent nulle part au même degré que chez eux. »*

L'art de converser résumait à lui seul un genre de civilisation. Parce qu'il se pratiquait, se perfectionnait dans les salons, il était surtout destiné à divertir, mais il favorisait aussi la circulation des idées nouvelles. Dès lors, ces mêmes salons servirent à former l'opinion. Des philosophes y rencontraient des aristocrates : *« Les uns y portaient le savoir et les lumières, les autres cette politesse et cette urbanité que le mérite (...) a besoin d'acquérir. »* Faisant cette remarque, d'Alembert ajoutait que *« les gens du monde* [en] *sortaient plus éclairés, les gens de lettres plus aimables. »*

Evoquant les aristocrates français du dix-huitième, et précisant qu'elle n'oubliait pas leurs aveuglements, Benedetta Craveri nous en a fait cet éloge : *« Exclue du pouvoir, intensément frivole, cette aristocratie allait mourir sous la guillotine, sans se démettre d'elle-même. Continuant à mener le jeu de la société, elle s'est rendue sur l'échafaud comme elle se rendait naguère au bal. S'identifiant jusqu'à la mort avec ses façons de paraître, elle a poussé la frivolité jusqu'à l'héroïsme. »*

Benedetta Craveri, qui connaît admirablement l'époque des Lumières, a nourri son texte de multiples citations. Pour légitimer la peinture qu'elle avait entreprise, elle a fait appel à de nombreux témoins.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 17.)

Les lecteurs de l'Ancien Régime

Deux livres de Roger Chartier ruinent beaucoup d'idées reçues

L'ANECDOTE est connue de tous tant elle se répète régulièrement : Gide fait réveiller au milieu de la nuit Martin du Gard, Schlumberger et Valéry et les convoque immédiatement chez lui afin de leur lire le chapitre qu'il vient de terminer de son dernier roman ou de son essai nouveau-né. Bien qu'il se situe il y a une soixantaine d'années seulement et qu'il mette en scène le fin du fin de l'élite intellectuelle, un tel épisode nous paraît aujourd'hui étrange tant le domaine de l'écrit et celui de l'oral nous semblent désormais séparés par des barrières si hautes que les franchir revient à accomplir un exploit qui relève de la clandestinité ou de la bâtardise : chansons, livres-cassettes, récitals de poésie, franchissements suspects d'une aire de culture à une autre.

C'est que, malgré les bouleversements qu'annonce la diffusion de textes par écran, malgré l'explosion de l'audiovisuel, nous vivons l'apogée d'une civilisation de l'imprimé – et plus généralement d'une transmission écrite des informations, des idées et des sentiments qui s'est imposée peu à peu depuis dix siècles, et qui imprègne à ce point nos habitudes et nos attitudes que nous ne sommes pas loin de la ressentir comme une nature.

Cette naturalisation de la culture livresque en est arrivée à un point tel qu'il paraissait nous suffire, pour comprendre l'histoire culturelle des siècles précédents, de savoir qui lisait et ce qu'on lisait. Avec des réponses aux questions qui ne surprenaient pas vraiment : il y avait des livres pour les élites de la fortune et de l'éducation, d'autres pour le petit peuple (en dynamique ascendante) des marchands, des artisans et des laboureurs ambitieux ; enfin une population qui n'était pas initiée aux joies de la lecture et qui continuait à subir les charmes d'une civilisation orale.

C'est ce schéma général, à vrai dire sérieusement ébréché depuis les études entreprises ces vingt dernières années, que Roger Chartier et les équipes de chercheurs qu'il rassemble ou qu'il anime abattent pan par pan, avec une patience et un tranquille acharnement qui ne masquent pas leur euphorie.

Manières de lire

Roger Chartier, historien des pratiques culturelles, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, fait paraître simultanément deux livres – et cette simultanéité n'est pas exempte d'intention tactique : il s'agit de rappeler que toute pièce a deux faces, inséparables l'une de l'autre. Le premier ouvrage, signé du seul Chartier, est intitulé *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime.* Il analyse la diffusion, par le livre, des règles de comportement et des modèles de savoir-vivre autant que de savoir-mourir dans l'ensemble de la société entre le seizième et le dix-huitième siècle. Le second, *les Usages de l'imprimé,* est le résultat de deux séminaires dirigés par Chartier et par Christian Jouhand à l'Ecole des hautes études et qui envisagent l'objet imprimé moins en fonction du contenu qu'il transmet que de sa propre existence matérielle, de son rôle d'ustensile à travers lequel transitent et se transforment certaines habitudes : la lecture privée, silencieuse, du livre qui est généralement aujourd'hui la nôtre – mais ce n'est déjà plus forcément celle qui prévaut pour notre journal quotidien – n'a été et n'est qu'un des usages possibles de l'imprimé.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 16.)

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Un inédit, trois rééditions

Bove ou la manie de se faire mal comprendre

DIFFICILE de demeurer maudit, de nos jours. La postérité vous rattrape au tournant, et met les bouchées doubles. Hier encore clandestin comme un mot de passe, le nom de Bove fait l'actualité de ce début d'année, avec quatre titres d'un coup, dont un inédit de taille. Il faut dire qu'il l'avait cherché, l'animal ! Joseph K. est un m'as-tu-vu à côté des créatures boviennes, gibiers de meublés et de salles d'attente, marginaux acharnés à se faire mal voir et mal comprendre – qui c'est çui-là ?...

Cette persévérance à jouer les parias chipoteurs, Calmann-Lévy nous en livre la clef en révélant *les Mémoires d'un homme singulier,* achevés en juin 1939 et restés inédits. Le texte de Bove *« le plus autobiographique »,* prévient l'éditeur. Il faudrait y voir de plus près. La vie de Bove reste à écrire, et le « je » que voici, s'il a l'âge de l'auteur, trente-huit ans, ne partage pas ses origines juives russes, ou du moins n'en dit rien. Or elles ont assurément joué dans ses atermoiements d'émigré pris entre une volonté d'assimilation battue en brèche et la revendication d'une identité perdue de vue.

VOILA quatre ans que le narrateur de ces *Mémoires* végète dans un hôtel près de Saint-Sulpice, sans projets ni rendez-vous ; sans pouvoir aucun, mais non sans victime. C'est son constat du moment : mettez deux miséreux dans une chambre sur cour, et la machine à faire souffrir est en marche ! *A fortiori* s'il s'agit d'un couple. Notre oisif a le don, non pas tant de violenter, mais d'installer le malaise, dès le premier bonjour dans un bistrot. Et toujours pour le bon motif : tirer au clair un lien social qui lui échappe, y installer la morale apprise. Chaque fois, ça lui retombe dessus ; un genre de fatalité.

L'argent gâche tout, et le manque d'argent n'arrange rien. *L'Homme singulier* a des dettes, c'est son essence. Il ne comprend pas les créanciers, leur impatience crispée quand passent les échéances, en voilà des manières ! A la mort de sa femme, Denise, le frère de celle-ci lui a servi une rente, et il parle maintenant de couper les vivres, a-t-on idée ?

La bienfaisance, ça s'attrape. Rien de tel que de débuter dans la vie comme enfant non reconnu d'un militaire de passage, et placé en nourrice. On apprend avant tout le monde que l'amour n'est jamais acquis. Dressé à lécher les mains pour manger, on prend goût à les mordiller, pour voir. Et on est payé pour ne pas croire aux miracles, surtout à ceux de l'amour. Transplanté à dix-sept ans dans les hôtels de passe, ce parasitisme de structure rend imprévoyant et expérimentateur.

DEVANT une petite-bourgeoise formée à amasser en vue du pire, notre homme glisse au proxénétisme par étourderie, tout en ergotant sur les principes – travail, famille, charité, tout ça, – sans lesquels, je vous le demande, où irions-nous ? L'intéresse par-dessus tout la méchanceté la plus tranchante, celle qui part des bons sentiments.

(Lire la suite page 18.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

BIOGRAPHIES

La « reine infirmière »

Dès le début de la Grande Guerre, il se crée, en Belgique, une légende autour de la reine Elisabeth qui, inlassablement, multiplie ses actions en faveur des blessés et des réfugiés. Aux côtés du « roi chevalier », la « reine infirmière », d'origine bavaroise, se révèle aussi patriote que le plus patriote des Belges. Durant le second conflit mondial, elle met sur pied un petit service de renseignement, sauvant ainsi de la déportation nombre de personnes et des centaines d'enfants juifs.

On connaît le rôle culturel qu'elle *a joué tout au long de sa vie, fonda*trice du Concours musical international qui porte son nom. La reine Elisabeth, excellente violoniste, était liée d'amitié avec la plupart des grands virtuoses contemporains, mais aussi avec des écrivains comme Verhaeren, Romain Rolland, Cocteau et des savants comme les Joliot-Curie et Einstein.

Il semble qu'en ses dernières années l'esprit d'indépendance et le goût du défi qu'elle tenait de son hérédité Wittelsbach (elle était la nièce de l'impératrice Elisabeth d'Autriche) lui avaient fait accomplir quelques démarches fâcheuses. Sous des prétextes musicaux et dans le désir d'un rapprochement des peuples, elle se rend à Varsovie dès 1955, à deux reprises en URSS (1958 et 1962), en Chine, où elle est reçue par le Grand Timonier. On mesure aujourd'hui l'excès et la naïveté des déclarations enthousiastes qu'elle fait publiquement au retour, et qui lui valent le surnom de « grand-mère rouge ».

Très (trop) nourrie de détails, cette biographie aurait gagné à être plus brève. L'attention se réveille au dernier chapitre, consacré aux « grandes amitiés » : les lettres d'Einstein à la reine sont de charmants morceaux de simplicité et d'humour.

G. G. A.

★ **ELISABETH DE BELGIQUE, de Georges-Henri Dumont, Fayard, 445 p., 120 F.**

POÉSIE

Retour de Sénac l'Algérien

C'est un beau croquis de plage dû à l'artiste algérois Pierre Famin, en 1934, qu'Actes-Sud a choisi pour la réédition des *Poèmes* de celui qui, près de trois lustres après son assassinat, reste le plus novateur des poètes algériens francophones : Jean Sénac. En 1954, Albert Camus donna dans sa collection « Espoir », chez Gallimard, ces *Poèmes* d'un jeune pied-noir inconnu qu'il appelait *« mi hijo »* (mon fils, en espagnol). L'événement était plutôt la préface que l'inatteignable René Char *« avait pris plaisir à écrire »* pour cette bouteille à la mer. L'enthousiasme du gourou de L'Isle-sur-Sorgue pour ces vers nés dans *« l'atelier immense du Soleil »* leur porta bonheur. La guerre d'Algérie aidant, peu d'années après, d'autres recueils de Sénac avaient fait le tour du monde.

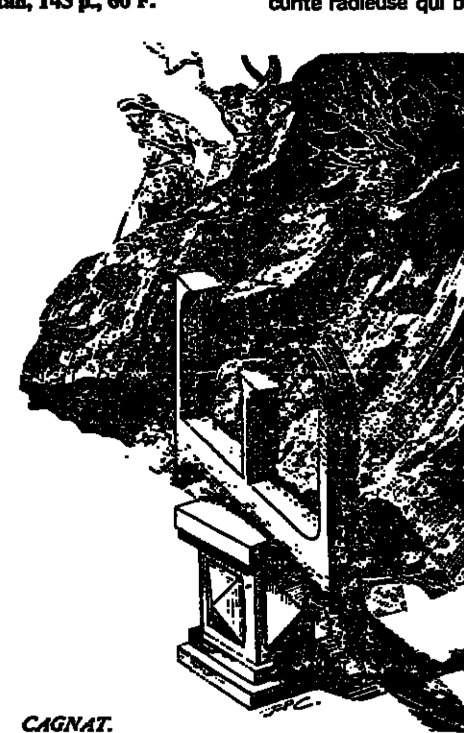
Ils avaient souvent leurs racines dans *Poèmes*, comme *Matinale de mon peuple* (Subervie, 1961), dilatation de quelques vers de 1950 voués à Baya l'enfant-peintre, *« tranquille fleur tisseuse de promesses »*, que le poète alors courtisait. Le chant encore vert mais déjà robuste des *Poèmes* devait être aussi ravageur que le pinceau naïf de la petite Mauresque. Mal vu de son vivant par l'Algérie officielle, bien qu'il ait mis tout son talent au service du nationalisme arabo-berbère avant la plupart des intellectuels musulmans, Sénac mort se rattrape parmi la jeunesse maghrébine de France. C'est elle en priorité qui a apprécié ses inédits récemment publiés (*Journal d'Alger 1954*, éditions Le Haut-Quartier, Pézenas, Hérault, 1983. *Le Mythe du Sperme-Méditerranée*, Actes-Sud, 1984), sans parler des rééditions comme *Dérisions et Vertige* (Actes-Sud, 1983.)

C'est aussi un jeune Sétifien établi en France, le polygraphe Rabah Belamri, qui prépare à partir d'archives inédites sauvegardées par Jean et Mireille de Maisonseul, couple ami du poète, une biographie monumentale de Sénac. En attendant cet événement, Belamri vient de publier le fruit de sa collecte dans le milieu rural d'où il est issu : des proverbes souvent matois et ironiques qui auraient sans doute enchanté un Sénac toujours friand de verve populaire.

J.-P. P.-H.

★ **POÈMES, de Jean Sénac, Actes-Sud, 139 p., 79 F.**

★ **PROVERBES ET DICTONS ALGÉRIENS, de Rabah Belamri, L'Harmattan, 143 p., 60 F.**



CAGNAT.

Jean Tardieu entre ombre et lumière

Jean Tardieu, qui a reçu à la fin de l'année dernière le premier prix de la langue française créé à Brive, figurait déjà au catalogue de la collection « Poésie » chez Gallimard.

Après *le Fleuve caché* et *la Part de l'ombre*, un troisième volume regroupe les trois recueils les plus récents (1976-1983) : *Formeries, Comme ceci comme cela* et *les Tours de Trébizonde*. Sous le titre *L'Accent grave et l'Accent aigu*, ce livre, préfacé par Gérard Macé, donne toute l'étendue du registre poétique de Jean Tardieu, de la parodie burlesque au frémissement lyrique où l'on retrouve le traducteur d'Hölderlin.

Oscillant entre le grave et l'aigu, cette œuvre inclassable, si constante dans ses obsessions, n'est composite qu'en apparence. Souvent Tardieu clôt ses recueils sur une pirouette : le clown métaphysique dialogue avec son *alter ego* ou saute à travers le cerceau d'un calligramme. Mais ce rire n'est qu'une réponse à l'angoisse, une manière de donner voix à *« ce qui n'a pas de nom »*. Tardieu a toujours cherché ce qui se résout dans sa propre contradiction, sens et non-sens, usage et dérèglement, ombre et lumière. Et c'est une obscurité radieuse qui baigne *Nocturne* ou les *Lieder* de *Comme ceci comme cela*.

Tandis que *Formeries*, un mot inventé qui rappelle le nom d'un village de l'Oise, insiste sur la *« hantise formelle »* selon laquelle le poète artisan – utilisant comme des outils les mots les plus simples, les plus usés – trouve dans les structures grammaticales de prodigieuses incitations. Les proses émerveillées et visionnaires des *Tours de Trébizonde*, nées de l'insomnie, révèlent le théâtre secret de Jean Tardieu, *« rêveur inspiré, plongeant sous l'humus des songes »*, à la suite de Jérôme Bosch, d'Odilon Redon et de Max Ernst.

M. P.

★ **L'ACCENT GRAVE ET L'ACCENT AIGU, de Jean Tardieu (Poèmes 1976-1983), « Poésie », Gallimard, 192 p., 28,50 F.**

Les instants évanouis de J.-M. Maulpoix

« Tout au bout, c'est le ciel monotone et mélancolique, quelques nuages, toujours les mêmes, y sont accrochés. »

Jean-Michel Maulpoix écrit en automne, et ce livre, comme les précédents, semble tendre ses lacs de mots pour capturer des moments impalpables. Mais, cette fois-ci, comme un peintre impressionniste, de l'assemblage de ses touches, petits airs, descriptions, souvenirs, il fait une histoire. Et le recueil de sensations ressemble à un roman étrange qui ne dirait son nom que dans le titre : *Ne cherchez pas mon cœur.*

S'attardant en effet à observer un papillon, captif d'obsessions douces (du linge, une femme, de la poudre, un jardin), il dessine une trajectoire. D'abord les paysages, et puis les gens, de plus en plus précis, une petite fille familière, et des ébauches d'autoportraits. L'histoire s'est intensifiée, et puis, au cœur des choses, très près de la douleur (des petites vieilles baudelairiennes), on sent soudain comme un vent de pudeur et de lassitude, une distance qui fausse tout mouvement : *« Il n'est pas sûr d'avoir jamais été sincère »*, ou, à force de mots, n'a-t-il pas éteint de si fragiles sensations ?... Cœur mangé par les mots voleurs d'instants évanouis, Jean-Michel Maulpoix écrit alors des choses étonnantes sur son cœur, *« si petit, si frêle »*. Avec l'élégance de la fatigue, les charmes de l'à-quoi-bon. Brusquement il est violent, une phrase seulement : *« Celui qui n'a jamais porté un cadavre ne connaît pas le poids de son propre corps. »*

G. B.

★ **NE CHERCHEZ PLUS MON CŒUR, de Jean-Michel Maulpoix, POL, 148 p., 69 F.**

POLITIQUE

Georges Sorel : l'actualité d'une pensée ouverte

L'un des rares « penseurs » français du socialisme, Georges Sorel, sort peu à peu de l'ombre où il était confiné, dans son pays du moins. Ces dernières années, les travaux de Georges Goriély, Michel Charzat, Sand Shlomo, le colloque sur Georges Sorel et son temps, dont les actes ont été publiés par Le Seuil en 1985, et, aujourd'hui, le cahier que lui consacrent les éditions de L'Herne, témoignent moins d'une redécouverte que de la levée d'une certaine forme de censure. Michel Charzat, député socialiste, se situant à l'aile gauche de ce parti, familier de l'œuvre de Sorel, nous le confirme en présentant l'ensemble d'études de textes inédits ou rares de philosophie et de renseignements bibliographiques, qu'il a réunis dans la tradition des fameux « Cahiers » de cet éditeur. Georges Sorel redevient fréquentable. Non seulement il est possible maintenant de le lire *« sans œillère idéologique ni prisme intellectuel »*, souligne Michel Charzat, mais l'ouverture de sa démarche intellectuelle *« à toutes les catégories de la connaissance, sans synthèse ou hiérachie conceptuelle »*, sa tentative d'explorer le futur sans rompre l'attachement avec le passé, lui donnent une actualité, dès lors que celle-ci ne se limite plus au *« prêt-à-porter progressiste »*.

Les diverses études et témoignages montrent l'étendue et *l'éclatement d'une pensée qui* s'applique à tous les problèmes de son temps et révèlent l'éclectisme du commerce intellectuel de Sorel. C'est, au reste, la mobilité d'une réflexion, toujours en quête, qui a valu à Sorel d'être jugé inclassable, au risque de se prêter aux pires récupérations. Dans cette succession de variations et de contradictions, Jacques Julliard discerne un *« invariant sorelien »* qui est *« l'accent mis de façon constante sur le prolétariat comme sujet historique et comme outil d'avènement d'une société nouvelle »*. Georges Goriély corrige tous les clichés d'un Sorel réputé antilibéral, antirationnel, antidémocrate et fasciste et affirme : *« Il faut lire Sorel mais justement parce qu'aucun auteur n'a mieux que lui montré comment le virus fasciste pouvait proliférer au sein des démocraties. »*

A. L.

★ **GEORGES SOREL, l'Herne, 385 p., 290 F.**

ROMANS

L'étrange confession d'Emmanuel Robin

Emmanuel Robin est mort en 1981. Il n'aura pas vu la présente réédition de son livre, *Accusé, lève-toi* – qui obtint, l'année même de sa parution, en 1929, le Prix du premier roman, décerné par Mauriac, Maurois, Giraudoux, Bernanos, Green, – mais il avait pris la peine de revoir son texte, d'en élaguer les rares traces de sentiment, de discours moral ou de revendication, et d'en simplifier le titre : *l'Accusé*.

Le narrateur, coupable de meurtre, manifeste, le jour de son procès, une curieuse attitude. Il n'est pas là pour se défendre ni pour se justifier, aucun pardon humain, religieux ou juridique n'effacera sa faute. Mais il demande l'impossible, que ces témoins privilégiés de sa déchéance, l'avocat et le juge, lui disent sa vérité, une vérité dont la logique correspondrait non pas à la rhétorique de la plaidoirie, non pas aux lois sociales, mais à la réalité crue d'une vie misérable.

Il fait de son enfance et de son adolescence un récit tout entier endolori par les sensations du corps, depuis la perception des paysages qui l'entourent ou de ses camarades de classe, depuis la conscience de sa fugue dans une ville étrangère, de son sale travail de garçon d'hôtel jusqu'aux portraits nerveux de ses parents qui lui pèsent, le malmènent, lui font honte. Tout lui est violence. *« Mais j'exagère. Il reste bien entendu que j'ai toujours eu de l'affection, comme tout le monde, pour mon père et ma mère, ce que je dis de plus, ce sont des nuances. Je ne suis pas un fils dénaturé. »* Et ce sont précisément ces nuances qui font la qualité d'écriture et la *« modernité »* de ce texte.

Emmanuel Robin commença la rédaction de *l'Accusé* en 1927, en pleine euphorie des années folles, peu de temps après son mariage, *« comme si*, écrit Jean-Pierre Sicre, préfacier et éditeur, – *la découverte de ce qu'il faut bien appeler le bonheur l'autorisait enfin à exorciser en lui les pires fantômes »*.

Admiré par Mauriac et Bernanos, ce fils d'institutrice n'a cependant rien donné d'autre, si ce n'est, sous la pression de son éditeur, une *Catherine Pecq* dont il n'était pas très fier (1). Quand il reçut son prix, le jury vit arriver *« un homme de haute stature, au teint coloré, qui surprit par son extrême timidité et par le peu d'intérêt qu'il témoignait aux milieux littéraires. Débarqué de Coutances, où il était alors professeur, il n'avait aucune intention de faire carrière d'écrivain »*. Surprise. Et aux journalistes qui le pressent, il répond, laconique, sage : *« J'espère que mon livre m'aura appris à penser. »*

C. P.

★ **L'ACCUSÉ, d'Emmanuel Robin, éditions Phebus, 219 p., 89 F.**

(1) *Catherine Pecq*, Plon, 1933.

Un éloge de la folie

Sébastien, l'enfant et l'orange, le premier livre de Michel Fardoulis-Lagrange, parut chez Debresse, en 1942, dans un quasi-anonymat. Il eut néanmoins un lecteur attentif en la personne de Michel Leiris.

Ce « roman-poésie », réédité aujourd'hui, a gardé tout son pouvoir d'enchantement, car la vie que l'on y décrit échappe aux outrages de la banalité et du temps. Sébastien et son frère Barnou, deux enfants en quête de merveilleux, ont choisi la rue pour royaume : à chaque pas ils y rencontrent *« la dépouille mortelle des nébuleuses »*. Les habitants du quartier se tiennent à distance et ne dérangent pas leurs jeux. Un mur invisible semble même protéger les deux enfants de la curiosité malsaine des gens : Barnou effraie par sa laideur, et Sébastien, par sa folie.

Ils entreprendront un voyage en compagnie de leur mère et, par leur seule présence, transformeront le train en un lieu fantasmatique.

« Regarde comme la folie est antérieure à la parole, à ce cri de défense que lance l'homme attaqué par les fauves », dit encore Michel Fardoulis-Lagrange, qui écrit pour qu'un jour la beauté l'emporte sur la barbarie.

P. Dra.

★ **SÉBASTIEN, L'ENFANT ET L'ORANGE, de Michel Fardoulis-Lagrange, postface de Michel Leiris, Le Castor Astral, 174 p., 68 F.**

● EN POCHE

● La collection « Agora » réédite les *Réflexions sur la peine capitale*, d'Albert Camus et Arthur Koestler. Publié pour la première fois en 1957, ce livre demeure un des classiques de la littérature abolitionniste.

● L'idée de nature, comme l'une des principales *« ombres de Dieu »*, dont il demeure, pour Clément Rosset, urgent de se débarrasser. *L'Anti-nature*, repris dans la collection « Quadrige » (PUF), a paru en 1973.

● Dans *le Propre et le sale*, Paul Vigarello traçait une *« histoire sociale* de « l'hygiène du corps depuis le Moyen Age » (Points-Seuil, n° H92).

● Dans la collection « Le français retrouvé » chez Belin, Jean-Paul Colin publie un dictionnaire des *Trésors des mots exotiques. Venus des quatre coins du monde*, des mots souvent couramment employés mais dont l'origine n'est pas toujours connue.

● Les *Nouvelles* de Rodolphe Töpffer, pédagogue, illustrateur et écrivain suisse (1799-1846) admiré de Sainte-Beuve et de Goethe, paraissent dans la belle collection de poche de l'Age d'homme. Préface d'Arnaud Tripet. (N°s 55 et 56).

● *Aline*, œuvre de jeunesse d'un autre grand écrivain suisse, Charles-Ferdinand Ramuz, est rééditée chez Grasset dans les « Cahiers rouges ». Un conte pastoral et dramatique d'une simplicité de style que l'on aurait bien tort de prendre pour de la facilité.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● Colette Baudet : *Grandeur et misère d'un éditeur belge : Henri Kistemaeckers (1851-1934).* Editeur audacieux, Henri Kistemaeckers se distingua en publiant les exilés de la Commune de Paris, Huysmans, Richepin ainsi que quelques auteurs galants des siècles passés. Cette contribution à *l'histoire de l'édition est complétée par le catalo*gue complet et commenté des publications de Kistemaeckers. (Labor, 277 p., 79 F.)

CIVILISATIONS

● Jacqueline Thévenet : *les Mongols de Genghis Khan et d'aujourd'hui.* L'étude de la civilisation mongole, vieille de huit siècles, illustre la capacité d'un peuple à s'adapter aux évolutions techniques et sociales tout en conservant une fidélité aux traditions héritées des temps nomades. Ouvrage de description et d'analyse, ce livre est illustré de nombreuses cartes et photographies. (Armand Collin, collection « Civilisations », 223 p., 85 F.)

● André G. Haudricourt et Mariel J. Brunhes-Delamarre : *l'Homme et la charrue à travers le monde.* Une somme, une recherche magnifique qui est aussi une pérégrination immense avec pour guides deux outils de la terre nourricière : l'araire et la charrue ; deux outils qui surent façonner les paysages, changer habitats et habitudes, fonder les civilisations rurales. Préface de Pierre Deffontaines et André Leroi-Gourhan. (La Manufacture éditeur, 410 p., 150 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Margaret Mein : *Proust et la chose envolée. « A ces êtres-là, à ces êtres de fuite, leur nature, notre inquiétude attachent des ailes. »* Les thèmes des ailes, du vol et de l'aviation complètent et enrichissent selon l'auteur de cette étude, ceux du désir et de l'amour. (Ed. Nizet, 192 p., 125 F.)

● Gérard Gasarian : *Yves Bonnefoy. La poésie, la présence.* G. Gasarian s'est proposé d'étudier dans ce livre la thématique de la présence dans la poésie et les essais d'Yves Bonnefoy. (Champ Vallon, 150 p., 89 F.) D'autre part, les *Cahiers de l'université de Pau* publient les actes du colloque qui s'est tenu en mai 1983 sur le thème : *Yves Bonnefoy, poésie, art et pensée*, sous la direction d'Yves-Alain Favre et avec la participation de Bonnefoy. (Université de Pau et des Pays de l'Adour, Villa « Lawrence », 68, rue Montpensier, 64000 Pau.)

CONTES

● Marcel Béalu : *Mémoires de l'ombre. « Chaque chose était une serrure qu'il suffisait d'ouvrir... »* Cent vingt récits brefs. *« Mémoires fantomatiques »*, qui sont, comme l'écrit l'éditeur, *« l'assemblage savamment maîtrisé de cent vingt romans miniatures »*. Publiés pour la première fois en 1941, ces beaux *Mémoires de l'ombre* étaient depuis longtemps introuvables. (Phébus, 258 p., 92 F.)

HISTOIRE

● Ouvrage collectif : *Barthou ; un homme, une époque.* Ce volume rassemble les actes d'un colloque qui s'est tenu à Pau en novembre 1984 sous la direction de Michel Papy. Une contribution à l'histoire de la Troisième République dont Louis Barthou fut, durant quarante ans, un des acteurs importants avant de tomber, à Marseille en octobre 1934, sous les mêmes balles qu'Alexandre 1er de Yougoslavie. (J. et D. Edition, 2, rue Cazaubon-Norbert, 64000 Pau, 410 p., 120 F.)

● Louis Rivière : *Chemins interdits, 1940-1944.* L'auteur évoque l'action des réseaux d'évasion vers l'Espagne et l'Afrique du Nord qui ont contribué à la victoire contre le nazisme. (Chez l'auteur, 15, rue du Docteur-Roux, 09200 Saint-Girons, 284 p., 85 F, frais d'envoi compris.)

LETTRES ETRANGERES

● George Lamming : *Age et innocence.* Les relations conflictuelles entre le colonisé et le colonisateur forment la trame de ce roman dont l'auteur, originaire de la Barbade, a été comparé à Naipaul par la critique anglaise. Traduit de l'anglais par Claire-Lise Charbonnier (Editions Caribéennes, 464 p., 120 F.)

● *Chants-poèmes des monts et des eaux. Anthologie des littératures orales des ethnies du Vietnam.* Chants, poèmes, légendes, proverbes des différentes ethnies du Vietnam ; les multiples facettes d'une culture orale encore inconnue en France. Ces textes, publiés pour la première fois dans notre langue, ont été traduits et adaptés par Mireille Gansel. Préface de Georges Condominas. (Sudestasie/Unesco, 402 p., 120 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

SOCIÉTÉ

Un bouquet de traditions

Qu'à la Saint-Ambroise il faille se préserver de la paresse et à la Saint-Médard de la pluie, qui le sait aujourd'hui ? Colette Guillemard, dans *la Vie des enfants dans la France d'autrefois*, a retrouvé le fil chenu des jeux et rites de l'enfance, dont elle a démonté minutieusement le mécanisme pour mieux en révéler la fonction sociale. A travers eux, que nous continuons de perpétuer en aveugle, elle a retrouvé le cordon ombilical qui nous lie au passé.

A l'aide de témoignages recueillis dans *la Guerre des boutons* ou *l'Enfant*, de Jules Vallès, empruntés au truculent Henri Vincenot ou encore rapportés à l'auteur par sa propre grand-mère, voici retracée la vie de l'enfant d'autrefois, nourri de maximes autant que de lait. Tout était prétexte pour le préparer à devenir homme, de ses premiers pas sous le regard de l'aïeule, choyé, bercé, protégé, à la ribambelle de règles et traditions dont on le gavait quotidiennement. Ses premières batailles à coup de boulettes en papier mâché lancées à la sarbacane dans la cour de l'école l'aguerrissaient et les récits de veillées lui inculquaient une morale rigoureuse.

On ne peut s'empêcher de comparer cet enfant d'hier à celui d'aujourd'hui, et l'auteur ne s'en prive pas. Le plus heureux des deux n'est pas forcément celui qu'on croit.

R.A.

★ LA VIE DES ENFANTS DANS LA FRANCE D'AUTREFOIS, de Colette Guillemard ; Christian de Bartillat éditeur, 320 p., 90 F.

Au pays de l'homme de fer

« Vivre et travailler au pays », ont longtemps scandé les sidérurgistes lorrains, laminés par la crise. Comment pouvaient-ils vouloir vivre dans ces rues mornes, dominées par les crassiers, assourdies du martèlement des hauts fourneaux ? Comment pouvaient-ils s'échiner dans le ventre de ces mastodontes crachant le métal en fusion, engoncés dans des vêtements de protection, la visière de grillage rabattue sur le visage ?

La centaine de photographies réunies par Serge Bonnet, noires et crues, donnent une explication, celle qui a ému les photographes, dont Robert Doisneau, Gilbert Mangin, Françoise Poli, Thierry Speth et Pierre Verny, tous observateurs de la grandeur tragique d'un travail titanesque.

Rude, éprouvante, la réalité se couvre de mélancolie et de nostalgie. Les images racontent un monde qui disparaît pour ne bientôt plus appartenir qu'à l'inconscient collectif d'une région, d'un métier, et d'une certaine forme, finissante, de la culture ouvrière.

Aux visages noircis des mineurs de fer dans les années 60, succèdent les friches industrielles désertées et à jamais marquées par plus d'un siècle de meurtrissures. Que sont devenus les sidérurgistes accomplissant les gestes de la forge, que l'on recherche parmi les manifestants de Longwy, de Thionville, venus protester jusqu'à Paris ? Les orgueilleuses usines sont abattues. Les maisons se lézardent et leurs habitants se murent dans le refus.

Cette agonie de l'un des symboles de l'industrie triomphante méritait bien un hommage pudique et fier. Il y a des moments où les images disent autre chose que les mots. L'histoire de l'homme et du fer ne se prête pas à la poésie. L'aventure industrielle de la sidérurgie, sa puissance et son déclin ne se racontent pas comme une épopée. Le quotidien sans apprêt n'a que faire du lyrisme.

Ce livre témoigne. Il dit pourquoi les Lorrains et les sidérurgistes ne peuvent pas si facilement tourner le dos à ce qui fut leur vie.

A. Le.

★ AUTOMNE, HIVER DE L'HOMME DE FER, de Serge Bonnet, avec 102 photographies de Robert Doisneau, Gilbert Mangin, Françoise Poli, Thierry Speth et Pierre Verny, édition Serpenoise et Presses universitaires de Nancy, 124 p., 275 F.

Ont collaboré aux pages 14 et 15 : Rusen Avanissian, Geneviève Brisac, Pierre Drachline, Ginette Guitard-Auviste, Patrick Kéchichian, André Laurens, Alain Lebaube, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, Monique Pétillon, Nicole Zand.

De trop bonnes intentions

PAUL VALÉRY a écrit qu'on n'en aurait jamais fini avec Stendhal. Juste et agréable prophétie. Je n'en aurai jamais fini avec l'administration, et, de cette certitude moins plaisante, je viens de recevoir une nouvelle preuve.

Il y a deux ans, un juge d'instance dispensateur de cartes d'identité se refusa pendant des mois à me tenir pour français. Aujourd'hui, on me fait chevalier de la Légion d'honneur sans prendre la peine de me demander mon avis.



CAGNAT.

En 1985, pendant des mois, je m'étais évertué à persuader des fonctionnaires méfiants et courtois que je n'étais ni persan ni huron. Un passeport en cours de validité ne les convainquait pas, ni un extrait de mon acte de naissance, qui prouvait que j'étais né à Paris des œuvres d'un père dont la profession exigeait qu'il fût français. Quand, à la longue, on daigna admettre que j'étais d'origine française, il me resta à démontrer que je n'avais pas perdu ma nationalité en cours de route. La grosse question était celle-ci : étais-je encore français le jour de ma majorité ? Grâce à mon pauvre vieux livret militaire, je pus établir que deux mois avant cette fameuse majorité j'avais été mobilisé et deux mois après celle-ci nommé caporal. Oui, mais qu'avais-je bien pu faire dans l'intervalle ? Peut-être que, du fond de ma caserne périgourdine, j'avais réussi à me faire naturaliser iroquois. Si cette ténébreuse affaire n'avait pas été publiée par *le Monde* (1), rien n'interdit de penser que j'en serais encore à rassembler des documents et à quêter des témoignages.

En revanche, l'administration renonce à savourer le délice des lenteurs tatillonnes dès qu'il s'agit d'attribuer un ruban rouge. Les choses sont menées tambour battant et au pas de charge. Je croyais que l'agrément de l'intéressé constituait un préalable nécessaire. Il faut croire que je me trompais et qu'à tout instant une décoration peut atteindre votre boutonnière avec la vivacité imprévisible d'un trait d'esprit.

C'est, bien sûr, avec de très bonnes intentions que l'on m'a fait ce cadeau pour mes étrennes, voilà qui me navre, et d'autant plus que, connaissant des écrivains, des éditeurs, des journalistes qui rêvent d'être l'objet de cette flatteuse distinction, je n'ai pas le pouvoir de choisir le plus « méritant » et de la lui conférer à ma place. Je l'aurais choisi assez jeune pour pouvoir, selon l'expression de M. Pinay, *faire une carrière dans l'ordre de la Légion d'honneur.*

JACQUES LAURENT.

(1) 11 juillet 1985.

● Avec une préface de Jacques Laurent, Cecil Saint Laurent vient de publier un roman policier — *l'Erreur*, — dans la collection « Crime parfait », au Mercure de France (238 p., 89 F).

Un jeune éditeur autodiffusé

Savoir lire ne suffit pas pour devenir éditeur ; il faut aussi savoir gérer et compter... Patrick Ledrappier n'a pas négligé cet aspect des choses et, avant de se présenter sur le marché, a mis au point un projet qu'il estime valable.

La principale innovation que ce jeune éditeur est résolu à introduire est la création d'un réseau de diffusion propre. C'est en effet à cette étape de la chaîne du livre que les petits éditeurs rencontrent l'une de leurs principales difficultés. Les libraires adhérant à ce réseau pourront ainsi bénéficier, en échange de quelques contraintes, d'une remise de base de 45 % au lieu des 33 % pratiqués habituellement. Les livres seront distribués par Distique. Estimant sans doute qu'il est préférable de répartir les risques autant que les chances, les Editions Ledrappier (1) annoncent d'emblée le lancement de huit collections, dont trois de littérature (française, est-européenne et hispanophone) et deux séries universitaires.

Dans la collection de littérature française, que dirige Paul Morelle, paraît ce mois-ci un roman d'Emmanuel Bove, *la Fiancée du violoniste* (voir le feuilleton de B. Poirot-Delpech). Pour les prochains mois, sont notamment annoncés un roman de James Gressier — *la Saint-Sylvestre des barbares* — et, pour la littérature d'Europe de l'Est, un livre de Fazil Iskander, écrivain soviétique contemporain. — P.Ke.

(1) Editions Ledrappier, 10, cité d'Angoulême, 75011 Paris. Tél. : (1) 43-38-24-86.

« Lettre internationale » numéro 11

« Est-ce à Berlin que nous vieillirons ? » d'une femme écrivain turque Aysel Ozakin ; « Nunca mas » compte rendu d'un voyage à Buenos-Aires de l'écrivain israélien Amos Elon ; « Dix et noir » un poème de Julio Cortazar de 1983 ; « Monologue invectif » dans lequel, une fois de plus, le philosophe François George s'en prend à Bernard Pivot et à ce que représente son émission (*« J'ai une règle : je suis intraitable avec les puissants, parce que je représente la liberté de l'esprit, parce que j'emmerde Pivot. Voilà pourquoi j'ai écrit de si bons livres... En vérité, je ne suis pas seul ! J'ai mille amis sous le givre mortel... »*) ; « Bouddhisme et dialectique », une rencontre avec Allen Ginsberg à Boulder par l'écrivain hongrois Istvan Eörsi, « Lettres de La Haye », une correspondance... apocryphe de la marquise de Merteuil par la Néerlandaise Hella Haasse ; « Les enfants de Simone de Beauvoir », remise en question du thème antimaternel par une des « filles spirituelles » de l'auteur du *Deuxième Sexe*, la Canadienne Nancy Huston ; « Le féminisme comme écriture », par l'écrivain belge François Collin ; « Le chemin du Prado », une évocation de l'art espagnol par l'écrivain et peintre anglais John Berger... Tels sont les titres de quelques-uns des articles qui ont retenu notre attention dans la dernière livraison de *Lettre internationale* (1), la revue culturelle pour lecteurs curieux et intelligents que dirigent Antonin Liehm et Paul Noirot, ouverte sur l'Europe et sur le monde.

N. Z.

(1) *Lettre internationale*, n° 11, 80 p., 30 F. Abonnements : 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris. Un an : France : 100 F. Etranger : 140 F. (Jusqu'à la fin janvier.)

● EN BREF

● Le PRIX MARCEL-PROUST, *doté de 250 000 francs, a été* décerné à François-Olivier Rousseau pour son roman *Sébastien Dore*, publié au Mercure de France.

● Le premier PRIX LITTÉRAIRE NATACHA du roman surréaliste a été attribué à Marie Jaoul de Poncheville et Arnaud Marty Lavauzelle pour *les Salons de Marie* (Carrère).

● Le PRIX GEORGES JAMATI 1986 récompensant un ouvrage d'esthétique du théâtre a été attribué à Patrice Pavis pour son ouvrage *Marivaux à l'épreuve de la scène* (Publications de la Sorbonne).

● Le PRIX EMMANUEL-MOUNIER 1986 a été décerné conjointement à Gérard Lurol, pour sa thèse *Genèse de la personne chez E. Mounier* (université de Nanterre), et à Attilio Danese, pour son ouvrage *Unità e pluralità : Mounier et il ritorno alla persona* (Rome, Edition Città Nuova).

● Le PRIX DE JÉRUSALEM, qui récompense des travaux œuvrant pour « *la liberté de l'individu dans la société* », a été attribué à l'écrivain sud-africain John M. Coetzee, auteur notamment de *En attendant les barbares* (Papyrus/Lettres nouvelles, 1982) et *Michael K, sa vie, son temps* (Seuil, 1985).

● L'association des AMIS DE JEAN GIONO vient de publier le vingt-sixième numéro de son bulletin. Outre de nombreuses informations sur les manifestations et les publications concernant Giono, ce cahier présente des textes rares ou inédits de l'écrivain, dont un conte de Noël. (Assoc. des Amis de Jean Giono, B.P. 173, 04104 Manosque.)

● Plusieurs manifestations sont organisées et à l'occasion de la sortie de *Passages des images*, recueil du poète chilien LUIS MIZON aux Editions Unes. Outre le séminaire qui se tient jusqu'au 18 janvier à Royaumont, plusieurs lectures auront lieu à Paris : le 22 janvier à la Maison de l'Amérique latine ; le 23, à la librairie-galerie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris, à 18 heures ; le 28 à l'ARC/littérature, Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

● Le professeur ISAMU TAKATA, de l'université Meiji de Tokyo, a reçu le Prix annuel de la traduction littéraire au Japon pour son travail sur Ronsard, publié aux éditions Seishoda.

● L'INSTITUT FRANÇAIS D'ATHÈNES, que dirige M. Jean-Pierre Armengaud, vient de créer un centre de traduction littéraire qui a pour objet de former des traducteurs professionnels (grec-français et français-grec) et de les mettre en relation avec le milieu professionnel du livre, et notamment les éditeurs grecs et français. Cette initiative est aidée financièrement par l'agence Eurocréation, les ministères français des affaires étrangères et de la culture, ainsi que par le ministère grec de la culture. La durée des études est de deux ans, éventuellement précédés d'une année préparatoire. L'admission se fait sur test, sans limite d'âge. (Renseignements à l'Institut français d'Athènes, 31, rue Sina, 106 80 Athènes.)

● Un colloque sur LE RÉCIT D'ENFANCE a lieu, avec la participation de : J. Lecarme, Ph. Lejeune, sur le statut du genre (*vendredi 16 janvier, à 9 h 30*), F. Dugast, M.-F. Chanfrault-Duchet, sur les romans familiaux (14 h 30) ; D. Deltel, M.-L. Terray, sur les jeux de forme (le 17, à 9 h 30) ; F. Vanoye, J. Pacaly, S. Doubrovsky, sur les enfances imaginaires (14 h 30), à l'université Paris-X - Nanterre, bât. G, 6ᵉ étage, salle 614. Centre de sémiotique textuelle, tél. : 47-25-92-34, poste 669.

● PRÉCISION. — Mohamed Souhaili, auteur des *Damnés du royaume*, ouvrage que nous avons décrit dans « le Monde des livres » du 9 janvier comme portant sur les libertés au « pays des Alaouites », nous prie de préciser qu'il s'agit du Maroc (où règne la dynastie des Alaouites) et non pas de la Syrie (où la minorité alaouite est au pouvoir).

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

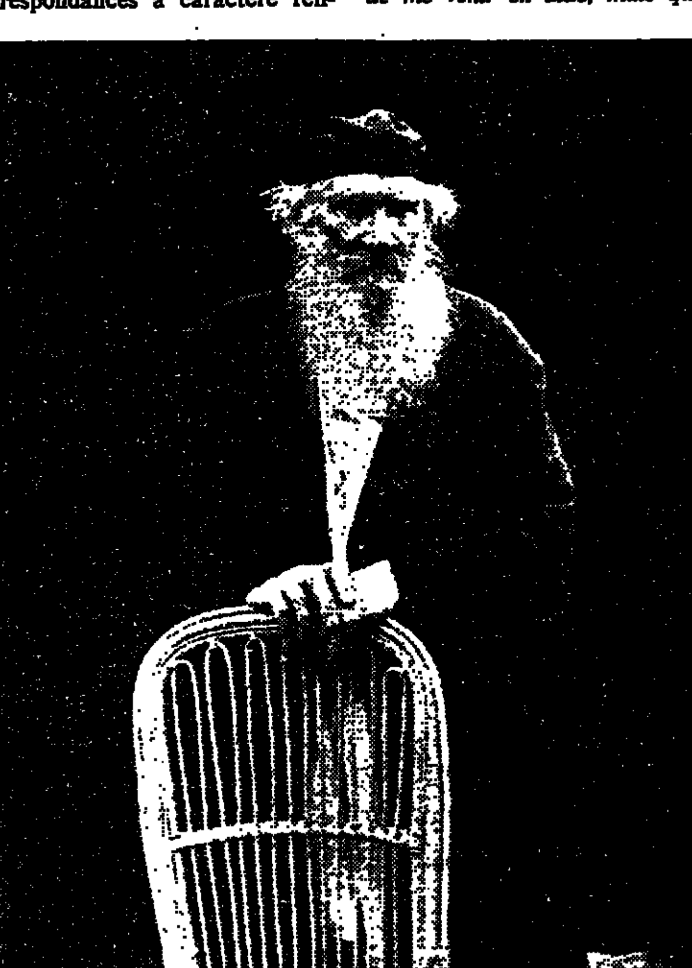
Léon Tolstoï, l'homme obsédé

A travers sa correspondance, les réflexions du grand romancier russe sur l'écriture et sur les bavardages à la mode

TOLSTOI était un animal littéraire. L'écriture accaparait une part *énorme* de sa journée. Il tenait son journal (que lisait sa femme, comme lui lisait celui qu'elle tenait) ; il menait jour après jour une gigantesque correspondance, dont une majeure partie avait une finalité didactique. L'édition que lança et assura jusqu'en 1936 le disciple principal de Tolstoï, Vladimir Tchertkoff, comporte quatre-vingt-dix volumes, dont trente-deux pour la correspondance. Le choix qu'a fait R. F. Christian pour une édition anglaise de cette *Correspondance* vient de paraître en français, en deux tomes, avec des présentations utiles et bien faites de chaque destinataire des lettres.

Une femme en porcelaine

Ni dans son *Journal*, traduit intégralement en français par Gustave Aucouturier (1), ni dans sa *Correspondance*, Tolstoï n'écrit par coquetterie, épanchement lyrique ou désœuvrement. Non seulement le dessein est presque toujours de convaincre, d'expliquer ou de confesser, mais même, par une alchimie négative de l'écriture, on dirait que la poésie du paysage, par exemple, laquelle est si forte, si enivrante dans certains chapitres de l'œuvre de fiction, est comme exclue de cette écriture essentiellement analytique. Le compilateur de ces lettres a su établir une juste proportion entre celles de caractère familial, celles de caractère « littéraire » et celles de prosélytisme. L'idylle, puis le long drame familial de Tolstoï, étant ce que le lecteur a le plus de chances de connaître, par les ouvrages de Porché, de Gillès, de Troyat et de tant d'autres, ce qui intéressera le plus est certainement le vaste échange intellectuel que Tolstoï eut, d'abord, avec les hommes de lettres de son temps, comme le poète et éditeur Nekrassov, ou le poète et ami Fet, puis avec les hommes de lettres attirés par le tolstoïsme, comme le critique littéraire Strakhov, le romancier Leskov ou le critique musical Stassov, enfin avec ses disciples directs comme Paul Birioukov (appelé à devenir son biographe), et une multitude de tolstoïens à travers le monde d'alors (Gandhi, par exemple). Naturellement, la réduction de trente-deux à deux volumes a des côtés arbitraires. Certaines correspondances à caractère religieux sont absentes. Le drame familial est atténué par le choix des missives. Mais l'amplitude et le ton tolstoïen sont bien représentés.


ROGER VIOLLET

Le dernier portrait de Tolstoï, le 31 juillet 1908.

Retiendra-t-on des lettres « familiales » ce rêve où Tolstoï voit sa femme changée en poupée de porcelaine ? *« Tu es en porcelaine ? lui dis-je. Elle, sans ouvrir la bouche (une bouche aux lèvres fardées de rouge dont les commissures restèrent jointes), me répondit : Oui, je suis en porcelaine (...). J'étais dans une affreuse position : je ne savais que dire, que faire, que penser ; elle, de son côté, eût été heureuse de me venir en aide, mais que pouvait faire une poupée de porcelaine ? »* Ce rêve ambivalent figure dans une missive de l'écrivain à sa belle-sœur, Tatiana Bers, en 1863... Trente-cinq ans plus tard, ce sera la lettre annonçant à la comtesse son départ, une lettre cachée sous un fauteuil et que leur fille Macha devait révéler au cas où... *« Depuis longtemps, je souffre du désaccord qui existe entre ma vie et mes convictions. Je n'ai pu vous obliger à changer de vie... »*

Retiendra-t-on les lettres au poète Fet, l'initiateur de Tolstoï à la philosophie de Schopenhauer, mais aussi le gentilhomme du même rang à qui Tolstoï prodigue des conseils pour l'achat d'une ferme et l'élevage des chevaux ? Les lettres à Strakhov, qui d'ailleurs furent publiées en recueil dès 1914 à Saint-Pétersbourg, sont, elles aussi, bien représentées, et, à elles seules, passionnantes. L'auteur du *Combat contre l'Occident dans notre littérature* (1882) était très proche de Tolstoï, malgré leur désaccord sur les néo-slavophiles. *« Votre base à vous, c'est le « peuple ». Je dois dire que depuis quelque temps ce mot me répugne autant que les mots : Eglise, culture, progrès »*, écrit Tolstoï à Strakhov en 1881, en même temps qu'il fait parvenir par celui-ci une missive au tsar Alexandre III, où il lui demande de gracier les assassins de son père (*« Moi qui suis un homme insignifiant, incompétent, faible, mauvais, j'écris à l'empereur de Russie pour le conseiller sur ce qu'il doit faire dans les circonstances les plus délicates et les plus difficiles qui se soient jamais vues »*). Les lettres de Tolstoï à ses amis peintres, Répine ou Gay (2), ou encore au collectionneur Tretiakov, nous montrent un homme qui apprécie vigoureusement les arts plastiques, à condition que le fond l'emporte sur la forme. Le pire, pour un artiste, est de feindre d'aimer ce qu'il n'aime pas. Le tableau de Gay, *Qu'est-ce que la vérité ?*, avec un sculptural et massif Pilate pérorant devant un Christ hagard, non seulement lui semble admirable, mais recueille la sanction de deux paysans que Tolstoï a spécialement envoyés à la galerie de Tretiakov. *« Le public voudrait un Christ d'icône, qu'il puisse prier, et Gay lui présente un Christ de chair et de sang. »*

En 1908, Leonid Andreïev, l'auteur du spectaculaire *Récit des sept pendus*, avait demandé à Tolstoï l'autorisation de lui dédier son œuvre. Le vieux maître répondit en assenant une fois de plus son credo artistique : *« Je pense d'abord qu'il ne faut écrire que lorsque l'idée qu'on veut exprimer est tellement obsédante qu'elle ne nous laisse pas en repos tant que nous ne l'avons pas exprimée du mieux que nous puissions. »*

Tous les mensonges d'une journée

Cinquante-sept ans plus tôt, Tolstoï avait commencé son immense labeur d'écrivain par un récit qui paraît, lui aussi, aujourd'hui, en français : *l'Histoire de la journée d'hier* (voir encadré ci-dessous). Ce journal fictif se veut le plus réel possible : il est la somme des mouvements infinitésimaux de la conscience — à la fois rêve d'une écriture qui emprisonne la durée et confession démasquant tous les mensonges d'une journée. Au terme de sa vie, Tolstoï poursuit toujours ces deux mêmes buts, mais l'*« obsession »* est devenue son grand critère. Ne compte que ce qui obsède vraiment l'homme. N'est artiste que celui qui exprime sans fard ni leurre cet homme obsédé.

A cette « obsession » de l'essentiel le maître opposait la *« maladie mentale »* de notre époque, le babil intarissable sur les objets à la mode. L'édification des fausses gloires, nouvelles ou anciennes, relève de la psychiatrie : *« Lorsque quelqu'un commence à beaucoup parler, à parler sans arrêt et de n'importe quoi, sans réfléchir à ce qu'il dit, uniquement pour placer le plus de mots possible dans le moins de temps possible, les psychiatres savent que c'est le signe certain d'une maladie mentale à son début* (...). *Notre monde se trouve dans cette dangereuse et pitoyable situation* (...). *La perversion intellectuelle de notre époque, qui ne s'exprime pas uniquement dans la surestimation de Shakespeare, mais dans sa façon d'aborder la politique, la science, la philosophie et l'art, en est le signe le plus marquant »* (lettre à Eugen Reichel, un shakespearologue allemand, 15 mars 1907). C'était, en quelque sorte, le dernier diagnostic du maître, une reprise de sa vieille et obsédante question : *« Qui est fou ? »*

Il est vrai que Tolstoï lui-même enfreignait son principe de l'« obsession » unique. En témoigne une belle lettre à sa chère vieille tante Alexandrine, de onze ans son aînée, et à qui le relia toute sa vie une *« amitié amoureuse »*. Tolstoï rédigeait alors *Hadji Mourat*, ce chef-d'œuvre tardif sur un rebelle circassien dont la tête fut promenée au bout d'une pique dans tous les fortins russes du Caucase en 1851. Tolstoï demande à sa tante des détails sur la cour russe sous Nicolas Ier. *« Ne me blâmez pas, chère amie, de m'occuper à de pareilles sottises alors que j'ai un pied, vraiment un pied dans la tombe. Ces sottises remplissent mon temps libre et me délassent des graves pensées dont mon âme déborde... »* La tête du rebelle écrasée comme un beau chardon bleu délasse l'obsédé Tolstoï. *« Celui qui détruit et édifie des mondes »*, selon la belle formule de Léon Chestov (3), était, une ultime fois, distrait par la vie.

GEORGES NIVAT.

★ **LETTRES I ET II, de Léon Tolstoï, édition établie par R.F. Christian, notes et commentaires traduits de l'anglais, lettres traduites du russe par Bernadette du Crest. Gallimard. 395 p., 170 F et 452 p., 180 F.**

(1) *Journaux et Carnets*, de Léon Tolstoï. Textes traduits, présentés et annotés par Gustave Aucouturier. « La Pléiade », trois tomes. Rappelons que ce splendide monument, commencé en 1979, a été achevé en 1985.

(2) Gay était d'origine française. Aussi la transcription du russe que donne la traductrice, « Gué », est-elle discutable.

(3) *In les Grandes Veilles*, réédité à L'Age d'homme. Lausanne, 1986.

« Le roman de l'infinitésimal »

RAFRAICHIS par une nouvelle traduction, deux classiques russes reviennent pour nous parler le langage de notre temps. Voici Tolstoï et Tchekhov ragaillardis par un « coup de jeune ».

Le premier le mérite d'autant plus qu'il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il écrivit *l'Histoire de la journée d'hier*. Comme tout débutant, il désespérait de trouver un sujet que la littérature n'eût pas épuisé. De guerre lasse, il décida de se passer de sujet pour noter simplement les pensées, impressions, émotions, expériences qui lui traverseraient l'esprit en vingt-quatre heures. Plus tard, le résultat lui paraîtra si décevant qu'il s'opposera à la publication du texte dans ses œuvres complètes. Mais, pour Nabokov, les tâtonnements de ce monologue intérieur annonceront Joyce et, pour Jankélévitch, le futur auteur de *Guerre et paix* nous a donné, comme première preuve de son génie, *« le roman de l'infinitésimal »*.

De quoi s'agit-il ? De rien. D'une partie de cartes, d'une dispute entre cochers qui s'injurient, des rêves confus d'une nuit, d'un flot d'idées désordonnées, contradictoires, qui s'écoulent si vite que la plume a peine à les suivre. Souvent, les phrases s'interrompent, abattues en plein vol par un repentir, un rectificatif. Derrière elles, on en devine d'autres, impatientes de naître et de glisser leur mot avant que la marée suivante ne les recouvre. Il en va de même dans la vie. Toute conversation est minée de sous-entendus qui soudain font surface, semant le trouble, faussant le jeu. Gagné par le vertige, Tolstoï renoncera bientôt à explorer l'abîme pour se raccrocher au fil narratif et entamer *Enfance*, son autobiographie. Mais, comme le remarque Gérard Conio dans sa lumineuse préface, il gardera la nostalgie d'un univers entraperçu, où Virginia Woolf, Nathalie Sarraute, s'aventureront plus loin.

Tchekhov et la « beauté du malheur humain »

« Dans la vie, il n'y a pas de sujet », affirmait aussi Tchekhov, que cette absence libérait au lieu de l'étourdir. Il se contente du tout venant, une larme ravalée, l'odeur des tilleuls, le silence de la neige, pour nourrir ses nouvelles. Ainsi s'approche-t-il à pas de loup de *« cette fragile, cette imperceptible beauté du malheur humain... que ne sait rendre, sans doute, que la musique »*.

Qu'est-il arrivé dans cette maison *« timide et gentille comme une vieille tante restée demoiselle ? »* Pourquoi le cocher de fiacre pleure-t-il appuyé contre son petit cheval blanc ? Qui murmure : *« Oh ! mes aimés ! »*, en frôlant les troncs des arbres ? *Le Violon de Rotschild* vous livrera la réponse. *« Pourquoi les gens s'empêchent-ils de vivre ? »* Peut-être parce qu'ils ne peuvent faire autrement ? Parce qu'il n'y a que *« les chevaux de trait qui soient capables de supporter la vie »* ? A l'ombre de ce pessimisme, des rêves se déploient, l'ironie leur rogne les ailes, mais ils avancent tout de même sur l'interminable route russe.

GABRIELLE ROLIN.

★ **L'HISTOIRE DE LA JOURNÉE D'HIER, de Léon Tolstoï (63 p., 49 F), et LE VIOLON DE ROTSCHILD, d'Anton Tchekhov (236 p., 82 F), les deux livres excellemment traduits par André Markowicz (éd. Alinéa).**

Tous les âges de l'édition

EN collaboration avec Jean-Pierre Vivet — un vieux professionnel du livre, un passionné de toutes les techniques de l'imprimerie et de l'édition, — et avec un universitaire, Henri-Jean Martin, Roger Chartier vient de diriger une entreprise d'une ampleur exceptionnelle : une *Histoire de l'édition française* en quatre énormes volumes et dont le dernier tome est paru récemment.

Il n'existe nulle part ailleurs d'équivalent à cette histoire qui prend en compte, depuis les débuts de la diffusion de l'écriture jusqu'aux débuts des années 50, aussi bien l'histoire de l'objet-livre que celle des processus d'édition, des techniques de fabrication, de circulation, de distribution, aussi bien les pratiques de lecture que l'évolution des publics.

« Pour les deux premiers volumes, explique Roger Chartier, *nous n'avons pas eu trop de problèmes. Il existait déjà un grand nombre de travaux français et étrangers. Mais pour les dix-neuvième et vingtième siècles, curieusement, l'histoire culturelle est beaucoup plus pauvre — au contraire de celle des mentalités et des comportements. D'autre part, les archives sont moins accessibles — surtout quand les maisons d'édition existent encore. Nous avons donc posé les premières pierres d'un édifice à construire. »*

Des premières pierres de taille plutôt impressionnante : *le Livre concurrencé* (c'est le titre du dernier volume de l'ensemble) apporte une foule de documents et de vues inédites sur l'émergence du métier d'éditeur et sur son âge d'or, sur les stratégies des grandes maisons qui se disputent le nouveau marché de l'écrit, puis sur leur adaptation, plus ou moins réussie, aux différentes et agressives formes de concurrence que l'écrit, après des siècles de règne sans partage, a vu se développer au cours des cinquante dernières années : cinéma, radio, télévision. Jusqu'à cette forme radicalement nouvelle d'écriture, le texte sur écran, lequel remet en cause la forme même du livre qui s'était imposée depuis des millénaires en un combat riche sans doute de bien des révolutions à venir.

P. L.

★ **HISTOIRE DE L'ÉDITION FRANÇAISE, en quatre volumes, collectif dirigé par Jean-Pierre Vivet, Roger Chartier et Henri-Jean Martin. Quatrième volume : *LE LIVRE CONCURRENCÉ, 1900-1950*, Promodis, 610 p., 890 F.**

Les lecteurs de l'Ancien Régime

(Suite de la page 13.)

Il arrive évidemment que les deux chemins parcourus se recoupent : ce n'est que pour les besoins de la méthodologie qu'on peut séparer la manière de lire de l'effet du message perçu, mais ces croisements constants ne font que valider un peu plus encore la démarche de Roger Chartier, son apport original à l'histoire culturelle : la mise en évidence d'une véritable stratégie d'utilisation de toutes les potentialités expressives de l'imprimé, en vue d'imposer des modèles de croyances, de manières et de pensées.

Manières d'être

Il n'y a pas le moindre manichéisme dans la démarche de Roger Chartier, et les études très précises, très minutieuses, qu'il publie tournent le dos aux simplifications idéologiques : l'objet imprimé était un instrument extrêmement puissant — davantage, pendant longtemps, à cause des images qu'il reproduisait que des textes qui les accompagnaient — et tous les groupes, tous les partis, toutes les factions, toutes les religions ont cherché à se saisir de l'apport souvent décisif qu'il représentait dans les luttes contre les autres.

Chartier montre comment un même texte, placé dans un environnement différent, peut servir de support à des causes opposées. Mais il n'empêche qu'il existe, parmi toutes ces tendances, un courant fort — pour de multiples raisons, matérielles, politiques autant qu'idéologiques — et qui, non sans résistances, va l'emporter : celui de la diffusion des règles de comportement élaborées à la cour vers l'ensemble des populations. En même temps que s'intériorisaient et se généralisaient ces modèles, les élites, selon un processus déjà décrit par Pierre Bourdieu dans *la Distinction*, abandonnaient ces formes devenues populaires et désuètes pour d'autres manières d'être susceptibles de marquer leur « rang ».

Ce parcours — celui de l'acculturation par le livre — n'est qu'un de ceux que proposent ces deux ouvrages à la matière si riche et si finement travaillée. On pourrait aussi emprunter le chemin qui ruine la distinction traditionnelle entre culture savante et culture populaire ; ou encore jalonner la route, sinueuse et incertaine, qui mène du déchiffrement à haute voix de l'imprimé à sa lecture silencieuse et comme intérieure, et s'interroger du même coup sur la validité des pédagogies de la lecture. Roger Chartier vient d'ouvrir, d'un coup, un ensemble de chantiers qui sont autant d'aventures promises aux nouvelles générations d'historiens. Nous attendons par exemple désormais une *Histoire matérielle de la littérature*, où ce que disent les textes ne sera plus séparé de leur support, ni de la façon dont on les lit.

PIERRE LEPAPE.

★ **LECTURES ET LECTEURS DANS LA FRANCE D'ANCIEN RÉGIME, de Roger Chartier, Seuil, 390 p., 149 F.**

★ **LES USAGES DE *L'IMPRIMÉ*, sous la direction de Roger Chartier, Fayard, 450 p., 150 F.**

Deux aristocrates dans leurs miroirs

Des écrits intimes d'un jeune laird écossais, atteint de mélancolie, aux Mémoires d'un baron prussien, victime de la république comme de la monarchie

L'ÉDITION qui nous est proposée aujourd'hui des journaux de James Boswell, sous le séduisant titre général de *Journal intime d'un mélancolique*, reprend de larges extraits de son *Journal de Londres* (1762-1763), le récit de ses visites à Rousseau et à Voltaire (1764-1765) (1) et sa correspondance *« amicale et amoureuse »* (1766-1769) (2) ; trois volumes, donc, en un seul, intelligemment encadré par la préface d'André Maurois de 1955, une seconde préface de l'éditeur actuel, Gilles Brochard, une présentation des principaux personnages cités, un arbre généalogique, une carte géographique, des repères chronologiques. Le travail d'édition est si complet que le texte du *Journal* n'en paraît que plus décevant, étranger, léger...

James Boswell, jeune laird – déformation écossaise du mot *lord* désignant un grand propriétaire foncier – né en 1740 à Edimbourg, veut, au grand dam de son digne père, vivre à Londres, fréquenter des actrices et des célébrités. *« J'ai une âme noble qui brille toujours, un certain savoir, une foule d'idées de toutes sortes, un tour d'esprit original, de la facilité d'expression, et, je le crois vraiment, une remarquable connaissance de la nature humaine. »* Pour ses amis d'enfance, il tient donc son journal où sont consignés, avec une naïve vanité teintée de cette fameuse mélancolie – dite *« maladie anglaise »*, – les faits marquants de son séjour : les visites de politesse ou de curiosité, les querelles entre Anglais et Ecossais, les accès de son hypocondrie, une lamentable intrigue avec une certaine Louisa, un ennuyeux quiproquo avec David Hume, la rencontre du tonitruant docteur Samuel Johnson... Plus proches de nous, ses visites en Suisse à Jean-Jacques Rousseau et à Voltaire : jouant le rôle du Huron, de l'interlocuteur vraiment peu délié, Boswell interroge un Rousseau malade, *« surchargé de visites de gens oisifs »*, par exemple sur la vertu des femmes, la sensualité des hommes, la destinée, le libre arbitre, l'origine du mal.

Un grand regret

Boswell laisse entrevoir ses qualités d'observateur dans un genre littéraire où il excelle par ailleurs : la biographie. Pour preuve, l'immense succès qui accompagna son *Journal d'un tour en Corse* (1768), où il décrivait le rebelle Pascal Paoli, ou sa *Vie de Samuel Johnson* (1791). Les Anglais créèrent même un verbe pour exprimer sa façon originale de faire le portrait de grands hommes en vivant avec eux et en enregistrant scrupuleusement leurs propos : *« to boswellize »*... Voilà un verbe qui ne peut guère se conjuguer à la forme pronominale, un néologisme qui ne réussit pas à se prendre pour sujet, même si les préfaciers situent ce brillant avocat entre Pepys, d'un siècle son aîné, et Brummel, de trente-huit ans son cadet.

Boswell eut un grand regret dans sa vie – lui qui languissait tant après le commerce des grands de ce monde, – c'était de n'avoir jamais pu approcher Frédéric II. Peut-être aurait-il été guéri de cette ambition en parcourant *le Destin extraordinaire du baron de Trenck, Mémoires d'un officier de Frédéric le Grand (1726-1794)*, qui fut publié en 1787 à Berlin, huit années avant que Boswell ne succombe à la *« violence des plaisirs »* londoniens ! Trenck passa, en effet, plus de dix ans de sa vie en prison, dans des circonstances et des conditions particulièrement épouvantables, par la seule volonté d'un monarque éclairé...

Né en 1726, en Prusse, le baron de Trenck reçut la meilleure éducation de l'esprit et du corps : à dix-huit ans, nous dit le préfacier, Richard Bolster, *« il se vit appelé à la plus haute faveur et fut admis, sans y paraître déplacé, aux entretiens des savants qui formaient la cour d'élite du roi »*... A facultés exceptionnelles, épreuves exceptionnelles : sans que l'on sache exactement les raisons de sa disgrâce – était-ce parce qu'il était l'amant secret de la sœur du roi, la princesse Amélie, ou parce qu'on a vraiment pu prouver qu'il était un agent double, un espion autrichien, ou bien parce qu'il se serait dérobé à l'homosexualité de Frédéric ? – Trenck fut emprisonné à la forteresse de Glatz et, plus tard, à la prison de Magdebourg.

Le cynisme du sort

Commence alors le récit minutieux de ses nombreuses tentatives d'évasion : se défaire des chaînes les plus fortes, sonder, creuser les parois de briques et de moellons, étayer des tunnels dans le sable des fondations, évacuer cuillerée par cuillerée les gravats, camoufler le « chantier », correspondre avec l'extérieur, cacher les ducats et les florins, soudoyer les gardes... Et se faire surprendre plus d'une fois près du but, après des mois, des années de tension physique et intellectuelle vers la liberté... Et changer ses plans, inventer d'autres stratagèmes, reprendre courage et patience sans un mot plus haut que l'autre envers le tyran royal...

Elevé dans le luthéranisme, Trenck développe dans ces *Mémoires*, qu'il a écrits à soixante-trois ans par souci de vérité et non par esprit de revanche et qu'il a publiés de son vivant, son amour de la modération, de l'honneur, du courage, de la patrie. Mais par un incroyable cynisme du sort, cette volonté même de fidélité respectueuse envers Frédéric II se retourna contre lui, et cette fois-ci sans évasion possible : bien que deux traductions (fautives à son goût) aient déjà été données de ses *Mémoires*, Trenck fit paraître la sienne propre en 1789, deux ans avant de s'installer précisément en France. Il était alors célèbre en tant que victime et adversaire du despotisme. Mais, dans les derniers jours de la Terreur, en juillet 1794, il fut de nouveau accusé d'espionnage ! On relut ses œuvres, on y trouva des sentiments aristocratiques, un certain patriotisme prussien, une tendance douteuse à accepter la monarchie comme toute naturelle et à préférer la noblesse puissante et riche. Quant au peuple : *« Il faut parfois inspirer de la crainte pour lui prouver qu'on ne le craint pas »*, avait-il écrit : on le vit passer dans la même charrette qu'André Chénier, on l'entendit ironiser sur Robespierre en montant à l'échafaud...

Cette autobiographie – qui s'annonce comme une affaire Dreyfus avant la lettre, et qu'un dernier soubresaut de l'injustice humaine conclut en boucle, cumulant de façon stupéfiante sur le même homme, sur la même victime, les exactions de la monarchie et de la république – finit par inquiéter : on en arrive à souhaiter que le baron de Trenck avoue finalement qu'il était bien un agent double entre l'Autriche et la Prusse ; cela seul justifierait tant de persécutions, cela seul expliquerait son souci de ne pas accabler Frédéric II, jamais. Mais il ne dit rien : ce doit être le propre de l'espion...

CLAIRE PAULHAN.

★ JAMES BOSWELL : JOURNAL INTIME D'UN MÉLANCOLIQUE. 1762-1769. Préface d'André Maurois, édition abrégée établie par Gilles Brochard, traduit de l'anglais par Mme Blanchet, Célia Bertin et René Villoteau, Hachette, 355 p., 110 F.

★ LE DESTIN EXTRAORDINAIRE DU BARON DE TRENCK. MÉMOIRES D'UN OFFICIER DE FRÉDÉRIC LE GRAND. 1726-1794. Texte présenté et annoté par Richard Bolster, éditions Pygmalion-Gérard Watelet, 379 p., 85 F.

(1) Tiré du second volume du *Journal*, publié en France sous le titre *Boswell chez les princes*. Préface d'André Maurois. Traduit en 1955 aux éditions Hachette.

(2) Tiré du troisième volume du *Journal*, publié en France sous le titre *Boswell veut se marier*. Préface de René Lalou. Traduit en 1959 aux éditions Hachette.

Le prince de Ligne chez Catherine II

EN 1787, l'impératrice de Russie, Catherine II, alors âgée de cinquante-huit ans, se rendit en Crimée, que gouvernait son ancien amant, le barbare prince Potemkine : *il s'agissait de juger des progrès accomplis en Tauride, mais aussi d'apprécier les forces turques dans l'éventualité d'une guerre prochaine...* La souveraine invita à ce périple, qui commença dans les glaces du plein hiver, l'empereur Joseph II d'Autriche, le comte de Ségur, le prince de Nassau et celui qu'elle tenait pour une sorte de Diderot, certes moins génial mais mieux élevé, le prince de Ligne : c'est le récit de ce voyage qu'il donne dans les *Lettres à la marquise de Coigny*...

L'intérêt de ces neuf lettres ouvertes, destinées à une femme courtisée mais aussi aux habitués de son salon, réside dans la possibilité de les déchiffrer à plusieurs niveaux : on peut, en surface, goûter le luxe inouï des manifestations organisées par Potemkine pour célébrer Catherine II ou savourer, plus en profondeur, la savante mélancolie qui submerge l'auteur à Parthenizza : *« Je pense au néant de la gloire, qu'on ignore, qu'on oublie, qu'on envie, qu'on attaque et qu'on révoque en doute... »* On peut y lire les *« escamotages »*, les mystifications montées par Potemkine : *« On faisait croire à l'impératrice,* écrira plus tard le prince de Ligne dans ses *Mémoires, que les villes pour lesquelles elle avait donné de l'argent étaient achevées, tandis qu'il y avait souvent des villes sans rues, des rues sans maisons, et des maisons sans toit, portes ni fenêtres... »*

On peut aussi y entendre, à travers le vivant portrait d'une souveraine intelligente et ambitieuse, un éloge du *« despotisme éclairé » :* en effet, ces lettres adressées à la marquise de Coigny, une *« belle frondeuse »* de vingt-huit ans ennemie de la cour, future Mme du Deffand *« pour le piquant »*, ont été écrites deux ans avant la Révolution française, et le prince de Ligne pouvait encore passer pour un naïf thuriféraire de Catherine II, tout comme Diderot ou Voltaire...

Mais ce serait oublier qu'il avait reçu, à Vienne, les leçons de philosophie politique de Sénac de Meilhan. L'édition de ses œuvres complètes ordonnées, de son vivant, sous le titre *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires*, et imprimées en 1801 par les frères Walther à Dresde, comportera, dans le tome XXI, ces mêmes *Lettres de Crimée*, à peine retouchées : *« Ecrire de telles observations en 1787,* note le préfacier, Jean-Pierre Guicciardi, *c'était prendre position dans l'immense polémique qui se développait alors en France ; les publier, plus ou moins modifiées, en 1801, c'était montrer combien l'auteur avait vu juste quatorze ans auparavant. »*

C. P.

★ LETTRES A LA MARQUISE DE COIGNY, par le prince de Ligne, édition présentée et annotée par Jean-Pierre Guicciardi, collection « XVIIIe siècle », dirigée par Henri Coulet, éditions Desjonquères, diffusion Presses universitaires de France, 122 p., 69 F.

Mme du Deffand, la femme « foudroyée »



ROGER VIOLLET

Une soirée littéraire chez Mme Geoffrin, rivale de Mme du Deffand.

(Suite de la page 13.)

Des plus notoires aux plus ignorés, ils comparaissent tous, et c'est un régal, car ils emploient tous notre langue d'une manière irréprochable. Je pense notamment à ce méconnu : le très libertin maréchal de Richelieu. Voici comment il se représentait la maréchale de Luxembourg : *« Un des rares exemples de la victoire d'une jolie femme sur le temps, d'une femme sans mœurs sur la considération, d'une femme sans amis sur l'amitié elle-même. Elle fut, quand il lui plut, ce qu'il lui plut d'être, parce qu'elle sut vouloir, et vouloir à propos. Son caractère la fit craindre des uns, son crédit la fit respecter des autres* [...]. *Elle régna sur le monde, après en avoir épuisé le mépris. »* C'est un style à périr de jalousie, même si l'on conteste à Richelieu – qui servit de modèle à Valmont – la paternité de ses textes.

L'art du portrait

Le témoin numéro un de Benedetta Craveri, c'est, bien sûr, la marquise. Mme du Deffand excellait, elle aussi, dans l'art du portrait, et se révélait singulièrement acérée dans celui de l'autoportrait, malgré la façon qu'elle eut de démentir sa réputation de méchanceté. Pour dire vrai, elle était méchante sans mesquinerie et sans bassesse, mais avec la générosité d'une personne dévorée par son intelligence. La marquise se pardonnait l'inconvénient de vivre moins encore qu'elle ne pardonnait à ses contemporains leurs faiblesses. *« Le fâcheux,* écrivait-elle, *c'est d'être né, et l'on peut pourtant dire de ce malheur-là que le remède est pire que le mal. »*

Après s'être jetée, sous la Régence, dans les fêtes libertines, et cela d'une manière immodérée – « [prenant] *un amant comme on prend un vêtement »*, ayant *« des amours de quinze jours »*, Mme du Deffand se livra aux fêtes de l'esprit avec le même excès. Toujours pour les mêmes raisons : *« Pour conjurer l'ennui. »* Cette maîtresse du désenchantement fit le succès de son salon au commencement des années 1750, succédant à la trop jolie Mme de Tencin, qui avait consenti cet aveu à l'heure de mourir : *« Mon Père, j'ai été jeune, j'ai été jolie, on me l'a dit, je l'ai cru, jugez du reste »* (1).

La marquise plaçait les gens qu'elle recevait sous le gouvernement d'une *« rigoureuse frivolité »*. Car les traits d'esprit, les maximes que l'on échangeait, comme d'habiles joueurs de tennis, étaient, pour elle, des trompe-l'œil, des trompe-l'âme : le déguisement de son dégoût de vivre. Elle se distrayait de soi *« par l'exercice mondain d'une intelligence qui la tourmentait lorsqu'elle l'appliquait à sa propre existence »* : une *« femme foudroyée »* – nous dira encore Benedetta Craveri, – qui essayait vainement de *« s'enfuir d'elle-même »*.

La marquise y parvenait d'autant moins qu'elle se méfiait des autres, et surtout de *l'autre*. Selon sa biographe, elle « [préférait] *nier les sentiments plutôt que de courir le risque d'être trahie »*. Comme La Rochefoucauld, Mme du Deffand se détrompait avant d'être déçue. Voilà dans quel désert la *« débauche de l'esprit »* conduisait cette femme, après qu'elle eut commencé par la débauche des sensations...

Pourtant, l'improbable allait se produire. Déjà aveugle, la marquise allait connaître une passion tardive pour l'écrivain anglais Horace Walpole, de vingt ans son cadet. Nous parlant de celui-ci, de l'attirance qu'il éprouvait pour la vieille dame, Benedetta Craveri l'a dépeint sous l'aspect d'*« un archéologue de la vie »*. Mme du Deffand s'abandonnait à cet homme : *« Je me fais votre enfant, je vous prends pour mon confesseur, mon avocat, mon médecin, enfin pour mon sens commun. »* Quel aveu chez une femme qui s'était toujours empressée de se désabuser par crainte d'être dupe ! Les derniers mots de la marquise ? Elle s'est contentée de mentionner ses différents soupers, elle qui considérait le souper comme *« une des quatre fins de l'homme »*, ajoutant qu'elle avait *« oublié les trois autres »*.

FRANÇOIS BOTT.

★ MADAME DU DEFFAND ET SON MONDE, de Benedetta Craveri, trad. de l'italien par Sibylle Zavriew, le Seuil, 444 p., 120 F.

(1) La Librairie académique Perrin vient de publier une biographie de Mme de Tencin, par le duc de Castries : *la Scandaleuse Mme de Tencin, 1682-1749*. L'auteur, qui est mort en juillet 1986, avait achevé son travail quelques semaines auparavant (298 p., 140 F).

● ÉCRITS INTIMES

Henri Michaux dans « le Château de son être »

La quête d'un poète qui voulait écrire « avec la même détente soudaine que la patte du tigre qui bondit »

PLUS de deux ans après la mort d'Henri Michaux, Gallimard rassemble des textes épars publiés, en leur temps, chez Fata Morgana ou dans des revues, et que complètent quelques inédits. Une fois de plus, avec Michaux, nous voilà mis devant un bloc de spiritualité pure.

Aussi bien comme peintre que comme écrivain, Michaux a occupé la majeure partie de sa vie à explorer *le Château de son être*, et ce avec le constant souci/désir de découvrir, de conquérir peut-être le *« lointain intérieur »*, tous les chemins possibles de soi, tous les démons, les doubles, les autres en soi.

La drogue, le déplacement comme *« l'ensablement »*, l'attention portée aux mystiques d'Orient et d'Asie, toutes les expériences ou démarches concourent à un même but, servent un projet unique : *« Approcher le problème d'être »*.

La trajectoire d'une navette acharnée à en découdre avec le monde, et qui, *« décousant »* le monde, s'activerait entre visible et invisible, donnant forme à l'informe et déformant – ou corrigeant – les assises du réel, pourrait assez bien figurer cette quête que Michaux mena sur deux voies parallèles, aussi peu conventionnelles, aussi insubordonnées l'une que l'autre, la recherche picturale et l'œuvre littéraire.

« La nature est un tableau que le peintre seul peut aisément mettre à l'envers, lui enlevant son règne, le règne de son perpétuel « endroit », la faisant lâcher, la renversant, la faussant pour l'éternité. » Mais la poésie, elle aussi, exerce ce pouvoir de renversement, de dévoiement, de déstabilisation, dirait-on aujourd'hui. Le poète Michaux tient pourtant la machinerie du langage en suspicion, il se méfie des *« paroles qui deviennent des constructions et qui encombrent »*, de tous ces mots qui s'organisent, s'amoncellent et bientôt, trop vite, s'élèvent en *« murailles de signes »* pour séparer l'homme du réel et de lui-même. S'il veut réduire *« cette résistance de pierre »*, il lui faut s'exercer à écrire *« avec la même détente soudaine que la patte du tigre qui bondit »*.

C'est ainsi qu'écrivait Michaux, dans cette *« ascèse de l'immédiat, de l'éclair »*, après un temps de recueillement, de méditation, à la manière du calligraphe chinois, lequel *« doit d'abord se recueillir, se charger d'énergie pour s'en délivrer ensuite, s'en décharger. D'un coup »*. Cette contemplation préparatoire et nécessaire, Michaux s'y est astreint, par exemple, devant certains tableaux de Magritte (*« En rêvant à partir de peintures énigmatiques »*). Et les *Réponses au sphinx* sont données de cette patte fulgurante qui, partant des impressions suscitées par les figures, des *« réseaux aperçus »*, jette vivement d'autres traits et formes, invente d'autres réseaux, d'autres images, d'autres voyages.



Extrait de l'ouvrage d'Henri Michaux, *Par la voie des rythmes*, édité chez Fata Morgana.

L'outil de l'imagination, Michaux ne l'utilise pas à des fins narratives ou pittoresques mais bien plutôt exorcistes : le texte œuvre alors à une restructuration des forces, des formes et prend parfois valeur d'admonestation. Ainsi, s'aventurant toujours plus loin dans la *« géographie de l'être »*, parcourant inlassablement ses *« propriétés »*, Michaux les dépasse, atteint la mesure de l'universel et semble, en toute sérénité, en épeler les lois :

« Dans l'assemblage nouveau, inattendu, une unité, une égalité s'établit, se maintient étrangement forte.

Etrange l'invisible mortier qui unit, quand d'une certaine façon on a désuni. »

« Partout il y a commencement d'entrée en résonance, pourvu qu'on ne s'y oppose pas par une volonté braquée, pourvu seulement qu'on laisse venir. »

Parole poétique ou parole prophétique ? Le fait est qu'aujourd'hui, précisément aujourd'hui, elle entre en *« profonde résonance »* avec notre conscience de l'actualité. On peut noter accessoirement que Michaux, jeune, se reconnaissait une *« nature de gréviste »*...

Et si les poètes avaient finalement, décidément, raison ? Peut-être alors le premier devoir de l'homme politique serait-il d'aller les lire, et le nôtre de l'engager à les *« consulter »* comme oracles avant toute décision d'importance.

ANNE BRAGANCE.

★ AFFRONTEMENTS, d'Henri Michaux, Gallimard, 280 p., 120 F.

● ROMANS

L'Opéra du Nouveau Monde

Yves Berger entre la guerre de Sécession et le deuxième conflit mondial

DIRECTEUR littéraire aux éditions Grasset depuis belle lurette, Yves Berger est un personnage de notre République des lettres. Tous ceux qui la composent, auteurs, éditeurs, journalistes, le savent bien. Mais en dehors d'eux? Les éminences grises auxquelles on attribue le pouvoir de faire ou de défaire, à travers les prix littéraires, les gloires d'un jour ne sont pas nécessairement connues du public. Elles opèrent dans l'ombre, travaillant pour d'autres qu'eux-mêmes. Quand un directeur littéraire est en même temps écrivain, le zèle qu'il met au service d'autrui peut passer pour un désintéressement exemplaire.

Yves Berger se trouve dans ce cas-là : il écrit. Je dirais même qu'il est fou d'écriture. Et il publie, dans sa propre maison, des livres qu'il lâche au compte-gouttes. Trois romans en vingt-cinq ans : *le Sud* (1962, prix Femina), *le Fou d'Amérique* (1976) et, né d'aujourd'hui, *les Matins du Nouveau Monde*. Trois livres, c'est peu pour se faire un nom, le public oublie vite.

Que cache cette rareté? Une exigence? Un manque de temps? L'angoisse due à une situation au fond plus exposée que confortable? Je parierais sur les trois causes, me laissant aller à l'admiration pour cette volonté tenace d'un homme qui tient à se faire une place bien à lui, seule à lui, dans un domaine où, après tout, même si c'est secrètement, il exerce déjà une puissance.

Avec trois romans aussi espacés, mieux vaut ne pas s'éparpiller. Yves Berger l'a compris qui retravaille dans *les Matins du Nouveau Monde* une passion pour l'Amérique d'autrefois, indienne et sudiste, qui ne l'a jamais quittée. Elle est sa terre d'évasion, son refuge contre le mal de vivre, sa pourvoyeuse d'images et de mots, sa muse.

Défaite et triomphe

Referait-il toujours le même livre? Non, justement. Dans *le Sud* – un roman qui, à la relecture, n'a rien perdu de ses prestiges ni de son charme, – un adolescent, en Provence, dans les années 60, rêvait de la Virginie en 1842. Il y trouvait son paradis, son inspiration littéraire, tout en vivant un amour incestueux avec sa sœur. Dans *le Fou d'Amérique*, Yves Berger était entré plus directement et plus largement dans le Nouveau Monde. A l'âge d'homme, cette fois, il y abordait, le visitait, s'en faisait raconter la lente découverte, du pléistocène jusqu'au début de notre siècle, par sa maîtresse dont les ébats avec lui ponctuaient le récit. Et il découvrait, déplorait le sombre génocide des Indiens, au cœur de cette histoire. Le livre était une épopée à l'envers, qui glorifiait une défaite.

Celui d'aujourd'hui, tout autant épique – car c'est vraiment dans cette veine que s'affirme Yves Berger, – remet le genre à l'endroit. C'est un triomphe qu'il chante. On y voit un garçon d'une dizaine d'années, le narrateur, vivre la dernière guerre à Avignon, où il réside dans sa famille, s'éprendre, à travers ses lectures romanesques, historiques, poétiques, d'une Amérique qui peuple son esprit de héros, et finalement recevoir d'elle, et comme si c'était d'eux, la victoire et la Libération.

Il n'y a plus ici d'intrigue amoureuse, plus de joutes érotiques, mais le simple entrelacs de visions flamboyantes sur le passé américain et de souvenirs sans éclat sur une défaite, une occupation, jusqu'à ce qu'advienne la fabuleuse revanche. D'un côté, l'exaltation d'une jeune imagination que fascinent Christophe Colomb, l'oncle Tom, les Indiens de Fenimore Cooper, les généraux sudistes de la guerre de Sécession, l'intrépide fierté de Scarlett O'Hara, les chercheurs d'or de Jack London et de James Oliver Curwood, les Acadiens de Longfellow et la luxuriance d'une nature encore presque vierge, sa flore, sa faune, ses oiseaux peints par Audubon... En contrepoint, la grisaille du quotidien par temps de guerre, sans autres épreuves ou tribulations que la faim, la solitude, la peur, quand les bombardements sur la ville annoncent la délivrance et, pendant les années que dure l'attente, cette fiévreuse quête de l'information à travers des journaux qui mentent, une radio étrangère à peine audible.

Amoureux des mots

Ce va-et-vient constant entre le rêve et le réel pousse Yves Berger à beaucoup de témérité. Il n'hésite pas à nous raconter des livres archiconnus, mais à travers lesquels la mythologie américaine s'est constituée. Son survol d'une littérature réserve quand même quelques surprises : ainsi la découverte de ce Maurice Constantin-Weyer, prix Goncourt 1928, pour un roman sur le Grand Nord, ou la révélation d'un Jules Verne quasiment inconnu, *Nord contre Sud*, sur la guerre de Sécession aux frontières de la Floride. Berger n'hésite pas davantage à nous résumer, aussi précisément qu'un dictionnaire, la seconde guerre mondiale, jouant là sur la complicité des plus vieux lecteurs, sur l'ignorance des plus jeunes à instruire. Un souci didactique imprègne ce roman, où deux conflits se répondent, le nôtre et la guerre de Sécession, qui domine *les Matins du Nouveau Monde* et y est décrite dans ses combats, ses chefs, les forces en présence, avec le même soin, la même précision méticuleuse que l'autre.

Or ce désir d'enseigner n'entrave ni le mouvement ni la passion qui soulèvent le livre. Il y a là une gageure que l'écrivain remporte, et lui seul, si attentif au souffle qui, ample, gonfle ses phrases ou, au contraire, haletant, les coupe, si amoureux des mots, pour leurs sonorités, leurs couleurs, leur charge d'images qu'il les emprunte, par goût de leur rareté ou de leur précision, à tous les vocabulaires : exotique, technique, folklorique. Il lui arrive de pousser à l'extrême cette exubérance langagière, comme si soudain il se moquait de lui-même. L'humour n'est pas absent de cet opéra guerrier à la fois simple et ambitieux, épique et réaliste, lyrique et familier, dont l'histoire, la géographie et la littérature nourrissent la poésie. *Les Matins du Nouveau Monde* est une réussite à mettre tout à fait à part dans le roman contemporain.

JACQUELINE PIATIER.

★ LES MATINS DU NOUVEAU MONDE, d'Yves Berger, Grasset, 272 p., 82 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Bove ou la manie de se faire mal comprendre

(Suite de la page 13.)

Les parents de Denise se sont opposés au mariage, avec des ruses dont la France profonde a le secret. Le paria a eu gain de cause. Il l'a payé cher. Ainsi vont les mésalliances, aux haines recuites comme des bibelots de famille invendables...

Veuf, notre homme saura au moins pourquoi il pleure. Et il retrouvera, avec des nouveaux venus, sa question chérie : comment rendre la vie favorable, trouver sa place dans la société, gagner la sympathie, bref : se faire comprendre, mal de préférence? Nouvelles amours, nouveaux hôtels avec les souliers à même le dessus-de-lit, la visite de quelconques Lucettes, et le voisin qui fait du bruit derrière la cloison avec sa pipe : au fond, l'errant bovien n'est jamais vraiment dépaysé. Sa poisse l'escorte, cocon familier et famélique. Pourquoi voudriez-vous que ça change, que l'extraordinaire survienne ? Il faudrait une bonne guerre, comme disent les bonnes gens. C'est une chance : elle est aux portes. Le livre est achevé en juin 1939. Tout un programme.

1939 : c'est la date où a paru *la Dernière Nuit*, autre testament dans son genre. Un nommé Arnold ouvre le gaz, dans son garni de Montmartre. Une douce Jacqueline le sauve et l'installe chez elle. Le mari survient, comme souvent chez Bove et ailleurs. Il accuse : le désespéré serait un maître-chanteur doublé d'un assassin, il aurait tué un précédent rival... Arnold s'échappe miraculeusement. Il survit en provoquant les satyres en maraude. Il souffre des laideurs du monde et se console en y ajoutant, ses bons élans l'ayant toujours meurtri ou ridiculisé. Une sorte d'aventurier de la morale, Arnold, poursuivi par l'ambiguïté des bienfaits, malhabile à singer le vice autant que la vertu, naïf incorrigiblement, jusqu'à la perversité !

Un policier magnanime, digne du juge Porphyre, attire dans ses filets ce Raskolnikov de banlieue grisailleuse. L'affectif, quel appât pour qui s'y est toujours mal pris dans les choses du cœur ! Condamné à mort, Arnold... se réveille à temps. Il ne faisait que rêver cette *Dernière nuit*, résumé de tous les fantasmes boviens, et plaidoyer pour un acquittement que personne ne songe à lui refuser...

AUTRE remise en circulation : *la Fiancée du violoniste*. L'éditeur a pris sur lui de rebaptiser ainsi, comme Bove l'avait envisagé lui-même, un policier paru en 1933 chez Emile-Paul sous le titre : *la Toque de Breitschwantz*, et sous le pseudonyme de Pierre Dugast.

C'est la grande époque des Simenon sur pavés luisants. La banlieue-poubelle est à l'honneur (Céline, Queneau). Bove y va de son fait divers bien macabre dans un pavillon de Viroflay, avec cadavre dans le jardinet. Des domestiques ont pris leur retraite un peu tôt, et se trompent. Là-bas, vers Passy, un comte et une comtesse tirent les ficelles, avant de se retrouver ligotés. Le désir et l'intérêt clignotent comme des réverbères dans un film de Carné et Prévert. Pas joli-joli, le cœur humain ! Pas de quoi se vanter, la société ; surtout la haute !

Il se pourrait que Bove ne soit que farce, même quand il gémit. Ici, il est clair qu'il galèje. Ses pantins parlent comme dans les romans-photos. Ils assistent à leurs déboires avec emphase. Ils y voient un des premiers privilèges de la culture. Bove aime bien que les ornements de l'existence s'avouent des ornements papiers peints surperposés, et qui bâillent.

Loin de moi l'envie d'alimenter la paranoïa des « petits éditeurs », qui se nourrit d'un rien, mais il faut bien voir que ces deux exhumations ne valent pas celle de chez Calmann-Lévy, *Un célibataire*.

CE roman de 1932 a la singularité de ne pas mettre en scène le parasite velléitaire présent dans tous les livres de Bove. Le héros est un riche célibataire à la retraite du côté de Nice. La soixantaine proche, Guittard séduit comme d'autres font des réussites, pour le plaisir de susciter de l'imprévu. Sa dernière conquête est femme de colonel ancien de la coloniale. L'officier ayant une liaison de son côté, Guittard croit pouvoir pousser son avantage.

C'est compter sans sa propre maladresse, ou plutôt on ne sait quelle propension à se piéger lui-même, à s'empêtrer dans des stratégies superflues, des ratiocinations gaffeuses et autres manipulations boomerang. Riche, il garde du pauvre et de l'immigré selon Bove la crainte inapaisable de ne pas savoir plaire, cet empêchement maladif qui fait dire, comme en lisant Kafka, avec cet agacement même qui fait qu'on ne lâche pas un livre : mais bon sang, quelle idée d'aller se fourrer dans un guêpier pareil !

LE dialogue en point de crochet de ces micro-intrigues devient le sujet du roman. Il pourrait ne rien se passer du tout ; l'inertie, les personnages de Bove s'y entendent. Mais il faut bien sortir un peu de soi, non ? Guittard est mal récompensé de son sursaut, comme de ses hommages à la morale ambiante ou à la romance du cœur-qui-sauve. Le machiavélisme demande plus de vraie envie de vaincre. La chance sourit aux âpres.

C'est la faiblesse congénitale des boviens : ils s'imaginent, pour se rassurer, qu'il faut demander quelque chose à la vie, qu'il faut introduire logique et morale dans les sentiments, mais ils ne songent bientôt plus qu'à se donner le beau rôle, le quel leur est généralement refusé, pour manque d'entêtement... Décidément, le grand leurre est là : l'homme n'est pas fait pour se comprendre !

On a pris l'habitude de voir en Bove un lien entre le populisme des années 40 et des peintres de la déambulation brouillée, comme Handke ou Modiano. Par son attention à la fois méticuleuse et enjouée aux « tropismes » imperceptibles, aux bémols de la conversation, *Un célibataire* de Bobovnikov dit Bove rappelle Gontcharov (Oblomov) et annonce la Nathalie Sarraute de *Vous les entendez ?* On se ressemble de plus loin.

★ D'Emmanuel Bove : MÉMOIRES D'UN HOMME SINGULIER, Calmann-Lévy, 256 p., 82 F; UN CÉLIBATAIRE, Calmann-Lévy, 194 p., 78 F; LA DERNIÈRE NUIT, Le Castor astral, 152 p., 68 F; LA FIANCÉE DU VIOLONISTE, Ledrappier édit., 160 p., 89 F.

★ Signalons aussi un court texte d'Emmanuel Bove, réédité par les éditions de l'Autodidacte, *le Fait divers inconnu*. Ce texte avait paru dans l'hebdomadaire *Détective*, le 2 juillet 1936.

● PHILOSOPHIE

La barbarie des temps modernes



BERENICE CLEEVE.

(Suite de la première page.)

On n'y entendra rien sans dire ce qu'est la vie. Michel Henry désigne ainsi (comme tout le monde d'ailleurs, mais en y prêtant attention) le fait de se sentir soi-même, de s'auto-éprouver, d'être une sensibilité. Cette vie qui se sent et se sait elle-même, sans distance, immédiatement, n'a rien à voir avec l'activité cellulaire qu'explore la recherche biologique. Elle est vécue du dedans, avant tout concept et toute relation à un objet quelconque. C'est la donnée *primordiale*, *invisible*, à partir de laquelle deviennent possibles, pour l'humain, un monde, un savoir et des créations. Vivre, c'est être irrémédiablement affecté de et par soi-même. Notre monde est esthétique et pathétique, au sens grec des termes, c'est-à-dire fait de sensations et d'émotions.

La science oublie la vie

La culture est fille de cette vie, depuis que des hommes habitent la Terre. Même pas : la culture est la vie, s'auto-transformant, se donnant libre cours, déployant son énergie pour s'accroître soi-même. L'art, l'éthique, la religion, ont été les faces fondamentales de ce travail sur soi de la vie. La remarque vaut pour toutes les civilisations connues. Partout, ces trois trames et leurs innombrables liens ont constitué le tissu des activités les plus pratiques : habiter, se nourrir, se vêtir, etc.

Que s'est-il passé pour que la création laisse place à l'ennui, le sacré au désespoir et l'éducation à l'adaptation ? Qu'est-il advenu pour que l'art cesse de parler et que l'éthique devienne énigme ? Comment l'horizon terrestre s'est-il quasiment effacé, ne laissant, au lieu d'humains, que des assistés mentaux sous hypnose télévisuelle ? Bref, pourquoi la barbarie ? Elle règne au moment où l'humanité n'eut jamais tant de savoir, de puissance, ni, au premier regard, de possibilités offertes.

Les réponses sont multiples. Le fil directeur de Michel Henry tient en peu de mots : la science oublie la vie. Pour que se constitue, avec Galilée, une physique mathématisée, il a fallu évacuer les qualités sensibles du monde et la sensibilité elle-même. Le réel n'est plus ce pays divers et coloré où notre corps vivant souffre et jouit, mais cette épure idéale que l'équation exprime. Sensations et sentiments mis hors jeu, l'objectivité règne. Cela veut dire que les sujets humains sont éliminés de la scène, leur existence niée, leur perception (désormais *« naïve »*) renvoyée au domaine de l'illusion.

Une telle élimination ne peut évidemment être totale : sans la vie du savant, la science ne serait pas. Sans ses yeux pour lire, ou ses mains pour tourner les pages, la théorie disparaît. Mais lui n'en veut rien savoir. Son travail ne prend pas en considération la condition qui le rend possible : le fait même d'être vivant. Bref, le scientifique, par définition, se nie comme humain.

C'est ainsi que les hommes meurent

De ce point central *suivent* quelques conséquences. La première est que l'espace où se développe la connaissance scientifique n'a rien de commun avec celui où vivent des corps de chair et de sang, depuis des temps immémoriaux. Pour Michel Henry, les axes de la science et la culture sont d'abord inverses. Celle-ci accroît la vie, que celle-là met au rancart. Une hypertrophie de la science peut donc coexister avec une atrophie de la culture.

Qu'on ne se méprenne pas. Le philosophe n'attaque nullement l'attitude scientifique comme telle – ce qui serait à l'évidence absurde. Ce qu'il combat, avec la force et l'énergie du désespoir, c'est l'écrasante hégémonie du modèle scientifique. Son omniprésence, même et surtout là où il n'a que faire, constitue pour Michel Henry un crime contre l'humanité – entendez contre ce qui fait l'humain.

Car le développement cancéreux de la scientificité tous azimuts engendre, précisément, la barbarie des temps modernes. On en connaît les grands traits : fonctionnement autonome de la technique ; oubli de l'individu vivant par de pseudo-sciences de l'homme, que fascine l'objectivité des sciences de la nature ; mort de l'art et perte du sacré ; transformation de l'Université en machine à former des employés, ce qui équivaut à sa destruction ; délire de l'actualité médiatique, où tout artifice succède à n'importe quel autre, selon le nouveau principe que le vide a horreur de la nature, etc. C'est ainsi que les hommes meurent.

L'effort ou la fuite

Reste une question : pourquoi tout ça ? Galilée, que l'on sache, n'est pas un extra-terrestre. La science qui censure la vie est aussi produite par elle. Même opposée à la culture, elle est aussi une forme de culture. Après Schopenhauer et après Nietzsche, Michel Henry ne peut esquiver la question : comment la vie en vient-elle à se détruire elle-même ?

Cette vie qui s'éprouve ne peut se débarrasser de soi. Elle est d'abord souffrance de ne pouvoir échapper à elle-même. En schématisant, deux issues seulement s'offrent à cette douleur de vivre. D'un côté, l'élaboration des œuvres, la patience et l'effort de *la culture, qui transmuent lentement* les frayeurs en mythes, les pulsions en tableaux et finalement la souffrance en joie, la douleur en ivresse.

De l'autre côté, la voie courte de l'élimination de la vie : la fuite dans l'abstraction, l'annulation de la sensibilité, c'est-à-dire globalement la voie de la science. Seulement *la vie n'a pas disparu pour* autant. Elle reste comme une énergie inemployée, exacerbée. Elle régresse vers des formes frustes, et frustrantes, faute d'une élaboration culturelle vers laquelle se hisser pour croître. Voilà pourquoi notre société est triste et cruelle.

Ce livre, fort et sombre, suscitera sans doute bon nombre de débats. On peut juger forcé son tableau d'une civilisation crépusculaire, constituée d'anticulture comme on parle d'antimatière. On peut faire grief à Michel Henry de tomber çà ou là dans l'outrance, en écrivant par exemple que *« l'ère de l'informatique sera celle des crétins »*. En revanche, *quand il décrit la marginalisation* progressive des créateurs authentiques, la quasi-clandestinité de leurs échanges, l'incognito où ils vivent dans une cité qui a supprimé leur place, qui d'un peu sensé lui donnerait tort ?

Toutefois, ce qui fait question, dans cette analyse, c'est la fermeture de toutes les issues – ce constat horrifié que la mort dorénavant règne à jamais. Sans doute faut-il relier cette clôture désespérée au fait que Michel Henry ne conçoit pas la vie dans la dimension de la différence sexuelle. Le philosophe est peut-être encore, lui aussi, en position d'oubli. Si quelque chance subsiste de voir vie et culture échapper à l'anéantissement, c'est probablement, comme le soulignent les œuvres de Luce Irigaray, dans l'avènement du féminin qu'elle réside.

ROGER-POL DROIT.

★ LA BARBARIE, de Michel Henry, Grasset, 250 p., 109 F.

A propos de Heidegger

A la suite de l'article de Roger-Pol Droit sur la nouvelle traduction d'*Etre et Temps*, de Heidegger, par François Vezin, chez Gallimard, nous avons reçu cette lettre de Michel Haar, maître de conférence à Paris-Sorbonne, et de Roger Munier, écrivain, lui-même traducteur du philosophe allemand.

Roger-Pol Droit, dans « le Monde des livres » du 12 décembre, pose une excellente question : *« Peut-on traduire Heidegger ? »* La réponse ne fait pas de doute : une *telle* traduction est possible en français. La preuve en a été suffisamment fournie, et pour des textes réputés difficiles, tous d'ailleurs publiés par les éditions Gallimard, qu'on ne peut raisonnablement mettre en cause aujourd'hui. S'agissant de *Sein und Zeit*, la traduction récente d'E. Martineau, comme celles, partielles encore, qui l'avaient précédée de H. Corbin et de R. Boehm et A. de Waelhens, peuvent donner satisfaction. Elles ont au moins le grand mérite d'être lisibles, ce qui n'est nullement le cas de celle que F. Vezin nous propose aujourd'hui.

L'accumulation de néologismes et de préciosités inutiles (*« ouvertude »* pour ouverture, *« util »*, pour outil, *« dévalement », temporellité », « disposibilité »*, etc.), quand il ne s'agit pas de simples barbarismes (*« discernation », « extérieurité »*), brise constamment la continuité de la lecture, au point qu'on se demande comment des esprits non prévenus peuvent encore s'y retrouver.

Il serait vain d'entrer ici dans le détail des justifications, aussi laborieuses que fantaisistes, données par le traducteur, dans des notes bourrées de citations incongrues ou pittoresques et qui ne vont presque jamais à l'essentiel. Contentons-nous *de relever le caractère finalement* tendancieux d'une entreprise propre à dénaturer le propos d'un penseur certes difficile, mais qui ne verse jamais dans l'amphigouri et dont tous les choix verbaux sont dictés par une connaissance profonde des ressources de sa propre langue. Heidegger demande beaucoup à l'allemand pour l'expression de pensées souvent limites, mais il ne lui fait jamais de violences gratuites comme celles que F. Vezin ne craint pas de commettre à longueur de pages.

La communicabilité d'un texte grand entre tous en est profondément affectée. Tout se passe comme si l'on assistait à une tentative d'occultation, et de mainmise sur une œuvre, soustraite, dans sa version française, à l'intelligibilité commune, en vue d'en faire un document chiffré, réservé à quelques-uns.

Il y a plus. La « traduction » Vezin risque de donner au lecteur l'impression désastreuse que, pour Heidegger, les problèmes philosophiques peuvent se résoudre à coup d'inventions terminologiques, alors que l'essentiel a toujours été pour lui la description des phénomènes et la nécessaire conversion du regard porté sur les choses mêmes.

Une telle somme d'obstruction langagière pourrait à la limite impressionner si elle était soutenue par un réel talent d'écriture... Mais ce *n'est pas le cas*. Les formules abondent dans le texte où l'opacité ne le cède qu'au ridicule, lorsqu'on lit par exemple : *« Dans l'être-en-avance-sur-soi-déjà-en-un-monde, est inclus essentiellement aussi l'être en déval après l'utilisable intérieur au monde en préoccupation. »* Ou ceci : *« L'ekstase (envol) de l'oubli a le caractère du désembrayage fermé à soi-même devant l'être-été le plus propre... »*.

Peut-on voir dans ce pesant exercice l'héritage du subtil Jean Beaufret ? Bien que l'autorité de celui-ci soit souvent invoquée, la question vraiment se pose. Une chose au moins est sûre, c'est que, si l'on prétend que Jean Beaufret a cautionné le ton d'une interprétation si désinvolte, il n'a jamais cru, durant trente années de dialogue assidu avec Heidegger, devoir s'y risquer lui-même.

● *Cette lettre a été contresignée par Henri Birault, Lucien Braun, Jacques Colette, Marc Froment-Meurice, Dominique Janicaud, Philippe Lacoue-Labarthe, Jacques Rivelaygue, Jacques Taminiaux, Pierre Trotignon, Francis Wybrands, tous interprètes et traducteurs de Heidegger.*

Peut-on oublier de penser ?

Jean-Luc Nancy : un philosophe qui veut être de son temps pour mieux se souvenir de la philosophie.

OUBLIER la philosophie : voilà de quoi s'accusent périodiquement les philosophes entre eux. C'était déjà le reproche de Socrate aux sophistes, lesquels le lui rendaient bien. Depuis vingt-cinq siècles, le débat continue. Il n'aurait à vrai dire plus beaucoup d'intérêt s'il n'offrait l'occasion de reposer quelques questions de fond. Comme par exemple celles-ci : mais, au fait, qu'entendez-vous par philosophie ? Quelle est la « bonne » définition de la philosophie – au cas où il y en aurait plusieurs ? Et cette bonne définition, qui en détient le monopole ? Quel est le courant philosophique qui en fournit la meilleure illustration ? Et pourquoi les autres refusent-ils de s'y rallier ? D'où vient donc leur erreur ?

Questions harassantes, j'en conviens. Sur ces problèmes, on croit habituellement que tout a été dit. Sans résultat concret. Et qu'il vaut mieux passer à autre chose. Voire prendre le risque de philosopher sans trop s'interroger sur le sens que l'on donne à cette activité. C'est ce que font les philosophes soviétiques, par exemple, ou bien leurs collègues américains : les premiers, parce qu'ils sont marxistes, les seconds, parce qu'ils sont logiciens. Enfermés les uns et les autres dans des systèmes dont les présupposés ne sauraient être discutés, ils continuent sur leurs rails, chacun de son côté. C'est une étrange manière de concevoir la réflexion philosophique, mais le fait est que beaucoup de gens s'en contentent.

Jean-Luc Nancy, évidemment, ne s'en contente pas. C'est pourquoi il m'intéresse. Il y a déjà un certain temps que je suis son travail. *La Remarque spéculative, le Partage des voix, l'Impératif catégorique*, quelques articles, deux autres livres écrits en collaboration avec Philippe Lacoue-Labarthe : tout cela, au fil des quinze dernières années, a peu à peu créé la figure d'une pensée avec laquelle, désormais, il faut compter. Une figure qui, de plus, vient de prendre la peine de s'expliquer en termes à peu près clairs, dans un petit livre qui s'appelle justement *l'Oubli de la philosophie*.

Hegel, mais aussi Jean-Paul et les romantiques allemands, Marx, Freud, Heidegger, Benjamin, Wittgenstein, mais aussi Mallarmé, Artaud, Joyce, Bataille, *Malevitch ou Webern : telles sont* quelques-unes des références habituelles de Jean-Luc Nancy. Sans oublier, bien sûr, Derrida. Tout cela compose un ensemble solidement structuré qui contraste heureusement avec le laxisme ambiant. Et qui, surtout, a le mérite d'annoncer la couleur. Nancy n'est pas de ceux qui, pour faire chic, se croient obligés de cracher sur la modernité. Ou de s'écrier, béats : *« Sartre aux orties ! C'est Aron qui a raison ! »*

Assumer « la modernité »

Non, Jean-Luc Nancy est plutôt de ceux (de moins en moins nombreux) qui ont choisi d'assumer la modernité, même si elle les dérange. Qui en acceptent les choix, les partis pris et parfois les excès. Parce qu'ils pensent que la philosophie doit – justement – penser son temps, et non passer son temps à revenir aux pensées de l'ancien temps, à regretter l'âge d'or (qui d'ailleurs n'a pas eu lieu), à « faire retour » à d'improbables certitudes que nous auraient léguées les grands ancêtres. Jean-Luc Nancy est de ceux pour qui la philosophie est le travail de la pensée en train de se faire, en train de se forger au contact du réel qui lui est contemporain, celui dans lequel les philosophes sont immergés au même titre que les autres hommes. Pour lui, se souvenir de ce réel vivant, c'est cela qui permet de ne pas oublier la philosophie.

Dès lors il devient clair que ce sont *les autres* qui oublient la philosophie : ceux qui refusent *d'accepter leur époque ou les pensées* que leur époque a produites. Ceux qui décrètent que leur temps n'est qu'un temps de crise et, à ce titre, le discréditent. Ceux qui prétentent que les pensées de leur temps sont oublieuses des « vraies » valeurs, celles d'avant la crise. Mais de quelles valeurs parlent-ils ? Il n'est, pour le savoir, que d'écouter ce que répète, depuis quelques années, la rumeur de la mode – une mode que Nancy a raison de prendre au sérieux, car elle nous en apprend long sur l'état où nous sommes, et sur les lendemains qu'on nous prépare.

Les « mauvais coups » de Marx et Freud

Que dit cette mode ? Que Marx, ou Freud, ou Heidegger, ou les structuralistes, ou tous ensemble ont tué la « vraie » philosophie. Quelle était donc la « vraie » philosophie ? L'humanisme, bien sûr, autrement dit la philosophie du sujet, l'idéalisme du cogito cher à Descartes, Kant et Husserl. En d'autres termes, la pensée du sens – car le sens du sujet, c'est d'être porteur ou producteur de sens : dans un monde ordonné en fonction d'un sujet tout-puissant, tout devient projet de sens, si bien que le réel et le rationnel finissent par ne faire qu'un. En d'autres termes encore : la métaphysique, entendue comme projet global et destin de l'Occident. La métaphysique, c'est-à-dire le projet de réduire le sens à la signification, de faire en sorte que toutes les significations s'accomplissent dans le sens voulu par le sujet.

Inutile de s'étendre sur une telle conception du rôle de la philosophie, doublement erronée. La première erreur est de croire que la métaphysique classique peut se réduire à une définition aussi étroite : ce serait oublier que tous les grands philosophes ont toujours su qu'il y avait du sens qui excédait la signification. Ce sens transcendant qui échappe au logos, Platon l'appelle le Bien, Descartes l'évidence, Kant le schématisme, Bataille l'excès. La deuxième équivoque consiste à s'imaginer qu'on peut indéfiniment faire retour aux valeurs de la métaphysique classique, comme si celles-ci étaient intemporelles. Comme s'il ne s'était rien passé, ni dans la pensée ni dans l'histoire, depuis 1790 ou depuis 1630.

Or c'est là qu'il faut être clair, comme l'est Jean-Luc Nancy. Aucune pensée ne peut échapper à son époque. Aucune ne peut éviter de tenir compte de ce que chaque époque nous apprend sur l'homme. Depuis 1790, l'histoire s'est engagée sur des voies scientifiques. Il en va de même de l'économie, de la linguistique, de la psychanalyse ou de l'anthropologie. Ces disciplines, et beaucoup d'autres, nous interdisent de penser désormais le sujet avec la même simplicité (naïve ?) qu'il y a deux siècles. « L'Homme » n'est plus un objet théorique simple. L'humanisme conserve peut-être, en tant qu'éthique des droits de l'homme, une certaine efficacité locale, d'ordre pratique. Il n'est plus la pensée qui suffit pour éclairer l'horizon de notre temps.

Une activité vulnérable

Il n'y a pas là de quoi se réjouir ni se lamenter. Il s'agit simplement d'un constat. Il convient d'en prendre acte si l'on veut continuer à penser. Les comportements réactifs, le ressentiment contre la modernité – dont nous avons vu maint exemple dans les livres récemment publiés, dirigés contre *le structuralisme*, contre Foucault, Derrida ou Lyotard – ne nous mèneront nulle part et ne rendront nullement service à la cause de la philosophie, qu'ils prétendent défendre.

Il vaudrait mieux prendre conscience de ce que la philosophie, aujourd'hui comme à tous les stades de son histoire, reste une activité vulnérable : interdite dans beaucoup de pays, inexistante dans d'autres, relativement peu pratiquée même là où elle est libre. Si, de plus, on condamne à peu près globalement tout ce qu'elle a produit depuis 1800, on la réduit à rien. L'Europe est pratiquement la seule, aujourd'hui, à ne pas avoir encore oublié la philosophie : essayons donc de l'aider à mieux s'en souvenir, plutôt que de lui faire perdre la mémoire ou de la pousser à d'illusoires et décevantes régressions.

Ch. DELACAMPAGNE.

★ L'OUBLI DE LA PHILOSOPHIE, de Jean-Luc Nancy, éditions Galilée, collection « La philosophie en effet », 112 p., 62 F.

D'AUTRES MONDES

Les amours sabbatiques d'Alison Lurie

★ **LIAISONS ÉTRANGÈRES, d'Alison Lurie, traduit de l'anglais par Sophie Mayoux, Rivages, 313 p., 89 F (Prix Pulitzer, 1985).**

FOREIGN Affairs, le titre anglais du dernier roman d'Alison Lurie, cela évoque au premier abord un sujet hypersérieux, les « affaires étrangères » ou bien, pour reprendre une appellation bien de chez nous mais qui a eu la vie courte, les « relations extérieures », une approche de la politique entre les Etats au plus haut niveau. Mais une « affaire », en *anglais comme en américain, c'est*, avant tout, une histoire amoureuse limitée dans le temps, une liaison. Les *Foreign Affairs* que nous expose avec drôlerie Alison Lurie appartiennent plutôt à la seconde définition et, si elles devaient relever d'un ministère ou d'un secrétariat d'Etat, ce serait sans doute à celui des universités qu'il faudrait s'adresser... s'il en existait un aux Etats-Unis.

Liaisons étrangères traite en effet des émois d'universitaires américains venus passer leur congé sabbatique à Londres afin de compléter leur documentation à la bibliothèque du British Museum. Les deux principaux personnages, Virginie A. Miner dite Vinnie, cinquante-quatre ans, et Fred Turner, vingt-neuf ans, appartiennent tous deux au département d'anglais de la même université, prestigieuse, de l'est des Etats-Unis : l'une, Vinnie, *« petite, laide et célibataire, le genre de personne qu'on ne remarque pas... a publié plusieurs livres et a une réputation bien établie dans le domaine florissant de la littérature enfantine »* ; l'autre, Fred, est un beau jeune homme à l'allure athlétique qui ressemble à une sculpture classique, style de beauté dont l'auteur pense qu'il n'est *« plus à la mode chez les Anglo-Saxons, sauf pour les homosexuels. Selon le goût hétéro moderne, la rondeur de son menton est trop affirmée, la fossette qui le creuse trop voyante, il se tient trop droit, ses cheveux sont trop ondulés, et ses cils sont beaucoup trop longs »*. Sa beauté, donc, le gêne dans son enseignement. Spécialiste du dix-huitième siècle, il prépare *une étude* sur John Gay.

Vinnie, anglophile dévote, ne se sent pas comme Fred victime du piège anglais. Ni brimée en terre étrangère : dans ce pays de rêve qui, par tous ses aspects, lui rappelle les livres qui sont sa spécialité, elle se plonge avec délices, comme dans un grand bain tiède, petite souris déguisée à la façon de la maman lapin de Beatrix Potter et souhaitant devenir d'un coup de baguette magique la sœur du petit lord Fauntleroy. De plus, l'Angleterre est un pays où le folklore et la littérature enfantine sont hautement considérés alors qu'en Amérique ces disciplines sont les parentes pauvres de l'Université et attirent des étudiants pas forcément brillants ; et la pauvre Vinnie se voit comme la Cendrillon du département d'anglais *« assise au coin du feu, tandis que ses sœurs laides et paresseuses dînent à la table du président... »*.

Etrange petite personne, peu sympathique au premier abord, que cette Vinnie Miner, égoïste, mesquine, vieille fille de caricature, mariée et divorcée depuis longtemps, qui hypertrophie l'importance de ses travaux — l'*« œuvre de sa vie »* est une étude comparée sur les chansons populaires des écoliers britanniques et américains ! — et apparaît comme le modèle type, à peine chargé, de l'universitaire snob et intello de Nouvelle-Angleterre.

ALISON LURIE, née en 1926 à Chicago, qui donne des cours d'« écriture créative » en même temps qu'elle enseigne le folklore et la littérature enfantine à Cornell University connaît certainement admirablement le ghetto universitaire qu'elle a déjà dépeint dans *The War between the Tates* (« La guerre dans la famille Tate », 1974), son cinquième livre et son premier best-seller qui se passe sur le campus de Corinth, justement l'université de Vinnie. Il n'est pas certain qu'elle ait fait plaisir à ses collègues. *« L'indifférence aux enfants réels est assez répandue chez les spécialistes du domaine où travaille Vinnie, et se rencontre aussi parfois chez*


DOMINIQUE NABOKOV
Alison Lurie : entre Cornell University et le British Museum.

La chronique de NICOLE ZAND

les auteurs de littérature pour la jeunesse », écrit Alison Lurie, qui parle en connaissance de cause, et qui ne prête au professeur Miner aucune affection pour les objets de son étude, aucun désir caché de maternité. *« Vinnie voudrait être un enfant et non en avoir ; elle n'est pas attirée par la fonction parentale, mais par une prolongation ou une récupération de ce qui est à ses yeux la meilleure période de sa vie. »*

Défavorisée par la nature, petite dame vieillissante, étriquée et sans générosité, Vinnie, si elle se compare aux autres femmes de son âge, constate pourtant que si elle-même n'est pas devenue plus belle qu'elle n'était, *« les autres ont perdu davantage de terrain »*. Sensuelle, elle nous fait savoir qu'*« on se tromperait en croyant que les femmes laides sont plus ou moins vouées à la chasteté »* et en associant, comme dans la publicité et les magazines féminins, la sexualité et la beauté. *« Non : les femmes laides ont souvent une vie sexuelle. Ce qui leur manque, c'est plutôt une vie amoureuse. »* Sa rencontre, dans l'avion qui l'amène à Londres, avec Chuck Mumpson, un ingénieur en retraite de Tulsa (Oklahoma) vêtu dans le style cow-boy (1), aurait dû rester sans lendemain. Car ce touriste américain typique a tout ce que déteste le professeur Miner... qui va se laisser apprivoiser, tout étonnée de l'accueil fait, dans les salons aristocratiques londoniens qu'elle fréquente, à ce *« cow-boy follement amusant »* à qui les dames demandent comment on prend le bétail au lasso et s'il reste beaucoup d'Indiens dans la Prairie.

En contrepoint, la courte liaison de Fred avec une ravissante actrice de télévision, aristocrate et sophistiquée, Rosemary, ouvrira pendant quelques semaines le monde tout à fait fermé de la Society londonienne au bel Américain subjugué par cette créature de rêve qui joue sans doute encore mieux à la ville qu'à la scène (ou au petit écran). Et Fred, aussi cultivé que beau, va s'imaginer qu'il vit dans un roman où Rosemary lui apparaît comme l'héroïne classique des œuvres de Henry James *« belle, fine, délicate, dangereusement impulsive, trop généreuse pour voir ses amis tels qu'ils sont, trop étourdie et confiante »*. En somme, n'est-ce pas pour cela qu'il est ici, lui, son champion, le jeune et vaillant Américain que James lui-même aurait pu créer ?

HENRY JAMES contre Maurice Sendak ! Edith Wharton contre Beatrix Potter !... Les « liaisons étrangères » d'Alison Lurie sont l'occasion de constants rapprochements, littéraires et planétaires qui évoquent, bien sûr, ces *« nostalgiques de l'Europe »* dont parlait Hector Bianciotti la semaine dernière, pour qui vivre en Europe est *« une affaire de civilisation, de culture »* et dont *« le départ pour le Vieux Monde équivaut à une sorte de retour »* (2). Mais ni Fred (qui ne rêve que de retrouver sa bonne juive américaine de femme !) ni Vinnie elle-même ne viennent en Angleterre comme pour un *« retour »* : on leur a donné un maigre défraiement pour subsister le temps d'un ou deux trimestres de congé sabbatique, mais ils restent attachés à leur université de l'Ivy League. Malgré la langue commune — tout en notant les différences, — ils se sentent en terre étrangère. Américains, avant tout. L'ironie de l'auteur voudra que, seul, Chuck le cowboy parti à la recherche de ses racines — un mystérieux ancêtre ermite dans une grotte du Wiltshire — ne revienne pas.

Je ne partage pas l'opinion de l'éditeur qui présente ces *Liaisons étrangères* comme *« le plus anglais des romans américains parus ces dernières années »*. Ce qui est particulièrement réjouissant et incongru dans le roman d'Alison Lurie, au contraire, c'est, me semble-t-il, la parfaite connaissance de la « perfide Albion » qu'a Alison Lurie : elle montre avec justesse, humour et *causticité ces étrangers qui* veulent se croire au paradis et que tout, leur anglophobie comme leur anglophilie, désigne comme venus d'un autre pays. Comme l'héroïne de *Hiroshima mon amour*, ils se croient libres, l'espace d'un « sabbat », de changer de vie, *d'être infidèles, de croire aux apparences*. Avant de prendre sagement le chemin du retour vers le campus, ayant peut-être gravi un échelon dans la hiérarchie de leur université. Pourtant, nul ne sait ce qu'il adviendra de Vinnie et de Fred après cette escapade *londonienne, sauf l'auteur. Peut-être...*

(1) Alison Lurie, qui a publié un savant ouvrage d'histoire sociale sur le langage des vêtements (*The Language of Clothes*, Random House, 1981), dépeint avec une grande précision les habits révélateurs de la personnalité de ses personnages.

(2) Voir *le Monde des livres* du 9 février 1986.

∴

ERRATUM. — Dans la chronique du 9 janvier consacrée à *la Vente à la criée du lot 49*, de Thomas Pynchon, WASTE (le « gâchis », en anglais) a encore frappé. En effet l'erreur d'impression qui met Œdipa sur la piste du Système Tristero a été défigurée par... une *erreur d'impression. « Signalez toute correspondance obscène à votre receveur des Pots (ou des Potes) »*, fit Œdipa, intriguée, sur l'enveloppe (et non pas *« receveur des postes »*, comme il a été imprimé — trop logiquement — par erreur...).

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Les leçons de Jose Angel Valente

Un poète espagnol d'une singulière profondeur

SALUONS *un petit éditeur*, les Editions Unes, qui est en train de nous faire découvrir un écrivain d'une rare profondeur : Jose Angel Valente. Valente est né en 1929 tout près de nous, juste de l'autre côté des Pyrénées. Il vit, d'ailleurs, encore à Barcelone. Auteur d'une douzaine de livres, il est aujourd'hui, en Espagne, un poète tout à fait majeur.

Trois leçons de ténèbres et le très récent *Material Memoria* sont l'un et l'autre, comme on dit en gravure, des « manières noires ». C'est-à-dire que le fond *en est uniment sombre et dense*, et que les mots viennent dès lors naturellement s'y inscrire tels des signes de lumière. Nous sommes dans un univers des origines. Origine de la langue pour *Trois leçons de ténèbres*, qui est une *lente méditation* sur les lettres-mères de l'alphabet hébreu. Origine du monde pour *Material Memoria*, qui donne à lire et à penser un incessant va-et-vient entre la nuit et la lumière. Dans ce dernier ouvrage, à travers les images d'un *funambule ou bien* d'un ange, c'est l'homme qui est, entre ces deux pôles contraires, le *messager et le rassembleur*. C'est lui qui peut et va produire, entre le ténèbre et le jour, la matière et l'esprit, ce mouvement d'oscillation, cette respiration. Et en l'homme, plus précisément, ce sera ce qui le qualifie le mieux selon Valente, ce qui exprime le plus justement son être, à savoir sa voix. Et dans cette voix, ce sera le cœur même de la voix, à savoir le souffle. Tout l'art ici, on s'en rend compte, consiste à remonter le fleuve. Toujours vers l'origine, l'essentiel, les sources.

« Cinq fragments pour Antoni Tapiès », qui achèvent *Material Memoria*, nous en disent autant sur l'œuvre de Valente lui-même que sur celle du célèbre peintre catalan : *« De cet effort, de cette aventure radicale, naissent la tension spirituelle et la rigueur, la rigueur impossible à comprendre, la rigueur inquiétante. »* Inquiétante rigueur de Valente, c'est vrai. Inquiétante et courageuse et haute, puisque le paradoxe veut que la hauteur naisse souvent de l'approche des grands fonds. Le tout dans une langue extraordinairement maîtrisée (il faut dire que le travail du traducteur, Jacques Ancet, est remarquable), effectivement tendue à en vibrer.

FRANCK-ANDRÉ JAMME (*).

(*) Poète, maître d'œuvre de la pléiade « René Char », F.-A. Jamme a publié récemment *Absence de résidence et pratique du songe*, aux Editions Granit, et *la Récitation de l'oubli*, chez Fata Morgana.

★ **TROIS LEÇONS DE TÉNÈBRES et MATERIAL MEMORIA, de Jose Angel Valente, tous deux traduits de l'espagnol et préfacés par Jacques Ancet, Editions Unes (17, rue Aragon-Trastour, 83490 Le Muy). Premier volume : 76 p., 75 F ; deuxième volume : 88 p., 87 F.**

Josep-Vicens Foix, pâtissier et poète catalan

JUSQUE dans les années 60, le poète catalan Josep-Vicens Foix était surtout apprécié de ses compatriotes de Sarrià, dans la banlieue de Barcelone, pour ses talents de pâtissier. Ses gâteaux et ses caramels étaient connus de tous, mais le tirage de ses livres ne dépassait pas trois cents exemplaires.

Aujourd'hui âgé de quatre-vingt-treize ans, J.-V. Foix fut l'ami de Joan Miro, Salvador Dali et Paul Eluard. Cette première traduction — bien tardive — de ses poèmes et de ses proses nous révèle un idéaliste qui voudrait que la poésie envahisse les rues sous forme de tracts et d'affiches. Mais comment ne pas être d'accord avec lui lorsqu'il affirme que le monde est plein de poètes qui n'écrivent pas ?

Dans une superbe lettre à Clara Sobiros, J.-V. Foix définit ce que devrait être la création poétique : *« Le poète, magicien, spéculateur du mot, pèlerin de l'invisible, insatisfait, aventurier ou chercheur, à la limite du sommeil, n'espère rien pour lui... S'il était assez courageux, si la satisfaction bourgeoise qui contamine toute classe de son extrême vanité ne lui avait transmis certain virus, il ne signerait pas ses œuvres... Il manifesterait franchement son peu de goût pour les grands, les satisfaits, les assis, ceux qui sont conformes et les veuves chastes et résignées. »*

PIERRE DRACHLINE.

★ **POÉSIE PROSE, de J.-V. Foix. Traduit du catalan par Monserrat Prudon et Pierre Lartigue. Préface de Pierre Lartigue. Ed. Le temps qu'il fait (20, rue du Clos, 16100 Cognac). 134 p., 75 F.**

Les délires de Botho Strauss

Un roman qui entremêle les cartes de l'espace et du temps

LIVRE étrange, en vérité. En Allemagne, certains l'ont qualifié de *Montagne magique des années 80*. D'autres y ont vu une paraphrase du *Parsifal* de Wagner. On a évoqué *l'Homme sans qualités* de Musil.

Comme le *Faust* de Gœthe, *le Jeune Homme* de Botho Strauss est précédé d'un prologue où s'amorce une réflexion sur le temps, ce vieux mystère dont notre monde médiatique a encore embrouillé les données. *« Le temps de l'illusoire sera bientôt le temps normal »*, dit l'auteur, annonçant sa volonté d'opposer à la *« flèche du temps »* le *« bouclier de la poésie »*. Le roman est divisé en cinq chapitres centrés, chacun, autour d'une histoire ou plus exactement d'un thème, et entrecoupés, selon la technique jadis chère aux romantiques allemands, d'une multitude de digressions, fables, historiettes...

Cela commence à la manière de *Wilhelm Meister*. Léon Pacht, le narrateur, un homme jeune qui a quitté sa famille pour se consacrer au théâtre, s'est installé à Cologne. Il essaie d'y mettre en scène *les Bonnes*, de Genet. Une entreprise qui se transforme en guérilla contre les deux comédiennes vedettes. *« Il n'y a pas d'échec, il n'y a qu'une avancée. Même la mort ne nous arrêtera pas. Nous sommes toujours en chemin, le chemin qui mène derrière les choses »* : c'est le message à la manière de Novalis que confie au jeune homme le *« seigneur et maître du théâtre »*, un dénommé Alfred Weigert.

Changement de décor ; le monde réel a fait brusquement place à celui du rêve et du mythe. Nous sommes maintenant sur le chemin de Heisterbach, localité près de Bonn où se situe la vieille légende allemande du moine disparu de son couvent alors qu'il méditait sur le mot de l'Écriture : *« Mille ans ne sont qu'un jour aux yeux du Seigneur »*, et reparu trois cents ans plus tard. Egarée dans la forêt, une jeune banquière affronte une galerie de créatures, dignes du pinceau de Bosch, dont l'une, simple tête, nageant sans corps, moitié carpe géante, moitié vieillard, est qualifiée de *« propriétaire des Allemands »*.

Tailleurs turcs et psychologues allemands

Exit la banquière, réapparition du jeune homme, Léon Pacht. L'apprenti metteur en scène est devenu, entre-temps, sociologue. Dans une réserve, à vingt-cinq kilomètres de Cologne, il est occupé à étudier les mœurs singulières du peuple des Synkras (alias Syks), *« surgeons d'une grande migration nord-sud dont le noyau était formé d'un produit de fusion de marins-pêcheurs islandais, d'une troupe de comédiens français, de tailleurs turcs et de psychologues allemands »*.

Rechangement de décor : un château baroque au pied duquel se déroule, précédé de roulements de tambour, et du solo d'une batterie de rock, le cortège funèbre du *« pire des Allemands »*. Nouveaux avatars de Léon Pacht, nouvelles métamorphoses de ses comparses. Terré au trente-septième étage d'une tour futuriste, l'hôtel Tower Bellevue, *« espace-temps à peu près dépourvu de vie où les instants prenaient une extension démesurée »*, Alfred Weigert, l'oracle théâtral du début, reconverti sous le nom d'Ossia dans le cinéma comique, philosophe derechef : *« Toute l'histoire est une intervention sacrilège dans le désordre de la vie. Tout ce que j'ai à dire : c'est un tas de trucs. La seule expression qui approche la vérité : un tas de trucs. »*

Débordant de trouvailles, parsemé de considérations philosophiques, sociales, artistiques, *le Jeune Homme* ne manque pas de morceaux de bravoure. C'est un livre ambitieux puisqu'il se propose, ni plus ni moins, de présenter, sous une forme éclatée (censée répondre à l'appréhension que nous avons maintenant du monde), l'image de la société allemande, dans son passé, son présent, son avenir, réel et rêves inclus.

Et pourtant, le premier effet de surprise passé, le lecteur reprend pour lui-même l'image du jeune homme courant *« indéfiniment dans les couloirs d'une prison-labyrinthe souterraine sans parvenir à trouver la sortie »*.

Ajoutons que les allusions, la plupart opaques pour le lecteur français non germaniste, ne facilitent pas la lecture.

Un préjugé tenace veut, chez nous, que la littérature allemande soit indigeste, voire illisible. Ce n'est sans doute pas ce pavé (admirons au passage le courage et le talent du traducteur Claude Porcell) qui arrangera les choses.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

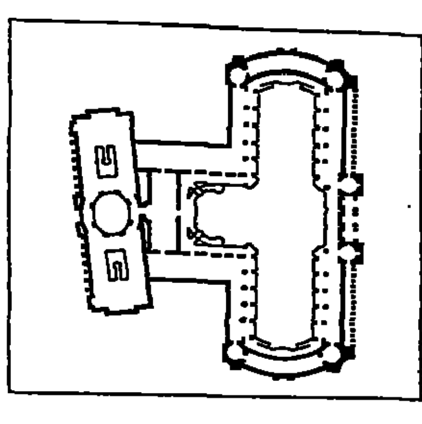
★ **LE JEUNE HOMME, de Botho Strauss, traduit de l'allemand par Claude Porcell, Gallimard, 370 p., 98 F.**

هكذا من الأصل

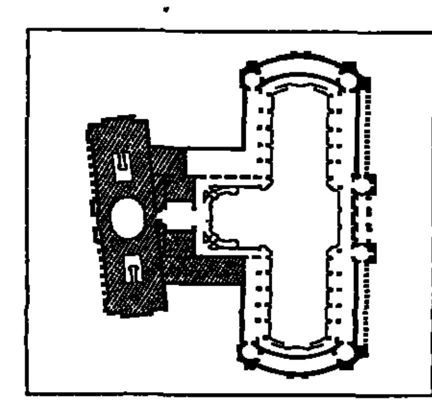
PATRIMOINE

L'aménagement du Grand Palais

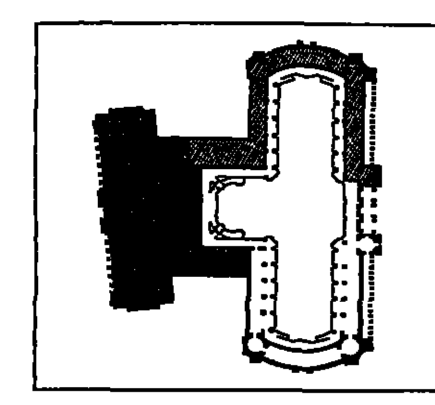
L'agora de Paris



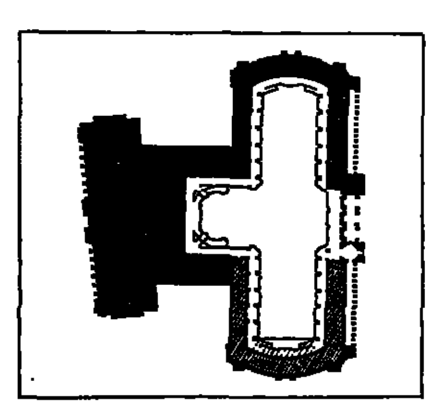
1900 La totalité du Grand Palais est polyvalente (manifestations culturelles, hippiques et sportives).



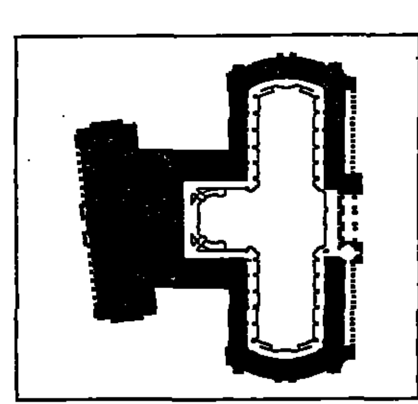
1937 Pour l'Exposition universelle, on installe, dans la partie ouest, le Palais de la découverte (grisé).



1962 La réunion des Musées nationaux ouvre au nord, sur tous les niveaux, des galeries d'exposition.



1964 La Faculté de lettres et de langues s'installe dans la partie sud de la nef.



1986 Le cœur du Grand Palais, toujours polyvalent, est totalement enclavé.

Le ministre de la culture M. François Léotard a souhaité à plusieurs reprises que le Grand Palais retrouve, dans sa totalité, sa destination première : un grand centre d'expositions polyvalentes. Diverses administrations occupent aujourd'hui les trois quarts de sa surface.

Une manifestation au Grand Palais est presque toujours synonyme de succès, sinon de qualité. Qu'ils s'agissent des impressionnistes, de Toutankhamon ou du Salon du livre, les queues s'allongent avenue Churchill. Aussi l'ambassadeur d'Arabie saoudite a-t-il expressément demandé que s'y tienne l'exposition : « Prodige saoudien ». Avec raison : 600 000 personnes s'y sont bousculés pour admirer les dunes, les palmeraies et les minarets reconstitués sous son dôme, tendu d'un immense velum bleu.

« *Sa nef – 15 000 mètres carrés – est l'une des plus belles agoras couvertes de la capitale, stratégiquement disposée entre la place de la Concorde et l'esplanade des Invalides, à deux pas des Champs-Elysées* », constate Jean-Loup Roubert, l'architecte du Grand Palais. Un bâtiment qu'il juge cependant sous-exploité. « *Son emprise au sol est de 40 000 mètres carrés. Sa surface, avec ses différents niveaux, couvre près de 75 000 mètres carrés. Mais au fil des ans, des services administratifs divers ont grignoté son volume au point d'en occuper les trois quarts. Il faut lui redonner sa destination première, celle d'un grand hall d'expositions polyvalentes.* » C'est aussi le souhait du ministre de la culture, M. François Léotard, qui désire prolonger ainsi la « perspective culturelle » : Grand Louvre, musée d'Orsay, Jeu de Paume.

Le Grand et le Petit Palais qui se font face, ont été construits, en trois ans, pour l'Exposition universelle de 1900. C'est l'œuvre de quatre architectes. Thomas se chargea du palais d'Antin, actuel Palais de la découverte. Deglane éleva la grande nef qui culmine à 44 mètres. Louvet fit la jonction entre les deux ensembles, le salon d'honneur et le très bel escalier à double révolution. Girault auteur du Petit Palais est le responsable du plan de masse. Car il s'agissait en fait d'une véritable opération d'urbanisme : tracer une voie perpendiculaire aux Invalides, jeter un pont, Alexandre-III sur la Seine.

Jusqu'en 1937, ce chef-d'œuvre de l'architecture métallique remplit parfaitement son rôle. Il accueille les manifestations les plus différentes : artistiques, hippiques, et les Salons les plus divers, de l'auto aux Arts ménagers. A cette date, le physicien Jean Perrin, décide d'y loger – provisoirement – pour la dernière exposition universelle qui se tint à Paris, son Palais de la découverte. Comme la muséographie scientifique fait essentiellement appel à la lumière artificielle on obstrue les verrières puis, la place manquant, on annexe le salon d'honneur.

Après la guerre les administrations s'installent en force. Et d'abord celles qui dépendent du futur ministère de la culture, propriétaire des lieux : Direction de la DRAC de l'Ile-de-France, Caisse nationale des monuments historiques. Des espaces sont concédés à des associations : bureaux de sociétés organisatrices de salons. On y stocke même des instruments de musique. La donation Lartigue s'y réfugie. La faculté de lettres et de langues s'y case tant bien que mal. Et en vrac, un restaurant universitaire, des logements de fonction, un bureau des douanes, un local pour les gardes de l'Elysée, un autre pour les parcs et jardins de la Ville de Paris. Sans parler du commissariat de police du huitième arrondissement, présent dès l'origine.

Peu à peu, ce bâtiment transparent et ouvert sur l'extérieur se ferme. Aujourd'hui, la nef est totalement enclavée dans les surfaces sauvagement bâties. Les niveaux sont figés. La galerie utilisée au nord par la réunion des Musées nationaux n'est qu'un long boyau étroit se terminant en cul-de-sac. Il est toujours compliqué d'y organiser simultanément plusieurs expositions.

« *Si l'on pouvait faire sauter les cloisons étanches posées au fil des ans*, rêve Jean-Loup Roubert, *les volumes récupérés seraient en liaison les uns avec les autres. Il serait alors facile d'associer balcons et galeries et retrouver les vastes plateaux modulables d'origine. Des ensembles qui pourraient, le cas échéant, communiquer avec la grande nef, elle-même éclairée par les verrières, débarrassées de leurs prothèses. On pourrait ainsi varier à l'infini l'utilisation des espaces du Grand Palais.* » Mais il précise : « *Je n'ai pas de projet précis. En revanche ma réflexion peut servir de base à l'élaboration d'un futur programme.* »

Mais le nettoyage du Grand Palais sera vraisemblablement long. Très long. L'Université qui aurait dû déménager depuis longtemps est toujours là. Ne parlons pas du Palais de la découverte... en cours de rénovation. Pourtant le ministère de la culture pourrait lui-même commencer par faire un geste en repliant ses propres services. En les installant, par exemple, à la place des ateliers de l'Opéra de la Bastille aujourd'hui abandonnés.

EMMANUEL DE ROUX.

CINÉMA

« Sale destin ! », de Sylvain Madigan

Drôle de caution

Sylvain Madigan a trente-deux ans et *Sale destin !* est son premier long métrage (après trois courts métrages et un Prix de la jeunesse à Cannes en 1984). C'est quasiment une règle de ne jamais maltraiter les premiers pas d'un jeune artiste, les débuts fragiles d'un nouveau venu. Non, monsieur, pas un premier film, vous n'avez pas le droit, laissez les vivre ! Vraiment ?

Sale destin ! jouit d'une campagne publicitaire assez puissante pour que la critique se perde dans les neiges des kiosques. Et les slogans « sale type », « sale nul », etc. sont là, massivement affichés, comme pour déjouer tout ce qu'on pourrait en dire en regardant le film « au premier degré ».

L'histoire est, en effet, d'une banalité digne des plus vaseuses enquêtes de l'inspecteur Maigret et de son fidèle Ménardeau. Un boucher, petit-bourgeois de moyenne fortune, assez stupide, colérique, radin, macho et paumé, le « beauf » biéreux dans sa pureté originelle et brutale, délaisse sa femme, vraiment très timbrée, pour une tapineuse un peu gourde et très nature. Las ! de vils truands, qu'un fin rictus jamais n'abandonne, font chanter le boucher en monnayant des photos pornos grassouillettes du susdit s'ébattant avec sa nature, tant et si bien qu'un commissaire s'en mêle, et, en proie au délire éthylique, provoque une bavure géante.

Victor Lanoux fait le boucher, Pauline Laffont, la fille de joie ; on ne travaille pas vraiment dans le contre-emploi. Marie Laforêt (l'épouse folle) récite du Baudelaire une jambe dans le plâtre, moins juste en cinglée, que, par exemple, Stéphane Audran, quand elle y consent. Les Arabes sont un peu niais, les Noirs ont le rire Banania des simples et on s'étreint debout dans le frigo entre les quartiers de viande froide. Après cela la blanquette de rigueur a du mal à passer, et si un tueur, à la fin, marche dans un étron canin, c'est bien le seul chanceux de cette longue et suintante affaire.

L'ambiguïté, qui nous est lourdement suggérée, d'un parti pris aussi laid et méchant, tient à la caution que cherche l'auteur du côté de Chabrol et par quelques clins d'yeux. Que Chabrol passe dans le film quinze secondes ne suffit pas, malgré son énorme présence médiatique, merci, ni ses déclarations parfaitement aberrantes quant au sujet qu'il parraine : « *la vérité est juste, la bêtise est idiote* », « *le film est un film* » etc. Oui, et un nanar est un nanar, car en suivant ce raisonnement de faux bon sens, on montrerait un tunnel ou la nuit avec un écran noir. *Pas la peine d'inventer le cinéma.*

Madigan aimerait nous faire croire que tout cela est à déchiffrer, à lire au second degré. Il lui manque, hélas ! la finesse ou l'humour pour assurer la liaison. Sale destin, donc.

MICHEL BRAUDEAU.

« Coca-Cola Kid », de Dusan Makavejev

Imbuvable

Le public est *immédiatement* prévenu que la société Coca-Cola n'a rien à voir avec ce film, qu'elle ne l'a pas sponsorisé ni approuvé. Sans blagues. On se demande pourquoi on voit autant le nom de ce soda (et le graphisme de sa publicité moderne, actuelle) dans cette comédie racontant la conquête héroïque de l'Australie par le Coke – il y a déjà quelques années de cela. Ce n'est tout de même pas Pepsi et Schweppes qui ont mis des sous dans la production, non ? Le spectateur est supposé être un robot un peu crétin, mais, à ce point, c'est peut-être trop ambitieux.

Eric Roberts (ex-fuyard de *Runaway Train*), est un VRP de choc envoyé par Coca-Cola pour achever en Australie la mainmise du soda américain et améliorer encore son chiffre d'affaires. Le Kid de Coca est arrogant, insensible, et se heurte au vieux McDowell qui, avec son propre breuvage, tient tête à Coca-Cola dans une dernière poche de résistance du désert. Le Kid triomphera après s'être humanisé au contact de la fille de McDowell, la très belle Greta Scacchi (ex-femme adultère dans *Chaleur et Poussière*, ô moussons ! ô moustiquaires !...).

A l'exception d'un instant de cinéma où Greta suce langoureusement le gros orteil droit de Roberts, le film est d'une inaltérable nullité que rien ne sauve. Dusan Makavejev, qui passa un temps pour un demi-maudit, demi-expérimentateur, vint à bout de notre patience avec *Sweet Movie*, en 1974, et nous laissa sur notre faim avec *les Fantasmes de Mme Jordan* en 1981.

Ce gros clip rustique est désespérant de lourdeur et donne des Australiens une image trop sommaire pour qu'on ait envie d'y ajouter foi.

M. B.

VARIÉTÉS

Mama Béa au Théâtre de la Ville

Le rock passion

Après trois ans d'absence, la chanteuse avignonnaise repart pour une nouvelle aventure, plus assurée, moins naïve.

Née à Avignon d'un père polonais et d'une mère italienne, nourrie par les chansons de Janis Joplin et de Léo Ferré, Mama Béa Tekielski apparaît à la fin des années 70 révoltée, tourmentée et secrète dans des complaintes rock chantées d'une voix qui gueule, mord, enrage, swingue comme rarement une chanteuse française l'avait fait jusqu'alors. Une série d'albums (*Visages*, *Aux alentours d'après minuit*, *Faudrait rallumer la lumière dans ce foutu compartiment*) impose vite une interprète dont la violence et la forme d'intransigeance qui portent le chant ont une forte et belle résonance.

Des erreurs de parcours, des malentendus vont jouer un drôle de tour à Mama Béa. Au début des années 80, elle se substitue à la voix de Piaf dans la bande son du film de Claude Lelouch *Edith et Marcel*. Puis elle cherche à offrir une image moins débridée, mais déconcerte son public, perd son producteur et sa maison de disques. Pendant trois ans, Mama Béa connaît ce qui s'appelle le trou. Sans album, les dates de concerts s'espacent, s'effacent. Même dans le circuit des maisons de jeunes jadis florissant et confronté à des budgets d'austérité et à un public devenu presque introuvable.

Retirée à Avignon, Mama Béa a la surprise de rencontrer un jour Hervé Bergerat, le producteur d'Hubert-Félix Thiéfaine, l'un des rares chanteurs qui aient construit une aventure sans l'appui ni d'une radio (où on ne l'entend jamais) ni d'une télévision, et qui, entre 1978 et 1986, malgré ce silence, a vendu 900 000 albums. Avec Bergerat, Mama Béa retrouve le goût de l'écriture, réalise un nouvel album (*la Différence*, distribué par CBS) sorti au printemps dernier et qui est en somme une synthèse de ses possibilités : de la tendresse à la violence, de l'humour à la passion.

Au Théâtre de la Ville où elle se produit cette semaine accompagnée par Robert Baccherini aux claviers et à la guitare et Philippe Chauveau à la batterie digitale, Mama Béa propose anciens et nouveaux titres, blues et rock, avec sa superbe voix rauque au timbre profond qui plie les mots « *qu'on a sur le cœur* ». De l'exil avignonnais, elle est revenue plus tranquille, plus sereine. Avec moins de maladresses de scène. Et moins de naïveté... aussi.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Ville, les 16 et 17 janvier, à 18 h 30.

Culture

THÉATRE

« L'Homme de la Mancha », à Nantes

Don Quichotte se défend

La comédie musicale de Dale Wasserman et Mitch Leigh fut créée en France par Jacques Brel. Elle est reprise aujourd'hui à Nantes avec Jean Piat dans le rôle de Don Quichotte.

Le livre le plus lu dans le monde, après *la Bible*, est *Don Quichotte*. Avant de publier son best-seller (onze ans avant de mourir), Cervantès exerça quelques métiers d'appoint pour joindre les deux bouts, dont celui de collecteur d'impôts. Et il ne trouva rien de mieux, un jour, que d'augmenter la redevance d'un somptueux couvent, qui jusque-là fraudait pas mal. Résultat immédiat : Cervantès fut arrêté par l'Inquisition, et jeté en prison.

Cette prison était une cour des miracles, qui mettait à mal les nouveaux venus, les passait en jugement pour les pénaliser. D'où l'idée, pour le dramaturge, d'imaginer Cervantès qui, pour sauver son manuscrit du massacre, plaide sa cause en « jouant » devant les prisonniers, avec un comédion d'occasio, son histoire du Quichotte et de Sancho Pança.

Et c'est *l'Homme de la Mancha*, « musical comedy », de Dale Wasserman et Mitch Leigh, qu'avait créée à Paris Jacques Brel, et qu'a repris à Nantes, à la Maison de la culture de Loire-Atlantique, Jean Piat, dans une mise en scène de Jean-Luc Tardieu.

Il est dommage vraiment que Brel n'ait pas eu la chance de chanter cet *Homme de la Mancha* tel qu'il est réalisé par Tardieu, car c'est bien plus beau qu'à la création.

A Nantes, le décor de la prison, immense, ténébreux, mystérieux, aussi beau que l'une des plus grandes planches de Gustave Doré, est magnifique. Il est plein d'excavations, de sous-sols, et dans des brumes matinales il se perd dans des campagnes où les chevaux de Quichotte et Sancho galopent désespérément.

Ce qui est stupéfiant, dans cette mise en scène, et ce qui rappelle d'ailleurs la maîtrise des grandes « musical comédies » new-yorkaises, c'est l'intensité de vie qui anime chaque fragment d'espace de la scène, sans désemparer, du début à la fin. Acrobaties, danses, chants, mouvements d'ensemble, vont un train d'enfer, rythmés par un orchestre pur-sang, dirigé par Olivier Holt.

Et toute cette féria n'empêche pas de partager les fantasmes, les combats, les espérances, de Don Quichotte, à qui Jean Piat donne sa haute stature, son élégance, sa jeunesse, son art précis, – et il chante fort bien.

Remarquables sont aussi Joëlle Vautier, Véronique Murillo, Jacqueline Viala (des prisonnières), Jeane Manson (Dulcinée), Jean Bretonnière (le « Gouverneur » des prisonniers et l'aubergiste du roman), Philippe Murgier (le Docteur Carrasco), et bien d'autres (il y a trente acteurs et presque autant de musiciens, comment tous les citer ?).

Ce spectacle place en tout cas Jean-Luc Tardieu parmi les tout premiers metteurs en scène d'à présent. *L'homme de la Mancha* est joué à Nantes jusqu'au 17 janvier. Il sera donné ensuite au Théâtre municipal d'Orléans du 21 au 24 janvier. Une reprise à Paris s'impose : Don Quichotte, Rocinante, Sancho, Dulcinée, et les terrifiants malfrats des geôles de l'Inquisition, y feraient salle comble pendant des mois. Oh, pas d'oubli : le fabuleux décor est de Dominique Arel, et la chorégraphie de Richard Caceres et Véronique Murillo.

MICHEL COURNOT.

« Les Pêches de Bagnolet »

Son et lumière miniature



BRIGITTE ENGUERAND

Un plan-relief de Bagnolet, réalisé en sucre (soit une demi-tonne de petits cubes blancs), des appareils électroménagers exposés au mur sur des pans de papier peint, des voitures d'enfant et une fanfare de plomb, une petite danseuse qui fait du charme dans sa boîte à musique : *les Pêches de Bagnolet*, spectacle de l'ATEM, est un véritable son et lumière miniature, clin d'œil irrévérencieux aux super productions du genre.

Le maître-d'œuvre, Vincent Colin, déguisé en croisé, arpente, au côté d'un confrère aux allures de receveur des postes (Alain Solonovitch), l'histoire d'une banlieue, aujourd'hui comme les autres. En voix off, de vieilles dames chipotent et se souviennent du temps où les vergers grimpaient encore sur les collines. Des gosses apprennent l'histoire de leur cité, qui, grâce aux bons soins du préfet Poubelle, recala au concours ouvert pour la décoration de la salle des fêtes un certain Henri Rousseau, dit le Douanier. Les voix sont parfois couvertes par la « musique » d'aujourd'hui : bruits de voitures ou d'appareils ménagers.

La cité blanche et endormie de Gudrun von Maltzan est la plus jolie héroïne de cette « exposition spectacle » insolite et sans prétention. Une friandise de trente-cinq minutes à déguster au choix – les séances sont permanentes – du jeudi au samedi de 19 heures à 21 heures ou le dimanche de 16 heures à 18 heures.

O.Q.

★ Jusqu'au 31 janvier. Atem, 36, rue Pierre-Curie, Bagnolet. Tél. : 43-64-77-18.

« Arromanches », de Daniel Besnehard

Pour Andrée Tainsy

Deux générations, la grisaille du quotidien, la lumière d'une grande comédienne.

Après douze ans d'absence, de brouille, Marie revient auprès de sa mère, Louise, une solide paysanne clouée sur un lit d'hôpital. C'est l'été, à Arromanches, petite cité balnéaire de Normandie. Jour après jour, Marie, patiemment, tente de renouer le dialogue avec Louise. Difficile. Entre les deux femmes s'est creusé un terrible écart. Louise pense à ses vaches, sa ferme, Marie est « *maîtresse* » comme elle dit, « *professeur de français* », rectifie sa fille.

Au Jardin d'hiver, Claude Yersin, le directeur du Centre dramatique national d'Angers met en scène *Arromanches* après *les Mères grises*. *l'Etang gris*, *Neige et sable*, la quatrième pièce de Daniel Besnehard, un auteur de trente deux ans.

Louise, c'est Andrée Tainsy, et elle sauve la mise. L'œil allumé, malin, malade capricieuse, paysanne frustre, mais noble, pudique en sentiments. Elle ne triche pas avec les traces du temps. Il y a de la violence, et beaucoup de tendresse, dans son corps de vieille dame en chemise de nuit blanche. De la violence, parce qu'elle semble, dans cette chambre d'hôpital aussi vraie que nature (décor de Nicolas Sire), en jouant ainsi la maladie, la mort, elle semble anticiper sur sa propre biographie. De la noblesse, parce qu'elle ne donne pas la vieillesse en spectacle. Andrée Tainsy est une comédienne formidable, peu connue peut-être, malgré son passage à la Comédie-Française.

Cette manière de serrer son sac à main jalousement gardé à son chevet, d'ouvrir sa valise, où elle a amassé ses souvenirs les plus chers, d'être un peu enfant, de sentir à l'intuition ce que Marie veut lui taire, chacun de ses gestes est découpé net, et touche quiconque a rendu visite un jour à une vieille dame sur un lit d'hôpital.

Une ficelle usée

C'est vrai, émouvant, jusqu'à permettre le rire. Pour faire contre poids à cette tranche de vie, à ce trop-plein d'émotion, Daniel Besnehard a écrit pour Marie (Louise Bette) une partition « off ». Marie est tout à la fois la narratrice et la comédienne de sa propre histoire. Dommage : mise en scène, jeu, pièce, tout devient alors nettement moins convaincant, irritant même. La poésie sonne faux, volontariste. Parler du quotidien, et le mettre à distance ainsi, c'est une vieille lune, une ficelle usée.

A noter que le Jardin d'hiver profite amplement des concerts rock de son nouveau voisin, Locomotive, la salle qui vient de s'ouvrir à côté du Moulin-Rouge. C'est gênant. On peut aimer et le théâtre et le rock, mais pas superposés.

ODILE QUIROT.

★ *Arromanches*, de Daniel Besnehard, est paru dans la collection « Théâtrales » (Edilig), et joué au Jardin d'hiver, boulevard de Clichy, jusqu'au 14 février (tél. : 42-55-74-40).

Mort d'Anatoli Efros directeur du Théâtre de la Taganka de Moscou

Anatoli Efros, le directeur du Théâtre de la Taganka, est mort, le mardi 13 janvier à Moscou, des suites d'un infarctus. Il était âgé de soixante et un ans.

Etrange coup du sort qui frappe le théâtre le plus célèbre de Moscou, alors même qu'il est attendu à Paris pour une tournée qui doit commencer le 4 février prochain à l'Odéon, à l'invitation de Giorgio Strehler et du Théâtre de l'Europe ! La Taganka n'aura décidément pas porté chance à Anatoli Efros...

Il aura été l'un des plus importants hommes de théâtre de sa génération, laissant dans les mémoires quelques-uns des plus beaux spectacles présentés sur les scènes soviétiques : *le Mariage*, de Gogol, *Un mois à la campagne*, de Tourguéniev, un remarquable *Dom Juan*, de Molière, qui lui valut la consécration mondiale (et le Grand Prix du festival de Belgrade 1974), une superbe *Cerisaie* de Tchekhov, qui doit ouvrir, dans trois semaines, la tournée parisienne de la Taganka.

C'est au Théâtre pour enfants de Moscou qu'Anatoli Efros avait fait ses débuts moscovites après son diplôme de l'Institut théâtral et un passage au Théâtre de Riazan. Mais c'est à la direction du Théâtre des Komsomols léninistes qu'il se fera remarquer dans les années 60, en même temps que Lioubimov, Efremov, Tostonogov, parmi ceux qui s'efforcent alors de moderniser la mise en scène et de présenter des œuvres contemporaines ne répondant pas exactement aux normes du réalisme socialiste ; il y monte notamment *Molière*, de Boulgakov, mais, au début de 1967, est démis de ses fonctions.

Il va alors travailler dans divers théâtres de la capitale, surtout dans la petite salle de la Malaïa Bronnaia (où sa mise en scène des *Trois sœurs*, de Tchekhov, jugée « *hérétique* », est retirée de l'affiche en 1968), qui sera, grâce à lui, pendant une quinzaine d'années, un des hauts lieux du théâtre moscovite. Lui qui a toujours aimé travailler avec les acteurs – il a publié un livre *Répétitions, mon amour* – dirige une école de comédiens. Il fait des mises en scène aux Etats-Unis (*le Mariage* à Minneapolis), au Japon, en Finlande, travaille pour la télévision (*Boris Godounov* - *Quelques mots en l'honneur de M. Molière*, etc.).

En mars 1984, sa carrière marque un tournant ; nommé directeur du Théâtre de la Taganka, fondé par Iouri Lioubimov en 1964, il va accepter, sans tenir compte des détracteurs et des oppositions à l'intérieur même du théâtre, de remplacer Lioubimov, le fondateur, limogé alors qu'il se trouve à l'étranger et qui est bientôt déchu de la nationalité soviétique.

Paradoxalement, ce qui devait être la consécration d'Anatoli Efros devient une épreuve. Ceux-là mêmes qui l'avaient soutenu et adulé au fil des années à l'intérieur du pays vont lui tenir rigueur d'avoir accepté ce poste prestigieux, et les émigrés les plus célèbres – Brodsky, Axionov, Rostropovitch, etc. – s'étonnent, lors du vingtième anniversaire du théâtre, qu'Efros ait « *accepté de jouer le rôle de maraudeur professionnel* » (voir *le Monde* du 2 mai 1984). Lioubimov, qui l'avait invité en 1975 à monter *la Cerisaie* à la Taganka, le qualifie de Judas (*le Monde* daté 17-18 septembre 1985).

La polémique, qui avait repris depuis décembre dernier, a dû miner la santé d'Efros, appelé à la direction de la Taganka parce qu'il était le meilleur. Il avait accepté cette nomination pour que continue à vivre un théâtre qu'il admirait mais il supportait mal l'engrenage des difficultés. Au début de la saison dernière, cent soixante « travailleurs du théâtre » avaient envoyé une demande à Mikhaïl Gorbatchev : « *Nous attendons notre maître et metteur en scène. Instamment, nous vous demandons de faire votre possible pour que Lioubimov revienne dans son théâtre* », disaient-ils. On parlait, sans doute beaucoup trop, d'un retour possible de Iouri Lioubimov (*le Monde* du 27 décembre 1986).

A Paris, cependant, Efros était attendu avec un grand intérêt pour cette tournée qui doit présenter trois de ses spectacles : *la Cerisaie*, de Tchekhov, *les Bas-Fonds*, de Gorki, *La guerre n'a pas un visage de femme*, d'une Biélo-Russe, Svetlana Alexeievitch. Efros ne sera pas au rendez-vous. Mardi, la Taganka a fermé ses portes en signe de deuil. Mais, assure-t-on à Moscou, la tournée reste maintenue, du 4 au 15 février.

NICOLE ZAND.

NOTES

61 Picasso vont rentrer en France

L'Espagne va restituer à la France les soixante et un Picasso (peintures, dessins et sculptures) exposés au Musée d'art contemporain de Madrid du 25 octobre 1986 au 11 janvier 1987, et qui faisaient partie de la collection de Jacqueline Picasso. Madrid les revendiquait depuis le suicide, le 15 octobre 1986, de la veuve de l'artiste, celle-ci ayant souhaité les léguer à l'Espagne. Selon le directeur du Musée d'art contemporain madrilène, M. Aurelio Torrente, Jacqueline Picasso le lui avait confirmé par téléphone la veille même de sa mort (*le Monde* du 29 octobre 1896).

La décision de renvoyer les œuvres en France à la fin de l'exposition a été finalement prise en l'absence de documents écrits, donc de base légale pour les garder, comme l'a expliqué au ministère de la culture, le directeur général des beaux-arts, M. Michel Satrustégui.

Par ailleurs, M. Satrustégui a démenti avoir fait l'objet de pressions de la part du gouvernement français, comme l'avaient affirmé certains médias espagnols en soulignant que certaines des œuvres présentées à Madrid passeront sans doute dans le domaine public en paiement des droits de succession.

« L'Escargot entêté » à Montpellier

L'adaptation et la mise en scène nerveuses de Micha Cotte et le solo sans faille de Didier Tandière ont « ébranlé » jusqu'à Rachid Boudjedra, ce « violeur » incommode de la langue française de *l'Escargot entêté* d'où est extraite la pièce du même nom. L'Atelier des Garrigues à Montpellier a tiré le bon numéro en dégotant ce fonctionnaire au « cœur de satin » en proie à de « gélatineuses nostalgies » au milieu de sa mission : détruire cinq millions de rats dans une ville de un million d'habitants qui, à ses yeux, ne valent pas mieux. Un zeste de Beckett, pas mal de Kafka, la bureaucratie vertigineuse d'une capitale arabe, et souffle sur la scène un vent de « folie ordinaire » scandé par les percussions discrètement orientales de Jean-Pierre Boistel. Voilà comment un écrivain « difficile » est mis à la portée de (presque) tout le monde, avec ses obsessions « congelées » soudain prises de vie.

J. P.-P.H.

★ Centre culturel du Languedoc, Montpellier. Tél. : 67-79-65-41. Jusqu'au 17 janvier, puis ultérieurement à Paris et à Alger.

Danse : un week-end chargé

A partir de vendredi soir, l'Opéra de Paris affiche *Sans armes citoyens*, ballet créé à la demande de Noureev par le Hollandais Rudi Van Dantzig ; une rêverie sur la non-violence (musique de Berlioz), un thème que reprend à sa manière Maguy Marin avec *Eden*, préparé au CNDC d'Angers (*le Monde* du 17 décembre 1986) et présenté dans la grande salle de la Maison des arts de Créteil. La petite salle accueille une chorégraphie de Claude Brumachon inspirée du monde des oiseaux, *Attila et Nana les moineaux friquets* (jusqu'au 20 janvier, relâche le 19).

Le Théâtre de la Bastille propose à ses habitués une série bien ciblée qui débute avec *l'Arbitre des élégances*, de Catherine Diverres. Cette pièce, remaniée depuis sa création à Sigma (*le Monde* du 21 novembre 1986), manquait de cohésion dans ses rapports entre les danseurs et le comédien Alain Rigout, comme c'était déjà le cas avec *Lie* où le groupe Grand Magasin paraissait rapporté. Mais les solos de Bernardo Montet et de Catherine Diverres sont d'une beauté intense (jusqu'au 17 décembre à 21 heures, dimanche 18 à 17 heures).

Jean-Claude Gallotta se trouve piégé par la neige à Nanterre. Il a imaginé pour la circonstance d'inverser les deux actes de *Mammame*. *Les enfants qui toussent*, créé cet été à Avignon, devient un prologue, une mise en condition des danseurs avant qu'ils ne se projettent dans *le Désert d'Arkadine*, évocation d'une tribu oubliée par la mémoire du monde (Théâtre des Amandiers, jusqu'au 18 janvier).

M.M.

« Paiement cash », de John Frankenheimer

Roy Scheider est un industriel très riche et très lancé de Los Angeles, que son brushing, son bronzage, sa cinquantaine très sexy, mènent à une aventure avec un mannequin de vingt-deux ans (Kelly Preston). Sa femme est Ann-Margret, la quarantaine passée.

Des maîtres chanteurs ont filmé les rendez-vous et les ébats de Roy Scheider avec sa maîtresse ; ils veulent même lui coller un meurtre sur le dos, réclament beaucoup d'argent. Ann-Margret, qui se lançait dans la politique, se trouve en mauvaise posture. L'homme menacé se rebiffe et attaque ses adversaires un par un.

John Frankenheimer a toujours aimé les suspenses machiavéliques, mais celui-ci traîne en longueur et laisse apparaître de telles ficelles que, passée la première demi-heure, le mystère est éventé. La mise en scène se veut frénétique, avec quelques séquences sadiques. Les malfrats sont vicieux et le crime ne paie pas. On en vient à le regretter.

J. S.

● **Concert au profit de la lutte contre le SIDA.** – Le cercle des médecins pour l'étude et le traitement des maladies rétrovirales organise le dimanche 25 janvier, à 20 heures, au Théâtre du musée Grévin, un concert exceptionnel au profit de la lutte contre le sida. Participent à cette soirée, dont le prix des places s'élève à 500 F, les pianistes Jean-Laurent Aimard et Daniel Varsano, le trio Michel Debost, les chanteurs Anna Schwarz, Jean-Philippe Lafont, Jane Berbié, Milva, etc.

★ Renseignements : 43-26-26-60 et 47-41-79-00, poste 3301.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES YEUX D'AGATHE, Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 45.
ENCHAINÉS, Rond-Point, petite salle (42-56-60-70), 20 h 30.
ERODIADE, Beaubourg (47-77-12-33) 21 h.
BABIBOUM, Tourtour (48-87-82-48), 18 h 45.
LES VOIX INTÉRIEURES, TEP (43-64-80-80), 19 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le *Bourgeois gentilhomme* (+hommage à Molière).
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 20 h 30 : Shuji Terayama, avant tout (films expérimentaux).
ODÉON (43-25-70-32), Théâtre de l'Europe à 20 h : la Grande Magie, d'Eduardo de Filippo, par le Piccolo Teatro de Milan ; mise en scène de Giorgio Strehler (en italien).
PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : le Maître-Nageur, de J.-P. Amette.
TEP (43-64-80-80), 19 h : les Voix intérieures.
BEAUBOURG (42-77-12-33) Cinéma-Vidéo : 14 h 30 à 20 h 30 : Cinorama Tokyo 87 (Grande Salle, 1er sous-sol) ; Cinéma et littérature au Japon (voir la rubrique Films/Cinémathèque) ; Vidéo-Information : 16 h, la Princesse Palatine à Versailles, de M. Porte ; 19 h, le Baiser de Tosca, de D. Schmidt ; Vidéo-Musique : à 16 h : Matériaux et instruments ; à 19 h : Falstaff, de Verdi ; Cinéma du musée : à 15 h + 18 h, Cinéma japonais des avant-gardes.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 : les Crachats de la lune ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : 20 h 45 : la Princesse Blanche, de Rainer Maria Rilke.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Ville bleue, l'Amour noir, le Rêve rose et poire.
ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Piètre.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet, 20 h 30 : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard, 20 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.
BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CARTOUCHERIE, th. de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Home.
CITÉ INTERNATIONALE (45-85-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : la Leçon des ténèbres ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Nuit des rois.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez ; 22 h : l'Odieux visuel.
THEATRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : SOS.
ÉDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : la Princesse blanche.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : l'Arrêt de mort.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : l'Amour en pièces.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : le Chemin d'Anna Bargeton.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : le Système Ribadier.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Sir Gawain and the Green Knight.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-74-77-77), 20 h 30 : Poursuite et fugue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), mer. 18 h 30, dim. 16 h : Arromanches.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.
LIERRE THEATRE (45-85-55-83), 20 h 30 : Electre.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : la Galipette.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Savage/Love.
MATHURINS (42-65-90-00) : l'Idiot, à partir du 17.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac. Petite salle, 21 h : Bonsoir maman.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Hedda Gabler.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
ROSEAU THEATRE (48-07-00-21), 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : les Rêves de Lolita et Laverdure.
TH. DU LIERRE (45-86-55-83), 20 h 30 : Electre.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : conversations après un enterrement, à partir du 20.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : Paris pas comme ça tu t'fais du mal.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : les Salons.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Babiboum.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Taupes niveaux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h : J'assure à tes risques ; 23 h : Tous les plaisirs en un seul corps.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – *II. 20 h 15* : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.
CLUB DES POÈTES (47-05-06-03), 22 h : Vivre en poésie.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : N'insistez pas je reste.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les cies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Alea jacta est.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Des nouvelles de Brassens.

Music-hall

ESCALIER D'OR, voir th. subventionnés.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Los Machucambos.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : A. Stivell.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : S. Joly.
TH. GREVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : B. Mabille.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : Font et Val.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-Habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)
BASTILLE (43-66-42-17), 21 h : l'Arbitre des élégances.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h 30 : Bac ou mariage.

Opérettes, comédies musicales

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.
TH. DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : la Belle Hélène.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Heidsieck (Beethoven).
La Table verte, 22 h : Ensemble Varie Musiche (Brahms, Schumann, Dvorak...).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Dutilleux, Beethoven).
Institut néerlandais, 18 h 30 : F. Fiselier, A.-L. Meyer (Schubert, Brahms, Fauré...).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : S. Bounine (Chopin, Debussy).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Janowski (Messiaen, Ligeti).
Eglise de la Madeleine, 21 h : Maîtrise des Hauts-de-Seine, dir. : F. Bardot (Mozart).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chœurs de l'armée française.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : La marque jaune.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : J. di Donato Quintet.
ESCALIER D'OR, voir Théâtres subventionnés.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Sky Dog.
LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 22 h : Ph. Berillon.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : R. Urtreger.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 15 janvier

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : O. Franc Quintet.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Big Band de R. Guérin.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : *D. Moroni, L. Trussardi, Ch. Bellonzi.*
REX CLUB (42-36-83-93), 20 h 30 : Caméo.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : D. Doriz.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : C. Alvim Connexion Featuring.
UTOPIA CLUB (43-22-79-66), 22 h : Distance, Connection.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : l'Etourdi.
BAGNOLET, ATEM (43-64-77-18), 19 h : les Pêches de Bagnolet.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h : Risotto ; 21 h : Muller.
BOULOGNE-BILLANCOURT, Auditorium (46-84-77-47), 20 h 30 : Quatuor Talich (Beethoven, Haydn, Bartok) ; TBB (46-03-60-44), 20 h 45 : Antigone.
CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), 21 h : les Bonnes.
COURBEVOIE, CC (43-33-63-52), 20 h 30 : A. Nomidos (Schubert, Ravel, Brahms).
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), 20 h 30 : Eden (M. Marin).
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 : Ubu Roi.
MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45), 20 h 30 : Une affaire d'homme.
VANVES, Théâtre (46-45-46-47), 20 h 30 : Sous les taupes découvrez l'obus.
VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), 21 h : les Petits Chanteurs de Vienne (Bach, Palestrina, Fauré).
VINCENNES, Th. D.-Sorano (48-08-60-83), 21 h : la Poudre aux yeux.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Anna Neagle : Une idylle royale à Monte-Carlo, de H. Wilcox ; 19 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : l'Homme qui en savait trop, de A. Hitchcock (v.o.) ; 21 h, Hommage à Shuji Terayama : Jetons les livres et sortons dans la rue (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Afrique noire ; l'Etat français ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Cousin, cousine, de J.-C. Tacchella ; 19 h, F. comme Fairbanks, de M. Dugowson.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, Evasion à l'aube, de Taniguchi Senkichi ; 17 h 30, Chronique d'une fille à soldats, de Suzuki Seijun ; 20 h 30, L'histoire du Japon d'après-guerre racontée par une hôtesse de bar, d'Imamura Shohei.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
AMERICAN WARRIOR II (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Club, 9e (47-70-81-47) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BEAUF (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 3e (47-42-97-52).
COCA COLA KID (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-62-16-16).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE COUREUR (Iran., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-81-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).
FIRESTARTER (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
KAMIKAZE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ON A VOLÉ CHARLIE SPENCER (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA VÉRITABLE HISTOIRE d'AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME UN CHIEN ENRAGÉ (*), film américain de James Foley, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (*), film américain de René Cardona Jr, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
JASON LE MORT-VIVANT (*), film américain de Tom Mac Loughlin, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MALCOLM, film australien de Nadia Tass, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LA MESSE EST FINIE, film italien de Nanni Moretti, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MORT OU VIF, film américain de Gary Sherman, v.o. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-31-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LES MURS DE VERRE, film américain de Scott Goldstein, v.o. : Forum 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 5e (45-79-33-00) ; v.f. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
PAIEMENT CASH, film américain de John Frankenheimer, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SALE DESTIN, film français de Sylvain Madigan : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE, film français de Georges Lautner : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-46-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler-Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 JANVIER

« L'Opéra » (parties publiques), 14 h 30, haut des marches à droite (Approche de l'art).

« Evocation de Victor Hugo en sa maison », 15 heures, 6, place des Vosges. S'inscrire : 42-60-71-62, après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Découverte du parc de la Villette », avec Bernard Tschumi, architecte chargé de l'aménagement . S'inscrire : 48-87-24-14 (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« La Jordanie », 14 h 30, musée du Luxembourg (J. Angot).

« Les salons dix-huitième siècle de l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 87, rue Vieille-du-Temple (S. Rojon).

« Le siège du PC », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M. Pohyer).

« Education et gouverneurs des enfants de France à l'hôtel de Beauvilliers », 14 h 30, entrée Cercle militaire, rue de l'Indépendance-Américaine à Versailles (C. de Chamborant).

« Le mobilier : raffinement et exotisme au temps de Louis XVI au Louvre », 15 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (AITC).

« L'Opéra », 11 heures, sur les marches, et « Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue Bellechasse (Paris passion).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30 17, quai d'Anjou (Hauts Lieux et découvertes).

« Pouvoirs et symbolique méconnus des Celtes. Parcours initiatique des anciens druides. Géographie secrète des menhirs », 15 heures, métro Temple (I. Hauller).

« L'hôtel Biron et le musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varennes (V. de Langlade).

« Le vieux village de Saint-Roch et la butte aux Moulins », 14 h 30, sortie métro Tuileries.

« La cité d'artistes la Ruche », 14 h 30, métro Convention (Paris pittoresque et insolite).

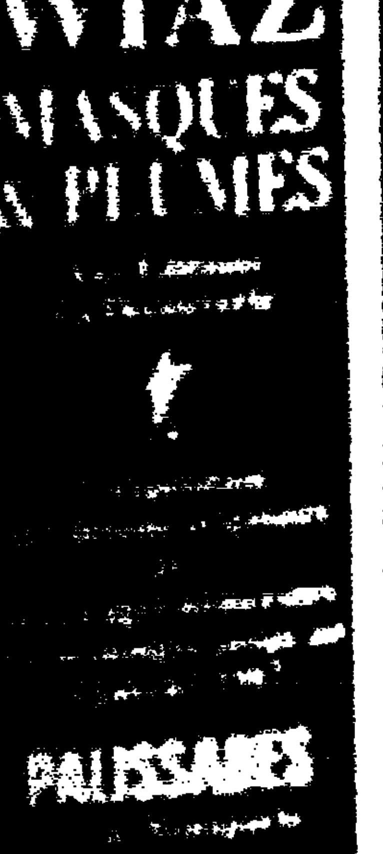
« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV (Vieux Paris).

« Le Marais (nord), la place des Vosges, le cloître des Billettes, Madame de Maintenon », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

CONFÉRENCES

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Au Portugal, des résidences royales et princières » (M. B. de Montgolfier).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Réincarnation : un nouveau regard sur la mort ».



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 15 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 Série : Columbo.
22.05 Magazine : L'enjeu.
De François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weiller.
▶ *L'homme du mois : Michel Corbière ; Les campagnes de Chine ; Point de repère : quelles prévisions pour 87 ? ; L'aventure exceptionnelle d'une entreprise familiale de Limoges ; L'enjeu de l'innovation : l'avion ultraléger ; Viser juste : Chauffage, quel choix ?*
23.20 Paris-Dakar : résumé.
23.25 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Cinéma : Airport 77 (Les naufragés du 747) □
Film américain de Jerry Jameson (1977), avec Jack Lemmon, Lee Grant, Brenda Vaccaro, Joseph Cotten, Olivia de Havilland, Christopher Lee.
Catastrophe à bord de l'avion d'un milliardaire ? Troisième film – succès commercial jusqu'à épuisement ! – de la série Airport.
22.25 Jeudi magazine.
Présenté par Daniel Bilalian.
Au sommaire : Foot business ; Voyage au pays de la stimulation.
23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.30 Cinéma : le Canardeur ■■
Film américain de Michael Cimino (1974), avec Clint Eastwood, Lloyd Bridges, Geoffrey Lewis, George Kennedy, Catherine Bach.
L'amitié d'un homme mûr, braqueur de banques poursuivi par d'anciens complices, et d'un jeune voleur de voitures qui pourrait être son fils. Aventures et coups fumants à la John Huston. Dans son premier film (peu connu), Cimino réinventait pour Clint Eastwood et Lloyd Bridges l'épopée dérisoire des marginaux aux prises avec leur destin.
22.15 Journal.
22.45 Magazine : Pare-chocs.
D'Annabelle Gomez.
23.10 Prélude à la nuit.
Danses roumaines, de Bela Bartok, interprétées par l'Orchestre de chambre de Toulouse, sous la direction de Georges Armand.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : le Corbillard de Jules □ film français de Serge Penard (1982), avec Aldo Maccione, Francis Perrin, Jean-Marc Thibault, Henri Courseaux. *Septembre 1944. Trois soldats combattant en Lorraine cherchent à ramener au cimetière de Gentilly le corps d'un camarade mort, en compagnie du père de celui-ci. D'après le roman d'Alphonse Boudard, une farce affadie par la médiocrité de la réalisation. Et puis, Maccione... sauve qui peut !* **22.05 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : Philadelphia Experiment** ■■ film américain de Stewart Raffil (1984), avec Michael Paré, Nancy Allen, Eric Christmas, Bobby Di Cicco. **23.55 Téléfilm : Etat de siège. 2.15 Jeu : Shanghai-Paris.**

LA « 5 »

20.30 Téléfilm : Le soleil se lève aussi (2e partie). 22.10 Série : Supercopter. 23.05 Série : Lou Grant. 0.00 Téléfilm : Le soleil se lève aussi (2e partie). 1.40 Série : Supercopter. 2.35 Série : Lou Grant.

TV 6

20.30 Cinéma : l'Aîné des Ferchaux ■ film français de Jean-Pierre Melville (1962), avec Jean-Paul Belmondo, Charles Vanel. *Un boxeur raté sert de garde du corps et de chauffeur à un vieux banquier fuyant aux Etats-Unis la justice française. Il y a entre eux une valise bourrée de dollars. Le sujet vient de Simenon, mais on ne le dirait pas. La mise en scène vire à l'académisme. Vanel et Belmondo font passer quelque chose d'étrange.* **22.15 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le volcan, de Jean-Marie Turpin, troisième et dernière partie. **21.30 Musique : éclectismes.** Festival MIMI : premier Festival du Mouvement international des musiques innovatrices, à Saint-Rémy-de-Provence, en juillet 1986. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Georges Perec. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Louis des Invalides) : Requiem pour soprano, mezzo-soprano, chœur et orchestre, de Ligeti ; Et expecto resurrectionem mortuorum, pour orchestre de bois, cuivres et percussions métalliques, de Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. Marek Janowski: chef de chœur : Michel Tranchant ; chef de chant : Monique Paubon. **23.00 Les soirées de France-Musique. Ex-libris.**

Vendredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse.
14.40 Feuilleton : Isaura (10e épisode).
15.15 Ravi de vous voir.
16.00 Série : Alfred Hitchcock présente...
16.30 Ravi de vous voir (suite).
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.25 La vie des Botes.
17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : Grand public.
Avec Mireille Mathieu, Dépêche Mode, Yves Duteil, Dick Rivers, Alain Souchon, Pretenders.
22.00 La séance de 10 heures.
Avec Johnny Hallyday pour *Terminus.*
22.30 Feuilleton : Heimat (2e épisode).
23.30 Paris-Dakar : résumé.
23.35 Journal.
23.45 Magazine : Premier balcon.
L'actualité théâtrale.
0.00 TSF (Télévision sans frontière).
Télé centrafricaine, avec Jude Bondeze, Daimo, et le groupe Vox Negra.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.
14.45 Magazine : Ligne directe.
15.35 Feuilleton : Lili, petit à petit.
16.10 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Série : Ma sorcière bien-aimée.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Deux flics à Miami.
21.25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : « Familles rétro », sont invités : Alain Bosquet *(Lettre à mon père qui aurait eu cent ans)*, André Burguière et Martine Segalen *(Histoire de la famille)*, Christiane Collange *(Chers enfants)*, Claude Mauriac *(Mauriac et fils, le temps immobile, tome IX)*, Suzanne Prou *(la Petite Tonkinoise)*.
22.40 Journal.
22.50 Ciné-club : Mes petites amoureuses ■■■
Cycle cinéma d'aujourd'hui.
Film français de Jean Eustache (1974), avec Martin Loeb, Ingrid Caven, Jacqueline Dufranne, Dionys Mascolo.
▶ *Un jeune garçon quitte un village du Midi où il était choyé par sa grand-mère, pour vivre, replié sur lui-même, auprès d'une mère et d'adultes avec lesquels il ne communique pas. Au fil du temps, de la banalité du quotidien, une blessure affective se creuse pour toujours. Les amours enfantines ne sont pas un paradis. Il y a là quelque chose de déchirant : la sensibilité d'écorché qu'avait Eustache, cinéaste moderne.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Magazine : Pare-chocs (rediff.).
14.30 Millésime : L'encyclopédie audiovisuelle du vin (1re partie).
15.00 Prélude bis.
16.00 Documentaire : Vive l'histoire.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.15 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 3.2.1. Contact.
18.00 Inspecteur Gadget.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.55 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information (et 19.35).
19.15 Actualités régionales.
20.05 Les jeux à Romans.
20.30 Feuilleton : Les aventuriers du Nouveau Monde (1er épisode).
21.25 Magazine : 18/24.
Portrait de l'abbé Pierre.
22.25 Journal.
22.50 Documentaire : Autopsie d'une momie.
23.20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : le Mariage du siècle □ film français de Philippe Galland (1985), avec Anémone, Thierry Lhermitte, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy, Martin Lamotte. **15.30 Cinéma : Martin soldat** ■■ film français de Michel Deville (1966), avec Robert Hirsch, Véronique Vendeil, Walter Rilla, Paul-Emile Deiber. **17.00 Cabou Cadin. 17.25 Série : Cisco Kid. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 21.00 Cinéma : le Chemin des écoliers** ■ film français de Michel Boisrond (1959), avec Françoise Arnoul, Alain Delon, Bourvil, Jean-Claude Brialy, Lino Ventura, Pierre Mondy, Paulette Dubost. *A Paris, en 1947, un lycéen de dix-sept ans, amant d'une femme de prisonnier, sèche ses cours et fait du marché noir en cachette de ses parents. Illustration appliquée d'un roman de Marcel Aymé sur la vie des Français moyens dans Paris occupé. A voir pour les interprètes.* **22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Time Walker** ■ film américain de Tom Kennedy (1982), avec Ben Murphy, Kevin Brophy, Nina Axelrod, James Karen. **0.00 Cinéma : Amour, fantasmes et fantaisie** ■ film français classé X de Michel Barny (1985), avec Michelle Dany, Diane Suresne, Suzanna Baruk, Gérard Luig, Michaela Peters. **1.45 Cinéma : Kagemusha** ■■ film japonais d'Akira Kurosawa (1980), avec Tatsuya Nakadai, Tsutomu Yamazaki, Kenichi Hagiwara, Kota Yui, Hidej Otaki (v.o.). **3.50 Cinéma : Massacres dans un train fantôme** ■ film américain de Tobe Hooper (1981), avec Elisabeth Berridge, Cooper Huckabee, Miles Chapin, Largo Woodruff, Sylvia Miles. **5.25 Téléfilm : La guerre de Jenny (1re partie).**

LA « 5 »

13.35 Téléfilm : Le soleil se lève aussi (2e partie). 15.20 Série : Chips. 16.15 Série : K 2000. 17.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : Supercopter. 19.05 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Téléfilm : La dernière carte. 22.10 Série : Supercopter. 23.05 Série : Lou Grant. 0.00 Téléfilm : La dernière carte. 1.40 Série : Star Trek.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.50 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Live 6. 21.45 Côté court (courts métrages). **22.45 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat : Faut-il réformer l'Université ?, avec René Rémond, Michel Prigent, Alain Lipietz, Isabelle Thomas, Bertrand Schwartz et Jacques Julliard. **21.30 Musique : Black and blue.** Chez le libraire : L'année du rock, avec Paul Alessandrini. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment. Georges Perec. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Stuttgart) : Symphonie nº 5 en ré majeur, op. 107, de Mendelssohn ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut majeur, op. 26, de Prokofiev ; Symphonie funèbre et triomphale, de Berlioz, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Christophe Eschenbach, sol. Tzimon Barto, piano. **22.30 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, Les pêcheurs de perles : 30e anniversaire de la mort de Toscanini ; à 0.30, Méli-mélodame.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 janvier à 0 heure et le dimanche 18 janvier à 24 heures.

Le flux de Nord-Est froid persistera en fin de semaine, en donnant toujours des précipitations de neige sur le Nord ainsi que sur les régions du Sud-Est. La couche de neige au sol, qui persistera, favorisera dans l'intérieur la formation de brouillards givrants et de températures localement très basses.

Vendredi, le ciel sera très nuageux sur l'ensemble du pays. Des Alpes à la Côte d'Azur et à la Corse, le temps sera instable avec des averses de neige jusqu'à très basse altitude. Ces averses seront localement orageuses sur le relief. Du Nord au Bassin Parisien à la Normandie et au Centre, les chutes de neige seront faibles mais assez continues le matin. Dans l'après-midi, elles deviendront plus éparses et intermittentes. La Bretagne, le littoral atlantique ainsi que les régions du Roussillon à l'ouest de la Provence seront épargnés par la neige. Sur le reste du pays, on observera quelques averses de neige éparses. D'autre part, quelques éclaircies seront présentes le matin sur la Champagne et les Ardennes. Elles s'étendront à l'Alsace, à la Lorraine, à la Bourgogne et à l'ouest du Bassin Parisien en cours de journée

Les vents de Nord souffleront fort près de la Méditerranée.

Les températures seront partout négatives dans l'intérieur : au lever du jour, elles seront comprises entre – 4 et – 9 degrés en Bretagne et dans le Sud-Ouest, entre – 3 et – 6 degrés sur les régions méditerranéennes, entre – 9 et – 12 degrés sur le reste du pays, localement – 15 à – 17 degrés près des frontières du Nord et dans le Massif Central. Sur les côtes, elles seront voisines de 0 à – 2 degrés près de la Méditerranée, de – 7 à – 10 degrés ailleurs, localement – 13 degrés près des Ardennes.

Prévisions pour samedi 17 janvier

Le temps couvert intéressera les régions de la Normandie au Bassin Parisien et au Nord, avec des chutes de neige discontinues. Dans l'intérieur, le matin, de nombreux brouillards givrants se formeront.

Sur l'Est du pays le ciel sera très nuageux avec quelques averses de neige. En cours de journée le ciel se couvrira sur la Bretagne. Le vent soufflera assez fort sur la vallée du Rhône.

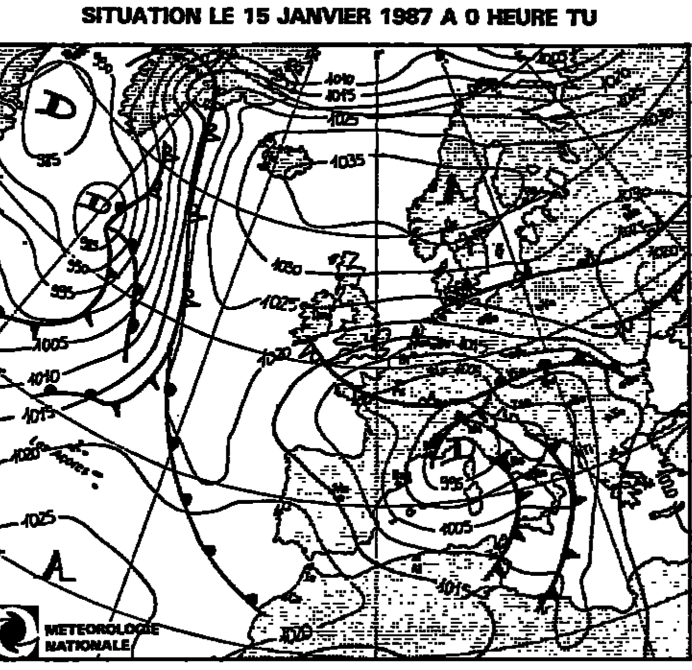
Les températures minimales seront de l'ordre de – 5 à – 9 degrés et localement – 13 à – 16 degrés, principalement dans l'Est et le Centre-Est. Sur le littoral méditerranéen, elles seront comprises entre – 3 et 0 degrés, pouvant être localement positives.

L'écart de températures sera faible dans la journée : 2 à 3 degrés sépareront les minima des maxima.

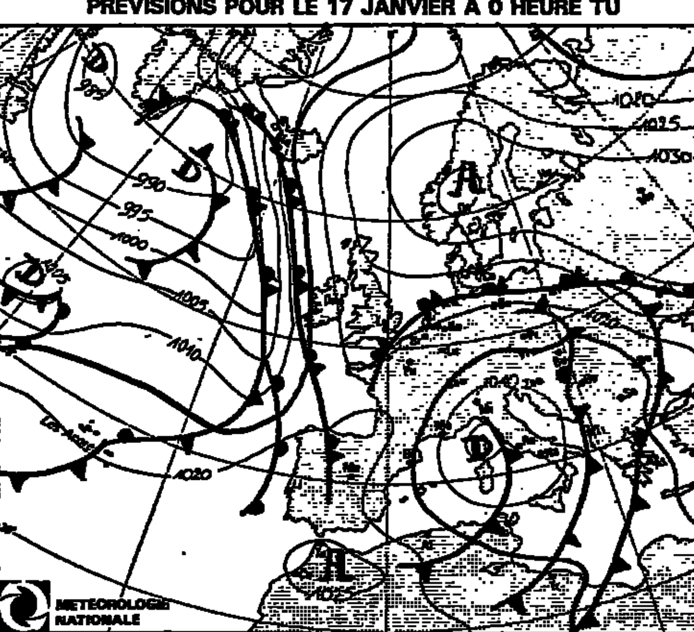
Prévisions pour dimanche 18 janvier

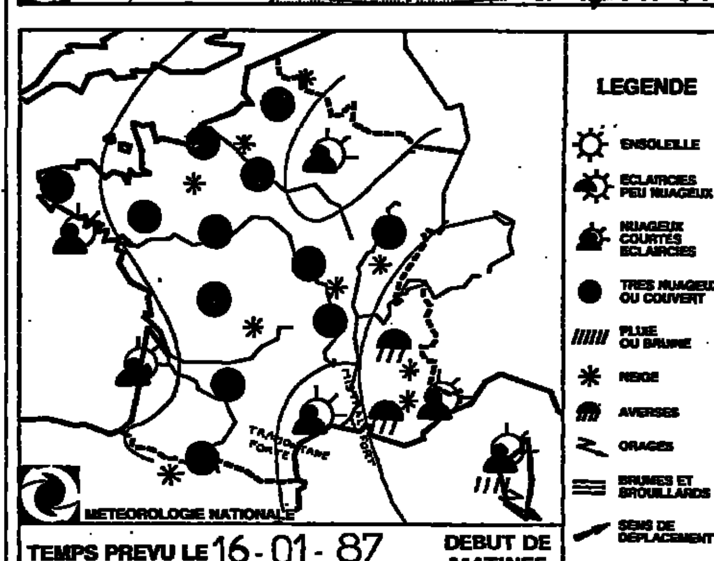
D'une manière générale, le type de temps sera semblable à celui de samedi. A noter cependant l'extension d'un temps couvert sur toutes les régions du Sud-Est, avec des précipitations pluvio-neigeuses. Les températures seront sans grand changement.

SITUATION LE 15 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 JANVIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-1 à 6 h TU et le 15-1-1987 à 6 h TU — le 15-1-1987

FRANCE			
AJACCIO	12	2	O
BIARRITZ	0	0	A
BORDEAUX	– 2	– 5	C
BOURGES	– 8	– 11	B
BREST	– 2	– 3	C
CAEN	– 4	– 7	C
CHERBOURG	0	– 2	T
CLERMONT-FERR.	– 9	– 9	*
DIJON	– 4	– 8	*
GRENOBLE St-M-H	– 3	– 7	*
LILLE	– 11	– 12	D
LIMOGES	– 9	– 9	*
LYON	– 5	– 8	*
MARSEILLE-MAR.	9	– 5	C
NANCY	– 5	– 10	*
NANTES	0	– 7	C
NICE	9	3	P
PARIS-MONTS.	– 5	– 11	C
PAU	1	– 4	*
PERPIGNAN	3	– 2	C
RENNES	– 2	– 5	C
ST-ÉTIENNE	9	– 10	–
STRASBOURG	– 6	– 11	*
TOURS	– 6	– 13	C
TOULOUSE	– 3	– 4	*
POINTE-A-P.	–	–	–
ÉTRANGER			
ALGER	15	5	P
AMSTERDAM	– 11	– 12	D
ATHÈNES	17	14	C
BANGKOK	31	21	D
BARCELONE	6	2	N
BELGRADE	– 7	– 7	C
BERLIN	– 15	– 17	T
BRUXELLES	– 9	– 13	D
LE CAIRE	24	6	D
COPENHAGUE	– 7	– 7	*
DAKAR	24	19	N
DELHI	20	10	D
DJERBA	20	9	T
GENÈVE	– 5	– 8	–
HONGKONG	17	15	N
ISTANBUL	13	9	N
JÉRUSALEM	16	4	D
LISBONNE	7	6	P
LONDRES	– 3	– 4	C
LOS ANGELES	20	7	D
LUXEMBOURG	– 5	– 11	C
MADRID	2	– 2	D
MARRAKECH	17	6	N
MEXICO	25	8	B
MILAN	– 2	– 2	*
MONTRÉAL	0	– 8	C
MOSCOU	– 11	– 15	*
NAIROBI	27	17	P
NEW-YORK	12	1	C
OSLO	– 6	– 11	N
PALMA-DE-MAL.	6	3	P
PÉKIN	– 1	– 10	D
RIO-DE-JANEIRO	31	26	D
ROME	17	5	A
SINGAPOUR	28	24	C
STOCKHOLM	– 8	– 11	C
SYDNEY	29	21	D
TOKYO	8	0	D
TUNIS	20	3	D
VARSOVIE	– 20	– 23	N
VENISE	2	0	P
VIENNE	– 11	– 13	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 janvier 1987 :

UN DÉCRET

● Nº 87-11 du 8 janvier pris pour l'application de l'article 87 de la loi nº 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relatif aux opérations d'investissement en cours à la date du transfert de compétences concernant les biens destinés ou affectés aux juridictions de l'ordre judiciaire.

DES ARRÊTÉS

● Du 26 décembre 1986 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques publiques pour 1987.

– Du 18 décembre 1986 portant création de centres supplémentaires pour les épreuves écrites d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

– Du 22 décembre 1986 relatif aux subventions proportionnelles allouées aux exploitants de salles d'art et d'essai.

EN BREF

● **EXPOSITION : le masque du samouraï.** – Chevalier sans peur et sans reproche du Japon traditionnel, le guerrier samouraï est le thème d'une exposition organisée conjointement par l'ACTE (Art, culture, théâtre européen) et l'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de la Défense) du 23 janvier au 10 avril. Cent pièces authentiques du quinzième au dix-neuvième siècles (armes, armures et masques) y sont présentées, ainsi que des documents sur les arts martiaux.

★ *Galerie Art 4, Patrimoine du monde.* 15, place de la Défense, la Défense 4, Courbevoie. Tous les jours, de 12 heures à 19 heures, sauf le mardi. Prix d'entrée : 15 francs, 10 francs pour les moins de dix-huit ans, les plus de soixante ans et les étudiants.

● **CONCOURS : France Arc-en-ciel.** – Dessiner un Réunionnais demanderait l'utilisation de toute la gamme des crayons de couleur. En effet, au cours des siècles, cette petite île de 2 510 kilomètres carrés a accueilli des Indiens, des Chinois, des Malgaches, des Noirs, des Arabes, des Blancs. Le résultat : un mélange de culture parfaitement réussi et harmonieux dans le respect de l'Autre. Rien d'étonnant à ce que l'association France Arc-en-ciel, qui s'est donnée comme objectif la lutte contre le racisme et la xénophobie, l'ait choisie pour symbole en lançant un jeu-concours appelé « Message de la Réunion ». Des textes sont diffusés dans le public. Chaque personne souhaitant concourir doit adresser une photocopie du message à trois personnes de son choix et une copie portant ses nom et adresse ainsi que ceux des trois destinataires choisis à Me Jaunatre, huissier. Celui-ci procédera chaque trimestre à un tirage au sort. Les trois gagnants se verront offrir un voyage à la Réunion. Six autres personnes recevront des colis-cadeaux.

★ Renseignements France Arc-en-ciel, 10, rue Georges-Pitard, 75015 Paris.

● **PUBLICATION.** – Le plan comptable des associations vient de paraître à la Documentation française. Il répond à deux volontés : faire ressortir la gestion associative dans l'application du plan comptable général et harmoniser les plans comptables applicables aux associations. Il servira de base à tous les ministères pour l'élaboration des directives comptables destinées aux associations.

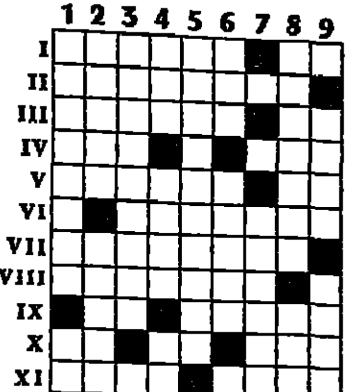
Elaboré par le Conseil national de la vie associative, il est en vente (50 F) à la Documentation française ou en librairie.

هكذا من الأصل

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4400



HORIZONTALEMENT

I. Un spécialiste en matière de vol de chevaux. Allie l'orthographe aux mathématiques. – II. C'est elle qui nous fait déguster après l'avoir battue. – III. Fait le perroquet pour instruire un tout autre oiseau. Personnel. – IV. Facteur de division ou division de facteur. Désherbant. – V. Rencontre malheureuse. Négation. – VI. Muscle ou appareil en exigeant. – VII. Certificat de bonne conduite. – VIII. On ne lui demande pas d'avoir de l'esprit, mais du sel. – IX. Personnel. Alexandre, Nicolas, Pierre, etc. – X. Note. Préposition. Aperçut ou susceptible d'être aperçu. – XI. Loin d'être risible quand il s'agit d'un rigolo. L'argent du peuple.

VERTICALEMENT

1. Tel un titre dont personne ne tient à bénéficier. Divinité. – 2. A l'origine de beaucoup de « fourbis ». Prendre parti. – 3. Branche dans laquelle certains doivent leur situation grâce à l'ancienneté. – 4. Devint une huile grâce à une plante oléagineuse. Avec lui, le jeu devient un obstacle. Préposition. – 5. L'éloquence de la chair. – 6. Favorise les mouvements de grève, mais sans occupation d'usine. Commune de Suisse. – 7. Fait figure de prone. – 8. Pour mieux « rendre » un « service » en Chine. L'effet de sa poudre se fait sentir. – 9. Sans impressions. Famille.

Solution du problème n° 4399

Horizontalement

I. Pension. – II. Oreillers. – III. Rat. Evoé ! – IV. Titan. Rue. – V. Eleva. Il. – VI. Ultimatum. – VII. Réélu. Ere. – VIII. Ire. Eu. – IX. Me. Dé. – X. Poussette. – XI. Ace. En-cas.

Verticalement

1. Porteur. S.P.A. – 2. Eraillée. Oc. – 3. Netteté. Mne. – 4. Si. Avilies. – 5. Il. Namur. Se. – 6. Olé ! Eden. – 7. Névrite. Etc. – 8. Roulure. Ta. – 9. Osée. Meules.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	7 301	bélier / autres signes	F. 12 000 F / 1 200
	7 541	gémeaux / autres signes	12 000 / 1 200
	10 301	balance / autres signes	50 000 / 5 000
	21 421	bélier / autres signes	50 000 / 5 000
2	82	tous signes	200
	3 582	poissons / autres signes	10 200 / 1 200
	8 832	capricorne / autres signes	12 000 / 1 200
	17 472	scorpion / autres signes	50 000 / 5 000
	18 352	verseau / autres signes	50 000 / 5 000
	23 582	taureau / autres signes	50 000 / 5 000
3	533	tous signes	400
	4 543	vierge / autres signes	10 000 / 1 000
	5 503	sagittaire / autres signes	10 000 / 1 000
	1 783	vierge / autres signes	12 000 / 1 200
	8 173	lion / autres signes	12 000 / 1 200
	9 283	sagittaire / autres signes	12 000 / 1 200
	9 433	poissons / autres signes	12 000 / 1 200
	62 103	sagittaire / autres signes	50 000 / 5 000
	84 483	vierge / autres signes	50 000 / 5 000
4	94	tous signes	200
	1 594	lion / autres signes	10 200 / 1 200
	7 544	capricorne / autres signes	10 000 / 1 000
	1 794	cancer / autres signes	12 000 / 1 200

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
4	19 554	taureau / autres signes	4 000 000 F / 125 000
5	9 745	taureau / autres signes	12 000 / 1 200
	1 125	verseau / autres signes	12 000 / 1 200
	03 945	cancer / autres signes	50 000 / 5 000
6	036	tous signes	400
	7 016	bélier / autres signes	10 000 / 1 000
	7 816	taureau / autres signes	10 000 / 1 000
	15 236	poissons / autres signes	50 000 / 5 000
	367	tous signes	400
	1 017	scorpion / autres signes	10 000 / 1 000
	8 767	balance / autres signes	10 000 / 1 000
7	438	tous signes	400
	6 398	balance / autres signes	12 000 / 1 200
	01 418	gémeaux / autres signes	50 000 / 5 000
	09 158	capricorne / autres signes	50 000 / 5 000
8	39	tous signes	200
	2 229	verseau / autres signes	10 000 / 1 000
	9 559	cancer / autres signes	10 000 / 1 000
	6 479	scorpion / autres signes	12 000 / 1 200
	14 449	lion / autres signes	50 000 / 5 000
9	620	tous signes	400
	850	tous signes	400
	2 840	gémeaux / autres signes	10 000 / 1 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :



CAPRICORNE



SCORPION LION

GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 2 TIRAGE DU MERCREDI 14 JANVIER 1987



POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 21 ET SAMEDI 24 JANVIER 1987
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 4e
TIRAGE DU MERCREDI 14 JANVIER 1987

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro 546851 gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille

046851	446851	gagnent 40 000,00 F
146851	646851	
246851	746851	
346851	846851	

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
506851	540851	546051	546801	546850	10 000,00 F
516851	541851	546151	546811	546852	
526851	542851	546251	546821	546853	
536851	543851	546351	546831	546854	
556851	544851	546451	546841	546855	
566851	545851	546551	546861	546856	
576851	547851	546651	546871	546857	
586851	548851	546751	546881	546858	
596851	549851	546951	546891	546859	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6851	4 000,00 F
	851	400,00 F
	51	200,00 F
	1	100,00 F

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 14 JANVIER 1987 5e

SUR MINITEL. Prévision complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Paul Cans,
Yves et Marie-Cécile Hervier,
Bernard et Antoinette Siéler,
Jean-Louis et Marie-Odile Cans,
Yves et Annie Cans,
M. et Mme Claude Cans,
M. et Mme François Cans,
M. Michel Cans
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Paul CANS,

leur époux, père, frère et grand-père, survenu à Nice, le 13 janvier 1987, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Antoine-de-Padoue du Chesnay (Yvelines), le lundi 19 janvier, à 9 h 30.

8, rue Jean-Duplessis,
78150 Le Chesnay.

– Sylvestre Van Hecke

a la douleur de faire part du décès de

Nicole Clotilde CIANO,
présidente du SYNAP,
vice-présidente de l'UNAPC,

sa mère,
survenu le 11 janvier 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la Ligue des droits de l'homme.

16, place de Verdun,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– **Pierre GARREL,**
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre TOE,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
ingénieur ENCP et ENSPM,
expert judiciaire national,
ingénieur en chef de l'armement (H),

est décédé le 9 janvier 1987 à Lyon, à l'âge de soixante-dix-sept ans, entouré de son épouse et de sa famille.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Lyon.

– Les équipes de santé mentale du onzième secteur de Paris et du deuxième secteur de Seine-Saint-Denis

ont la très grande tristesse de faire part du décès du

docteur Chantal HOUET,
psychiatre,
psychothérapeute,

survenu le 8 janvier 1987.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Villeneuve-sur-Lot.

59, avenue de la République,
75011 Paris.
8, rue de l'Union,
93400 Saint-Ouen.

– **Jacques LOCHMANN,**
prêtre du Prado,

a rejoint le Seigneur pour une nouvelle vie, le 14 janvier 1987, à l'âge de soixante et un ans.

Mme René Lochmann,
Hubert et Françoise Lochmann,
leurs enfants et petits-enfants,
Jean-Claude et Geneviève Lochmann
et leurs enfants,
Marie-Odile Lochmann,
Roland Pohn
et ses enfants,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines,
Tous ses amis,

se retrouveront pour célébrer ce départ, au cours d'une eucharistie qui aura lieu le samedi 17 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, sa paroisse, 194, rue Raymond-Losserand, à Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes, mais une offrande pourra être rassemblée pour être partagée entre une paroisse de Lima (Pérou) et la recherche médicale.

174, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.
68, rue de Babylone,
75007 Paris.
10, avenue Maximilien-de-Robespierre,
94400 Vitry-sur-Seine.

CARNET DU MONDE

*

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 10 h
au siège du journal,
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONDPAR 650 572 F.
Renseignements. Tél. 42-47-95-03.

ou au MONDE PUBLICITÉ
la veille avant 16 h
5, rue Monttessuy, 75007 Paris.
Télex : 206 136.
Renseignements. Tél. 45-55-91-82.

*

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F

Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

– Mme Marcelle Lumbroso,
sa femme,
Bob, Claudine, Danièle,
ses enfants,
Jean-Paul et Benjamin,
ses petits-fils,
Stanislav Neumann,
son beau-fils,

ont la douleur de faire part de la mort de

M. Jacques LUMBROSO,

homme de mérite et de bien, survenue à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 14 janvier 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Morin, née Elise Devaux,
Ses neveux et nièces
et leurs enfants,

ont le regret d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-septième année, le 9 janvier 1987, de

M. Henri MORIN,
directeur général honoraire
de la Caisse de retraite des cadres (CIRCIA),
de la Caisse de retraite des salariés non cadres (CIRSIC),
ancien administrateur
du foyer d'accueil de l'Etoile.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

« Maintenant ces trois choses demeurent la Foi, l'Espérance et la Charité, mais la plus grande est la Charité »
(Paul, épître aux Corinthiens 13-13.)

25-27, rue Tronchet,
75008 Paris.

– Mme Paul Rouhier,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul ROUHIER,
ministre plénipotentiaire,
ancien ambassadeur,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 13 janvier 1987.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 19 janvier, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Bellevue, 39, avenue du Général-Gallieni, à Meudon (Hauts-de-Seine).

11, avenue du Château,
92190 Meudon.

– Madeleine Wacker,
La famille, les amis et les anciens élèves de

Nicolas WACKER,

font part de son décès, survenu le 13 janvier 1987.

L'exposition de ses œuvres reste ouverte aux Beaux-Arts.

Remerciements

– Angoulême.

Le docteur Jean Decressac,
ses enfants et toute la famille,
remercient très sincèrement les nombreux amis qui ont bien voulu les entourer de leur sympathie, lors du décès de

Mme Jean DECRESSAC.

– Mme René Termignon, son épouse,
Et toute sa famille,

très touchées des témoignages de sympathie de tous ceux qui par leur présence, messages, cartes de messe et envois de fleurs se sont associés à leur peine, lors du décès du

colonel René TERMIGNON (ER),

les en remercient très sincèrement.

Avis de messes

– Une messe à l'intention de

M. Pierre JAQUET,

décédé le 2 janvier 1986, sera célébrée le 17 janvier 1987, à 17 heures, en la basilique Sainte-Clothilde, 23 *bis*, rue Las-Cazes, à Paris-7e.

– Une messe sera célébrée le mercredi 21 janvier 1987, en la chapelle de l'Ecole militaire, à la mémoire de

Mme ROSEROT de MELIN,
née Christiane de Puget de Barbentane,

rappelée à Dieu le 16 juillet 1986.

Communications diverses

– Cercle Bernard-Lazare. – En raison des circonstances, la conférence de Rita Thalmann sur « Wannsee », prévue pour le jeudi 15 janvier 1987, n'aura pas lieu. Nous prions nos sympathisants de nous en excuser.

– Société française d'étude du dix-huitième siècle. – La réunion de l'assemblée générale annuelle se tiendra le samedi 17 janvier 1987, à 9 heures, au Collège de France, salle 8.

– La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame-de-Sion des maisons de France et de tous pays, aura lieu le mardi 20 janvier 1987.
Début de la réunion : 16 heures. Messe à 17 heures. 61, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Une « table ronde » sur Simon Bolivar est organisée le vendredi 16 janvier, à 18 h 30, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, avec MM. Hubert Gourdon : « Bolivar était-il américain ? », Charles Minguet : « Bolivar entre l'Eldorado et le chaos », Ruggiero Romano : « De l'affreux tyran au bon libertador », et Mme Ginette Saurat : « Le libéralisme de Bolivar » ; coordination Laurence Tacou. Renseignements : 42-22-97-60.

– Une conférence sur « Le pouvoir de l'information » est organisée par le Cercle parisien, le 17 janvier, à 15 h 30, au siège du Grand-Orient de France, 16, rue Cadet, avec MM. Henri Caillavet, président de la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, et Marc Paillet, écrivain, ancien président de la Haute Autorité de l'audiovisuel. Cette conférence sera présidée par M. Yves Coppens, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Entrée libre. Renseignements : 43-58-97-84.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, jeudi 15 janvier, à 17 heures, petit amphithéâtre de l'Institut de géographie, M. Mohamed Saïd Karrouk : « Le climat de la péninsule Tangitane (les bilans climatiques). »

– Université Paris-VII, mercredi 21 janvier, à 9 h 30, salle des Thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. Paul Vladimir Pozner : « Histoire du Vietnam des origines au dixième siècle de notre ère (histoire politique). »

– Université Paris-IV, jeudi 22 janvier, à 16 heures, Institut d'art, 3, rue Michelet, M. Jean Bridenne : « Berck à travers les peintres (1860-1914) ou l'Ecole du naturalisme marin. »

– Université Paris-IV, vendredi 23 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Tahar Hadjar : « La poésie politique sous le règne des Abbassides (132-334 - 750-946). »

– Université Paris-IV, vendredi 23 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Est du Grand Palais, Mme Marie-Hélène Perennec, née Maniez : « Le groupe nominal en allemand moderne. »

– Université Paris-IV, samedi 24 janvier, à 14 heures, Institut d'oc, 16, rue de la Sorbonne, M. Naohiko Seto : « Folquet de Marcelha dans le manuscrit C. Edition critique. »

– Université Paris-I, lundi 26 janvier, à 15 heures, salle appartement Decanal, centre Panthéon, M. Habib Gherari : « Le différend tuniso-libyen relatif à la délimitation du plateau continental devant la Cour internationale de justice. »

1987 : Année internationale du logement des sans-abri

En 1982, l'Assemblée générale des Nations unies déclare 1987 Année internationale du logement des sans-abri (AISA). Objectif : faire prendre conscience de la situation des plus défavorisés et arrêter des procédures efficaces. Des manifestations vont ponctuer cette Année internationale, en particulier les forums de Nairobi en avril et de Berlin en juin, organisés avec le concours du Conseil de l'habitat international (HIC) et des groupes de base, actifs dans le domaine de l'habitat.

Une rencontre aura lieu le jeudi 15 janvier à 18 heures à la Maison de l'Amérique latine, avec MM. Daniel Biau, coordinateur national AISA, Yves Cabannes (HIC/GRET), Alain Hays, secrétaire général de CRAterre Amérique latine et José Manuel Cortinez, responsable du Taller Norte au Chili.

Deux exemples concrets de démarches seront présentés : CRAterre, au Pérou, relais d'appui technique pour la construction en terre dans les communautés paysannes des Andes (vallée du Mantaro, notamment), et Taller Norte, au Chili, centre urbain d'assistance technique, qui donne une formation aux organisations communautaires des quartiers populaires de Santiago.

★ Inscriptions Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007 Paris, tél. : 42-22-97-60.

Communication

Inculpé d'infraction à l'ordonnance de 1944 sur la presse

M. Robert Hersant bientôt absous par la justice ?

Dix ans après la première plainte déposée contre lui en mars 1977, M. Robert Hersant serait bientôt absous par la justice : on prête l'intention à M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, de rendre dans les jours qui viennent et en application de la nouvelle loi sur la presse une ordonnance constatant l'extinction de l'action publique engagée contre le PDG du *Figaro* pour concentration abusive.

Inculpé notamment d'infraction à l'ordonnance de 1944 sur la presse, M. Hersant pourrait alors présenter, vierge de poursuite, sa candidature à la reprise d'une des chaînes de télévision.

Cette absolution tomberait, pour lui, au meilleur moment. La compétition pour la reprise de la « 5 » s'ouvre en effet dans les jours qui viennent, et le calendrier de la mise en vente de TF 1 sera fixé le 30 janvier par la commission nationale de la communication et des libertés. Rien n'empêcherait celle-ci d'attribuer une chaîne à un inculpé présumé innocent, mais le dénouement heureux de cette affaire retirerait à M. Hersant une épine du pied.

La décision d'absoudre le PDG du *Figaro* a été prise en application de la nouvelle loi sur la presse votée sur l'initiative du gouvernement Chirac. Depuis l'adoption définitive de ce texte il y a quelques semaines, l'empire de presse de M. Hersant n'est plus illégal comme il l'était lorsque l'ordonnance de 1944 et les dispositions qui la complétaient étaient en vigueur. La nouvelle loi permet la constitution de groupes de presse comme celui de M. Hersant, devenu aujourd'hui l'un des hommes-clés de la majorité.

Le parquet de Paris, hiérarchiquement soumis au ministère de la justice, semble avoir mis une certaine hâte à en finir avec cette affaire désagréable pour M. Hersant. Le réquisitoire définitif du substitut du procureur, concluant à l'absolution de M. Hersant a été transmis dès le 20 décembre au juge d'instruction, un mois à peine après l'adoption de la nouvelle loi. Compte tenu de la date de ce réquisitoire, M. Grellier rendra, lui, son ordonnance, dans un délai normal.

Cette ordonnance donnera-t-elle pour autant satisfaction sur toute la ligne à M. Hersant ? Il se dit au Palais de justice de Paris que M. Grellier pourrait assortir sa décision, constatant l'extinction de l'action publique engagée contre M. Hersant, d'une mention précisant qu'à ses yeux celui-ci a violé l'ordonnance de 1944 lorsque ce texte était en application.

La constatation de cette violation ne figure pas, dit-on, dans le réquisitoire du parquet qui pourrait être amené à faire appel de l'ordonnance de M. Grellier, si celle-ci ne lui donnait pas entière satisfaction. Sur le fond, cet appel ne changerait pas grand-chose à la situation de M. Hersant qui semble avoir déjà gagné la partie.

BERTRAND LE GENDRE.

« Le Figaro-Magazine » condamné pour diffamation envers France Terre d'asile

La première chambre du tribunal de Paris a condamné, mercredi 14 janvier, M. Max Clos et *le Figaro-Magazine* à verser 20 000 francs de dommages et intérêts à l'association France Terre d'asile pour avoir diffamé celle-ci.

Le 19 avril dernier, *le Figaro-Magazine* avait publié un article consacré au CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement). Sous le titre « CCFD : c'est de plus en plus inquiétant », l'article mettait en cause l'association France Terre d'asile. Le 16 mai, l'hebdomadaire avait publié, à titre de droit de réponse, une lettre de l'association, mais l'avait assortie d'un commentaire jugé diffamatoire par France Terre d'Asile.

Les juges ont estimé que les accusations portées contre l'association était « *exclusives de toute bonne foi* ». En revanche, ils ont déclaré que l'imputation selon laquelle l'association avait des liens avec le mouvement d'Henri Curiel, tiers-mondiste assassiné il y a quelques années, ne portait pas atteinte à l'honneur ou à la considération de France Terre d'asile.

Chassé-croisé autour de la « 5 »

(Suite de la première page.)

D'une part, la continuité d'exploitation de la chaîne dans la période de transition grâce à son stock de programmes et, d'autre part, la capacité d'élargir rapidement, grâce à ses émetteurs et à son expertise technique, la couverture de la « 5 » qui ne touche encore qu'une trop faible partie du territoire.

Le revirement de M. Hersant a d'abord provoqué un certain scepticisme chez ses concurrents. N'était-ce pas une provocation ou une tentative de diversion dont *le Figaro*, habile tacticien, est coutumier.

Mais il a bien fallu se rendre à l'évidence : la manœuvre est d'autant plus crédible qu'elle est fortement appuyé par le gouvernement. Chez le premier ministre, on redoute en effet que la reprise de TF 1 par le groupe Hersant ne soulève un tollé et ne déclenche des grèves dans le service public. Au ministère de l'économie et des finances, on tient à faire de la privatisation de la première chaîne un succès populaire : or le flou qui règne dans les comptes de M. Hersant gêne considérablement la mise sur le marché des actions de TF 1.

A la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, la nouvelle fait l'effet d'une bombe. M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, voit se rejouer le scénario de 1985, qui avait abouti à l'éviction de sa société du paysage audiovisuel français. Pour donner des signes de bonne volonté, le conseil d'administration de la CLT propose immédiatement de contribuer au financement du satellite de télévision directe TDF 1. Mais, le gouvernement laisse entendre que la seule chance de la Compagnie de rester présente sur le marché de la télévision privée consiste à trouver un accord avec M. Hersant.

Comment, cependant, concilier les ambitions de deux groupes qui veulent chacun assurer le rôle d'opérateur de la chaîne ? Comment faire cohabiter la CLT et M. Berlusconi, alors que la loi limite à 20 % la part des capitaux étrangers dans les tours de table ? Comment faire travailler ensemble deux groupes qui possèdent chacun d'importants portefeuilles de programmes ? Comment collaborer avec les journaux de M. Hersant, alors que la CLT est en négociation avec un groupe de quotidiens indépendants, Pluricommunications, qui représente plus du tiers de la diffusion des quotidiens français ?

La partie est singulièrement compliquée par l'attitude d'Havas, principal actionnaire français de la CLT. Le bruit court depuis peu que le groupe publicitaire, soucieux avant tout d'accéder au marché de la télévision commerciale, serait sur le point de conclure un accord avec Hachette pour la reprise de TF 1, ce qui bouleverserait complètement les projets de la CLT.

Dans ce contexte, les négociations s'accélèrent. M. Robert Hersant a été reçu le mercredi 14 janvier à l'hôtel Matignon, où on l'engage à poursuivre son offensive. Un conseil d'administration de la CLT doit se réunir sous vingt-quatre heures.

Malgré les grandes déclarations libérales du gouvernement, l'affaire risque de se régler au plus haut niveau politique, et la CNCL de n'en voir les résultats qu'une fois déposés les dossiers de candidature. Si les grandes manœuvres en cours devaient aboutir, la CNCL pourra difficilement éviter de s'interroger sur les imposantes concentrations qu'entraînerait un mariage entre le premier groupe publicitaire (Havas) et le premier groupe de presse quotidienne (Hersant), ou, à l'inverse, une alliance entre le géant de l'édition, Hachette, et Havas...

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Au conseil des ministres

Mme Janine Langlois-Glandier nommée présidente de l'INA

Le conseil des ministres du 14 décembre a nommé, sur proposition du ministère de la culture et de la communication, Mme Janine Langlois-Glandier à la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel. L'ancienne présidente de FR3 y remplace M. Jacques Pomonti, qui occupait ce poste depuis décembre 1982 *(nos dernières éditions du 15 janvier)*.

Mme Langlois-Glandier est donc la seule responsable de l'audiovisuel public – à l'exception de M. Hervé Bourges, intouchable jusqu'à la privatisation de TF1 – à avoir survécu à l'alternance de mars 1986. C'est en octobre 1985 que, directeur général de la Société française de production, elle est appelée par la Haute Autorité à prendre en main les destinées de FR3. Elle a, à l'époque, le soutien du cabinet du président de la République et celui de Mme Michèle Cotta, qui admire ses qualités de gestionnaire.

Sa nomination entraîne immédiatement le départ de M. Serge Moati, directeur général de la station, proche du Parti socialiste, qui ne cache pas son irritation et son incompréhension devant ce choix. Très vite, Mme Langlois-Glandier prend ses distances vis-à-vis du gouvernement. Elle s'oppose notamment à M. Laurent Fabius sur le choix du directeur de la chaîne culturelle (SEPT), M. Bernard Faivre d'Arcier. La présidente de FR 3, actionnaire principal de la SEPT, livre alors une longue guerre de tranchée pour limiter l'autonomie financière du projet de chaîne culturelle.

Un mois après les élections de mars 1986, Mme Langlois-Glandier nomme directeur général de la chaîne M. René Han, dont l'engagement aux côtés du RPR est connu. Si elle se défend alors d'obéir à des consignes politiques, Mme Langlois-Glandier laisse son directeur général couper les têtes : celle du rédacteur en chef de « Soir 3 », puis celles des directeurs régionaux de la chaîne. Chef d'antenne, directeur adjoint des programmes, responsable des relations extérieures subissent rapidement le même sort, au grand dam des syndicats, qui dénoncent la « *reprise en main politique de FR3* ».

En décembre, la Commission nationale de la communication et des libertés donne la présidence de FR 3 à M. René Han, véritable maître de la chaîne. Mme Langlois-Glandier salut dans ce choix « *la voie de la continuité* ». Un mois plus tard, elle reçoit du gouvernement la présidence de l'INA.

J.-F. L.

[Née le 16 mai 1939 à Paris, Mme Janine Langlois-Glandier a fait ses études supérieures à l'Ecole nationale de commerce, à l'Institut d'études politiques de Paris et à la faculté de droit. Entrée à l'ORTF en 1967, elle a fait toute sa carrière dans l'audiovisuel public : à l'ORTF, à Radio-France, puis à partir de 1975 à la Société française de production. Elle y sera nommée directeur général chargée de l'administration en 1982.]

La sélection pour les prix de la Fondation Mumm

Le préjury des prix de la Fondation Mumm pour la presse écrite, qui seront décernés prochainement, a sélectionné les articles ou dessins suivants parus au cours de l'année 1986 :

Catégorie « Chronique, critique, commentaire ou dessin »

Pierre Doutrelant, « L'infomane » (*l'Express*) ; Jacques Faizant, dessin du 23 décembre sur la grève des transports (*le Figaro*) ; Bruno Frappat, « Le jardin de M. Pinay » (*le Monde*) ; Dominique Jamet, ses chroniques (*le Quotidien de Paris*) ; Plantu, dessin du 5 juin (les hommes politiques au bac de philo) (*le Monde*) ; Alain Riou, ses billets (*le Matin de Paris*).

Catégorie « Reportage et enquête »

Vincent Beaufils, « Combien vaut Tapie » (*l'Expansion*), Rémi Favret, « Liban : j'ai vu les vendanges de l'opium » (*Actuel*) ; Bernard Guetta, « L'explosion de la navette Challenger » (*le Monde*) ; Daniel Jubert et Jean-Pierre Beauve, « Cherbourg : trafic d'obus pour Khomeiny » (*la Presse*) ; Roland Mihail et Jacques Bouzerand, « CNCL : cinq PDG en cinquante minutes (*le Point*) ; Michel Peyrard, « Tchernobyl la maudite » (*Paris-Match*) ; Jean-Marie Pontaut, « Carrefour du développement : Chalier s'explique » (*le Point*) ; Jean Rolin, « L'or des boutres » (*Libération*) ; Elisabeth Schemla, « SIDA, le témoignage » (*le Nouvel Observateur*).

La crise des imprimeries parisiennes

Le sort de l'IPN et de l'IMP en suspens

Difficile début d'année pour les imprimeries parisiennes. Le sort de l'Imprimerie de la presse nouvelle (IPN), en règlement judiciaire depuis juin 1986, est toujours en suspens. Le tribunal de commerce de Paris, qui devait statuer sur le sort de l'entreprise le 12 janvier, a, en effet, reporté sa décision au 26 janvier.

Les analyses du Livre CGT et de M. Bruno Bertez, PDG du groupe *AGEFI-la Vie française* dont les titres sont imprimés par l'IPN, et qui est candidat à sa reprise, demeurent très éloignées, en dépit des négociations qui ont déjà eu lieu.

Le Livre CGT est prêt à accepter quatre-vingts départs – sur trois cents salariés – par le biais de retraites anticipées, départs volontaires, congés-conversions, etc. (*le Monde* du 1er janvier). M. Bertez estime, pour sa part, que ce chiffre est insuffisant. « *La CGT doit prendre ses responsabilités*, a indiqué M. Bertez, *et s'engager sur le respect scrupuleux d'un chiffre de masse salariale global compatible avec le chiffre d'affaires prévu en 1987 pour l'IPN* », soit 92 millions de francs. La masse salariale de l'entreprise, en 1987, ne devrait pas dépasser 73 % de ce montant, alors qu'elle aurait atteint 103 % l'année dernière...

Après une grève du 26 au 31 décembre 1986 qui empêcha l'impression à l'IPN de *la Tribune de l'économie* et *l'AGEFI*, le syndicat du Livre a tenté de bloquer la fabrication de l'hebdomadaire *la Vie française*, le 8 janvier. La veille, le Livre-CGT avait dénoncé le « *retrait sauvage* » de *la Vie française* de l'imprimerie Publications-Elysées, où le journal était habituellement composé.

Le sort de l'Imprimerie moderne de Paris (IMP, ex-Georges Lang) se joue aussi devant les tribunaux. La cour d'appel de Paris devrait en effet se prononcer le 23 janvier sur la décision prise par le tribunal de commerce de confier l'entreprise en difficultés à M. Serge Lasky, imprimeur à Montrouge (*le Monde* du 31 décembre).

C'est le procureur de la République qui a interjeté appel de cette décision, accédant ainsi à la demande du Livre-CGT, dont les préférences vont au plan de reprise de M. Maurice Brébart.

Entre-temps, l'IMP a été occupée du 28 décembre 1986 au 8 janvier par des militants du Livre-CGT. Me Albert Chassagnon, administrateur judiciaire de l'IMP, a indiqué dans une lettre adressée aux salariés que « *la situation actuelle de la société ne lui permettait pas de verser les salaires du mois de décembre* ».

« *La solution de ce problème crucial*, indiquait encore Me Chassagnon, *est dépendante du jugement qui doit être prochainement rendu en appel.* »

Y.-M. L.

Le magazine « Décibels » réapparaît sur FR 3

L'émission rock « Décibels », qui devait disparaître de la grille de FR 3 fin janvier, pour laisser la place au magazine des armées « Horizons » (*le Monde* du 9 janvier), a été sauvée *in extremis*. Condamné « *pour motifs financiers* », ce magazine, animé par Jean-Lou Janeir et produit par FR 3-Bretagne-Pays de Loire, réapparaît dans la grille, deux fois par mois au lieu de chaque semaine, à partir du jeudi 26 mars.

Ce sauvetage a été rendu possible grâce à sa reprise dans le plan de charges de la station de FR 3-Rennes et la promesse du soutien financier de divers partenaires. Selon M. Yves Jaigju, directeur des programmes à FR 3, « *le devis concernant « Décibels » est actuellement à l'étude, mais une chose est sûre : l'émission sera maintenue à un rythme bimensuel* ».

• Le groupe de Suez et ses filiales prennent 26 % dans la COMAREG. – La Compagnie pour les marchés régionaux (COMAREG), premier groupe français de presse gratuite et de distribution publicitaire, présidée par M. Paul Dini, a ouvert son capital.

La Compagnie financière de Suez a acheté 13 % des parts, et ses deux filiales, la Compagnie de Penhoët et Investissements Risque Numéro un, ont acquis respectivement 12,5 % et 0,5 % du capital. Fondée en 1968, la COMAREG, dont le capital actuel s'élève à 100 624 000 F, a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 615 millions de francs.

La chute du dollar s'est poursuivie dans une extrême nervosité

Déjà très sensible mardi, la chute du dollar s'est accélérée mercredi, après l'article du *New York Times* et le démenti embarrassé de la Maison Blanche *(voir l'article de notre correspondant à Washington)*.

A New York, les cours du « billet vert » plongeaient littéralement, tombant, un moment, de 1,86 DM à 1, 8190 DM, au plus bas depuis octobre 1980 et de 6,23 F à 6,10 F, pour remonter un peu dans la nuit, des rachats de vendeurs s'effectuant sur les marchés asiatiques un peu au-dessus de 1,84 DM et de 6,15 F.

A Tokyo, le dollar a battu tous ses records de baisse, établi fin août 1986 à 153,30, en fléchissant jusqu'à 151,25 yens avant de se redresser un peu à 153,25 yens, grâce en partie aux interventions discrètes de la Banque du Japon.

Le gouvernement nippon va demander aux Etats-Unis de « confirmer » l'accord Baker-Miyazawa sur la stabilisation de la parité dollar-yen, aux alentours de 160 yens pour un dollar, pensait-on. Apparemment, cet accord s'est montré fort peu efficace ces derniers jours.

Il convient de noter qu'à l'inverse de la Maison Blanche, M. Paul Volcker, président de la réserve fédérale des Etats-Unis, a réitéré son affirmation, suivant laquelle le dollar a *« trop baissé »*.

M. Volker, qui redoute les effets de cette baisse sur le niveau des prix américains et la confiance des prêteurs étrangers, pourrait, selon les vœux du président Reagan, être remplacé à l'automne, par M. Beryl Sprinkel, actuellement chef des économistes de la Maison Blanche : *« Si c'est vrai, c'est la chute libre pour le dollar »*, estiment les opérateurs.

A Paris, le cours du mark, après avoir culminé à 3,35 F puis fléchi à 3,3380 F, s'établissait jeudi en fin de matinée, à environ 3,34 F. Pour Edouard Balladur, s'exprimant devant la commission des finances de l'Assemblée nationale *« la baisse actuelle du dollar est excessive, injustifiée et dommageable à l'économie mondiale »*.

Le bluff américain

WASHINGTON
de notre correspondant

Non content de rester depuis plusieurs jours totalement passif devant le recul du dollar, le gouvernement américain a entrepris, le mercredi 14 janvier, de pousser ouvertement à la baisse de sa propre monnaie.

L'objectif poursuivi par le département du Trésor est de faire pression sur les deux autres principales puissances économiques occidentales, le Japon et plus encore l'Allemagne fédérale, afin de les contraindre – sous la menace d'un renchérissement de leurs exportations – à donner un coup de fouet à leur économie en baissant leurs taux d'intérêt. Les dirigeants américains estiment, en effet, qu'il s'ensuivrait un renforcement général de la croissance, et donc un développement des exportations américaines.

Très mécaniste, car il oublie que l'Amérique n'a pas forcément de produits d'un attrait comparable à ceux d'autres pays à proposer, le raisonnement sous-tend néanmoins la politique économique de Washington depuis plus d'un an. Le durcissement auquel on assiste n'a, en ce sens, rien d'un tournant de fond, mais découle logiquement du sentiment d'urgence créé à la fois par l'arrivée d'une majorité démocrate au *Sénat et par le creusement du* déficit commercial, qui devrait atteindre plus de 170 milliards contre 148,5 en 1985. Les limites du tolérable sont ainsi d'autant plus évidemment dépassées que les démocrates, désormais aux commandes des deux chambres du Congrès, ont les moyens de faire adopter des législations protectionnistes aux*quelles la Maison Blanche* continue de se déclarer hostile.

L'administration américaine a donc pudiquement choisi d'ouvrir le feu par le biais de confidences anonymes au *New York Times*.

Attribuées à des « sources officielles », elles ont naturellement fait la une du quotidien. Ce dernier immédiatement relayé par les agences de presse, a informé les marchés financiers que le gouvernement des Etats-Unis *« voulait que le dollar baisse plus encore »* et voyait dans cette dépréciation *« la principale arme »* de réduction du déficit.

De nouveaux réajustements ?

Washington n'aurait pu inciter plus efficacement le marché à spéculer à la baisse du dollar et à la hausse du yen et du mark. En milieu de journée, le porte-parole de la Maison Blanche laissait échapper qu'il s'attendait que le dollar poursuive son déclin, souhaitant qu'une éventuelle poursuite de la baisse soit *« ordonnée »*, ce qui revenait à appeler à des pourparlers.

Dans l'après-midi, un haut (et toujours anonyme) responsable du Trésor allait enfoncer le clou en expliquant que, pour réduire leur déficit, les Etats-Unis devaient obtenir une accélération de la croissance chez leurs principaux partenaires et que des *« ajustements monétaires »* supplémentaires seraient nécessaires *si* cette accélération demeurait insuffisante.

La pression est d'autant plus forte que le mouvement induit un nouveau déséquilibre entre la monnaie allemande et les autres devises européennes – un déséquilibre général, donc, qui semble condamner aux concessions, tant est lourd le poids américain.

Mais les Etats-Unis jouent avec le feu, car, à faire ainsi baisser le dollar, ils risquent de rendre de moins en moins attrayants les emprunts dont ils ont besoin pour financer un déficit – budgétaire cette fois-ci – qui ne recule que très lentement. Il n'y a pas si longtemps que M. Volcker, le président de la Réserve fédérale, mettait en garde contre le danger consécutif de devoir faire remonter les taux d'intérêt et cet avertissement serait aujourd'hui tout ce qu'il y a de plus justifié.

En ce sens, le chantage américain repose largement sur un bluff, mais le problème est que le contre-bluff n'est pas du tout sans risques, car personne ne sortirait indemne d'une véritable épreuve de force. C'est la raison pour laquelle beaucoup pariaient, *mercredi à Washington*, sur une concertation prochaine entre partenaires occidentaux.

BERNARD GUETTA.

L'« europessimisme » de M. Delors

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Fini l'optimisme de façade, l'optimisme déontologique, comme l'a qualifié l'un des participants, qui était affiché dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 janvier à l'issue des débats des ministres des finances des Douze.

La Commission européenne est inquiète. M. Jacques Delors, son président, s'est déclaré très déçu de l'état d'esprit de la réunion ministérielle. Ces ministres, qu'il avait tant souhaité voir se rencontrer pour qu'ils renouent les fils d'une coopération cassée n'étaient, à l'évidence, pas parvenus à rétablir les voies du dialogue.

La preuve ? Les Douze se sont chamaillés huit heures sur la nouvelle grille de parités, deux heures sur les conséquences agricoles de l'opération, mais ont consacré moins d'une heure à l'avenir, c'est-à-dire aux suggestions que leur faisait le président de la Commission pour qu'il soit clairement indiqué à l'opinion publique et aux marchés que les pays participants étaient unanimement décidés à faire repartir le système monétaire européen (SME) du bon pied.

La Commission se garde bien de porter une appréciation critique sur le réalignement qui vient d'être décidé. Il n'est pas du tout évident qu'on considère ici que les ministres, en réévaluant le mark et le florin de 3 %, aient tiré trop court. Mais on s'interroge, en revanche, sur l'aspect politique. Face au vide ainsi manifesté par l'Europe, les Etats-Unis ne seraient-ils pas tentés de laisser encore filer leur monnaie pour que le marché impose alors aux Allemands des décisions (en l'occurrence une baisse des taux d'intérêt) *qu'apparemment ils ne veulent pas* assumer ?

M. Claude Cheysson, le commissaire chargé de la politique de coopération, ne voit pas lui non plus l'avenir en rose. Il croit que l'attentisme allemand s'explique en partie par la crainte qu'on a à Bonn de voir la bourrasque du début de l'année se transformer en tempête de longue durée. L'ancien ministre français des relations extérieures pense qu'on sous-évalue les faiblesses structurelles de l'économie américaine. Les performances brillantes de certaines entreprises cachent, selon lui, la vétusté et l'absence de compétitivité de pans entiers de l'industrie. Une situation qui pourrait rendre inatteignable le redressement du commerce extérieur et la réduction des déficits budgétaires. Et par là même menacer l'équilibre commercial monétaire, financier du monde occidental.

Ph. L.

Les MCM nouveaux sont arrivés

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Pour neutraliser les effets sur les échanges des récentes réévaluations du deutschemark, du florin et du franc belge, la Commission européenne a décidé, le mercredi 14 janvier, d'instaurer de nouveaux montants compensatoires monétaires (MCM) négatifs dans les pays membres dont la parité des monnaies n'a pas été modifiée. En France, les MCM, qui jouent comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation, atteindront désormais les niveaux suivants : viande bovine, 1,5 %, produits laitiers, 4,8 %, céréales et sucre, 8 %.

La Commission, reconnaissant ainsi qu'il y a là un cas particulier méritant examen, a fixé les MCM applicables au porc, à 1,5 %, et ceux applicables à la volaille à 3,2 %, mais a décidé de suspendre leur application jusqu'à la prochaine réunion des ministres de l'agriculture des Douze, le lundi 19 et le mardi 20 janvier. Aux ministres de s'exprimer ! La France, inquiète des réactions des paysans bretons très sensibles à cette affaire des MCM, voudrait qu'ils soient durablement suspendus ou supprimés. M. François Guillaume plaidera assurément dans ce sens à Bruxelles.

Il serait dans l'ordre des choses que les Allemands, les Hollandais et les Belges, pour qui la création de MCM négatifs représente un avantage commercial, cherchent à s'opposer à cette requête. A Bruxelles, on se demande si les organisations professionnelles françaises et, prenant le relais, le gouvernement, ont raison de faire une telle fixation sur ces MCM porc, œufs et volaille. Ne sont-ils pas en train, les uns et les autres, de gaspiller des cartouches qui pourraient être utilisées plus opportunément dans d'autres litiges ? *« Il n'y a aucun enjeu économique réel. Au pourcentage du prix, le MCM est minuscule »*, commente un haut fonctionnaire bruxellois, et il est vrai aussi qu'ils ne feront que compenser, à l'entrée en France, au Royaume-Uni et en Italie, un relèvement des prix à l'importation qui, du fait de la réévaluation du deutschemark et du florin, est bien réel.

Les MCM sont théoriquement neutres, et les responsables bruxellois ne sont pas loin de penser qu'au moins aux niveaux appliqués pour le porc et la volaille ils le sont effectivement. Mais voilà, il existe une symbolique des MCM dont se sont emparés les producteurs et leurs représentants. Compte tenu de la complexité des mécanismes, il devient bien hasardeux d'essayer de leur démontrer qu'ils exagèrent la portée pratique de la mesure.

S'agissant des céréales, l'écart de prix entre la France, d'une part, la RFA et les Pays-Bas, d'autre part, qui résulte des MCM dépasse désormais 10 %. Aux MCM *négatifs* de 8 %, qui vont désormais s'appliquer en France, il faut en effet ajouter le MCM positif de 2,4 % appliqué en RFA et aux Pays-Bas. Il y joue en effet comme une subvention à l'exportation et une taxe à l'importation. Une taxe de plus de 10 % pour parvenir à concurrencer les producteurs allemands sur leur terrain, ou de 7,7 % dans le cas des produits laitiers, constitue probablement un vrai handicap. Et cela d'autant plus que ces MCM sont pour partie très anciens, autrement dit, corrigent une variation monétaire qu'il était sans doute effectivement judicieux de neutraliser quand elle s'est produite, mais *qui, par la suite, a été absorbée* par le marché. Les MCM, comme le beaujolais, doivent être consommés frais ! Anciens, ils deviennent, comme le leur reprochent les Français, des obstacles à une saine concurrence.

Ph. L.

Quelques mois à venir difficiles

QUAND on lui pose la question de savoir pourquoi le réaménagement monétaire de ce début de semaine n'a pas été suivi d'un plan d'accompagnement, comme c'est l'habitude, M. Balladur répond que des mesures de rigueur sont en place depuis le printemps dernier, depuis le 6 avril très exactement, date à laquelle le franc avait été dévalué par rapport au mark, et qu'elles suffisent : rigueur budgétaire et monétaire, rigueur salariale, concurrence accrue sur les prix et les tarifs.

Il est exact en effet que dans tous les domaines où l'Etat exerce une action directe de réglage conjoncturel, l'objectif visé est celui de l'équilibre – ou plutôt du rééquilibrage – avant celui de la croissance ou de l'amélioration du bien-être. La meilleure preuve en est le refus obstiné du gouvernement d'accorder des hausses de salaire aux agents de la SNCF, malgré les grèves qui ont gêné pendant plus de trois semaines l'activité économique du pays et ont fait perdre pas mal d'argent à l'entreprise nationale. Preuve aussi, le niveau très élevé auquel sont restés les taux réels d'intérêt qui, avec 7,5 %, sont actuellement supérieurs à ce qu'ils étaient il y a huit mois, gênant la reprise des investissements. Preuve enfin, la volonté de réduire le déficit budgétaire : de façon symbolique en 1986 (deux milliards de francs par rapport à ce qui avait été prévu par les socialistes) ; plus fortement cette année, l'effort portant sur presque 15 milliards de francs.

Pourtant, quand on a dit cela, on n'a pas tout dit. La situation en France, telle qu'elle se présente en ce début d'année, n'est plus celle du printemps 1986 quand la droite accéda au pouvoir. La situation conjoncturelle est même si différente à bien des égards qu'on peut se demander si le dispositif mis en place lors de la dévaluation d'avril 1986 fut assez sévère et si, paradoxalement, il ne l'est pas trop actuellement.

Au printemps 1986, lorsque M. Chirac commence à gouverner, le pays est en pleine euphorie. Rétrospectivement, le mot n'apparaît pas trop fort puisque les données statistiques montrent que les Français ont accru leur consommation de 4 % au premier semestre (1), ce qui correspond au rythme des belles années d'avant le premier choc pétrolier. Le remboursement du prélèvement obligatoire début 1986, la baisse des prix de l'essence et du fuel domestique, l'amélioration des salaires réels reproduisent leurs effets. Flambée d'achats entraînant bien sûr des importations massives qui, pour les seuls biens de consommation, augmentent de plus de 15 % en 1986.

Résultat : la balance commerciale se déséquilibre de nouveau malgré l'aubaine que représente la baisse des prix pétroliers. On en était là fin 1986, sur ce constat d'échec, trois ans et demi après que MM. Mauroy et Delors eurent parlé d'austérité – et l'eurent appliquée, – précisément pour rétablir des équilibres commerciaux gravement détériorés.

Lorsque fut dévalué le franc en avril 1986, un débat s'était instauré au sein du gouvernement pour savoir s'il convenait de revenir vite et fort à la rigueur afin de freiner la flambée de consommation qui s'épanouissait et déséquilibrait – on le savait – notre commerce extérieur. Les partisans de cette thèse proposaient à l'époque de majorer sensiblement la taxe intérieure sur les produits pétroliers et de rétablir immédiatement le prélèvement social de 1 % sur les revenus que M. Bérégovoy avait supprimé au début de 1985.

Y aller doucement

Cette thèse ne fut pas retenue pour des raisons politiques évidentes : difficile d'arriver au pouvoir pour mettre fin tout aussitôt à la fête. L'idée prévalut qu'il était préférable d'y aller doucement pour mener, dans un bon climat, des réformes structurelles importantes : les dénationalisations, la modification du temps de travail, la libération des prix et des changes... Avec l'espoir avoué – la dévaluation avait ce but – d'obtenir une baisse des taux réels d'intérêt, presque toutes les annalyses de l'époque considérant que ces taux empêchaient une reprise forte et durable des investissements.

En d'autres termes, la manne pétrolière devait à la fois nous épargner un retour à la rigueur style 1983 et nous faire déboucher – par le biais d'un crédit moins cher – sur une activité plus soutenue et sur moins de chômage. La seule véritable discipline, la seule contrainte restait la politique salariale : on le vit lorsqu'en mai M. Chirac adressa à chacun des membres du gouvernement ses directives pour le budget de 1987 : *« La pause catégorielle sera maintenue »*, écrivait le premier ministre, spécifiant par là qu'il n'y aurait pas d'augmentation du pouvoir d'achat. Encore cette recommandation s'est-elle durcie depuis avec l'inclusion, dans les calculs d'augmentation de la masse salariale, des hausses dues à l'ancienneté et à la technicité.

Début 1987 : la vague de consommation a reflué, affectant le commerce. Faute d'une reprise de la demande mondiale, l'activité industrielle, en raison du tassement de la demande intérieure, a commencé de régresser et va probablement poursuivre sur une pente descendante jusqu'au printemps. Et pour tout aggraver, la hausse des prix va provisoirement s'accélérer. En janvier, l'indice du coût de la vie risque de faire un bond comme on n'en n'avait pas vu depuis des mois : plus 0,5 %, peut-être davantage, du fait des hausses des prix de l'essence et du fuel domestique (plus 5 % ici, plus 18 % là) entre le 22 décembre et le 12 janvier,

La menace d'une hausse des prix

Le gouvernement se trouve confronté à une situation difficile et, à bien des égards, contradictoire dans les solutions qu'elle appelle. D'un côté, la faiblesse de notre commerce extérieur nécessite une vigilance accrue de nos coûts salariaux ; de l'autre, la remontée des prix pétroliers va avoir un effet dépressif sur une activité déjà en train de s'étioler (le réaménagement monétaire du 12 janvier aurait dû permettre une baisse des taux d'intérêt qui ne s'est pas produite, au contraire) ; d'où l'inutilité d'un freinage dans l'engagement des dépenses budgétaires, solution qu'on aurait pu imaginer après une dévaluation classique. Tout au plus MM. Balladur et Juppé annuleront-ils certains crédits pour compenser les dépenses supplémentaires entraînées par les opérations du Tchad et par les postes supplémentaires créés par M. Monory dans l'enseignement à la suite des manifestations étudiantes.

Reste l'accélération de la hausse des prix due au pétrole et maintenant aux rigueurs de l'hiver. Une accélération qui va se produire dans un climat rendu mauvais par les grèves et les désordres monétaires. Une accélération qui, si elle se répétait plusieurs mois de suite, pourrait tout à la fois relancer les anticipations des chefs d'entreprise, les revendications salariales et les spéculations des cambistes sur un nouveau réajustement au sein du SME. Trois hypothèses catastrophiques qu'il s'agit d'écarter absolument, ce à quoi le gouvernement réfléchit actuellement.

Les rentrées fiscales, qui pour 1987 s'annoncent plus importantes que prévu, seront-elles suffisantes – compte tenu des engagements déjà pris par ailleurs – pour que soit renouvelée l'opération Barre de janvier 1977 d'une baisse de la TVA ? *Une solution qui aurait le* double avantage d'alléger les prix de détail et de nous rapprocher des taux européens généralement plus bas que les nôtres.

Plan d'accompagnement peu conformiste pour réaménagement monétaire lui-même peu classique.

ALAIN VERNHOLES.

(1) En rythme annuel sur le premier semestre.

M. Balladur veut réduire davantage les dépenses publiques pour éviter « tout dérapage »

Bien que ne siégeant pas, le Parlement ne pouvait rester dans l'ignorance des positions du gouvernement après le récent réaménagement monétaire. M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a donc demandé à M. Edouard Balladur de venir s'expliquer devant celle-ci le mercredi 14 janvier.

Le ministre d'Etat a expliqué aux nombreux députés présents que les pays européens et le Japon *« considèrent que la baisse actuelle du dollar est excessive, injustifiée et dommageable à l'économie mondiale »*. Il a ajouté : *« Cette attitude commune ne peut que favoriser une plus grande stabilité des parités entre les principales monnaies autres que le dollar. »* Soulignant *« la convergence des économies européennes »*, le ministre des finances s'est dit persuadé que *« la nouvelle grille des parités »* reflétait *« d'une façon parfaitement adéquate les donnée fondamentales des économies européennes »*. Affirmant que cette analyse *« est totalement partagée par les autorités allemandes »*, M. Balladur a déclaré qu'il était *« sûr »* que le dernier réaménagement monétaire européen sera *« durablement ratifié par les marchés des changes »*.

M. d'Ornano a remarqué qu'il n'y avait pas *« une situation économique justifiant à elle seule un réaménagement monétaire »*. Il a aussi fait remarquer que le franc s'était *« révalorisé »* face au yen et au franc suisse, donc face à des monnaies fortes. En revanche, M. Christian Goux (PS, Var) a affirmé que *« l'absence de déclaration de M. Balladur au cours des dernières semaines sur l'intangibilité du rapport franc/deutschemark »* témoignait *« de la véritable politique monétaire de franc faible mise en œuvre depuis la dévaluation à froid d'avril 1986 »*.

Aussi il craint la persistance de remous monétaires si la baisse du dollar se poursuit. M. Yves Guéna (RPR, Dordogne) s'est interrogé sur l'intérêt d'une sortie du franc du système monétaire européen, éventualité que le ministre d'Etat a exclue.

M. Edmond Alphandéry (UDF, Maine-et-Loire) a souligné la nécessité de *« mesures d'accompagnement »* à tout changement monétaire, d'autant que pour lui le changement de parité entre le franc et le deutschemark oblige le gouvernement à modifier les hypothèses économiques sur lesquelles a été bâti le budget pour 1987. Il estime, notamment, plus que jamais nécessaire un soutien à l'investissement des entreprises. M. d'Ornano a soutenu la même idée, en expliquant que la réévaluation du mark allait nécessairement entraîner un courant inflationniste ; il souhaite donc que le gouvernement reste ferme sur l'évolution des salaires et des coûts, et soit rigoureux dans la préparation du budget pour 1988 et dans l'exécution de celui pour 1987.

Pour M. Balladur, il suffit de maintenir les grandes lignes de la politique économique : réduction simultanée des impôts et du déficit budgétaire, rigueur de la politique monétaire et modération de l'évolution des rémunérations. Mais en réponse à une question de M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général, le ministre d'Etat a expliqué que les conflits sociaux allaient le contraindre à réduire les dépenses publiques en 1987 pour éviter *« tout dérapage »*.

Economie

Après le désordre...

(Suite de première page.)

Grâce aux innovations techniques qui se multiplient en des domaines très variés, jamais sans doute les progrès de productivité possibles n'ont été aussi grands qu'actuellement. D'autre part, un chômage élevé – de 7 à 15 % des personnes désireuses de travailler – prouve que ce n'est pas, globalement tout au moins, la main-d'œuvre qui fait défaut. Enfin les bas prix des matières premières attestent que ce n'est pas non plus le manque de richesses naturelles qui constitue un obstacle.

Alors pourquoi cette langueur de l'économie ? On pourrait penser à une relative saturation des besoins. Aucun bien de consommation durable nouveau de nature à conquérir une clientèle de masse n'a été récemment mis sur le marché. Les réseaux d'autoroutes et la plupart des équipements publics réalisés au cours des années 50 et 60 n'appellent plus que des compléments. La construction de logements et de bureaux, qui fut d'une exceptionnelle ampleur, n'a plus à faire face qu'à des besoins supplémentaires moindres. Il s'ajoute que dans les pays développés les populations augmentent deux fois moins vite qu'il y a vingt ans.

Néanmoins, il suffit de considérer les écarts de niveaux de vie qui subsistent, même au sein des pays riches où ils ont été le plus réduits, et les investissements auxquels donnerait lieu une pleine mise en œuvre des techniques nouvelles disponibles pour se convaincre de l'existence de vastes débouchés potentiels. Il en est d'autres, illimités, dans le tiers-monde, où de multiples équipements seraient nécessaires pour que des populations dont la progression démographique atteint souvent 2 à 3 % par an puissent faire face à des besoins pressants.

Un mal insidieux

Que la croissance de la production ait été ralentie depuis 1973 et traversée de régressions ne tient donc ni à une pénurie de moyens ni à un manque de besoins à satisfaire, mais à ce que le fonctionnement des économies occidentales se trouve affecté par des désordres.

De 1952 à 1965, la hausse du niveau général des prix en dollars se situait entre 1 et 2 % l'an. De 1965 à 1972, elle fut d'environ 5 %. Elle s'accélèra ensuite et atteignit son maximum en 1980, avec des taux annuels dépassant, dans la plupart des pays, 10 % en monnaie nationale.

L'ampleur et la durée de cette inflation sont sans précédent historique en temps de paix. Or toute inflation, pour peu qu'elle excède 3 % l'an, est un mal insidieux, d'abord euphorisant, mais bientôt destructeur de toute rationalité réelle du comportement des agents économiques. Elle est donc incompatible avec un développement rapide et durable des économies de marché.

Partout et toujours, les hommes ont des appétits de gains qu'ils cherchent à satisfaire par des hausses nominales de leurs salaires ou des prix de vente de leurs produits. Mais ils ne peuvent y parvenir tous à la fois et déclencher ainsi, puis entretenir, une hausse générale des prix que s'il y a création de monnaie. Sans quoi la hausse de certains revenus aurait nécessairement pour contrepartie la baisse d'autres.

L'inflation déferlante qu'on a constatée a été rendue possible d'abord par les dollars que les banques centrales européennes ont, à partir du milieu des années 60, accepté d'inclure en trop grandes quantités dans leurs réserves, en contrepartie desquels elles émettaient leur propre monnaie, tout en laissant ces dollars en dépôt aux Etats-Unis, où ils continuaient à circuler. Elle l'a été plus encore par cette monnaie fantomatique que sont les eurodollars. Nés d'initiatives de banques privées, ils ne représentaient que 15 milliards de dollars en 1965 ; mais leur masse s'éleva à 115 milliards en 1972, à 200 milliards en 1975 et à plus de 900 milliards en 1981.

La hausse énorme du prix du pétrole, porté par l'OPEP de 3 dollars à 9 dollars le baril en octobre 1973 et finalement à plus de 35 dollars en 1981, a d'autre part fortement contribué à l'inflation. D'autant plus que les bienheureux producteurs de pétrole, en déposant une large part de leurs énormes profits dans les banques, alimentèrent largement la source des eurodollars. Mais ce ne fut là qu'un facteur aggravant.

Cette pléthore de liquidités a donné aux banques le moyen d'octroyer, à tout va, des prêts à moyen terme. Elles incitèrent entreprises et Etats à s'endetter inconsidérément et à des taux d'intérêt élevés, sans que les capacités de profits des unes et la matière imposable des autres s'en trouvent suffisamment accrues. Ces endettements excessifs ont eu tôt fait de handicaper les entreprises et de réduire les marges de manœuvre des politiques économiques.

Vers 1980, les méfaits de l'inflation apparurent enfin assez manifestes pour que les gouvernements s'efforcent de l'enrayer. Non sans succès, puisque la hausse du niveau général des prix, qui était de plus de 10% l'an en 1980, est revenue en 1986 aux environs de 3% dans nombre de pays de l'OCDE et qu'elle a même fait place à une légère baisse des prix en Allemagne, aux Pays-Bas et au Japon.

Cette désinflation est à coup sûr souhaitable, car lorsqu'elle sera achevée depuis quelque temps, une marche saine et équilibrée de l'économie, génératrice d'améliorations régulières et durables des niveaux de vie, redeviendra possible. Malheureusement, elle est perturbatrice pendant son déroulement. Les anticipations antérieures se trouvent démenties. Le poids réel des dettes s'alourdit.

La fin des illusions

Les illusions gratifiantes naguère entretenues par des hausses nominales de revenus s'évanouissent. Pis encore : les instruments de politique économique communément mis en œuvre pour briser la hausse des prix que sont la hausse des taux d'intérêt, la réduction du déficit budgétaire et le freinage des salaires ont presque inéluctablement pour effet d'entraver l'activité dans l'immédiat. Toute cure de désintoxication est douloureuse avant de porter ses fruits.

Aux maux de l'inflation, puis de la désinflation, se sont ajoutés ceux de l'instabilité des cours des changes. Tandis que, de 1950 à 1971, les monnaies ont, à quelques exceptions près, conservé des valeurs en dollars inchangées, leur instabilité sévit depuis lors, pathologique. Par rapport au mark, le dollar s'est dévalorisé de 51 % entre 1971 et 1979, revalorisé de 71 % de janvier 1980 à mars 1985, puis il s'est de nouveau déprécié de 44 % jusqu'à ce jour. Toutes les autres monnaies ont varié par rapport au dollar, mais inégalement, si bien que leurs cours ont entre elles été erratiques aussi.

Le système de changes librement flottantes institué en 1972 devait, pensait-on, faire que les cours des monnaies s'adaptent aux différences des inflations nationales et, en neutralisant ainsi les effets de celles-ci sur les concurrences internationales, autoriser des politiques nationales autonomes. En fait ce système s'est révélé triplement maléfique. Souvent parce que les variations incontrôlées des cours ont été à l'inverse de ce qu'il aurait fallu pour qu'elles contribuent au rééquilibrage des balances des paiements. Toujours parce que, en faisant peser une incertitude permanente sur les conditions à venir de concurrence, ce système paralyse les chefs d'entreprise. Toujours aussi parce qu'il offre à certains financiers un champ illimité de spéculations, fructueuses pour eux, mais dont les effets sont néfastes.

Ces spéculations sont d'autant plus redoutables que, les liquidités internationales étant devenues gigantesques et les réseaux à la disposition des donneurs d'ordres prodigieusement performants, les réserves dont les autorités monétaires disposent ne sauraient suffire à les contrebattre.

Et demain ?

Que, malgré tout ces vents contraires, les économies occidentales aient, tant bien que mal, continué à progresser quelque peu est quasi miraculeux. Cela prouve leur remarquable capacité d'adaptation, et aussi les vertus stabilisatrices des institutions de sécurité sociale. Mais il serait imprudent d'y trop compter.

L'économie mondiale est faite de marchés de plus en plus interdépendantes, formant une constellation fragile. Le risque existe qu'elle se désintègre sous les coups de déséquilibres persistants et que les économies nationales se referment sur elles-mêmes. Les baisses des niveaux de vie seraient alors tragiques.

Il faut que tous les pays en cause, au premier rang les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, se mettent d'accord pour mener des politiques concertées, qui permettent de maîtriser les créations de monnaie dans le monde, de juguler les mouvements spéculatifs de capitaux, d'empêcher les variations aberrantes des cours des changes, de remédier aux déséquilibres insupportables de certaines balances des paiements et d'opérer des relances simultanées partout où des capacités de production adéquates sont disponibles pour répondre sans risque d'inflation à une demande accrue.

Ainsi pourraient être retrouvées les croissances nécessaires pour extirper de nos sociétés cette tare qu'est l'actuel chômage et rendre aux peuples des raisons d'espérer.

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Le bilan économique et social 1986

Contre-chocs

Le douzième *Bilan économique et social* publié par *le Monde* porte le titre « Contre-chocs ». Comme ce document – illustré d'une centaine de graphiques et tableaux – le fait ressortir, tous les pays du monde ont été marqués par l'érosion de la valeur du dollar et par la chute des prix du pétrole. Un dossier spécial en couleurs est consacré aux « années folles du pétrole » 1973-1986.

Pour la première fois, trois économistes étrangers – un américain de l'université Harvard, un japonais de Daiwa Securities et un anglais de la London Business School – présentent leur vision de l'année 1986. Par contraste avec une certaine grisaille économique et sociale, l'activité financière a été fébrile ainsi que le traduit l'analyse des différentes Bourses.

Ce fut aussi l'année de Tchernobyl, tandis qu'en France la nouvelle majorité n'a pas introduit une réelle rupture économique avec la gestion de l'équipe précédente. Le bilan permet en tout cas de comparer la situation française avec l'évolution de cent cinquante pays que retracent les correspondants du *Monde*.

★ *Bilan économique et social 1986*. Numéro spécial de « Dossiers et documents » du *Monde*, janvier 1987, 180 pages, 40 F. En vente chez les marchands de journaux et au *Monde*.



هكذا من الأصل

Scandale à la City

Le PDG de Guinness est limogé

LONDRES
de notre correspondant

Au fur et à mesure que les têtes tombent et que les révélations compromettantes se succèdent dans la presse, ce qui voici quelques jours n'était encore que l'« affaire Guinness » est en passe de devenir l'un des plus graves scandales financiers de l'histoire de la City.

A l'issue d'une réunion extraordinaire, le conseil d'administration du groupe Guinness a annoncé, le mercredi 14 janvier le limogeage de son président et directeur général, M. Ernest Saunders. Sont également remerciés deux amis de M. Saunders que ce dernier avait fait entrer au conseil, le Dr Artur Furer, président de la banque LEU-AG de Zurich et ancien dirigeant de Nestlé, ainsi qu'un avocat américain, M. Thomas Ward. Les administrateurs de Guinness se sont livrés de cette façon à une opération chirurgicale qui ne pouvait plus être évitée sans mettre en péril l'avenir de leur société.

Du même coup ils donnent crédit aux lourds soupçons qui pèsent sur la gestion de M. Saunders et notamment la reprise spectaculaire et très controversée du groupe écossais Distillers, qui détient plusieurs des principales marques de scotch whisky (*le Monde* du 1er janvier). Désormais il est presque certain que des poursuites judiciaires seront engagées. Gagnée de haute lutte en avril 1986 au prix de 2,5 millions de livres, l'OPA (offre publique d'achat) sur Distillers devait être l'offensive décisive de la campagne éclair menée par M. Saunders pour faire de Guinness l'une des premières entreprises britanniques. Une bataille de trop.

Les soupçons ont pris un tour officiel début décembre, lorsque le ministre de l'industrie et du commerce a ordonné une enquête sur les conditions de la reprise de Distillers. Décision délicate pour le ministre, M. Paul Channon, qui est membre de la famille Guinness. Les investigations des inspecteurs commis par le ministère promettaient d'être longues. La remise du rapport n'est pas prévue avant l'été prochain. La rumeur s'amplifiant, le cours des actions de Guinness chutant brusquement, le conseil d'administration, après bien des hésitations, a jugé qu'il ne pouvait pas attendre. Première mesure vendredi dernier : les administrateurs avaient alors fait savoir, *« avec regret »*, que M. Saunders s'était lui-même résigné à *« suspendre »* ses fonctions pour la durée de l'enquête. Cinq jours après, plus de précautions oratoires : c'est le lâchage pur et simple du PDG. Entre-temps, les événements et les révélations se sont précipités. Lundi, un proche collaborateur de M. Saunders, un Français de trente-six ans, M. Olivier Roux, démissionnait après avoir fourni de nombreux renseignements aux enquêteurs. Mercredi matin, le nouveau quotidien londonien *Independent* devait indiquer que les transactions litigieuses étaient beaucoup plus importantes qu'on ne le pensait jusqu'alors.

A qui appartient quoi

Afin d'obtenir une hausse substantielle du cours des actions de Guinness – ce qui était nécessaire pour le rachat de Distillers, – MM. Saunders et Roux se seraient livrés à de discrètes opérations entre Londres, Zurich, Vienne et New-York, avec l'aide du Dr Furer, le banquier suisse. Ces transactions, d'un montant d'environ 200 millions de livres, auraient, entre autres effets, permis à Guinness de racheter ou faire racheter ses propres actions, ce qui est illégal. L'une des conséquences de ces manœuvres est qu'à présent l'on ne sait plus très bien à qui appartient quoi, et la banque d'affaires londonienne Henry Ansbacher conteste, à Genève la position d'un certain nombre de personnes pour un montant excédant 2 millions de livres. Par ailleurs, la presse britannique a découvert de nouveaux liens établis par M. Saunders avec M. Yvan Boesky, magnat de Wall Street, maintenant poursuivi aux Etats-Unis pour être le plus prospère des « initiés » qui mettent à profit des informations confidentielles afin de spéculer lors des opérations de rachat.

L'affaire Guinness est l'« affaire Saunders ». Le sort de la vieille et célèbre société familiale anglo-irlandaise a changé du tout au tout du jour où Lors Iveagh, patriarche du clan Guinness, a fait appel en 1981 aux services de M. Saunders. Né en Autriche, Heinz Schlieyer, devenu Ernest Saunders et citoyen britannique, a *été formé* à Cambridge. Après avoir fait ses armes dans diverses sociétés anglaises, il a quitté Londres en 1977 pour rejoindre Genève et l'état-major de Nestlé, où il devait rencontrer le Dr Furer. Il allait achever d'y asseoir sa réputation de « manager » audacieux et avisé.

En quelques mois, il restructure la maison Guinness qui, en dehors de la fabrication de la fameuse bière brune, s'est dispersée dans des activités aussi différentes que la production de films ou la culture des orchidées. Cela fait, il relance la diversification : confiserie, messageries de presse. Puis, en 1985, il assure une prise de contrôle des whiskies Bell, un succès qui n'aura été que la répétition générale de l'OPA sur Distillers, la plus disputée que l'on ait connue en Grande-Bretagne.

D'autres affaires

Dans ce qu'il est convenu d'appeler le « conseil de guerre » de M. Saunders, M. Olivier Roux semble avoir tenu le rôle-clé de l'aide de camp indispensable et zélé. Ce jeune Marseillais travaillait dans le cabinet américain de conseil en direction d'entreprises Bain quand M. Saunders a obtenu sa collaboration. Tout en restant le conseiller de Bain, M. Roux a accédé au conseil d'administration de Guinness en 1984, et c'est lui qui a été le principal artisan de la « conquête de Distillers ».

Etranger dans la maison à un double titre, M. Roux paraît avoir incarné le « système Saunders ». Les autres administrateurs, après avoir accordé leur aval au moment des succès, donnent l'impression, à l'heure des mécomptes, de se débarrasser d'éléments extérieurs pour tenter de retrouver leur intégrité. Mais l'éviction de M. Saunders et de son entourage ne suffira pas à mettre un terme à l'affaire Guinness. Dans la City, on continue de dire que les soupçons ne sont que la partie émergée d'un énorme iceberg. Et l'on dit aussi que d'autres affaires, à propos d'autres fusions à sensation, pourraient bientôt être publiquement mises en cause.

FRANCIS CORNU.

Croissance des ventes en 1986

La France redevient le deuxième marché européen de l'automobile

Avec 1,91 million d'immatriculations, la France a retrouvé, en 1986, la place de deuxième marché automobile européen, que lui avait ravi, en 1985, la Grande-Bretagne. Si l'Allemagne reste bonne première avec 2,75 millions d'immatriculations (+ 15 %), la France devance donc de nouveau la Grande-Bretagne (1,88 million d'immatriculations) et distance l'Italie (1,84 million d'immatriculations), qui la talonnait l'année précédente.

En reprenant l'avantage, la France réalise une performance tout à fait honorable quand on sait que ses trois principaux partenaires (RFA, Grande-Bretagne, Italie) ont chacun, en 1986, établi des records de ventes. Si la France n'a pas encore retrouvé ses scores de 1982 ou de 1983, où elle avait dépassé les 2 millions d'immatriculations, 1986 aura quand même bien été l'année de la reprise pour l'automobile française. Pour l'ensemble du marché, mais aussi pour les constructeurs nationaux et tout spécialement Renault.

Pour le marché global d'abord, qui a enregistré une progression de 8,3 % sur 1985. Cette année-là était à inscrire, il est vrai, avec 1984, au chapitre des années noires. Les premiers mois de 1986 se sont d'ailleurs révélés décevants (– 6,5 % en février, – 8,1 % en mars). Le redémarrage tant attendu ne s'est produit qu'en avril (+ 18 %), puis confirmé au cours des mois suivants, pour finalement dépasser les prévisions les plus optimistes sur l'ensemble de l'année.

De nombreux facteurs ont concouru à cet essor. Externes à l'automobile pour une large part. C'est notamment l'augmentation de la consommation des ménages (+ 3,3 %) due à une amélioration du pouvoir d'achat (baisse des impôts, remboursement de l'emprunt obligatoire, économies sur la facture énergétique). Etant donné le retard apporté au renouvellement des véhicules au cours des années précédentes, c'est essentiellement l'automobile qui en a profité. D'autant que des facteurs plus spécifiques à ce secteur ont joué leur rôle en 1986 : Salon de Paris, existence de nouveaux modèles chez les Français (309 Peugeot, Renault 21, Citroën AX), effet des promotions menées par toutes les marques depuis plusieurs mois...

Reprise pour les marques françaises ensuite. A elles trois (Peugeot, Citroën, Renault), elles ont représenté 63,6 % de marché, repoussant de 0,2 % la pénétration étrangère. Une grande première, alors que les étrangers n'ont cessé d'augmenter leur part du marché depuis 1978. Ils détenaient 20,9 % des immatriculations françaises cette année-là et ont culminé à 36,6 % en 1985. Faut-il voir dans le fléchissement de 1986 l'amorce d'un renversement de tendance ou un phénomène provisoire ? La concurrence acharnée que se livrent les constructeurs dans une Europe surcapacitaire inciterait plutôt à opter pour la seconde hypothèse, même si les Français estiment généralement qu'une pénétration étrangère « normale » devrait se situer aux alentours de 33 %.

Renault : objectif dépassé

Reprise pour Renault enfin. Le groupe nationalisé a touché le fond en 1985 avec 28,7 % des ventes en France, et les premiers mois de 1986 ont encore été mauvais. Mais le lancement de la R 21 en mars a marqué le début du renouveau que les chiffres de l'ensemble de l'année viennent couronner. Avec 31,5 % du marché français, contre 32,1 % pour son concurrent français PSA, la Régie dépasse d'un demi-point son objectif et enregistre *« Un succès posthume pour Georges Besse »*, reconnaît lui-même M. Calvet en ce début d'année. Avec une bonne répartition de ses ventes entre le bas de gamme (36 %) et le haut de gamme (37 %), Renault a repris *« du poil de la bête »* sur le territoire national, mais doit maintenant aussi se préoccuper de ses performances sur le marché européen, où il reste en queue de peloton. En revanche, c'est pour avoir donné la priorité à l'Europe en 1986 que le groupe privé PSA enregistre un recul de sa pénétration en France, (34,7 %) en 1985), avec notamment un fléchissement de Citroën, chez lequel le lancement de la petite dernière, l'AX, en octobre, n'a encore guère pu porter ses fruits.

Sur ces bases, les deux groupes français ont des prévisions différentes pour l'année nouvelle. Renault, prudent, table sur une stabilisation du marché de sa propre pénétration.

Au contraire, PSA, plus optimiste, s'attend à un accroissement des ventes avec 1,95 million d'immatriculations et à un redressement de ses propres performances.

C. B.

SOCIAL

La grève est complètement terminée à la SNCF

Commencée le 18 décembre, la grève de la SNCF a totalement pris fin. Les derniers bastions de grévistes ont voté, le mercredi 14 janvier, la reprise du travail à Marseille-Blancarde, Miramas, Paris-Sud-Ouest et Lyon-La Mouche, qui sera effective partout jeudi. Un seul sursaut s'est encore produit à Dijon-Perrigny, où une cinquantaine de cheminots CGT ont protesté, par un arrêt de travail, contre le dépôt d'une plainte de la direction régionale SNCF pour *« entrave à la liberté de circulation ferroviaire et occupation illicite d'un poste d'aiguillage »*.

Désormais les perturbations sont imputables essentiellement aux intempéries, indique la direction de la SNCF, qui prévoit des retards sur certaines grandes lignes et des difficultés sur le réseau de la banlieue Paris-Sud-Est, ainsi que sur la ligne C du RER. Syndicats et direction devaient se retrouver jeudi pour une réunion de la commission mixte du statut. La CGT, la CFDT et Force ouvrière demandent à ce que soient abordés au cours d'une séance les sujets des sanctions et surtout du calcul du nombre de jours de grève, défalqués des congés et des récupérations par exemple. Pour sa part, la CGT réclame la suspension des retenues sur les salaires de février et de mars, ainsi que le versement *« d'une prime de froid et de vêtements chauds »* en raison des heures de travail *« effectuées dans le froid et sous la neige »*.

● **A EDF-GDF**, la CGT a fait savoir, par un communiqué publié mercredi, que *« la grève de vingt-quatre heures reconductible décidée dans les assemblées générales de syndiqués et de personnel est suspendue pour le moment »*. Le froid est bien entendu à l'origine de cette décision, déjà appliquée mercredi, mais la fédération de l'énergie CGT dénonce au passage *« la trahison des autres syndicats »*.

● **A CARMAUX (Tarn)**, les mineurs de fond ont décidé mercredi de mettre fin à la grève, effective depuis un mois. Ils estiment avoir *« en partie obtenu satisfaction »* lors d'une dernière séance de négociation, à la préfecture du Tarn, entre l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC, FO) et la direction régionale des Houillères d'Aquitaine. Le plan social prévoit désormais que tous les mineurs âgés de quarante-cinq ans au moins et ayant vingt-cinq ans d'ancienneté pourront bénéficier de la préretraite, soit 445 personnes. D'autre part, 160 mineurs seraient prêts à quitter l'entreprise, soit pour EDF, soit pour d'autres établissements. Selon la direction il resterait 165 personnes à reclasser.

● **A LA RATP**, la signature de l'accord salarial 1987, qui devait intervenir le mercredi 14 janvier dans l'après-midi, a été *« ajournée »* jusqu'à vendredi. Les syndicats FO, autonomes toutes catégories, CFTC et indépendants ont demandé, dans un communiqué commun, *« un délai de réflexion complémentaire avant de donner une réponse définitive sur un accord salarial »* dont le schéma est basé sur une progression de la masse salariale de 2,98 %.

Mais le point d'achoppement porte sur les propositions faites aux conducteurs de métro et de RER (*le Monde* du 14 et du 15 janvier). La CFTC a demandé *« des propositions équivalentes pour les autres catégories »*. La direction, qui a indiqué qu'elle avait *« besoin de temps pour réfléchir »*, pourrait examiner l'idée de primes liées à la productivité pour les conducteurs d'autobus. A l'appel de la CGT et de la CFTC, des mouvements de grève se poursuivent. Jeudi matin, le trafic était normal pour le métro et le RER (sauf sur la ligne B en raison d'intempéries) et assuré à 81 % pour les autobus.

● **AU PORT DE MARSEILLE.** – Un accord a été signé entre la direction et les syndicats, mettant fin à la grève du personnel administratif et technique. La direction a assuré les syndicats que le plan de réduction des effectifs ne se traduira pas par *« des licenciements secs »*.

Le froid amène la CGT à différer des manifestations

Le froid a des conséquences inattendues sur l'action syndicale. La CGT a ainsi décidé de différer au 22 janvier sa journée d'actions prévue jeudi 15 janvier dans la fonction publique. Dans un communiqué, les fédérations CGT de fonctionnaires observaient mercredi que *« l'offensive brutale du froid nécessite l'intervention accrue des services publics pour la sécurité même de la population »*. Elles demandent donc à leurs militants *« d'apprécier localement l'opportunité du maintien ou de la transformation en initiatives sur place »* des manifestations qui étaient prévues pour jeudi.

Le 22 janvier, jour de l'ouverture des négociations salariales dans la fonction publique, les fédérations CGT de fonctionnaires organiseront *« l'information en direct tout au long de la réunion, pour le droit des personnels à la vérité »*.

Selon un sondage BVA

Les Français désapprouvent l'attitude du gouvernement dans les conflits sociaux

Si les Français donnent largement raison à M. François Mitterrand d'avoir reçu une délégation de cheminots grévistes, l'attitude du gouvernement dans les derniers conflits sociaux et l'appel du RPR à la mobilisation des usagers sont désapprouvés. Tels sont les enseignements du sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 15 janvier, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (1). Selon 62 % des personnes interrogées, le président de la République a eu raison de recevoir, le 1er janvier au fort de Brégançon, une délégation de cheminots en grève, 22 % estimant qu'il a eu tort de le faire. En revanche, 48 % des « sondés » désapprouvent la politique du gouvernement durant ces conflits, 35 % émettant un avis opposé.

Si un mouvement de contestation des usagers se développait, 51 % des personnes interrogées refuseraient de s'y associer (39 % se déclarant prêts à le faire), et l'appel du RPR à leur mobilisation a été désapprouvé par 56,5 % des Français, 27,5 % jugeant favorablement cette initiative.

Selon 45 % des avis recueillis, ces conflits sociaux relèvent de *« motivations sociales et professionnelles »*, 42 % les attribuant à des *« motivations politiques »*. En outre, 49 % des personnes interrogées estiment que les revendications des grévistes du secteur public sont *« légitimes »*, 34 % exprimant un avis contraire. Mais 54 % des Français ne sont pas d'accord avec les moyens utilisés pour faire aboutir ces revendications (33 % les approuvent) ; 40 % des Français (contre 36 %) jugent négativement le rejet, par les grévistes de la SNCF, du principe de l'augmentation du salaire au mérite.

Enfin, si, *« à l'heure actuelle, un mouvement de grève avait lieu dans leur entreprise »*, 50 % des salariés interrogés (contre 38 %) se déclarent prêts à s'y associer.

(1) Sondage effectué, par téléphone, le 10 janvier, auprès d'un échantillon représentatif de 815 personnes.

Sécurité sociale

Les paradoxes d'un changement sans surprise

Premier changement apporté à une direction « politique » du ministère des affaires sociales, le départ de M. François Mercereau de la Sécurité sociale est à la fois sans surprise et plein de paradoxes.

Bien que M. Mercereau n'ait jamais caché ses convictions socialistes, ce n'est pas un différend sur la politique de sécurité sociale qui motive son remplacement.

Mais le courant n'avait jamais passé entre le ministre et ce jeune technocrate discret et un peu raide. Nommé par M. Bérégovoy, M. Mercereau restait associé à son « règne », alors qu'il avait déjà fait partie du cabinet de Mme Nicole Questiaux. Mais il avait été très lié à la mise en œuvre de la « rigueur » dans la protection sociale. Cette politique, qu'il a appliquée avec la compétence acquise à l'Inspection générale des affaires sociales ou comme rapporteur des comptes de la soanté avant son passage dans les cabinets ministériels, s'est traduite par un renforcement de la tutelle de l'administration sur la Sécurité sociale.

Un rôle qui n'a pas rendu M. Mercereau très populaire chez les partenaires sociaux. FO, en particulier, qui a un poids considérable dans l'institution, avait depuis longtemps souhaité son départ.

Sur ce point, son successeur, M. Lagrave, qui connaît également depuis longtemps les arcanes des affaires sociales, – il est issu, lui aussi, de l'Inspection générale de la sécurité sociale, avait été rapporteur de la commission de la protection sociale et de la famille du VIIIe Plan, et, depuis la fin du premier trimestre 1986 secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale, bénéficie d'un atout : le dernier rapport sur les comptes a été bien accueilli par l'ensemble des partenaires. Mais passer du diagnostic comptable à l'exercice quotidien de la tutelle reste une tâche difficile.

G. H.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Etranger

En RFA

Des perspectives économiques incertaines en 1987

BONN
de notre correspondant

A dix jours des élections législatives, le rapport économique annuel du gouvernement ouest-allemand, présenté, mercredi 14 janvier, à Bonn, laisse transparaître une certaine hésitation concernant l'évolution à attendre pour 1987. Sans doute, le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, a-t-il indiqué qu'il n'y avait pas de raisons que la croissance ne se poursuive pas au même rythme que pendant l'année écoulée, soit 2,5 %. Il n'a cependant pas exclu que le gouvernement ait, pour y parvenir, besoin d'avoir recours à des mesures de soutien de la demande intérieure, principalement par le biais d'un avancement de la seconde tranche de la réforme fiscale prévue pour début 1988.

Les prévisions gouvernementales sont *grosso modo* dans la ligne de celles faites à la fin de l'année dernière par les principaux instituts de conjoncture et le rapport des cinq sages. Outre une croissance de 2,5 %, le rapport prévoit une augmentation de la consommation des ménages de 3 % à 4 %, celle de l'Etat et des collectivités locales de 2 % à 3 % et des investissements de production de 3 % à 5 %. Le coût de la vie, qui a diminué en 1986 de 0,2 % (+ 1,5 % sans compter le pétrole), devrait rester stable : entre 0 et + 1 %. Le chômage reste le problème numéro un. Certes, le gouvernement compte cette année encore sur la création de 220 000 emplois nouveaux (800 000 depuis 1983), mais le nombre des sans-emploi devrait rester, en moyenne annuelle, à 2,15 millions (– 80 000), c'est-à-dire un taux de 8,5 %, contre 9 % en 1986.

Le dollar ?

La croissance devrait être cette année encore stimulée essentiellement par la demande intérieure ; le gouvernement escompte toujours une augmentation des exportations, mais de 1 % à 2 % seulement, contre 5 % à 6 % pour les importations. Sans atteindre le record de 1986 (110 milliards de deutschemarks), le surplus de la balance commerciale devrait encore atteindre 94 à 98 milliards de deutschemarks.

Ces prévisions concernant le commerce extérieur pourraient être remises en cause si la chute du dollar, qui commence à poser de sérieux problèmes à l'industrie ouest-allemande, devait se poursuivre. Cette dégradation toute relative de la position de la RFA sur le marché mondial a commencé à se faire sentir sur les commandes à l'industrie, qui ont diminué pour le deuxième mois consécutif en novembre. Selon les chiffres publiés le 6 janvier par le ministère de l'économie, cette diminution a atteint 2 % pour les mois d'octobre et de novembre par rapport aux deux mois précédents, pour les commandes de l'étranger, et 4,5 % pour les commandes intérieures.

Ces indicateurs permettent à l'opposition social-démocrate d'intervenir maintenant dans la campagne électorale en accusant le gouvernement de peindre la vie en rose et de baser ses projections sur des chiffres qui sont maintenant dépassés. Le gouvernement, qui rejette cette interprétation, est bien obligé de reconnaître lui-même qu'un affaiblissement durable de la demande extérieure aurait des effets sur la demande intérieure. M. Bangemann a cependant estimé que, dans un tel cas, Bonn disposait des moyens d'intervention nécessaires. Le ministre des finances, M. Stoltenberg, qui s'était jusqu'à présent fermement opposé à aller trop vite en matière de réduction fiscale, de peur de remettre en cause sa politique de stabilité budgétaire, serait maintenant prêt à envisager, le cas échéant, d'avancer la mise en œuvre de la seconde étape du plan de 1985 représentant un allégement de 9 milliards de deutschemarks prévu pour 1988.

HENRI DE BRESSON.

● **Hausse des ventes de détail américaines.** – Une vague d'achats de dernière minute avant les fêtes de fin d'année a permis aux ventes de détail américaines d'augmenter de 4,4 % en décembre, après une baisse de 0,6 % en novembre, a annoncé le département du commerce. Cette progression est la plus forte enregistrée depuis septembre 1986. Elle n'empêche pas l'augmentation du quatrième trimestre de se situer à un niveau décevant de 0,2 %, soit moins qu'au troisième trimestre. Pour l'ensemble de 1986, les ventes de détail ont atteint 1 440 milliards de dollars, soit une hausse de 5,2 % sur 1985, le rythme le plus faible depuis la fin de la récession en 1982.

Marchés financiers

PARIS, 14 janvier ↑

L'obsession de la baisse des taux... + 0,8 %

Alors que les boursiers attendaient une séance de repli, les taux d'intérêt ayant eu tendance à se raffermir depuis le récent réaménagement du SME, le marché a au contraire repris vigueur. A l'approche du coup de cloche final, l'indicateur de tendance gagnait 0,8 %, au cours d'une séance animée.

Pourquoi ce sursaut ? Autour de la corbeille, les opérateurs anticipaient de nouveau une baisse des taux d'intérêts allemands qui serait décidée dans un très bref délai. La rumeur courait dans les travées, suivant laquelle les taux à très court terme commenceraient d'ores et déjà à reculer en RFA. Les professionnels estimaient que le nouveau recul du dollar, qui exerce une forte pression haussière sur le mark, rendait probable un autre réajustement monétaire et un abaissement des taux allemands. En fin de séance, on apprenait la baisse des taux au jour le jour en RFA.

Dans ce le climat plus stimulant pour les actions, quelques valeurs bénéficiaient d'un fort courant d'achats. Imetal, un moment réservé à la hausse, gagnait 13,3 %, tandis que Penarroya reprenait près de 10 %. L'anticipation de bons résultats pour le groupe minier propulsait les cours vers les hauteurs. En hausse figuraient encore SGE, Raffinage et Elf (dopé par le raffermissement des prix pétroliers et par le froid...). Seb, CNI de Roussel Uclaf et Maisons Phénix se montraient aussi fermes. Parmi les valeurs en – faible – repli, on notait Midland, Casino, Legrand.

Sur le marché obligataire, l'allure était un peu meilleure, l'espoir renaissait d'une hausse des taux. Après avoir perdu 1 % le matin, il regagnait 0,3 % sur l'ensemble des échéances, s'inscrivant à 107,60 sur septembre 1987.

Lingot : 83 100 F (– 850 F).

Napoléon : 539 F (+ 8 F).

NEW-YORK, 14 janvier ↑

Toujours plus haut

Wall Street a battu, le 14 janvier, son huitième record consécutif, dans un marché très actif. En clôture, l'indice Dow Jones s'établissait à 2 033,01, en hausse de 22,01 points. 215 millions d'actions ont changé de mains. 1 129 s'inscrivaient en progression, 485 se repliaient, 379 restaient inchangées. Autour du Big Board, les investisseurs continuaient de croire en l'amélioration de la croissance économique américaine et à la croissance des bénéfices des sociétés pour 1987.

Les milieux boursiers ont, de surcroît, été bien disposés par le rapport d'un groupe commercial faisant état d'une progression de 8,8 % des commandes de semi-conducteurs au dernier trimestre de 1986. Texas Instruments a tiré les fruits de cette annonce, le cours du titre gagnait 7 3/4, à 134. Digital Equipment, qui a enregistré des bénéfices en hausse de 98 % au cours de son second trimestre fiscal terminé le 27 décembre, a progressé de 11 5/8, à 130. International Paper, dont les bénéfices au dernier trimestre sont annoncés en forte progression, a repris 3 points, à 86 1/2.

VALEURS	Cours du 13 janv.	Cours du 14 janv.
Alcoa	38 5/8	40
A.T.T.	25 1/8	25 1/8
Boeing	62 1/2	51 7/8
Chase Manhattan Bank	38 1/2	38 3/8
Du Pont de Nemours	93 1/2	94 1/4
Eastman Kodak	73 1/8	74 5/8
Exxon	75 3/8	76 1/4
Ford	65 3/8	68 3/4
General Electric	90 3/8	91
General Motors	67 7/8	67 1/2
Goodyear	44 5/8	45 1/8
I.B.M.	116 1/4	118 1/4
I.T.T.	57 1/4	57 1/2
Mobil Oil	43 3/4	44 1/8
Pfizer	64 5/8	65
Schlumberger	36 1/4	37
Texaco	38 1/8	38 5/8
U.A.L. Inc.	53 1/4	53 1/2
Union Carbide	25	25 5/8
U.S.X.	24	23 3/4
Westinghouse	62 3/4	62 1/2
Xerox Corp.	64 7/8	66 1/4

CHANGES

Dollar : 6,12 F ↓

La chute du dollar se poursuivait, jeudi 15 janvier, sur les marchés des changes, vis-à-vis du yen, du deutschemark et, aussi, du franc français, qui semblait se raffermir par rapport à la devise allemande, cotée à Paris 3,3350 F, contre 3,3420 F.

FRANCFORT	14 janv.	15 janv.
Dollar (en DM)	186	183,50

TOKYO	14 janv.	15 janv.
Dollar (en yens)	154	153

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 janv.)	9 1/8 %
New-York (14 janv.)	5 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	13 janv.	14 janv.
Valeurs françaises	103,2	103,4
Valeurs étrangères	101,2	102,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	13 janv.	14 janv.
Indice général	412,1	413,8

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	13 janv.	14 janv.
Industrielles	2012,93	2035,01

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	13 janv.	14 janv.
Industrielles	1 393,9	1 389
Mines d'or	326,3	335,5
Fonds d'Etat	84,57	84,82

TOKYO

	14 janv.	15 janv.
Nikkei	18 784,64	Clos
Indice général	1 591,57	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 janvier
Nombre de contrats : 28 488

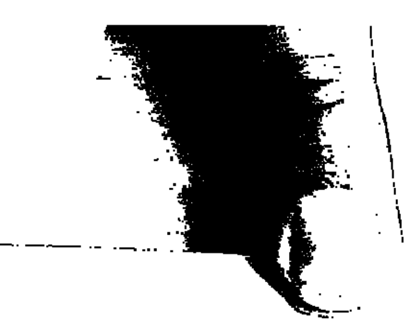
COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Janv. 87	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	106,80	106,70	106,55
Précédent	–	–	107,30	108,35	108,35

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA COTE DE CRÉDIT DE PARIBAS RÉDUITE PAR STANDARD AND POOR'S. – L'une des deux grandes sociétés américaines de cotation des risques financiers, Standard and Poor's, vient de réduire la cote de crédit de Paribas. Les dettes prioritaires à long terme (sur un milliard de dollars) du groupe français passent de AAA à AA+, tandis que ses dettes perpétuelles subordonnées sont ramenées de AA à AA–. La prochaine privatisation de Paribas, qui lui fera perdre sa « protection » publique, et l'annonce récente de pertes inattendues de sa filiale Crédit du Nord ont motivé cette décision de Standard and Poor's.

SKIS ROSSIGNOL : VERS UNE PROGRESSION DES RÉSULTATS EN 1987. – Les Skis Rossignol, premier fabricant mondial de skis, s'attend à une hausse de 10 % de son chiffre d'affaires pour l'exercice 1986-1987 clos fin mars. Le chiffre d'affaires atteindrait 1,35 milliard de francs (655 millions de francs au premier semestre). Le résultat net devrait, lui aussi, progresser de 10 % environ.

مكذا من الأصل



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 14 JANVIER

Cours relevés à 17 h 40

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1535	4,5 % 1973	1600	1610	1620	+ 1 25
4285	C.N.E. 3%	4400	4325	4335	- 1 47
1227	B.N.P. T.P.	1215	1216	1215	....
1210	C.C.F. T.P.	1162	1180	1180	+ 1 54
1120	Créd. Lyon. T.P.	1115	1115	1115	....
2670	Electricité T.P.	2890	2890	2895	+ 0 18
2080	Renault T.P.	2007	2012	2012	+ 0 24
2102	Rhone-Poul. T.P.	2100	2113	2113	+ 0 61
1310	St-Gobain T.P.	1265	1274	1274	+ 0 71
1289	Thomson T.P.	1270	1288	1288	+ 1 41
500	Accor	500	499	499	- 0 20
2100	Agence Havas	2160	2190	2190	+ 1 38
1980	Ag. Havas C. I.	2090	2070	2070	- 0 95
720	Air Liquide	700	710	710	+ 1 42
2550	Alcatel	2401	2401	2403	+ 0 08
1820	Als. Superm.	1890	1890	1890	....
435	A.L.S.P.I.	438	442	443	+ 1 14
335	Alsthom ★	339 50	340	342	+ 0 73
2180	Arjom. Prioux	2194	2231	2240	+ 2 09
530	Ausseclat-Rey	514	516	514	....
1490	Aux. Entrepr.	1540	1552	1552	+ 0 77
1340	Avions Dassault	1315	1290	1300	- 1 14
515	Bail-Equipem.	549	550	550	+ 0 18
1060	Bail-Investiss.	1052	1050	1050	- 0 19
1160	Cie Bancaire	1125	1110	1118	- 0 62
540	Bazar H.-V.	521	520	523	+ 0 38
590	Béghin-Say	638	640	648	+ 1 57
565	Berger (Ma)	600	610	630	+ 5
745	Bic	756	760	759	+ 0 39
1760	B.I.S.	1679	1670	1678	- 0 05
2400	Biscuit (Génl.)	2500	2500	2500	....
2500	Bongrain S.A.	2510	2515	2515	+ 0 19
1270	Bouygues	1242	1235	1235	- 0 56
4540	B.S.N.	4480	4545	4546	+ 1 46
1280	Carnaud	1201	1212	1212	+ 0 91
3690	Carrefour	3710	3745	3745	+ 0 94
2580	Casino	2545	2501	2545	....
1840	Casino A.D.P.	2124	2100	2148	+ 1 12
785	C.C.M.C.	787	790	805	+ 2 28
1330	Cetelem	1390	1385	1385	- 0 35
2180	C.F.A.O.	2208	2190	2191	- 0 76
450	C.F.D.E.	438	434	434	- 0 91
1300	C.G.I.P.	1329	1343	1340	+ 0 82
1670	Chargeurs S.A.	1648	1657	1657	+ 0 54
64	Chiers-Châtill.	69 60	71	71	+ 2 01
780	Ciments franç.	777	780	780	+ 0 38
730	Club Méditerr.	717	728	733	+ 2 23
230	Codetel	225	227	226 10	+ 0 48
400	Cofimeg	404 80	404	401	- 0 93
1380	Coles	1454	1488	1478	+ 1 65
210	Compt. Entrepr.	210 50	208	208	- 1 18
750	Compt. Mod.	737	725	725	- 1 62
1220	Créd. Foncier	1200	1200	1200	....
570	Crédit F. Imm.	585	600	605	+ 3 41
1480	Crédit Nat.	1485	1500	1495	+ 0 67
345	Crouzet ★	339	337	338	- 0 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2500	Damart S.A.	2558	2560	2560	+ 0 07
475	Darty ★	486	491 50	484 10	- 0 18
270	Dév. R.d.C. (Li)	265	265	265	....
610	D.M.C.	645	650	652	+ 1 08
2570	Docks France ★	2540	2541	2560	+ 0 78
1940	Dumez ★	2001	2004	2050	+ 2 44
1350	Eaux (Gén.)	1334	1349	1349	+ 1 12
2880	Ecco ★	2940	2893	2925	- 0 51
1070	Electro-Finan.	1075	1100	1114	+ 3 62
315	Elf-Aquitaine	331	340	342	+ 3 32
295	- (certific.)	305	315	313	+ 2 62
2900	Epeda-B-Faure	2909	2902	2905	- 0 13
3700	Essilor	3770	3730	3769	- 0 02
460	Esso S.A.F. ★	470	469 50	467	- 0 63
3340	Eurafrance	3072	3049	3060	- 0 39
1590	Eurocom ★	1500	1500	1500	....
2900	Euromarché	2825	2830	2830	+ 0 17
890	Europe n° 1 ★	885	885	885	....
1680	Facom	1615	1649	1638	+ 1 42
1180	Fichet-bauche	1225	1295	1325	+ 8 16
280	Finextel	283	283	283	....
180	Fives-Lille	195	192	190 50	- 2 30
330	Francarep	328	333	334	+ 1 82
1550	Fromageries Bel	1390	1378	1378	- 0 86
1020	Gal. Lafayette	1038	1040	1040	+ 0 19
410	Gascogne	398	385	386	- 3 01
290	Géophysique	322	325	332	+ 3 10
1800	Gerland	1855	1900	1900	+ 2 42
520	GTM-Entrepose	530	538	539	+ 1 69
740	Guyenne-Gas. ★	796	791	800	+ 0 62
3000	Hachette ★	2934	2900	2920	- 0 47
720	Hénin (La)	721	730	730	+ 1 24
89	Imétal	90	100 50	101	+ 12 22
1000	Imm. Plaine-M.	518	520	519	+ 0 19
4290	Inst. Mérieux	4240	4235	4280	+ 0 94
880	Interbail	668	680	680	+ 1 79
1510	Intertechnique	1530	1520	1520	- 0 65
1270	J. Lefebvre	1523	1505	1500	- 1 51
2000	Lab. Bellon	1995	2000	2000	+ 0 25
1400	Lafarge-Coppée	1440	1450	1450	+ 0 69
1590	Lebon	1550	1558	1560	+ 0 64
5410	Legrand	5440	5370	5320	- 2 20
1460	Lesieur	1439	1455	1455	+ 1 11
965	Locabail Immob.	942	943	943	+ 0 10
790	Locafrance	729	723	723	- 0 82
1080	Locindus	1097	1047	1085	- 1 09
1080	L. Vuitton S.A ★	1094	1090	1130	+ 3 29
800	Luchaire	772	760	763	- 1 16
1450	Lyonn. Eaux ★	1450	1445	1445	- 0 34
210	Mais. Phénix	181 30	187 50	187 50	+ 3 41
625	Majorette (Ly)	650	640	640	- 1 53
76	Manurhin	78	80	80 50	+ 3 20
425	Mar. Wendel	464 10	465	465	+ 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1770	Martell	1620	1620	1618	- 0 12
2470	Matra	2355	2350	2350	- 0 21
2910	Merlin-Gerin ★	2590	2595	2581	- 0 34
2590	Michelin	2758	2760	2760	+ 0 07
1860	Midi (Cie)	1624	1628	1634	+ 0 61
460	Midland Bk S.A.	460	451	452	- 1 73
555	Min. Salsig. (Ma)	592	610	620	+ 4 72
51	M.M. Penarroya	57 45	61 50	64	+ 11 40
2650	Moët-Hennessy	2360	2356	2350	- 0 42
970	Mot. Leroy-S ★	1007	998	1022	+ 1 48
82	Moulinex	96 75	96	99 30	+ 2 63
1100	Navig. Mixtes	1070	1070	1070	....
199	Nord-Est	199	200 90	201	+ 1
525	Nordon (Ny)	550	540	540	- 1 81
615	Nouvelles Gal.	608	612	612	+ 0 65
1100	Occident. (Gén.)	1090	1100	1099	+ 0 82
1480	Omn.F.Paris	1475	1480	1480	+ 0 33
162	Olida-Caby	167	168	168	+ 0 59
555	Opfi-Paribas	552	552	544	- 1 44
4000	Oréal (L')	3935	3958	3990	+ 1 39
890	Paris-Réescomp	875	865	860	- 1 71
1330	Pechelbronn	1335	1320	1325	- 0 74
1480	Penhoet	1455	1470	1470	+ 1 03
1050	Pernod-Ricard	1063	1059	1057	- 0 56
148	Pétroles B.P.	155 10	158 60	158	+ 1 86
1250	Peugeot S.A.	1259	1255	1260	+ 0 07
36	Poclain	35 10	36	35 90	+ 2 27
1820	Poliet	1795	1800	1800	+ 0 27
850	P.M. Labinal	843	865	866	+ 2 72
2980	Presses Cité	2890	2805	2841	- 1 69
1630	Prétabail Sic.	1550	1551	1552	+ 0 12
580	Primagaz	619	623	625	+ 0 96
575	Printemps★	561	561	560	- 0 17
2350	Promodès	2460	2460	2460	....
275	Prouvost S.A ★	283 60	283	285	+ 0 49
1100	Radiotechn.	1038	1042	1045	+ 0 67
140	Raff. Dist. Total	144 90	149	151	+ 4 20
2450	Redoute (La) ★	2709	2710	2700	- 0 33
245	Robur financière	251	265	267	+ 6 37
1550	Roussel-Uclaf	1630	1640	1640	+ 0 61
1010	Roussel-C.N.I.	1100	1135	1140	+ 3 63
5390	R. Impériale (Ly)	5500	5470	5470	- 0 54
275	Sade	265 10	266	266	+ 0 33
3560	Sagem	3589	3650	3640	+ 1 42
....	Saint-Gobain	354 80	354 50	354 50	- 0 08
780	St-Louis B.	909	927	927	+ 1 98
1960	Salomon	1935	1955	1955	+ 1 03
1300	Salvepar	1420	1390	1390	- 2 11
780	Sanofi	797	805	809	+ 1 50
510	S.A.T.	488	491	493	- 1
780	Saupiquet (Na)	875	890	890	+ 1 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
630	Schneider ★	808	804	818	+ 1 98
93	S.C.O.A.	89 10	89 75	89 75	+ 0 72
620	S.C.R.E.G.	595	587	585	- 1 68
765	Seb ★	790	785	815	+ 3 16
495	Sefimeg	481	480	485	+ 0 83
1800	S.F.I.M.	1805	1830	1830	+ 1 39
94	S.G.E.	97 30	97	107	+ 9 96
635	Sigmaux Ent. El.	635	629	629	- 0 94
985	Silic	971	980	980	+ 0 92
645	Simco-U.P.H. ★	625	625	629	+ 0 64
345	Simnor (Li)	335	337	337	+ 0 59
1240	Skis Rossignol	1405	1415	1425	+ 1 42
895	Slimineo	845	847	847	+ 0 23
225	Sodero (Na)	221	223	223	+ 0 90
2330	Sodexho	2395	2405	2405	+ 0 41
405	Sogerap	413	421	421	+ 1 93
1500	Sommer-Allib.	1511	1520	1520	+ 0 59
800	Source Perrier	799	800	800	+ 0 12
1310	Sovac	1305	1310	1308	+ 0 22
800	Spie-Batignol.	770	775	775	+ 0 64
595	Strafor	600	614	614	+ 2 33
420	Synthelabo ★	410	410	412	+ 0 49
540	Talcs Luzenac	613	618	618	+ 0 81
3240	Tél. Elect.	3310	3360	3380	+ 2 11
1610	Thomson-C.S.F.	1550	1595	1590	+ 2 58
415	Total (CFP)	440 50	446 50	447	+ 1 47
98	- (certific.)	100 10	101 90	102	+ 1 89
2400	T.R.T.	2340	2347	2351	+ 0 47
760	U.F.B.	810	829	829	+ 2 34
1410	U.I.C.	1368	1374	1378	+ 0 73
840	U.I.F.	630	628	630	....
1030	U.I.S.	1015	1035	1035	+ 1 97
550	U.C.B. ★	556	560	549	- 1 25
880	Unibail	840	839	839	- 0 11
520	Valéo	536	539	539	+ 0 55
84	Vallourec	86 90	88 10	88 50	+ 1 84
....	V. Clicquot-P.	4600	4650	4640	+ 0 86
740	Via Banque	711	729	721	+ 1 40
870	Elf-Gabon	886	899	915	+ 3 27
80	Amax Inc.	85	86	89 90	+ 5 76
390	Amer. Express	400 50	395 20	395 20	- 1 32
165	Amer. Teleph.	162 60	159 90	159 90	- 1 66
95	Anglo Amer. C.	101	105 20	105 20	+ 4 15
465	Amgold	502	521	520	+ 3 58
910	BASF (Akt)	865	863	863	- 0 23
1050	Bayer	982	982	982	....
120	Buffelsfont.	123 90	126 20	125	+ 0 88
240	Chase Manh.	247	242	241 90	- 2 06
235	Cie Pétr. Imp.	248	244	244	- 1 61
49	De Beers	53 80	56 50	56 50	+ 5 01
2700	Deutsche Bank	2575	2600	2625	+ 1 94
50	Dome Mines	57	58 60	57 50	+ 0 87
1350	Dresdner Bank	1279	1295	1299	+ 1 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
100	Driefontein Cod	108 30	109 80	109 90	+ 1 47
570	Du Pont-Nem.	585	588	585	....
445	Eastman Kodak	458	458	458	....
36	East Rand	44 80	45 70	45 70	+ 2
305	Electrolux	287	271	271	- 5 57
200	Ericsson	198 50	194	193 70	- 2 41
475	Exxon Corp.	477	472 50	474	- 0 62
390	Ford Motors	406	413 50	413	+ 1 72
74	Freegold	79	82	81 50	+ 3 16
78	Gencor	86	89 50	88 90	+ 3 37
580	Gén. Electr.	576	570	569	- 1 21
525	Gén. Belgique	549	552	552	+ 0 54
430	Gen. Motors	435	422 50	422	- 2 98
62	Goldfields	67 50	68	68 80	+ 1 92
42	GdMetropolitain	43 60	43 20	43	- 1 14
86	Harmony	76 10	77 20	77 40	+ 1 70
46	Hitachi	39 15	40	41 50	+ 6
890	Hoechst Akt.	872	874	871	- 0 11
99	Imp. Chemical	112 50	110 80	110 80	- 1 51
79	Inco. Limited	81 75	82 40	83 10	+ 1 65
810	IBM	745	728	735	- 1 34
340	ITT	366	358	358 50	- 2 04
163	Ito-Yokado	169 60	167 70	167 70	- 1 12
97	Matsushita	74 10	78	76 50	+ 3 23
760	Merck	806	794	794	- 1 48
760	Minnesota M.	749	740	740	- 1 20
260	Mobil Corp.	271	270 50	274 90	+ 1 43
580	Morgan J.P.	586	569	569	- 2 90
....	Nestlé	....	....	....	....
124	Norsk Hydro	125 20	122 20	123 30	- 1 51
192	Ofsil	204	208	208	+ 1 96
1550	Petrofina	1530	1500	1500	- 1 96
485	Philip Morris	489	488	490	+ 0 20
127	Philips	128 80	127 90	127 90	- 0 69
530	Quilmès	517	507	509	- 1 54
590	Randfontein	630	657	655	+ 3 96
610	Royal Dutch	636	625	623	- 2 04
62	Rio Tinto Zinc	72 20	69 90	70 40	- 2 49
80	St Helena Co	88 10	90	90	+ 2 15
220	Schlumberger	233	228	229	- 1 71
91	Shell transp.	97	96 60	96 60	- 0 41
2420	Siemens A.G.	2339	2385	2380	+ 1 75
142	Sony	132 50	134 80	134 80	+ 1 73
162	T.D.K.	144 50	143 10	143	- 1 03
26	Toshiba Corp.	23 75	24 20	24 50	+ 3 15
1540	Unilever	1532	1544	1544	+ 0 78
305	Unit. Techn.	301 40	298	298	- 1 12
530	Vaal Reefs	571	588	588	+ 2 97
330	Volvo	294 50	279 30	279	- 5 26
255	West Deep	270	273	275	+ 1 85
405	Xerox Corp.	413	407	408	- 1 21
1 08	Zambia Corp.	1 12	1 16	1 15	+ 2 67

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8645	..
Emp. 8,80 % 77	124 10	5 714
9,80 % 78/93	102	5 021
10,80 % 79/94	104 90	3 935
13,25 % 80/90	106 45	8 204
13,80 % 80/87	103 35	3 441
13,80 % 81/89	108 75	13 800
16,75 % 81/87	104 70	5 828
16,20 % 82/90	119	0 089
16 % juin 82	120 45	9 644
14,60 % fév. 83	119	13 120
13,40 % déc. 83	122 70	0 918
12,20 % oct. 84	114 80	3 309
11 % fév. 85	115	9 885
10,25 % mars 86	109 50	8 886
ORT 12,75 % 83	1700	..
OAT 10 % 2000	109 70	6 384
OAT 9,50 % 1997	107 70	0 895
OAT 9,80 % 1996	106 80	9 397
Ch. France 3 %	189	..
CNB Bques janv. 82	101 40	0 315
CNB Paribas	102	0 315
CNB Suez	102	0 315
CNI janv. 82	101 30	0 315
PTT 11,20% 85	109 50	1 408
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 60	6 408
CNT 9% 86	99 80	6 280
CRH 10,90% déc. 85	109 80	0 430

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	705	720
Agache (Sté. Fin.)	1580	1580
A.G.F. (St Cent.)	843	850
André Roudière	280	270 40
Applic. Hydraul.	694	695
Arbel	208 80	200 60
Astorg	289	290
Avenir Publicité	1903	1841
Bain C. Monaco	434	448
Banque Hypoth. Eur.	452 40	470
Béghin-Say (C.I.)	448	443
B.G.I.	445	445
Blanzy-Ouest	477	477
B.N.P. Cl	472	470
B.N.P. Intercontin.	365	365 50
Bénédictine	3830	3910
Bon-Marché	824	791
Cali	860	860
Cambodge	508	508
C.A.M.E.	310	305
Campenon Bern.	630	627
Carbone-Lorraine	719	719
C.E.G.Frig.	500	500
Centen. Blanzy	3289	3350
Centrest (Ny)	220	215
Cerabati	89	82 90 o
CERUS	749	760
Chambourcy (M.)	1010	....
Champex (Ny)	148 70	149 90
C.I.C. (Financ. de)	285	286
C.I. Maritime	455	469
Cimes-Sietra	1050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cicam (B)	884	740 d
Clause	1000	1040
Cofradel (Ly)	1680	1680
Cogifi	553	548
Comiphos	509	508
Cie Industrielle	3690	3700
Comp. Lyon-Alem.	615	....
Concorde (La)	1223	1200
C.M.P.	22	21 10
Crédit (C.F.E.)	820	830
Créd. Gén. Ind.	981	1020
Crédit Lyonnais C.I	660	660
Cr. Universel (Cie)	720	714
Crédital	189	....
Darblay S.A.	475	....
Darty Act. d.p.	385	390
De Dietrich	2000	2000
Delalande S.A.	1110	1165
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1160	1160
Didot-Bottin	610	630
Eaux Bass. Vichy	1509	1569
Eaux Vittel	2045	2045
Economats Centre	640	640
Electro-Banque	450	450
Elf-Antargaz	473 50	490
E.L.M. Leblanc	890	935
Enelli-Bretagne	276	276
Entrepôts Paris	562	540
Epargne (B)	3100	2976
Europ. Accumul.	91 10	95 90
Eternit	2690	2650
Exor	3995	3995
Finalens	227	230
FIPP	497	477 10
Fnac	1024	....
Foncière (Cie)	636	650
Fonc. Lyonnaise	4190	4200
Foncina	691	600
Forinter	1130	1130
Fougerolle	325 20	323
France I.A.R.D.	389	389
France (La)	7900	7900
From. Paul Renard	450	470
GAN	1081	1080
Gaumont	440	451
Gaz et Eaux	2351	2400
Gévelot	426	456 30 d
Gr. Fin. Constr.	520	540
Gds Moul. Paris	345	355
Groupe Victoire	3890	3880
G. Transp. Ind.	614	619
Hutchinson	1131	1170
Immindo S.A.	624	599
Imminvest	338	351 50
Immobail	509	509
Immobanque	892	892
Immob. Marseille	9000	8900
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3400	3500
Jaeger	258	245 80
Lafitte-Bail	580	578
Lambert Frères	134	145 50 d
Lille-Bonnières	1095	1072
Loca-Expansion	360	360
Locafinancière	475	476
Locatel	430 50	....
Louvre (Sté)	1983	2000
Machines Bull	45 40	45 40
Magasins Uniprix	183	183
Magnant S.A.	162	159 50
Maritimes Part.	350	340

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	460	460
Mors	219 40	228 20
Naval Worms	107	104 90
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	530	528
Optorg	195	196
Oréal (L') C.I.	3180	3080
Origny-Desvroise	880	916
Palais Nouveauté	910	901
Paribas-CIP	864	....
Paris France	300	300
Paris-Orléans	300	291
Part. Fin. Gest. Im.	1725	1730
Pathé-Cinéma	728	796 d
Pechiney (cert. inv.)	215	225
Piles Wonder	815	815
Piper-Heidsieck	1175	1175
P.L.M.	203	209
Porcher	416 10	416
Providence S.A.	1623	1623
Publicis	2400	2410
Raff. Souf. R.	166	172
Rhône-Poul. (c. inv.)	388	388
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	190	202
Rochette-Cenpa	113 10	110 10
Rosario (Fin.)	365	380
Rougier et Fils	80	87 40 d
Sacer	463 50	471 70 d
SAFAA	956	957
Safic-Alcan	880	880
SAFT	1350	1365
Saga	416	429 20
St-Gobain C.I.	340 20	341
Salins du Midi	530	567 d
Santa-Fé	170	170
Satam	129 60	133
Saulnes	66 95	65 50
Saunier-Duval	72 40	72 40
Savoisienne (M)	176	180
SCAC	731	760
Senelle Maubeuge	530	530
S.E.P. (M)	240	240
Serv. Equip. Véh.	97 80	95
Sici	266	256 40
Sicotel	425	425
Sinvim	283	290
Siph (Plant. Hévéas)	348	....
Sté Générale-CIP	1215	1207
Sofal financière	1917	1916
Soffo	330	330
Soficomi	856	856
S.O.F.I.P. (M)	210	216
Sofragi	1155	1132
Souders Autog.	430	413
Sovabail	850	855
Speichim	56	49 70
S.P.I.	702	703
Suez (Fin. de)-CIP	1114	1160
Stemi	666	692
Taittinger	2250	2300
Testut-Aequitas	369	383 80
Tour Eiffel	515	530
Ulmer S.M.D.	553	560
U.A.P.	2500	2500
U.T.A.	2140	2140
Vicat	758	789
Viniprix	1610	1639
Viaux	189	199 90
Waterman S.A.	583	600
Brass. du Maroc	120	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1000	....
Akzo	430	403 50
Alcan Alum	189	187
Algemeine Bank	1449	1452
American Brands	310	305
Am. Petrofina	282	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	171	....
Bco Pop Espanol	444	454
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1200	....
B. Régl. Internat.	40000	41500
Br. Lambert	584	591
Canadian-Pacific	87 35	89 30
CIR	39 30	39
Commerzbank	999	992
Dart. and Kraft	330 10	325
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	398	402
Gén. Belgique	549	552
Gevaert	906	....
Glaxo	113 90	113 90
Goodyear	289 90	280
Grace and Co	333 10	337 50
Gulf Canada Corp.	76 50	73 50
Honeywell Inc.	404	409
I. C. Industries	161	156
Johannesburg	630	740
Kubota	15	14 50
Latonia	277	278
Mannesmann	556	554
Midland Bank Plc	56	58
Mineral-Ressourc.	54 20	56
Nixdorf	2467	2490
Noranda	107	107
Olivetti	35	35 20
Pakhoed Holding	205	207
Pfizer Inc.	425	410
Procter Gamble	519	491
Ricoh Cy Ltd	36 10	38 90
Rolinco	247 80	247 10
Robeco	277 80	282 60
Rodamco	415 10	415 20
Saipem	23 40	23 45
Shell fr. (port.)	91	....
S.K.F. Aktiebolag	295	291
Steel Cy of Can.	90	86
Tenneco	255	257
Thorn EMI	50	50
Thyssen c. 1 000	410	....
Toray indust. inc	23 20	23 85
Vieille Montagne	810	815
Wagons-Lits	860	840
West Rand	21 50	21 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 05	9 50
Calciphos	1199	1160
C.E.M.	....	....
Cochery	186	....
Coparex	370	370
Dubois Inv. (Castro.)	800	800
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	260	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	955	....
Révillon	219 40	236 90 d
Rorento N.V.	147	146 50
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	222	....
Ufinex	378	....
Union Brasseries	140	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1320	1304	Dauphin O.T.A.	2800	2900	Molex	300	320
Alain Manoukian	925	920	Devanlay	2075	2100	Navale-Delmas	757	780
Asystel	500	500	Deville	1075	1051	Olivetti-Logabax	429	434
BAFIP	850	840	Drouot-Assurances	550	550	Om. Gest. Fin.	504	504
B.I.C.M.	520	525	Drouot-Obl. convert.	3415	3480	Patemelle-R.D.	3395	3395
B.I.P.	1170	1170	Editions Belfond	275 20	280	Petit Bateau	239 50	240
Bolloré Technologies	1115	1140	Elect. S. Dassault	863	853	Petrofigaz	513	516
Buitoni	620	630	Expand	586	580	Razel	1250	1300
Cables de Lyon	1200	1155	Filipacchi	890	890	St-Gobain Emballage	1300	1248 o
Calberson	765	770	Guintoli	620	630	St-Honoré Matignon	248 50	249 50
Cardif	3300	3299	Guy Degrenne	938	960	S.C.G.P.M.	395	380 o
Cap Gemini Sogeti	2360	2430	I.C.C.	282	282	Serra-Metra	1290	1300
C.D.M.E.	930	915	IN Informatique	330	333	S.E.P.	1460	1445
C. Equip. Elect.	285	287	Le gd livre du mois	334	320 60	S.E.P.R.	1680	1680
C.E.G.I.D.	2000	2208	Loca-Investissement	348	350	S.M.T. Goupil	290	294
C.E.P.-Communication	1260	1260	Manutan	528	535	Sodialorg	813	890 d
C.G.I. Informatique	860	875	Marlin Immobilier	435	411	Sofibus	306	301
C. Occid. Forestière	116	....	Métallurg. Minière	163 40	162	Supra	1265	1250
Dafsa	216	216	M.M.B.	768	761	Valeurs de France	350	351 90

SICAV (sélection) — 14/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	792 54	773 21
Actions France	474 57	457 42
Actions sélectives	615 65	593 40
Aedificandi	662 08	638 13
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1184 31	1155 42
A.G.F. 5000	585 32	571 04
A.G.F. ECU	1164 47	1152 94
A.G.F. Interfonds	459 28	448 08
A.G.F. OBLIG.	1149 29	1143 57
Agimo	678 44	661 89
Altefi	223 11	215 05
A.L.T.O.	205 02	197 61
Ameri-Gan	5394 72	5150 09
America-Valor	755 02	720 78
Amérique Gestion	376 05	359
Amplitude	549 35	533 35
Arbitrages court terme	5208 63	5198 22
Argonautes	399 96	381 82
Associc	1239 20	1239 20
Aurecic	1350 07	1310 75
Bourse-Investiss.	484 92	462 93
Bred Associations	2651 92	2643 99
Bred International	93 38	91 55
Capital Plus	1651 68	1651 68
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia	851 85	813 22
Convertimmo	394 58	379 40
Corail court terme	12258 99	12256 99
Cortexa	942 37	899 64
Credinter	465 07	461 52
Crois. Finance	277 13	265 20
Crois. Mercure	2508 42	2435 36
Crois. Immobil.	648 21	618 82
Crois. Prestige	363 13	346 66
Démeter	13180 11	13180 11
Drouot-France	667 13	636 89
Drouot-Investiss.	1067 37	1018 97
Drouot-Sécurité	254 15	242 63
Drouot-Sélection	143 64	137 13
Ecuric	1189 07	1171 50
Elicoop Sicav	11147 15	11147 15
Elf-Valeurs	9636 28	9303 69
Energie	260 78	248 95
Epacic	2859 66	2853 95
Epancourt Sicav	4045 92	4035 83
Epargne Associations	25146 17	25108 51
Epargne-Capital	7883 61	7805 55
Epargne-Croiss.	1469 15	1429 83
Epargne-Industr.	791 72	755 82
Epargne-Inter	623 28	606 60
Epargne J	50474 11	50474 11
Epargne-Long-Terme	1774 45	1726 96
Epargne-Oblig.	201 44	196 05
Epargne-Unie	1234 08	1178 12 ♦
Epargne-Valeur	429 28	417 77
Eparoblig	1233 03	1230 57
Eurocic	9384 48	9245 79
Euro-Croissance	555 16	539 99 ♦
Eurodyn	1086 13	1050 42 ♦
Financière Plus	27078 62	26810 51
Finord Placement	62976 22	62787 86
Finord Trimestriel	1132 14	1115 41
Finord Valorisation	13184 19	12925 68
Fonsicav (div. par 2)	10328 31	10323 15
Foncier Investiss.	1144 57	1116 65
Foncivil	276 45	262 96
France Ecu Plus	10334 14	10231 82
France-Gan	5619 04	5364 24
France-Garantie	313 98	313 35 ♦
France-Investiss.	532 63	508 48
France-Net	125 51	124 27
France-Obligations	489 46	463 82
Francic	412 82	400 60
Francic Régions	1041 22	1010 89

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1305 90	1305 90
Fructicapi	302 35	297 88
Fructidor	255 33	251 56
Fructifrance	828 83	808 61
Fructivar	80418 63	80218 08
Fructi ECU	567 86	559 46
Fructi-Première	12173 50	11993 60
Futuroblig	1087 92	1086 83 ♦
Gestilion	59077 92	58628 35
Gestion Associations	149 93	145 65
Gestion Mobilière	721 18	688 49
Gest. Rendement	505 06	482 15
Gest. Sél. France	789 53	753 73
Haussmann Associat.	1283 49	1283 49
Haussmann court terme	1153 02	1153 02
Haussmann Epargne	1383 44	1383 44
Haussmann Europe	1363 86	1314 66
Haussmann France	1084 24	1025 77
Haussmann Oblicroiss.	1310 03	1310 03
Haussmann Obligation	1553 71	1497 55
Horizon	1245 54	1209 26
I.M.S.I.	627 70	599 24
Indo-Suez Valeurs	763 31	728 70
Ind. française	13065 80	12809 61
Interoblig.	11784 18	11311 71
InterSélect France	484 72	482 74
Intervaleurs Indust.	672 68	642 16
Invest. net	14541 91	14512 88
Invest. Obligataire	17706 09	17670 75
Japacic	165 48	161 83 ♦
Jeune épargne	234 28	230 82
Laffitte-Amérique	261 84	249 78
Laffitte-crt-terme	60256 88	60256 88
Laffitte-Expansion	829 67	792 05
Laffitte-France	351 90	335 94
Laffitte-Immobilière	261 34	249 49
Laffitte-Japon	310 40	296 32
Laffitte-Oblig.	148 03	141 32
Laffitte-Placements	63212 23	63212 23
Laffitte-Rend.	216 79	208 96
Laffitte-Tokyo	1180 06	1126 56
Lion-Associations	11958 34	11958 34
Lion-Institutionnels	25241 77	25178 82 c
Lionplus	73370 48	72644 04
Livret portefeuille	618 93	600 91
Méditerranée	172 44	164 62
Mondiale Investissem.	461 75	440 81
Monecic	5788 85	5788 85
Moné J.	52234 55	52234 55 ♦
Monelaffitte	254181 91	254181 91
Multi-Obligations	426 78	407 41
Mutuelle Unie Sél.	159 07	151 86
Natio-Assoc.	6415 59	6402 78
Natio-Epargne	13858 48	13721 28
Natio-Immobilier	1037 48	1009 69
Natio.-Inter.	1108 30	1078 64
Natio.-Obligations	545 75	531 14
Natio.-Patrimoine	1344 63	1308 64
Natio.-Placements	85887 25	85887 25
Natio.-Revenus	1085 79	1075 04
Natio.-Sécurité	53648 97	53648 97
Natio.-Valeurs	761 25	740 88
Nippon-Gan	5061 56	4832 04
Nord-Sud Développ.	1217 80	1215 37
Oblicic Régions	1011 19	996 25
Oblicoop Sicav	1448 70	1420 29
Oblilion	1074 05	1045 30
Optimavalor	642 56	613 42
Options et Rendement	51188 35	50412 17
Orsay-Gestion	169 38	161 70
Pacifique	539 03	514 59
Paneurope	842 13	803 94

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15392 89	15382 17
Paribas Gestion	612 11	587 16
Parnasse-Valor	1127 76	1126 63
Patrimoine-Retraite	1646 45	1613 19
Phénix Placements	288 99	288 55
Pierre Investiss.	748 70	714 75
Placement A	1027 31	1027 31
Placement crt-terme	71260 28	71260 28
Placement J	54729 65	54729 65
Placement Premier	50878 26	50878 26
Priv'Association	22294 43	22294 43
Province Investiss.	578 49	552 26
Quartz	110 05	107 34 ♦
Rentacic	167 49	165 01
Revenus Trimestriels	5960 81	5901 79
Revenu Vert	1179 20	1178 02 ♦
Rivoli Plus	1017 13	971 01 ♦
St-Honoré Assoc.	13881 85	13813 79
St-Honoré Bio-aliment.	776 01	739 87
St-Honoré Pacifique	528 59	504 62
St-Honoré P.M.E.	462 43	441 48
St-Honoré Réal	11323 38	11278 27
St-Honoré Rendement	12149 81	12088 37
St-Honoré Technol.	744 56	710 80
St-Honoré Valor	12244 90	12147 72
Sécuricic	11026 95	11016 93
Sécur. Mobilière	400 92	382 74
Sécuri Taux	10098 17	10098 17
Sél.court terme	12359 87	12267 86
Sicaden (Caden BP)	762 30	751 03
Sicav-Associations	1372 90	1370 84
S.F.I. fr. et étr.	604 16	588 56
Sicavimmo	803 84	767 38
Sicav 5000	366 73	356 91
Slivalence	588 42	563 21
Slivam	420 85	409 59
Slivarente	222 72	216 76
Slivinter	389 73	389 03
S.I.-Est	1263 82	1206 61
S.I.G.	892 26	851 41
S.N.I.	1237 98	1201 92
Sofinvest	533 14	511 41
Sogepargne	381 60	367 81
Sogerac	52231 51	50710 20
Sogevar	1043 80	996 28
Soginter	1278 76	1221 73
Soleil Investiss.	472 80	461 36
Technocic	1158 04	1122 37
Techno-Gan	5453 44	5206 15
U.A.P. Investiss.	401 72	397 20
Uni-Associations	108 28	108 28 ♦
Unifrance	478 32	457 20 ♦
Unifoncier	1327 89	1287 68 ♦
Uni-Garantie	1417 63	1389 71 ♦
Unigestion	888 49	857 76
Uni-Japon	1407 33	1349 51
Uni-Régions	2956 94	2822 85 ♦
Univerts	2274 36	2189 57 ♦
Univar	173 78	173 78 ♦
Univers-Obligations	1577 94	1526 05 ♦
Valorem	516 24	503 85
Valoblig	59823 43	59231 12
Valorg	1484 78	1463 32
Valrem	78014 40	77876 41

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
♦ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	89 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	232	....
Pernod Ricard	261	265
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 290	6 228	5 950	6 600
ECU	6 906	6 890	....	....
Allemagne (100 DM)	334 600	334 220	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 162	16 148	15 450	16 360
Pays Bas (100 fl.)	298 850	296 300	285	303
Danemark (100 krd)	87 930	87 830	84 500	91
Norvège (100 k)	86 900	86 500	83 500	90
Grande-Bretagne (£ 1)	9 378	9 282	9	9 750
Grèce (100 drachmes)	4 665	4 608	3 800	4 800
Italie (1 000 lires)	4 712	4 699	4 500	5
Suisse (100 fr.)	399 900	397 990	388	406
Suède (100 krs)	94 300	93 870	91 500	97
Autriche (100 sch)	47 590	47 500	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 868	4 840	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 380	4 357	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	4 595	4 554	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 034	4 032	3 890	4 070

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/1
Or fin (kilo en barre)	82600	82850
Or fin (en lingot)	83100	83200
Pièce française (20 fr)	538	532
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	559	578
Pièce latine (20 fr)	487	488
Souverain	612	618
Pièce de 20 dollars	3080	2980
Pièce de 10 dollars	1665	1552 50
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3245	3225
Pièce de 10 florins	505	510
Or Londres	408 60	414 50
Or Zurich	409 50	415 50
Or Hongkong	409 25	409 25
Argent Londres	5 64	5 67

Le Monde

La candidature de M. J.-L. Guillaud à la présidence

Le conseil d'administration de l'AFP se donne huit jours de réflexion

L'Agence France-Presse (AFP) n'a toujours pas de PDG. Les quinze membres de son conseil d'administration se sont séparés le mercredi 14 janvier, *« après avoir procédé à un examen de la situation économique et sociale de l'AFP ; suivant un processus normal, ils ont décidé de recevoir les personnalités retenues et susceptibles d'assurer la responsabilité de PDG de l'agence »*. Un nouveau conseil d'administration est fixé au jeudi 22 janvier.

Auparavant, une réunion préliminaire permettra aux administrateurs d'examiner les dossiers des candidats et de les écouter. Une kyrielle de noms a été livrée. Mais quatre personnalités de la presse, sélectionnées par M. Jean-Louis Prévost, directeur général de *la Voix du Nord* et vice-président du conseil d'administration, restent finalement en lice : MM. Xavier Larère, ancien directeur général d'Antenne 2, actuellement directeur général du Comité de développement et de promotion du textile ; Claude Lemoine, ancien directeur général de FR3, actuellement à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), Jean-Claude Hallé, ancien de *l'Express* et du *Journal du dimanche*, aujourd'hui directeur de la communication de la BNP et, bien entendu, Jean-Louis Guillaud, ancien PDG de TF1 de 1978 à 1981, qui dirige le département télévision du groupe Hachette.

Trois heures de délibérations ont cependant été nécessaires avant de parvenir à un report de la désignation du successeur de M. Henri Pigeat, démissionnaire de son poste de président le 18 décembre 1986.

Deux tendances se sont en effet opposées au sein du conseil. L'une, composée des trois représentants de l'Etat et de deux représentants de la presse nationale, ont défendu le principe d'un vote immédiat permettant la nomination à la tête de l'AFP de M. Jean-Louis Guillaud. M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro* a même indiqué que, en l'absence d'un tel vote, la nomination d'un administrateur provisoire à l'agence semblerait inéluctable. L'autre tendance, comprenant les huit patrons de la presse écrite régionale et les deux représentants de l'audiovisuel (MM. Hervé Bourges et Jacques Pomonti), ont estimé qu' *« il était plus prudent et raisonnable de discuter des candidatures avant de choisir »*. Quant aux deux représentants du personnel, ils avaient choisi de s'abstenir.

En toile de fond à ce débat, figurait bien sûr l'annonce impromptue par M. Jacques Chirac, lors de la présentation de ses vœux à la presse, de la candidature de M. Jean-Louis Guillaud à la présidence de l'AFP (*le Monde* du 13 janvier). Voulant à la fois éviter de paraître désigner *« le candidat de Matignon »*, comme l'explique un administrateur, le conseil a aussi voulu éviter un vote négatif sur le nom de M. Guillaud, qui aurait mené l'agence à une impasse. Cependant, M. Jean-Louis Guillaud apparaît toujours comme le candidat le mieux placé. Mais le conseil d'administration souhaite, commente un administrateur, *« désigner le président de l'agence en toute souveraineté »*.

Au sein du personnel de l'AFP, un certain flottement était sensible à l'issue de la réunion du conseil d'administration, même si certains journalistes estimaient que *« le conseil d'administration avait montré qu'il n'était pas prêt à se coucher devant la volonté du premier ministre »*. Il reste cependant à connaître la réaction de M. Jean-Louis Guillaud, que MM. Chirac et Prévost ont dû longuement convaincre d'être candidat. Et le point de vue des administrateurs qui pourraient bien faire surgir un autre nom que celui des quatre candidats qui leur ont été proposés. Enfin, un dernier élément peut jouer : le remplacement au sein du conseil d'administration de l'agence de M. Jacques Pomonti par Mme Jeanine Langlois-Glandier.

YVES-MARIE LABÉ.

M. Monory évoque la création d'une quatorzième université

La formation en France doit devenir *« réellement la priorité des priorités »*. *« C'est là mon combat permanent depuis que j'ai pris les rênes de ce ministère »*, a déclaré, mercredi 14 janvier, le ministre de l'éducation nationale dans une interview à l'AFP. Evoquant les 1 500 postes dégagés mardi en conseil interministériel (*le Monde* du 15 janvier), M. Monory assure que *« le message commence à passer »*.

Dans la foulée, le ministre annonce qu'il a obtenu 50 à 60 millions de francs supplémentaires pour ouvrir à la rentrée huit ou neuf départements nouveaux dans les instituts universitaires de technologie (IUT) et une somme équivalente pour aménager et agrandir les locaux universitaires existants pour accueillir davantage d'étudiants à la rentrée prochaine.

Préoccupé par le manque de places dans les universités parisiennes, M. Monory estime qu'*« il sera nécessaire de créer dans les toutes prochaines années une unité supplémentaire, peut-être une quatorzième université »*, décision à préparer avec le successeur de M. Alain Devaquet, dont la nomination est imminente. Le ministre veut aussi *« définir (...) à l'horizon 2000 une grande politique d'éducation »* et s'apprête à créer une *« direction de la prospective et de l'évaluation »* pour restructurer l'actuelle direction de la statistique du ministère de l'éducation nationale, ainsi qu'un Comité national de la prospective composé de *« gens de tous horizons socio-économiques et de toutes origines politiques »* et présidé par *« un homme neutre mais dont la personnalité est reconnue et indiscutable »*.

M. Monory évoque enfin discrètement la grève des instituteurs à Paris et les mouvements que la FEN prépare pour la fin du mois. Réaffirmant sa détermination à *« ne pas abdiquer »* devant les syndicats, le ministre souhaite construire *« un plan d'avenir qui ne sera pas le plan Monory ni le plan X ou Y mais le plan du consensus »*.

● **Les prix du concours « Campus ».** — MM. André Fontaine, directeur du *Monde*, et René Rémond, qui présidait le jury, ont remis leur prix, le mercredi 14 janvier, aux trois lauréats du concours lancé par *le Monde-Campus* : « Devenez junior-reporter ». Les textes des trois gagnants (Nathalie Ghertman, Martin Soubeyran et Frédéric Lisak) ainsi qu'une quarantaine d'autres réponses aux concours ont été publiés dans le numéro 9 du *Monde-Campus*, paru dans nos éditions du 15 janvier, et constituent autant de témoignages sur le mouvement de novembre-décembre et sur la vie étudiante.

Sur le vif

Manque de bol

Il n'a vraiment pas de chance, mon Jacquot. C'est pas croyable, une poisse pareille. Je sais pas s'il est lion, bélier ou capricorne, mais là, en ce moment, il doit avoir le saturne dans le quart de lune, parce que, franchement, c'est pas la joie. Vous savez quand ça a commencé ? Quand ses flics ont tabassé le petit Malik. C'est là que ça a basculé. Déjà, c'était pas de veine, mais en plus, manque de pot, il était pas là, il était en train de plastronner à Londres en essayant de faire de l'ombre à mon Mimi. Lui, en revanche, il n'a vraiment qu'à se baisser pour ramasser la monnaie !

C'est cette nuit-là que tout a basculé. Depuis, les tuiles n'arrêtent pas de lui dégringoler sur le coin de la figure à ce pauvre Chirac. Ça tombe de partout. Regardez le coup de l'otage qu'on vient encore de lui faire. C'est pas à Reagan que ce serait arrivé. Pourtant, question mamours aux Etats terroristes, grands discours, fiers-à-bras par-devant et petites combines couche-toi là par-derrière, il s'est vraiment déculotté. Vendre des armes aux ayatollahs, c'est mille fois pire que de leur rendre des sous.

Et le coup du froid ! Une énorme vague de débrayages, de grèves sauvages stoppée, relayée par quoi ? Par d'incroyables chutes de neige et de température.

Et le coup du franc ! Il croit faire la nique au mark et voilà que le dollar fiche tout par terre en tombant.

Et le coup de ce portrait déplaisant, mal foutu, mal conçu, mal monté, ponctué de questions débiles, qu'on nous a infligé hier à la télé. Il a fini par se rebiffer. Qu'on ne vienne pas l'emmerder jusque dans son bain. Est-ce qu'il nous demande, à nous, si on se prélasse dans la mousse, si on grille une cigarette ou si on se cure les trous de nez ? Non. Alors, qu'on lui foute la paix ! Ouais, bon, OK, il a raison de se fâcher, mais c'est pas des façons de parler.

Et le coup des sans-abri ! Il a passé la nuit à les chercher dans les centres d'hébergement de Paris. Il n'en a presque pas trouvé. Il en a paumé plus de la moitié. Il a vu plein de lits vides. Alors, où ils sont passés, tous ces traîne-misère frigorifiés ? Il aurait peut-être dû regarder par la vitre de sa bagnole à cocarde. Pour une fois qu'elle roulait lentement rapport au gel, je suis sûre qu'il en aurait retrouvé des tas en train de se cailler sur les grilles du métro et sous les portes cochères.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 15 janvier

Nouvelle hausse : + 1,55 %

La Bourse de Paris a enregistré une nouvelle hausse le 15 janvier, l'indicateur gagnant 1,55 % en séance du matin. Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait Alsthom (+ 6,45 %), Guyenne de Gascogne (+ 3,75 %), Elf Aquitaine (+ 3,5 %), SGE (+ 2,99 %). En repli, figuraient Leroy Somer (– 1,17 %), Cofireg (– 0,99 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	499	502	504
Agence Havas	2190	2195	2205
Air Liquide (L')	710	718	718
Bancaire (Cie)	1118	1135	1145
Bongrain	2515	2530	2530
Bouygues	1235	1235	1240
B.S.N.	4545	4555	4585
Carrefour	3746	3845	3850
Chargeurs S.A.	1657	1710	1695
Club Méditerranée	733	750	750
Crédit National	1485	1500	1505
Eaux (Gén.)	1349	1390	1389
Elf-Aquitaine	342	351	354
Essilor	3769	3770	3770
Lafarge-Coppée	1450	1468	1468
Michelin	2760	2790	2810
Midi (Cie)	1634	1650	1670
Moët-Hennessy	2350	2345	2345
Navig. Mixtes	1070	1075	1088
Oréal (L')	3990	4000	4010
Pechelbronn	1325	1370	1400
Pernod-Ricard	1057	1068	1072
Peugeot S.A.	1280	1285	1288
Sanofi	809	812	826
Source Perrier	800	805	806
Télémécanique	3390	3450	3450
Thomson-C.S.F.	1590	1630	1635
Total-C.F.P.	447	452	456
T.R.T.	2351	2340	2350
Valéo	539	542	546

PHILIPPINES : attentats à Mindanao

Des dissidents ont rompu la trêve entre Manille et le «chef historique» du mouvement insurgé musulman

MANILLE
correspondance

Une spectaculaire offensive de la guérilla musulmane a surpris les autorités à quelques jours de l'arrivée de la présidente Aquino dans le centre de l'île méridionale de Mindanao. Depuis mardi 13 janvier, dans la soirée, plus de seize cibles gouvernementales et civiles, dans quatre provinces (Maguindanao, Sultan-Kudarat, Cotabato, Lanao-del-Sur) et deux villes importantes (Cotabato et Marawi), ont été attaquées par des groupes de rebelles, qui ont ainsi brûlé une mairie, une université et fait sauter plusieurs pylônes électriques et au moins deux ponts... Pourtant, malgré l'ampleur de cette opération de guérilla, les autorités n'ont déploré qu'un tué et une trentaine de blessés. De source militaire, on indique que plusieurs grenades jetées dans des lieux publics n'auraient pas explosé.

Cette vague d'attentats, peu meurtrière mais impressionnante, est intervenue à un moment où le gouvernement de Manille pensait être sur le point de résoudre une fois pour toutes, par la négociation, le problème de l'insurrection musulmane dans le Sud philippin. En fait, cette récente flambée de violence serait le produit de la politique de réconciliation de Mme Aquino, qui a voulu faire, jusqu'à maintenant, abstraction des divergences internes de la rébellion musulmane.

En secret, puis au grand jour à partir de septembre dernier, Mme Aquino, suivant les conseils de ses proches, a pris contact avec le *« chef historique »* de la guérilla musulmane, M. Nur Misuari. Ce dernier, dirigeant du Front de libération nationale Moro (FLNM), a réussi à se faire accréditer comme seul *« interlocuteur authentique »* du *« peuple Bagnsa Moro »* par l'influente Organisation de la conférence islamique (OCI), lui-même servant d'intermédiaire non officiel entre le gouvernement philippin et les rebelles.

Or, depuis des dizaines d'années, le mouvement insurgé musulman est divisé en plusieurs fractions. La rupture la plus importante était survenue peu de temps après la signature de l'accord de Tripoli, en 1976, entre le gouvernement de M. Marcos et M. Misuari. Le numéro deux du FLNM, M. Hashim Salamat, s'est alors séparé de M. Misuari pour fonder le Front de libération islamique Moro (FLIM). Cette scission a été favorisée par un sentiment d'échec. Selon les insurgés musulmans, l'ancien président Marcos n'a pas respecté les termes de l'accord de 1976.

Le prestige de M. Misuari en a été affaibli, et le malaise a pris un caractère à la fois régional et ethnique. Les forces de M. Misuari sont concentrées principalement dans l'ouest de Mindanao et des archipels de Sulu et de Tawi-Tawi, celles de M. Salamat contrôlant les denses forêts du centre de Mindanao, théâtre des derniers incidents, alors qu'un troisième pôle dissident prenait racine dans le nord musulman de cette grande île.

Au fil des ans, alors que la guérilla musulmane marquait le pas, l'hostilité entre les factions qui la composent restait tout aussi vive. Héritière d'un problème particulièrement complexe, Mme Aquino a fait appel à certains de ses proches, tel son beau-frère, M. A. Aquino, qui auparavant avait établi des liens étroits avec le FLNM et M. Misuari.

Au cas où la récente vague d'attentats se révélerait être plus qu'un simple coup de semonce de la part du FLIM, le commandement militaire a dépêché deux bataillons supplémentaires, des hélicoptères de combat et des bombardiers légers dans la région.

Dès lors, les autres factions, en commençant par le FLIM, ont tenté de s'insérer dans le processus de réconciliation, un désir qui, jusqu'à maintenant, a été frustré par l'intransigeance du FLNM. En dépit de plusieurs avertissements — le FLIM a notamment réussi à organiser une grande manifestation au printemps 1986, dans la ville de Cotabato, événement ignoré à l'époque, ignoré par la presse et les autorités, — le gouvernement Aquino s'est contenté de déclarer que la dissidence musulmane était uniquement l'affaire interne du FLNM.

KIM GORDON-BATES.

● **LIBÉRIA : M. Shultz demande un changement de politique.** — Achevant au Libéria une tournée africaine qui l'a conduit dans cinq autres pays africains, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui a rencontré, mercredi 14 janvier, le président libérien, M. Samuel K. Doe, a demandé à son hôte de prendre des mesures de libéralisation économique et politique, et a estimé que Monrovia devait *« changer sa politique économique »*.

Plusieurs manifestants, qui réclamaient des élections *« libres et justes »* ont été arrêtés. A plusieurs reprises, Washington a suspendu son aide économique au Libéria pour protester contre la situation des droits de l'homme, notamment l'emprisonnement d'opposants politiques. — *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 15 janvier 1987 a été tiré à 478 203 exemplaires

A B C D E F G

Un cargo français fait naufrage en Méditerranée

L'équipage est sain et sauf

Un cargo français, l'*Amira* de 3 700 tonneaux, appartenant à l'Union industrielle et maritime (UIM) a fait naufrage au large des îles Baléares le 14 janvier dans la soirée. Une forte tempête soufflait dans les parages à ce moment. Les seize membres de l'équipage ont été recueillis dans la nuit par un cargo libérien l'*Anabella* qui s'était dérouté. Le navire français allait de Castellon de la Plana (Espagne) à Alexandrie. — *(AFP.)*

● **Le Prix médecine et culture au docteur Escoffier-Lambiotte.** — L'Institut des sciences de la santé a décerné ses prix pour 1986. Le Prix recherche et médecine (150 000 F) récompense le professeur Nicole Le Douarin de l'Institut d'embryologie du CNRS et du Collège de France ; le Prix socio-économie de la santé (30 000 F) est attribué au docteur Claude Rossignol, médecin conseil national de l'assurance-maladie des travailleurs indépendants. Enfin, notre collaboratrice le docteur Escoffier-Lambiotte a reçu, mercredi 14 janvier, le Prix médecine et culture (30 000 F) des mains de M. Chaban-Delmas, pour son œuvre aussi bien dans le domaine journalistique que dans le domaine de la recherche médicale.